L'Economie/Heures locales

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

CINQUANTIÈME ANNÉE – N° 14976 – 7 F

– DIMANCHE 21 – LUNDI 22 MARS 1993

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

L'obstination d'un général

LE général Philippe Morillon a réussi, vendredi 19 mars, à faire passer un convoi d'aide humanitaire jusqu'à la ville musulmane assiégée de Srebrenica, en Bosnie orientale, accordant un sursis à plusieurs dizaines de milliers de Bosniaques affamés, bombardés jour après jour par des forces serbes *qui ont montré leur détermination* à réduire, une à une, toutes *les «poches» non serbes d'une* région qu'ils estiment leur. Il *aura fallu neuf jours au chef des* «casques bleus» de Bosnie-Herzégovine pour venir à bout de l'entêtement serbe à empêcher que soient ravitaillés ces «gêneurs» de Musulmans.

***Représentant de la communauté internationale,* le général Morillon a, *pourtant,* mené son action en quasi-solitaire, allant *apparemment jusqu'à devoir forcer certaines «lourdeurs» – ou réticences? –* au sein de l'ONU pour mener à bien une tâche entrant exactement dans le cadre du mandat de la force, dite de protection, qu'il commande : assurer l'acheminement de l'aide humanitaire. Il n'est que de constater le remarquable silence de son «tuteur», le Conseil de sécurité des Nations unies, pour se demander si, aux yeux de nombreux diplomates et fonctionnaires de l'ONU, l'officier français ne passe pas davantage pour un trublion que pour un héros.**

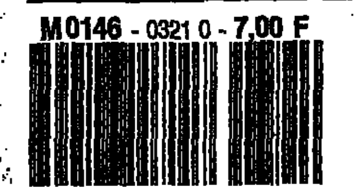
IL est vrai que, par son acharnement, le général Morillon a fait éclater au grand jour ce qui n'était jusque-là qu'une évidence facile à submerger sous un flot de résolutions sans conséquences trop fâcheuses pour les Serbes : ceux-ci se moquent totalement, et impunément, d'une communauté internationale plus *prompte à afficher ses bons sentiments* qu'à se doter des *moyens susceptibles* de mettre fin à la tuerie.

***Mais le succès du général* Morillon n'est encore que partiel, *sauf à considérer que les «casques bleus»* ne sont présents en *Bosnie-Herzégovine* que pour offrir la dernière cigarette au *condamné à mort*. Car les Serbes veulent Srebrenica, et paraissent déterminés à la conquérir, comme ils ont réduit les enclaves musulmanes voisines de Cerska ou Konjevic-Polje sans davantage tenir compte des projets de plan de paix concoctés à New York que des menaces mollement brandies par les uns ou par les autres.**

LE général Morillon a visiblement compris l'importance de l'enjeu quand il a assuré qu'il ne quitterait Srebrenica que lorsque la population ne courrait plus de danger et qu'il aurait obtenu l'envoi, sur place, *d'un nombre* suffisant d'observateurs de l'ONU. *Il est à espérer qu'il n'ait* pas à batailler autant contre la bureaucratie de l'ONU que contre l'intransigeance serbe. Et, si l'officier français devait gagner son combat pour sauver la population de Srebrenica du sinistre «nettoyage ethnique» que prescrit le code du parfait soldat serbe, se poserait une redoutable question : pourquoi, si l'action d'un homme permet, ici, de freiner la terreur, n'a-t-on pas essayé, ailleurs, d'endiguer les vagues d'assaut du général Ratko Mladic, *chef redouté* des forces serbes de Bosnie-Herzégovine?

Lire nos informations pages 3 et 4

M 0146 - 0321 0 - 7,00 F



Plus de 37 millions d'électeurs appelés aux urnes dans 575 circonscriptions législatives

L'opposition compte sur le rejet des socialistes pour marquer, dès le premier tour, son hégémonie

Plus de cinq mille candidats sollicitent, dimanche 21 mars, les suffrages de plus de trente-sept millions d'électeurs, au premier tour des élections législatives, dans 575 circonscriptions de métropole et d'outre-mer (le vote ayant eu lieu le 13 mars dans les deux circonscriptions de Polynésie française). La victoire de l'opposition paraît acquise de longue date, à en croire les sondages d'intentions de vote, mais les conditions de l'alternance seront différentes selon que le PS parviendra, ou non, à limiter les dégâts et selon que le RPR sera devant ou derrière l'UDF à l'issue du scrutin. M. Jacques Chirac a durci le ton, vendredi, en affirmant qu'en période de cohabitation il ne reconnaissait pas la «prééminence» du chef de l'Etat en politique étrangère.

Juin 1968, à froid

par Jean-Marie Colombani

Il était temps! Cette campagne, écrasée par la stabilité des intentions de vote et par une volonté de sanctionner les socialistes qui n'a faibli à aucun moment, a paru à ce point interminable et terne qu'il était temps, en effet, qu'elle s'achève. D'autant que tout le monde s'est comporté comme si le scrutin avait déjà eu lieu : la droite, qui a sagement considéré qu'il *lui fallait* en dire le moins possible; la gauche, à qui le «big-bang» de Michel Rocard a *fait comprendre que* la vie pouvait reprendre après les élections; les électeurs, enfin, qui ont attendu calmement l'échéance, sans illusions, avant de déclencher la tempête dans les urnes.

Lire la suite page 10

Les partis affaiblis

par Thomas Ferenczi

Rarement une campagne législative aura autant porté sur les hommes et aussi peu sur les idées. A droite, le principal mot d'ordre a été de chasser les socialistes du pouvoir et, si possible, François Mitterrand de l'Elysée. A gauche, *le souci prioritaire a été de limiter* les pertes en préparant l'avenir. Mais ni la *plate-forme de l'UPF, ni les propositions du* PS, ni même celles des écologistes n'ont paru de nature à mobiliser l'électorat.

On comprend pourquoi. Le discours socialiste a perdu depuis douze ans une grande partie de sa crédibilité, l'écart entre les promesses et les réalités étant tel que le «peuple de gauche», à tort ou à raison, est devenu sceptique.

Lire la suite page 11

La grande traque de Pablo Escobar

Une meute de chasseurs de primes, toutes les polices et l'armée se sont mobilisées contre le «baron de la drogue» colombien

MEDELLIN

de notre envoyé spécial

La population a les nerfs à vif *et observe avec agacement et un* brin d'ironie le spectaculaire *déploiement* de forces armées qui fait de Medellin une ville en état de siège. *«C'est une militarisation complète»*, dit M. Rodriguez, directeur d'un centre universitaire. Des parachutistes et deux mille soldats d'élite ont récemment renforcé le millier de policiers d'élite exclusivement chargés de capturer Pablo Escobar, «échappé» de sa fausse prison d'Envigado le 22 juillet 1992.

Une dizaine d'hélicoptères récemment livrés par les Etats-Unis font des ronds dans le ciel de la vallée d'Aburra. La marine est associée à cette opération de «chasse au parrain». Pour les autorités, qui expriment chaque jour leur optimisme, c'est le *«dernier quart d'heure»* d'une *longue traque*.

Des mercenaires anglais, américains et israéliens sont aussi à pied d'œuvre, attirés par les primes de *plusieurs* millions de dollars offertes par le gouvernement. *Des centaines de perquisitions* ont eu lieu sur *«information»*. En vain. Plusieurs hélicoptères militaires ont effectué il y a quelques jours un ballet insistant sur le quartier chic du Poblado, où résident la mère, la femme et les enfants de Pablo Escobar. D'importants détachements de police étaient massés à proximité. Fausse alerte.

Les forces de l'ordre ne se hasardent pratiquement plus dans les communes, les immenses banlieues populaires du nord-est ou du nord-ouest, où le parrain continue de bénéficier de solides sympathies.

MARCEL NIEDERGANG

Lire la suite page 6

Les élections à travers la presse internationale

En collaboration avec «Courrier international», une sélection d'articles parus dans plusieurs grands titres de la presse étrangère.

Pages 8 et 9

■ Les ambitions déçues de *Pierre Bérégovoy*, par THIERRY BRÉHIER.

Page 10

M. Jacques Delors obtient un geste de Washington

A l'issue de la visite aux Etats-Unis du président de la Commission européenne, le gouvernement américain a décidé de surseoir à sa menace d'exclure les entreprises européennes de certains marchés publics américains. La sanction devait entrer en vigueur lundi 22 mars.

Lire page 21 les articles d'ALAIN FRACHON et JEAN-PIERRE TUQUOI

L'affaire Botton prend un nouveau tour

Le PDG d'une entreprise lyonnaise soupçonnée d'avoir versé *3,7 millions de francs à M. Pierre Botton en 1990 est mis en* examen.

Lire page 17 l'article de Robert BELLERET

Mode de crise

Les collections d'hiver ont révélé le malaise du prêt-à-porter féminin

par Laurence Benaïm

Rien ne va plus dans les allées de la mode. Les défilés de l'hiver 1993-1994 se sont déroulés dans une ambiance assez particulière; aux *difficultés* économiques qui frappent les créateurs de mode s'ajoute la *désaffection* à l'égard de la cour Carrée du Louvre. Les créateurs de mode *«se sont toujours haïs*, explique Monique Lang, épouse du ministre de la culture. *Mais, quand on leur a donné la cour Carrée du Louvre, avec Jack, ils avaient un projet ensemble. Maintenant, c'est chacun pour soi.»*

Cette année, la cour Carrée a accueilli 22 défilés, contre 35 en octobre dernier. Les disputes de calendrier au sein de la profession – avancer ou ne pas avancer les dates des collections – ont déboussolé bien des participants, qui se sont repliés dans des lieux plus intimistes, tels Yohji Yamamoto ou, Comme des garçons. Du coup, le nombre des invités a été substantiellement réduit, et les batailles pour les cartons ne sont plus que des souvenirs, *même si l'intérêt de la presse* internationale se maintient. Cette année, on recensait 1 766 journalistes et photographes, représentant 42 pays.

C'est en octobre 1993 que devrait être inaugurée, sous le Louvre, la galerie du Carrousel, *comprenant des boutiques, des* restaurants, ainsi que, sur *7 500 mètres carrés, un ensemble* de quatre salles modulables pour *les défilés. Et le maître d'œuvre,* la SARI, rendra public le calendrier des manifestations pour 1994. Mais les ambitions semblent un peu en décalage avec la réalité.

Lire la suite page 19

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 8 DH; Tunisie, 850 m ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB; Canada, 2,25 $ CAN; Antilles/Réunion, 9 F; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA; Danemark, 14 KRD; Espagne, 190 PTA; G.-B., 85 p.; Grèce, 250 DR; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 200 L; Luxembourg, 46 FL; Norvège, 14 KRN; Pays-Bas, 3 FL; Portugal, 190 ESC; Sénégal, 450 F CFA; Suède, 15 KRS; Suisse, 1.90 FS; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE,
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806 F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311 F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* ».
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*.
Le Monde-Entreprises.
M. Jacques Lesourne, gérant.

Le Monde
PUBLICITE S.A.
Président directeur général : Jacques Lesourne
Directeur général : Michel Cros
Membres du comité de direction :
Jacques Guiu, Philippe Dupuis
Isabelle Tsaïdi
15-17, rue du Colonel-Pierre-Avia
75902 PARIS CEDEX 15
Tél : (1) 46-62-72-72
Télex MONDPUB 634 128 F
Téléfax : 46-62-98-73. - Société filiale de la SARL *le Monde* et de Médias et Régies Europe SA.

Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex
Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE
Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33

Le Monde
Edité par la SARL *Le Monde*
Comité de direction :
Jacques Lesourne : gérant directeur de la publication
Bruno Frappat directeur de la rédaction
Jacques Guiu directeur de la gestion
Manuel Lucbert secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani
Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)
Yves Agnès
Thomas Ferenczi
Philippe Herreman
Jacques-François Simon
Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)

DATES

Il y a quinze ans

La marée noire de l'« Amoco-Cadiz »

par Roger Cans

LE jeudi 16 mars 1978, quelques jours avant les grandes marées d'équinoxe, un superpétrolier de 334 mètres de long, l'*Amoco-Cadiz*, longe le Finistère avec à son bord 223 000 tonnes de brut en provenance du Moyen-Orient et destinées au Havre. Le vent de nord-ouest souffle assez fort, entre 60 et 80 km/h, avec des pointes à 100 km/h. La mer est donc agitée, avec des creux de 8 à 10 m, mais *c'est un temps de saison qui n'est* pas pour surprendre en ces parages.

Peu avant 10 heures, alors que l'*Amoco* vient de doubler Ouessant, l'homme de quart prévient le commandant – italien, comme tout l'équipage – que le navire ne répond plus à la barre. Le commandant alerte aussitôt la terre et entre en rapport avec la radio du Conquet. Il tente vainement de contacter les représentants de l'*Amoco* à Gênes, puis demande l'assistance des sociétés de remorquage.

Un remorqueur allemand de 10 000 CV, le *Pacific*, parti de *Brest trois heures plus tôt, fait* demi-tour et propose à l'*Amoco* de le remorquer sur la base du contrat classique dit *Lloyd's open form*. Le commandant italien, toujours par l'intermédiaire du Conquet, demande le feu vert au siège de l'*Amoco* à Chicago. Le commandant du *Pacific*, pour sa part, demande à son siège de Hambourg de lui adjoindre un remorqueur plus puissant, le *Simson*, qui dispose d'un moteur de 16 000 CV.

A 12 h 20, le *Pacific* n'est plus qu'à 400 m de l'*Amoco*. Peu après, le remorqueur envoie un câble qui permet d'amarrer le pétrolier et de commencer son remorquage vers 14 heures. Mais le remorqueur peine dans la tempête, de sorte que le convoi dérive doucement vers l'est, c'est-à-dire vers la côte. A 16 h 15, l'amarre se rompt. Il faut plus de deux heures au *Pacific* pour en préparer une autre. Dérivant de *plus en plus*, la nuit venue, l'*Amoco* mouille une ancre vers 20 heures. Mais la houle fait rouler le navire et le guindeau de l'ancre est emporté peu après.

Des plages nappées de goudron

Au terme de plusieurs tentatives infructueuses, une nouvelle amarre est passée à l'*Amoco*. Mais, à 21 h 04, le pétrolier talonne un récif. La mer envahit le compartiment des machines, coupe l'éclairage et le contact radio. Du pétrole commence à fuir. Le *Pacific* tire de *toute la puissance de ses 10 000* CV mais, à 22 h 12, l'amarre casse une nouvelle fois et l'*Amoco* s'échoue définitivement. Un quart d'heure plus tard, tel Grouchy à Waterloo, arrive le *Simson* et ses 16 000 CV...

Il n'y a plus rien à faire pour *sauver le navire. On va donc s'occuper* des hommes. De minuit à 2 heures, les hélicoptères de la marine nationale évacuent les quarante et un hommes d'équipage. Seuls restent à bord le commandant et un inspecteur de sécurité britannique – le seul non-Italien de l'*Amoco*, – qui évacueront à leur tour le pétrolier vers 5 heures du matin, alors que celui-ci s'est déjà brisé en deux. Ce 17 mars 1978, la France se réveille avec ce qui va bientôt devenir la plus grande marée noire qu'elle ait jamais connu.

Au petit jour, les Bretons *découvrent le monstre, dressé sur un* rocher à moins de 1 mille (1,5 km) du petit port de pêche de Portsall. Autour de la coque, déchirée à la hauteur du château arrière, la houle soulève une mer épaisse, goudronneuse, qui envahit bientôt chaque anfractuosité de rocher et recouvre le sable blanc des plages d'une pâte visqueuse et malodorante de couleur chocolat. Les trois soutes éventrées ont déjà perdu leur contenu, soit environ 80 000 tonnes de ce que les pétroliers désignent sous le nom de *light Arabian* et *Iranian crude*. Dès le lendemain de l'échouage, lorsque le premier ministre, M. Raymond Barre, survole les lieux du naufrage, la nappe de pétrole s'étend sur une bande de 60 km de long et 7 km de large.

Mais il en reste 150 000 tonnes dans les soutes encore intactes. Au total, deux fois plus que n'avait laissé échapper le *Torrey Canyon sur les côtes anglaises de la* Manche, exactement onze ans plus tôt. La marée noire de référence risque donc, si l'on n'arrive pas à pomper le pétrole restant dans les flancs de l'*Amoco*, d'être largement dépassée.

Dans les ports de pêche, au fond des abers, c'est l'alarme. On pressent que la coque de l'*Amoco* ne pourra résister aux coups de boutoir des marées d'équinoxe. Ces grandes marées, en outre, ont l'inconvénient de se faire sentir jusqu'au fond des estuaires les plus reculés, de sorte que le pétrole risque d'être étalé au maximum. Et l'on imagine déjà le désastre pour les pêcheurs, goémoniers et ostréiculteurs qui vivent des produits de la mer. On réclame donc des mesures de protection comme les barrages flottants ou le pompage en mer des nappes les plus denses. En revanche, les autorités renoncent vite aux dispersants chimiques, précisément en raison de leur nocivité *pour le milieu marin*.

Dans les premiers jours, toutes les défenses mises en place pour lutter contre la marée noire se révèlent dérisoires. Les barrages sont emportés par les vagues, les rochers souillés aussitôt que nettoyés, et les citernes déployées sont très vite saturées, car le pétrole recueilli contient beaucoup d'eau de mer en émulsion. Après les *sapeurs-pompiers de la protection* civile et les cultivateurs disposant d'une tonne à lisier, il faut mobiliser l'armée avec son matériel lourd et ses appelés corvéables à merci (près de sept mille hommes). De fait, le seul remède réellement efficace reste la pelle et le seau.


BRUNO BARBEY/MAGNUM

Personne, en revanche, ne peut rien contre l'engluement des oiseaux plongeurs qui, tels les guillemots ou les macareux moines, colonisent à cette saison le littoral breton, et notamment la fameuse réserve naturelle des Sept-Iles. Ornithologues et simples amateurs *assistent, la plupart du temps* impuissants, à leur lente agonie. Le pétrole, en effet, désimperméabilise les plumes des oiseaux, qui se retrouvent transis de froid.

Très vite, aussi, les hôteliers, plagistes et tous les professionnels du tourisme comprennent qu'ils vont perdre leur clientèle d'été. Le tourisme, en Bretagne, c'est d'abord la mer. Si les plages et les rochers sont envahis de goudron, qui ira dans les stations du Finistère ou des Côtes-du-Nord (rebaptisées aujourd'hui Côtes d'Armor) ? Car, au fil des jours, ce ne sont plus seulement Portsall et l'aber Vrac'h qui sont envahis par la marée noire, mais bel et bien tout le littoral depuis la rade de Brest jusqu'à Perros-Guirec. La coque de l'*Amoco* n'a pu résister à l'assaut des vagues et a déversé toute sa cargaison, 223 000 tonnes, à la mer, soit l'équivalent de quelque six mille camions de 38 tonnes, méticuleusement étalées par les marées d'équinoxe ! La côte de granit rose ne mérite plus son nom : ses magnifiques chaos de rochers disparaissent sous une couche noire et gluante que la mer épaissit chaque jour.

Tous ces dégâts, dont on mesure mal encore les conséquences, mettent les autorités sur le pied de guerre. *Dès le samedi 18 mars*, le commandant italien de l'*Amoco* et le capitaine allemand du *Pacific* sont entendus par la gendarmerie maritime de Brest. Plainte contre X a été déposée au tribunal de grande instance de Brest pour infraction à la législation sur les pollutions et à la convention de *Londres de 1954*. A l'engluement des oiseaux dans le mazout va s'ajouter une longue et nauséabonde bataille judiciaire.

Tous les ingrédients sont en effet réunis pour faire du naufrage de l'*Amoco-Cadiz* un bel imbroglio juridique. Le navire est de fabrication espagnole (Cadix, 1974) et navigue sous pavillon libérien pour le compte d'un armateur américain, Amoco Transport Company, filiale de l'Amoco International Oil Company et de la Standard Oil of Indiana, dont le siège est à Chicago. Pour ce transport du Moyen-Orient au Havre, il a été affrété *par la Shell International de Londres*, et confié à un équipage italien. Le remorqueur appelé au secours, lui, appartenait à une société allemande de Hambourg. Et l'*Amoco* s'est finalement échoué sur une côte française...

La recherche des responsabilités de la catastrophe va donc errer de ville en ville : Cadix, Chicago, Londres, Gênes, Hambourg, Brest. Qui, du constructeur, de l'armateur, de l'affréteur, du commandant ou du remorqueur peut être tenu pour responsable de l'échouage de cette énorme carcasse de métal bourrée de pétrole ? Qui, surtout, devra régler l'addition des indemnités, qui se chiffreront forcément en millions de francs – ou de dollars ?

Entre-temps l'« Exxon-Valdez... »

Le 20 avril, les victimes réunies en un collectif introduisent une action contre Amoco devant la cour de justice de l'Etat d'Illinois. Le 19 mai, les avocats de la partie adverse obtiennent que l'affaire soit portée devant le tribunal fédéral de Chicago, considéré comme plus impartial. En septembre, l'Etat français et quatre-vingt-huit communes du Finistère et des Côtes-du-Nord portent plainte à New-York contre les sociétés Amoco et Shell.

Le 7 décembre 1978, l'affaire est confiée au juge fédéral Mac Garr, du tribunal de Chicago. Celui-ci conclut le 17 avril 1979 – un an après – que seule la société propriétaire du navire, Amoco Transport Company, pourra bénéficier de la loi américaine de 1851 limitant la responsabilité d'un transporteur à la valeur du navire et de sa marchandise. *Les sociétés mères, Amoco International Oil Company* et Standard Oil of Indiana, ne bénéficieront donc d'aucune limitation de responsabilité. En décembre, la France présente sa note : 1,6 milliard de francs pour les communes et 1,2 milliard pour l'Etat.

Le 4 mai 1982 – plus de quatre ans après le naufrage, – le procès s'ouvre enfin à Chicago, en présence d'une délégation d'élus bretons. Il a fallu tout ce temps pour que chaque victime envoie son dossier, et que les avocats américains vérifient sur le terrain le bien-fondé des demandes d'indemnisation. Il faut encore deux ans de procédure pour que, le 18 avril 1984, le juge fédéral prononce la sentence tant attendue par les Bretons : Amoco est coupable et devra rembourser les dégâts.

S'ensuit la deuxième phase du procès, destinée à fixer le montant des indemnités. Elle commence le *16 avril 1986* et s'achève le 11 janvier 1988, avec une indemnité fixée à 468 millions de francs. Dix ans pour en arriver *là* ! Les victimes font appel d'une décision considérée comme inique. Un an plus tard, le juge fédéral corrige l'addition en faveur des communes sinistrées et, le 24 juillet 1990, tombe le verdict : Amoco est condamnée à verser 693 millions de francs aux plaignants français. Nouvel appel indigné des communes bretonnes. Le 24 janvier 1992, la cour d'appel de Chicago accepte de *réévaluer* les taux d'intérêt des indemnités, qui passent à 935 millions de francs pour l'Etat et 208 millions pour les communes.

L'affaire se clôt enfin le 24 avril 1992 – quatorze ans après – avec une indemnité globale de 1,25 milliard de francs. *Amoco se garde de* faire appel. Car, entre-temps, une autre marée noire a défrayé la chronique aux Etats-Unis, celle de l'*Exxon-Valdez* sur les côtes de l'Alaska. Pour « seulement » 38 000 tonnes déversées sur une côte très peu peuplée, Exxon a déboursé 7,5 milliards de francs... Les pêcheurs de l'Alaska peuvent remercier leurs collègues bretons : grâce à l'interminable affaire de l'*Amoco-Cadiz*, ils ont été très vite et grassement dédommagés...

La France n'aura pas tout perdu dans cette affaire. Au lendemain du naufrage dévastateur, elle va imposer des conditions de navigation très rigoureuses aux navires à risques se présentant dans les secteurs encombrés de son littoral. A l'entrée d'Ouessant, de Cherbourg et du Pas-de-Calais, tout navire transportant une cargaison dangereuse doit désormais s'identifier avant de pénétrer dans le « rail » – un couloir de navigation à sens unique – et ne peut s'en écarter sous peine de sanction. La mesure semble efficace : depuis l'échouage de l'*Amoco-Cadiz*, plus aucune marée noire de grande ampleur ne s'est produite sur le littoral français.

BIBLIOGRAPHIE

France-Afrique : les exigences du développement

LE GASPILLAGE DE L'AIDE PUBLIQUE
de Sylvie Brunel
Seuil 138 p., 95 F.

LA France consacre, bon an mal an, 40 milliards, soit 2 000 F en moyenne par contribuable, à l'aide au Sud. Les deux tiers vont à l'Afrique. A en croire une source aussi sérieuse que le programme des Nations unies pour le développement, 5 % seulement de ce pactole contribuent effectivement à la lutte contre la pauvreté. Pour Sylvie Brunel, agrégée de géographie, docteur en économie et directeur général de l'Action internationale contre la faim, l'aide, en fin de compte, *« ne sert qu'à enrichir les riches des pays pauvres »*.

Le petit livre, d'une clarté et d'une précision exemplaires, qu'elle a choisi de publier à la veille des élections est le fruit de cette constatation. Si la contemplation permanente sur nos écrans de l'abomination, tant réelle que fictive, n'avait pas émoussé nos sensibilités, un tel réquisitoire devrait nous inciter à exiger de nos gouvernants et législateurs des réponses sans *ambiguïté aux questions qu'il leur* pose avec pertinence. Pour avoir vu de près, en divers coins du tiers-monde, le difficile et méritoire travail accompli par les délégués de l'Alliance française, nous avons certes quelque peine à suivre l'auteur quand il les inscrit, sans d'ailleurs y insister, au nombre des bénéficiaires du détournement de l'aide.

Reste qu'il paraît difficilement admissible que 12 des 40 milliards annuels mentionnés plus haut *soient utilisés à rémunérer*, au titre de la coopération technique, des Français expatriés ; huit autres milliards vont à des projets souvent surdimensionnés, élaborés et mis en œuvre, à des prix confortables, par des entreprises françaises qui ont à l'occasion enlevé le marché, *en* graissant des pattes, sans trace d'adjudication.

Une étude de 1985 montrait que sur 343 de ces *« éléphants blancs »*, 79 étaient arrêtés et 195 fonctionnaient mal... D'où la *nécessité où l'on se trouve de* consacrer une partie des fonds de *« l'aide-projet »*... à la *« réhabilitation »* des projets en panne.

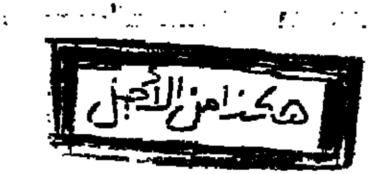
A l'heure qu'il est, cependant, plus de la moitié de l'aide est *« hors projet »*, ce qui signifie qu'elle contribue au *« maintien sous perfusion »*, sans le moindre espoir de redressement, d'économies écrasées par la voracité de l'Etat et par l'ampleur du surendettement. S'y ajoute l'existence de la zone franc, qui équivaut *pour Paris*, selon un banquier, à *« confier son carnet de chèques à quatorze pays aussi insolvables qu'irresponsables »*. Il ne suffit pas pour se consoler de se dire que la France tire un profit de cette situation dans la mesure où elle détient grosso *modo* vingt *pour cent* des parts du marché sub-saharien...

En 1981, François Mitterrand parlait de la *« faillite »* de *« l'ancien régime »* en Afrique. Il serait aventureux de dire qu'il a fait beaucoup mieux. Aussi bien *semble-t-il aujourd'hui se désintéresser* de ce continent où il a tant fait pendant des années pour consolider les régimes en place, dont certains pourtant bien contestables. Sa fameuse petite phrase du sommet de la Baule, en 1981, sur la nécessaire évolution de l'Afrique vers la démocratie, n'a pas vraiment conduit à la révision déchirante dont aurait besoin notre politique dans cette partie du monde.

Or le temps presse, quand ce ne serait que parce que se dessine *dans l'Hexagone* une tendance à croire qu'avec ou sans aide extérieure les Africains sont congénitalement incapables de se tirer d'affaire, et qu'il n'y a donc qu'à les laisser crever dans leur coin. *Cette attitude n'est pas* seulement indéfendable du point de vue de la morale élémentaire. Elle tend à installer à nos portes un baril de poudre. Alors qu'en repensant les bases et les mécanismes de l'aide, en la mettant d'abord au service de la santé, de la production alimentaire de base, de l'éducation primaire, on peut créer les conditions d'un développement véritable et donc de l'apparition du marché sans lequel la relance de l'économie mondiale est au demeurant bien *problématique*.

« A l'heure où la construction européenne se renforce, rappelle Sylvie Brunel, *la France peut devenir le fer de lance d'une politique ambitieuse, exigeante et généreuse à l'égard de l'Afrique. »* Y a-t-il meilleur terrain pour le *« grand dessein »* dont la France et sa jeunesse ont aujourd'hui tant besoin ? Ce terrain, l'auteur l'a parcouru en tout sens, et ne pourrait pas nous dire plus clairement ce qu'il est indispensable d'y faire.

ANDRÉ FONTAINE





ÉTRANGER

BOSNIE : tandis que les forces serbes resserrent leur étau autour de la ville

Le général Morillon a fait entrer les premiers secours dans Srebrenica assiégée

Après neuf jours de tractations, le général Philippe Morillon a finalement réussi, vendredi 19 mars, moyennant de nouvelles concessions aux exigences serbes, à faire entrer un premier convoi de vivres et de médicaments dans l'enclave musulmane de Srebrenica, coupée du monde depuis plus de trois mois et autour de laquelle les forces serbes ont encore resserré leur étau vendredi.

Dix-huit camions ont fait vendredi après-midi une entrée triomphale dans Srebrenica, où les attendait une population affamée, composée non seulement des habitants de la ville, mais des milliers de personnes qui ont fui ces dernières semaines l'offensive menée par les Serbes contre les enclaves musulmanes voisines.

« Il y a eu une atmosphère délirante, les gens hurlaient de joie », a raconté par radio le commandant des forces de l'ONU en Bosnie. La distribution des 175 tonnes de vivres, de couvertures, de bâches en plastique a pu commencer immédiatement après le déchargement des camions, en priorité au profit des réfugiés sans abri, a précisé le général Morillon. Il a annoncé que l'évacuation des blessés, des femmes, des enfants et des vieillards devait commencer samedi vers Tuzla (à 40 km de Srebrenica), *« après vérification de la route »*.

Le général Morillon s'est également déclaré déterminé à ne pas quitter l'enclave *« tant que les observateurs de l'ONU n'y auront pas été déployés »*. *« Si tout va bien, je répondrai à l'invitation des Serbes et passerai discuter sur leur territoire dès demain samedi »*, a-t-il ajouté. Il a précisé qu'il n'entendait pas regagner Sarajevo avant deux ou trois jours et qu'il espérait que l'aide humanitaire pourrait se poursuivre au rythme d'un convoi par semaine.

Il a cependant confirmé que de violents combats s'étaient poursuivis autour de Srebrenica et qu'une extrémité de la ville avait été touchée vendredi par des tirs de lance-roquettes multiples. Peu avant, un représentant du Haut Commissariat aux réfugiés, présent sur place, M. Larry Hollingworth, avait indiqué qu'une trêve avait été convenue pendant le déchargement de l'aide, mais que les assaillants serbes ne se trouvaient plus qu'à 2 kilomètres et avaient commencé la nuit précédente et dans la matinée de vendredi à pilonner la ville, tuant deux enfants et deux adultes. *« J'ai un accord avec toutes les parties et le cessez-le-feu est établi à Srebrenica »*, a affirmé le général Morillon.

Le général était arrivé vendredi matin à Mali-Zvornik, en République de Serbie, pour prendre lui-même la tête du convoi. Ce dernier avait pris la route, puis avait été arrêté comme la veille par l'armée yougoslave et contraint de faire demi-tour, malgré les assurances données par Belgrade.

Des concessions contestées

Pour parvenir à ses fins, le général français a dû accepter que l'équipe de Médecins sans frontières (un chirurgien, un anesthésiste, un infirmier) qui accompagnait le convoi soit refoulée par les Serbes, de même que les deux blindés d'escorte de l'ONU.



Cette décision a provoqué un vif échange entre le général et le colonel Wouter Van Dijk, chef des observateurs militaires de la FORPRONU, qui avait mené jusque là les négociations pour le passage du convoi. *« Les deux blindés sont prévus dans notre accord »*, avait fait valoir le colonel Van Dijk, ajoutant que le convoi disposait d'autorisations du président serbe Slobodan Milosevic et du chef des forces serbes de Bosnie, le général Ratko Mladic. *« C'est ma décision. Nous n'allons pas nous retarder pour deux blindés*, avait répondu le général Morillon. *Je suis votre commandant. C'est un ordre. »*

Plusieurs officiers de la FORPRONU ont laissé entendre qu'ils désaprouvaient l'attitude du général Morillon, qui a également cédé à deux autres exigences des Serbes de Bosnie : le convoi est parti pour Srebrenica par une route plus difficile et les observateurs militaires de la FORPRONU en ont été exclus.

Les journalistes, qui ont également été refoulés par les forces serbes de Bosnie, ont pu voir passer en une demi-heure quatre autobus remplis de soldats se dirigeant vers le front de Bratunac et vers Srebrenica. Ils ont noté aussi l'interdiction faite aux convoyeurs des camions d'emporter appareils photo, caméras ou moyens de communication. – *(AFP, AP, Reuter.)*

Les félicitations de M. Bérégovoy

M. Pierre Bérégovoy, premier ministre et ministre de la défense, a adressé, vendredi 19 mars, un message de félicitations au général Philippe Morillon, commandant des « casques bleus » en Bosnie-Herzégovine, qui a réussi à faire passer un convoi humanitaire jusqu'à la ville musulmane assiégée de Srebrenica. *« Je suis heureux de vous dire que les Français sont fiers de votre courage et de votre détermination au service de l'action humanitaire des Nations unies »*, déclare M. Bérégovoy dans ce message. De son côté, M. Bernard Kouchner a estimé qu'*« il ne faut pas chanter victoire et il ne faut pas démissionner »*, les *« massacres et la purification ethnique continuent »*. Saluant, sur France-Info, le *« courage »* et la *« détermination »* du général Morillon, le ministre de la santé a ajouté : *« Il faut continuer ; il y a d'autres enclaves »*, pour conclure : *« Il faut nous obstiner à arrêter cette guerre. »*

Sur France 3

La seconde victoire

Il est pile à l'heure, le général Morillon. Accueilli en libérateur par les Bosniaques de Srebrenica, la *tête ne lui a pas tourné* pour autant. Peu avant 18 heures, vendredi 19 mars, il a tout lâché pour *se rendre à la mosquée, non pour* remercier Dieu mais parce que l'édifice religieux est relié par radio à une autre *mosquée, celle* de Zagreb, laquelle est elle-même, à cette heure-là, en liaison téléphonique quotidienne, depuis neuf jours, avec les studios de France 3 à Paris.

Peu avant 18 heures, également, debout dans un local inconfortable de la régie, Joël-François Dumont, journaliste au service international de France 3, a tapoté *désespérément* les touches du téléphone. Pas facile d'entrer en liaison avec la mosquée de Zagreb. *« Certains jours, je fais le numéro à quatre-vingts reprises »*, lâche-t-il, sans énervement.

La première fois, c'est grâce à la gentillesse d'une correspondante de la ZDF (chaîne publique allemande) à Zagreb que Joël-François Dumont a pu entrer en contact téléphonique avec le général Morillon. La liaison a ensuite été organisée directement.

Depuis neuf jours, ce journaliste entretient un dialogue quotidien avec *le général Morillon*. Les radios amateurs bosniaques qui lui servent de relais *ne* parlent pas le français mais manient *le* silence à la perfection. Une seconde leur suffit pour comprendre qu'une question est terminée et qu'elle attend une réponse. Alternativement, sans heurt aucun, une liaison radio quasi professionnelle est ainsi organisée chaque jour.

Miracle ! Vendredi 19 mars il n'a fallu qu'un quart d'heure pour joindre la mosquée de Zagreb. Second *miracle* : la *liaison* est lumineuse. Aucun brouillage de type atmosphérique ou politique. Calmement, le général Morillon raconte que son périple vers Srebrenica *« n'a pas été sans mal. En arrivant à la ligne de front, je me suis aperçu que les choses n'étaient pas claires*, précise-t-il. *J'ai pris la décision de débloquer la situation. Une autorité locale serbe disait avoir reçu des ordres pour empêcher le convoi et le diriger sur la rive bosniaque. J'ai alors essayé d'avoir Belgrade, je n'ai pas réussi, il a fallu discuter »*.

Puis le général explique, ultime vexation, que les Serbes se sont alors aperçus que le convoi n'avait pas été fouillé ; il a accepté *la fouille mais par sondage*. Pas question de vider le convoi en totalité jusqu'à l'arrivée à Srebrenica.

Le général Morillon n'est pas *perdu* seul et sans bagages, au milieu de l'hostilité serbe : des moyens de communication militaires le *mettent* en *contact* quasi permanent avec sa hiérarchie. A quoi sert alors d'entretenir un dialogue avec les médias ? *« Cela permet de faire passer des messages aux Serbes »*, lâche-t-il, laconique, mais aussi de maintenir la pression sur les gouvernements occidentaux. Même si le général Morillon ne le dit pas, Joël-François Dumont, lui, le sait : la continuité de la pression médiatique est l'un des garants du soutien politique qui accompagne le général *Morillon dans l'ex-Yougoslavie*. Malgré parfois certains signes de lassitude de la part de membres *de la rédaction*, ce journaliste patient garde imperturbablement le contact avec lui, au risque de la plus extrême frustration car, de sept à huit minutes d'entretien, la rédaction en chef de France 3 n'en retient habituellement qu'un dixième. Vendredi, la décision avait même été prise, initialement, de ne passer que dix secondes d'entretien. *« On a déjà une minute quinze d'images, on ne peut pas passer en plus une minute d'interview »*, a lâché brutalement *un rédacteur en chef*. Finalement, le « 19-20 » de France 3 en retiendra cinquante secondes. Après l'arrivée à Srebrenica, ce fut sans doute la seconde victoire du général Morillon.

YVES MAMOU

EUROPE

La guerre en Bosnie

L'intensification des bombardements inquiète le HCR

GENÈVE

de notre correspondante

Un grand soulagement a accueilli, au siège du Haut-Commissariat de l'ONU pour les réfugiés (HCR), l'annonce de l'arrivée à Srebrenica du convoi humanitaire, désespérément attendu depuis neuf jours. Mais cette satisfaction a presque aussitôt fait place à une vive inquiétude, due à la recrudescence des attaques serbes contre les dernières enclaves musulmanes de Bosnie orientale et à l'intensification des bombardements meurtriers, notamment sur Sarajevo.

Les Américains augmentent leurs largages de vivres

En outre, les vivres et les médicaments enfin parvenus à Srebrenica sont en quantités nettement insuffisantes. *« Il nous faut tout de suite un autre convoi, puis un autre encore... Mais comment savoir si les Serbes les laisseront passer ? »*, se demande Mme Christiane Berthiaume, porte-parole du HCR.

Mme Sadako Ogata, haut-commissaire pour les réfugiés, s'est adressée par écrit et par téléphone au secrétaire d'État américain Warren Christopher, ainsi qu'à M. Anthony Lake, l'un des conseillers du président Clinton, pour les prier de doubler le volume des vivres et des médicaments parachutés afin que soixante tonnes puissent être larguées à chaque survol et que des opérations aéroportées se fassent aussi de jour (samedi matin, le commandement de la base américaine Rhin-Main, près de Francfort annonçait l'intensification des parachutages en réponse à cette demande).

Mme Ogata a également demandé aux responsables américains de fournir au HCR des hélicoptères lourds, afin que tous les blessés – dont le nombre a augmenté à la suite des derniers bombardements – puissent être rapidement évacués. On espérait, au HCR, que cela pourrait se faire dans la journée de samedi.

ISABELLE VICHNIAC

Un ambassadeur sans ambassade

Il est difficile d'ouvrir une ambassade dans la capitale assiégée d'un pays en guerre. Le représentant de la France, M. Henri Jacolin, en a fait l'expérience, ces derniers jours, en visitant les maisons dont une liste lui avait été fournie par les autorités de Sarajevo : la première n'avait plus de toit, la deuxième un *pan de mur* en moins, la troisième était « squattée » par huit familles de réfugiés...

Nommé au mois de janvier et venu en reconnaissance le mois suivant, M. Jacolin est de retour à Sarajevo. Bien que son ambassade tienne, pour le moment, dans son attaché-case, il cherche à *« faire normalement son travail »*. Il a déjà été reçu par le président Alija Izetbegovic et a rencontré plusieurs membres du gouvernement, ainsi que les autorités religieuses.

Unique diplomate à séjourner en Bosnie, l'ambassadeur de France bénéficie d'un traitement de faveur dans les médias. M. Jacolin, qui parle serbo-croate, est donc reconnu et abordé dans la rue par les passants, qui l'ont vu à la télévision ou en photo dans le quotidien *Oslobodenje*. – (AFP.)

Le Conseil de sécurité pourrait endosser le plan de paix sans attendre la signature des Serbes

Le Conseil de sécurité pourrait endosser le plan de paix ONU-CEE pour la Bosnie-Herzégovine – sans attendre l'accord des Serbes – dès que le président bosniaque Alija Izetbegovic aura signé le dernier volet du projet de règlement, a indiqué, vendredi 19 mars, à New-York, le ministre espagnol des affaires étrangères, M. Javier Solana, à l'issue d'une rencontre avec les médiateurs internationaux, MM. Cyrus Vance et David Owen. Cette stratégie placerait les Serbes de Bosnie dans une situation *« d'isolement total »* face aux *« pressions »* qui seraient alors exercées par la communauté internationale pour les contraindre à accepter un règlement global, a estimé M. Solana.

Serbes et Musulmans n'ont toujours pas accepté, contrairement aux Croates, la carte de découpage de la Bosnie-Herzégovine en dix provinces semi-autonomes, le seul volet du plan de paix qui reste à négocier. Une pression *« s'exerce actuellement sur les Musulmans »* pour qu'ils signent la carte, a indiqué M. Solana, affirmant qu'un dénouement pourrait intervenir très rapidement. Une fois obtenu l'accord de M. Izetbegovic, *« tout le poids de la communauté internationale devra s'exercer »* pour obtenir la dernière signature, celle des Serbes de Bosnie, a-t-il dit.

Le président Izetbegovic a quitté la table des négociations jeudi, soulignant qu'il lui était impossible de négocier alors que les Serbes poursuivaient leurs attaques contre les populations civiles bosniaques. Il est, toutefois, resté à New-York et a continué à avoir des contacts avec les médiateurs. – (AFP.)

□ **ALLEMAGNE : nouvel attentat contre un foyer d'étrangers.** – Un incendie criminel contre un foyer de demandeurs d'asile a eu lieu, vendredi 19 mars, sans faire de victime, dans la petite ville de Mölln (dans le nord du pays), devenue un symbole de la haine xénophobe en Allemagne après la mort de trois Turques, dans un attentat, en novembre. Des inconnus ont lancé deux cocktails molotov contre un ensemble de bâtiments préfabriqués qui abritaient une trentaine de demandeurs d'asile, sans faire de blessé, a annoncé le parquet de Lübeck. – (AFP.)

□ **FINLANDE : le président de la République ne se représentera pas.** – M. Mauno Koivisto, président de la République finlandaise, a annoncé, vendredi 19 mars, après avoir consulté les dirigeants du Parti social-démocrate, qu'il ne serait pas candidat à un nouveau mandat lors de l'élection présidentielle de 1994. Elu pour la première fois en 1982, puis reconduit en 1988, M. Koïvisto, âgé de soixante-neuf ans, avait été auparavant premier ministre social-démocrate et gouverneur de la Banque centrale. – (AFP.)

ROUMANIE : cinq mois après les élections

Le Parlement a rejeté une première motion de censure

BUCAREST

de notre correspondant

Sur fond d'agitation sociale grandissante, la première motion de censure de l'ère post-communiste en Roumanie a été rejetée, vendredi 19 mars, par une majorité des sénateurs et des députés, réunis en séance conjointe à Bucarest. Par 260 voix « contre » et 192 voix « pour », le texte visant à censurer *« la stratégie de réforme économique et sociale »* présentée par le gouvernement du Front démocratique de salut national (FDSN) du président de la République, M. Ion Iliescu, a été repoussé. Sans grande surprise, même si le FDSN ne dispose que d'une majorité relative au Parlement depuis les élections de l'automne 1992.

Déposée par le Front de salut national (FSN) de l'ex-premier ministre, M. Petre Roman, soutenue par les partis de la Convention démocratique (coalition anti-communiste), la motion a cependant permis à l'opposition de prendre date, lors d'un vote secret, et a clarifié le paysage politique à l'occasion d'un débat public et agité. Du côté du pouvoir, outre le FDSN, se sont retrouvés communistes, nationalistes et « nationaux-communistes » : les partis de l'Unité nationale des Roumains (nationaliste), de la Grande Roumanie (« national-communiste ») et le Parti socialiste du travail (héritier du PC). Du côté de l'opposition, la motion commune a permis d'officialiser le bloc minoritaire formé du FSN et de la Convention.

L'opposition reproche notamment au programme de M. Nicolae Vacaroïu, le premier ministre officiellement « sans parti », son manque de cohérence, son imprécision et son esprit dirigiste, centraliste. Elle estime que sa *« stratégie »* mène le pays à court terme à la crise, à moyen terme à *« la restauration et à la stagnation »* et à long terme *« à la misère »*. Bref, au désastre.

Tout en rejetant ces accusations, le chef du gouvernement a critiqué le *« libéralisme classique »* de ses prédécesseurs et défendu *« le rôle de l'Etat »* dans la période de transition. Alors que plus de la moitié de la population vit au-dessous du seuil de pauvreté, qu'une nouvelle augmentation des prix doit intervenir le 1er mai, les syndicats, de plus en plus ouvertement en opposition au pouvoir, réussissent mieux à mobiliser leurs adhérents. Ils annoncent une vague de *« grèves générales »* avec comme slogan : *« Mensonge + corruption = misère. »*

JEAN-BAPTISTE NAUDET

ITALIE

Les députés ont infligé un nouveau camouflet au gouvernement de M. Amato

La Chambre des députés a infligé un nouveau camouflet au gouvernement de M. Giuliano Amato, en rejetant jeudi 18 mars, par 196 voix contre 192 et 4 abstentions, un décret-loi prévoyant que les chantiers stoppés par le pouvoir judiciaire pourraient continuer. Le décret-loi, signé par le président de la République, M. Oscar Luigi Scalfaro – qui avait refusé de signer un autre décret-loi dépénalisant le financement illicite des partis – avait pour but de préserver de toute urgence l'emploi et les activités économiques dans le secteur des travaux publics, actuellement à demi paralysé par les enquêtes en cours.

Le ministre des travaux publics, M. Francesco Vittorio Merloni, a déploré les défaillances au sein de la majorité de centre gauche (démocrates-chrétiens, socialistes, sociaux-démocrates, libéraux). *« Cela signifie 2 000 milliards de lires (7 milliards de F) de travaux bloqués pour l'année et 30 000 emplois menacés »*, a-t-il dit. – (AFP.)

(Lire page 28 les articles de Sophie Gherardi.)

Le partage des biens de l'ex-Tchécoslovaquie

Le ton monte entre Prague et Bratislava

PRAGUE

de notre correspondant

Le gouvernement tchèque a décidé, mercredi 17 mars, de « geler » les actions que les investisseurs slovaques ont obtenues dans le cadre de la privatisation, afin de faire pression sur Bratislava dans le processus du partage des biens de l'ex-Tchécoslovaquie. *« Nous procéderons à la remise des titres aux investisseurs slovaques lorsque l'accord sur le partage du bilan de la banque centrale tchécoslovaque sera signé »*, a écrit le premier ministre tchèque, M. Vaclav Klaus, à son homologue slovaque.

M. Vladimir Meciar a violemment réagi en qualifiant la décision de Prague de *« violation du droit international et de l'accord bilatéral sur la protection des investissements »*. Il a rappelé que *« la Slovaquie n'est plus une province de la République tchèque, mais un Etat souverain refusant les ultimatums »*.

Il a néanmoins indiqué que son gouvernement étudiait le moyen de répondre à cette mesure, et le chef de l'Etat, M. Michal Kovac, a annoncé qu'il en parlerait avec son homologue Vaclav Havel lors de sa visite à Prague à la fin du mois. La réaction slovaque a surpris les dirigeants de Prague, qui se sont empressés de souligner qu'il n'était pas encore question de déposséder les investisseurs slovaques. Ils ont rappelé leur volonté de mener le plus tôt possible les négociations à leur terme (*le Monde* du 4 mars).

Limogeage du chef de la diplomatie slovaque

Le refroidissement des relations entre Prague et Bratislava se déroule sur fond de crise politique au sein du gouvernement slovaque. Le président Kovac a démis de ses fonctions vendredi le ministre des affaires étrangères, M. Milan Knazko, en raison du différend qui l'opposait depuis des mois à M. Meciar (*le Monde* du 12 mars).

Parallèlement, le ministre de l'économie, M. Ludovit Cernak, seul membre du cabinet à ne pas faire partie du Mouvement pour une Slovaquie démocratique de M. Meciar, a démissionné. En désaccord avec le premier ministre, M. Cernak, chef du Parti national slovaque (SNS), a aussi quitté son poste pour protester contre la nomination à la défense de M. Imrich Andrejcak, le dernier ministre de la défense fédéral, qui commandait les forces militaires stationnées en Slovaquie sous le régime communiste.

MM. Knazko et Cernak ont été remplacés respectivement par MM. Moravcik et Jaroslav Kubecka, derniers ministres des affaires étrangères et de l'économie de la Tchécoslovaquie. Le gouvernement slovaque, désormais composé uniquement de membres du HZDS, ne dispose plus que de soixante-quatorze députés sur cent cinquante au Conseil national slovaque. Il devra chercher du soutien au coup par coup, essentiellement parmi les ex-communistes du Parti du socialisme démocratique.

MARTIN PLICHTA

LOIN DES CAPITALES

Farciennes, les terrils de la nostalgie

FARCIENNES

de notre envoyé spécial

Au siège de la société du Roton, à côté du puits Sainte-Catherine – le dernier site d'extraction du charbon dans la région, fermé en 1984, – on discute de la reconversion commerciale de l'entreprise et des cessions d'un parc immobilier devenu inutile. Mais on fait toujours bon accueil aux fidèles clients de la maison, ces anciens mineurs qui viennent acheter quelques kilos de boulets, comme on va au marché, pour occuper leur retraite anticipée, pour entretenir la nostalgie qui convient dans ce paysage de terrils et de « friches industrielles », ainsi qu'on appelle les bâtiments naguère affectés à des activités devenues aussi peu rentables que les prairies d'avant les quotas laitiers.

Farciennes, à une dizaine de kilomètres au nord-est de Charleroi, est une de ces localités comme il en existe beaucoup dans le « pays noir » : des rues rectilignes bordées de corons ; quelques villas plus cossues dont les propriétaires décorent l'entrée avec un wagon de mine transformé en bac à fleurs ; des terrils qui brasillent, quand ils sont encore en combustion lente, ou qui – « éteints » – verdoyent grâce aux bouleaux capables de pousser sur ce sol ingrat. Un terril, c'est des schistes, résidus du lavage du minerai pour que celui-ci devienne de la bonne et belle matière combustible. En a-t-elle accumulé, des mètres cubes de schistes, la Compagnie industrielle et financière du Roton, à l'époque où le Hainaut et ses bassins houillers étaient une des fiertés de la Belgique !

Des pêcheurs d'éponge grecs

Alors que ces terres constituaient un département français, un aristocrate de Namur avait obtenu du plus illustre des Corses la concession du site (concession, puisque le sous-sol n'appartient pas aux particuliers). Le 30 Thermidor An XIII, en son camp de Boulogne, *« Napoléon, Empereur des Français, Roi d'Italie et Protecteur de la Confédération du Rhin »* avait signé le document précieusement conservé par l'actuel patron du Roton, M. Asselin de Louvencourt. Un siècle plus tard, cette société et quelques autres étaient florissantes, dans un pays où les mines n'ont jamais été nationalisées. Malgré la dureté du métier, les « gueules noires » demeuraient des gens du Hainaut, attirés par les « hauts » salaires.

Un jour, la jeune génération, à laquelle les parents avaient pu payer une scolarité, ne voulut plus descendre dans les « tailles », ces strates de charbon exploitées à la cadence de 2 mètres par jour à des profondeurs variables. Elle fut remplacée par des Flamands, alors moins riches que les Wallons et dont les descendants portent encore des noms fleurant le Septentrion dans les provinces francophones, à commencer par le bourgmestre de Charleroi, Jean-Claude Van Cauwenberghe. Puis il fallut faire appel aux Italiens, aux Turcs, aux Marocains, et même à des pêcheurs d'éponge grecs, condamnés à mourir jeunes et qui supportèrent encore plus mal le maniement du pic dans les galeries obscures que le travail en plongée.

Dans les années 70, les charbonnages du Roton employaient encore deux mille personnes dans ses cinq puits, et mille cinq cents en surface, avec un site portuaire sur la Sambre. Ils possédaient même une « école industrielle commerciale et de sauvetage » qui formait des techniciens qualifiés soit pour la sécurité du travail, soit pour les activités en aval de la simple extraction du minerai. Quelques années plus tard, ces élèves devaient se recycler dans la sidérurgie. Le charbon ne payait plus, face à la concurrence du pétrole et du gaz. D'autant qu'il fallait creuser de plus en plus profond.

Tout le sol de la région s'est affaissé de plusieurs mètres, bien que les galeries eussent été comblées après leur exploitation. Les « dégâts miniers » demeurent une source de



contentieux qui occupe certains juristes des anciens charbonnages plus ou moins bien reconvertis et dont des avoirs furent bloqués auprès d'un Fonds national de garantie.

Tous les charbonnages ont cessé leur activité d'origine, sauf le Roton, qui doit son nom à un mot de patois désignant un sentier boisé.

Plus question d'aller chercher le minerai dans le sol wallon, ça coûterait trop cher. Mais on « lave » de l'anthracite importé de Chine et d'Ukraine, on l'agglomère en boulets avec du goudron comme liant. Et les services commerciaux trouvent des amateurs pour un usage domestique en Belgique, en France et dans d'autres pays. Parfois, il y a un problème technique dans le « lavoir ». On fait alors appel à un des ouvriers qualifiés, partis prématurément à la retraite et qui demeurent la mémoire de la région.

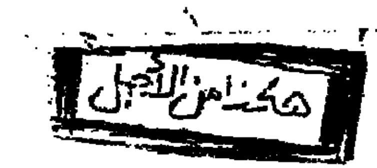
Maintenant, le Hainaut ne jure plus que par les zones industrielles aménagées pour séduire d'hypothétiques investisseurs intéressés par des activités de services ou de transformation. Les temps sont durs, malgré ce que voudraient faire croire les dépliants de propagande. Guy Spitaels, « premier ministre » de la Région wallonne, a réussi un joli coup : le Hainaut belge vient d'être classé *« zone à objectif numéro 1 »*, ce qui, en jargon communautaire, signifie que la région entre dans la catégorie des plus pauvres de l'Europe des Douze, celles qui ont droit à une aide économique accrue, comme la Sicile ou le fin fond du Portugal et de la Grèce. En France, seuls la Corse et les DOM bénéficient de ce « privilège ».

Les protestations de Valenciennes

Du coup, Jean-Louis Borloo, maire de Valenciennes, proteste contre ce traitement en faveur d'une région très semblable à la sienne. Il a écrit à Jacques Delors pour lui dire que cette mesure reviendrait à octroyer *« des fonds communautaires et des avantages économiques de manière différente selon l'Etat membre pour régler un problème qui se pose des deux côtés de la frontière »*.

A Farciennes, on est partagé entre la satisfaction devant la perspective de la manne communautaire et un léger dépit. Celui de ne plus être reconnu comme le cœur du pays manufacturier que fut la Belgique, avec un fonds industriel lourd. Ce sont des regrets d'« anciens », si ce mot convient pour désigner des gens condamnés à la pêche à la ligne dans la force de l'âge. Les Marocains et les Turcs de la troisième génération traînent leur ennui et leur désœuvrement dans les rues du Nord. Fini le temps où l'on ouvrait des bureaux de recrutement dans le Rif. Les jeunes ne savent même pas que des pompes fonctionnent jour et nuit dans la région pour empêcher l'inondation des caves après que l'eau fut revenue à son niveau naturel. Cette eau que d'autres pompes repoussaient sans arrêt, quand leurs grands-pères travaillaient dans les infiltrations de la nappe phréatique à 800 mètres sous le sol.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE



EUROPE

GÉORGIE : le conflit en Abkhazie

Un avion de combat russe abattu au-dessus de Soukhoumi

MOSCOU

de notre envoyé spécial

Le ministère russe de la défense a reconnu, dans un communiqué publié vendredi 19 mars à Moscou, que le chasseur Soukhoï-27 abattu dans la nuit de jeudi à vendredi par un missile sol-air géorgien au dessus de Soukhoumi faisait bien partie des forces aériennes russes. Selon ce communiqué, deux Soukhoï-27 avaient décollé de la base aérienne russe de Goudaouta, région tenue par les indépendantistes abkhazes, pour intercepter des avions géorgiens qui s'apprêtaient à bombarder des objectifs militaires russes. Un des avions a été désintégré en vol et son pilote a été tué après s'être éjecté. Si les autorités russes ont précisé que l'avion était uniquement équipé de missiles air-air, et qu'il n'était donc pas en mesure de bombarder les positions géorgiennes, à Tbilissi, en revanche, l'état-major a déclaré qu'avant d'être abattu l'avion avait lancé des roquettes dans la région d'Otchamtchira.

L'interception de ce Soukhoï-27 prouve l'implication de la Russie aux côtés des indépendantistes abkhazes, font valoir les autorités géorgiennes, qui dénoncent l'engagement des troupes russes depuis le début du conflit, en août 1992.

Toujours selon Tbilissi, les bombardements en début de semaine de Soukhoumi, la capitale de la région, tenue par les Géorgiens mais encerclée par les Abkhazes, n'auraient pu être effectués sans le soutien de l'aviation russe. Jeudi, le ministre russe de la défense, le général Gratchev, avait réaffirmé la neutralité des forces russes dans ce conflit et accusé les Géorgiens de bombarder eux-mêmes Soukhoumi avec des appareils *« maquillés aux couleurs de l'aviation russe »*. Cette déclaration a été jugée *« sacrilège »* et *« cynique »* par le ministère géorgien de la défense. Dans une déclaration adressée jeudi à l'ONU et au Parlement européen, le Parlement géorgien a accusé la Russie de vouloir annexer l'Abkhazie.

Pour tenter de mettre fin à l'escalade d'un conflit qui s'est exacerbé cette semaine avec près de trois cents morts, le chef de l'Etat géorgien, M. Edouard Chevardnadze, qui a regagné Tbilissi vendredi soir après un passage en Abkhazie, souhaite toujours rencontrer, le plus rapidement possible, M. Boris Eltsine. Les deux hommes avaient signé, le 3 septembre, en présence du président du Parlement abkhaze, un accord de cessez-le-feu en Abkhazie qui n'a jamais été respecté.

JOSÉ-ALAIN FRALON

RUSSIE

Décès d'Alexis Adjoubeï ancien rédacteur en chef des « Izvestia »

Alexis Adjoubeï, le gendre de Nikita Khrouchtchev, est décédé, vendredi 19 mars, à Moscou, à l'âge de soixante-neuf ans. Alexis Adjoubeï, qui fut rédacteur en chef des *Izvestia*, était considéré comme un des animateurs du courant réformateur de l'époque khrouchtchévienne.

Ce fils d'une famille paysanne, né à Samarcande, en Ouzbékistan, en 1924, est devenu un membre important de la nomenklatura post-stalinienne, grâce à son mariage, à l'âge de vingt-quatre ans – en 1949 – avec Rada, fille de celui qui était alors chef du parti à Moscou et membre du Bureau politique. Il voulait être acteur (il fut élève au théâtre MKHAT à Moscou après avoir été chansonnier dans l'armée), mais choisit finalement le journalisme. Il travailla à la *Komsomolskaïa Pravda* jusqu'en 1959, puis prit la tête des *Izvestia*, avant de rentrer dans l'ombre à la suite de la chute de son beau-père, en octobre 1964. Il a raconté sa période de grandeur des années 60 dans un livre paru en 1989, faisant preuve d'une certaine franchise, notamment lorsqu'il évoque les « campagnes » contre divers intellectuels en disgrâce auxquelles il dut participer. Alexis Adjoubeï fut reçu par le pape Jean XXIII en 1963, vingt-six ans avant l'audience historique accordée par son successeur à Mikhaïl Gorbatchev.

ARMÉNIE

Feu vert du Parlement pour la remise en service de la centrale nucléaire

Le Parlement arménien, réuni à huis clos dans la nuit du jeudi 18 au vendredi 19 mars, a levé le dernier obstacle juridique à la remise en marche de la centrale nucléaire d'Arménie, dont les deux réacteurs avaient été arrêtés après le séisme de décembre 1988. Alors dans l'opposition, les futurs dirigeants de l'Arménie avaient été largement soutenus dans leur campagne pour la fermeture de cette centrale, située à Medzamor, près de la capitale Erevan. Trois hivers plus tard, et le blocus économique aidant, ils se sont convaincus de la nécessité de revenir sur cette décision, emportant finalement l'approbation des députés. Ces derniers ont ainsi annulé leur résolution de l'an dernier prévoyant de soumettre à référendum toute décision sur un recours à l'énergie nucléaire.

Le gouvernement s'est appuyé sur les rapports de multiples missions d'experts, notamment de l'Agence internationale pour l'énergie atomique (AIEA) de Vienne et de Framatome, cette dernière financée par la CEE. Des sismologues ont aussi trouvé qu'aucune faille ne passait par le site de la centrale, dans cette région à risques. En outre, la remise en état de cette centrale, de type WWER 440-230, datant de la fin des années 70 et arrêtée trois ans durant, exige au moins encore six mois d'expertise, douze mois de travaux et une nouvelle formation des personnels. Pour des travaux estimés à 15 millions de dollars, la centrale pourrait commencer à fournir de l'électricité en 1994. C'est-à-dire qu'il resterait en tout état de cause deux hivers encore à passer pour l'Arménie sans énergie.

En raison surtout du blocus azerbaïdjanais, elle ne dispose en effet que de gaz en quantité très insuffisante – qui vient, dans l'intervalle des attentats sur le gazoduc, du Turkménistan, *via* la Géorgie – et d'électricité dont la production, même réduite, aggrave le désastre écologique du lac Sevan, dont le niveau des eaux a déjà baissé de 30 mètres. D'où une déforestation dramatique : cet hiver, dit-on, un million d'arbres auraient été coupés dans cette petite République aux montagnes déjà déboisées.

Il reste un projet de gazoduc venant d'Iran, par l'étroit passage stratégique du Zanguezour, qui coupe l'Azerbaïdjan de sa République autonome du Nakhitchévan. Mercredi, un accord a été signé, qui prévoit la construction d'un gazoduc de 100 kilomètres en Iran et de 156 kilomètres en Arménie, en zones montagneuses : les travaux prendraient là aussi au moins deux ans. D'où aussi la nécessité impérieuse pour l'Arménie de poursuivre les négociations de paix avec l'Azerbaïdjan, qui ont repris à nouveau vendredi à Genève dans le cadre de la CSCE, sous impulsion turco-américaine.

S. Sh.

□ *POLOGNE : « Contrat du siècle »* **sur un gazoduc.** – La Pologne et la Russie (Gazprom) ont signé, vendredi 19 mars, ce que le ministre polonais du commerce, M. Niewiarowski, a qualifié de *« contrat du siècle »* : il s'agit d'un projet de gazoduc sur 4 000 kilomètres, pour acheminer vers l'Occident le gaz sibérien. Le problème est son coût : 10 milliards de dollars. – *(UPI.)*

PROCHE-ORIENT

IRAN : appelant les musulmans à se conformer à la « fatwa » de l'imam Khomeiny

Le président du Parlement dénonce le « soutien politique » des Occidentaux à Salman Rushdie

Sans faire directement allusion à la visite en France de l'écrivain britannique Salman Rushdie, le président du Parlement iranien a condamné, vendredi 19 mars, le *« soutien politique »* des pays occidentaux à ce dernier et appelé une nouvelle fois les musulmans à le tuer, conformément à la « fatwa » de l'imam Khomeiny.

Lors d'un discours à l'université de Téhéran, M. Ali Nategh-Nouri a dénoncé la *« guerre froide lancée par les pays occidentaux contre l'islam »* sous le couvert de la défense de l'auteur des *Versets sataniques*. Il a accusé les pays occidentaux d'avoir *« politisé »* l'affaire Rushdie pour *« attaquer les fondements de l'islam et la pensée islamique »*.

A Paris, le porte-parole adjoint du ministère des affaires étrangères, M. Maurice Gourdault-Montagne, a souligné que la visite de M. Rushdie en France était *« la démarche éclatante de l'appui que lui apporte la France... et la marque du prix que Paris attache à la fois à la liberté d'expression et à la liberté de circulation. »*

M. Michel Rocard a reçu l'écrivain britannique, vendredi, à sa permanence parisienne. *« M. Rocard m'a promis son soutien et sa solidarité et je suis très fier de ça »*, a déclaré à l'issue de cette entrevue, l'auteur des *Versets sataniques*. Selon un des conseillers de M. Rocard, celui-ci s'est engagé *« personnellement »* à prendre *« des initiatives au niveau national et international, notamment européen »* pour *« faire pression sur l'Iran »*.

Interrogé, le même jour, sur Europe 1, M. Jacques Chirac, président du RPR, a déclaré : *« Quelle que soit l'horreur que peut provoquer chez nous la condamnation à mort par les intégristes chiites iraniens de M. Rushdie, je ne suis pas absolument certain que sa venue à quelques jours des élections était ce qu'il y avait de plus opportun. »*

En revanche, dans *le Figaro* du 19 mars, M. François Léotard, président d'honneur du PR, a écrit : *« Précisément parce que c'est à quelques heures d'une élection, il fallait que ce geste soit accompli. Je ne pense pas qu'il y ait dans notre débat d'aujourd'hui sujet plus important, contrairement à ce que nous impose la dictature des apparences et des controverses. »*

ISRAËL : dans la bande de Gaza

Les soldats autorisés à tirer « sans hésiter » en cas de danger

Dans des déclarations rapportées vendredi 19 mars par le quotidien *Haaretz*, le commandant de la région sud d'Israël et de la bande de Gaza a autorisé les soldats postés dans ce territoire occupé à tirer sans hésiter, dès qu'ils se sentent en danger. *« Si vous avez un doute, ne tergiversez pas. Tirez sans hésiter. Faites le de façon professionnelle et avec le nombre de balles nécessaires »*, a indiqué le général Matan Vilnaï.

Officiellement, les consignes de tir restent inchangées : les soldats ne peuvent tirer que si leur vie est en danger, mais les propos du général Vilnaï assouplissent nettement le concept de danger de mort pour les soldats. Par ailleurs, selon un sondage publié vendredi par le *Yediot Aharonot*, la majorité des Israéliens – 53 % des personnes interrogées – sont favorables à un retrait israélien de Gaza, ce que le premier ministre, M. Itzhak Rabin, n'envisage que dans le cadre d'un accord israélo-palestinien sur un régime d'autonomie de la Cisjordanie et de Gaza. – *(AFP.)*

□ **LIBAN : quatre morts dans des règlements de comptes entre Palestiniens.** – Deux voitures piégées appartenant à des membres du Fath ont explosé, au cours de la nuit du jeudi 18 au vendredi 19 mars, dans la ville de Tyr, au Liban sud, dans le cadre des règlements de comptes entre l'organisation de M. Yasser Arafat et le Fath-Conseil révolutionnaire (Fath-CR) d'Abou Nidal. Ce conflit a fait quatre morts (deux du Fath et deux du Fath-CR) et neuf blessés en huit jours. – *(AFP.)*

IRAK : les tortures infligées aux Koweïtiens durant la guerre du Golfe

Un rapport accablant

Un rapport transmis, vendredi 19 mars, par le département de la défense américain aux Nations unies indique que l'Irak avait mis en place une vingtaine de centres de torture dans la ville de Koweït durant l'occupation de l'émirat, laquelle s'est soldée par la mort de mille quatre-vingt-deux civils.

Ce document, qui fait état de *« preuves macabres confirmant des tortures par amputation ou par des blessures de différentes parties du corps »*, précise que *« des témoins ont raconté que les Irakiens avaient torturé une femme en lui faisant manger sa propre chair au fur et à mesure qu'elle était arrachée »*, que *« certaines victimes ont été battues, ont eu les os brisés, le crâne défoncé et le visage défiguré »*, tandis que *« d'autres ont été tuées dans des bains acides »*.

Cent vingt bébés sont morts après avoir été retirés de couveuses envoyées en Irak, et cinquante-sept malades mentaux ont été tués simplement à cause de leur handicap, ajoute le rapport, publié quelques jours avant l'ouverture du débat semestriel du Conseil de sécurité sur le maintien des sanctions contre l'Irak. – *(AFP, AP.)*

A TRAVERS LE MONDE

ÉTATS-UNIS

Le juge à la Cour suprême Byron White annonce son départ à la retraite

Le juge à la Cour suprême Byron White, âgé de soixante-quinze ans et considéré comme très conservateur, a annoncé vendredi 19 mars son intention de prendre sa retraite, après trente et une années passées au service de la plus haute instance judiciaire du pays. M. White précise dans un communiqué qu'il quittera ses fonctions vers juillet ou août. Bien que nommé par le président démocrate John Kennedy en 1962, ce juge faisait partie du noyau le plus conservateur des neuf membres de la Cour suprême et l'avait montré par ses prises de position hostiles à l'avortement.

Son départ sera l'occasion pour le président Bill Clinton de procéder à une nomination au sein de la Cour suprême. Il sera le premier président démocrate depuis John Kennedy à avoir cette possibilité. Aucune vacance n'avait eu lieu pendant la présidence de M. Jimmy Carter (1976-1980). Au cours de sa campagne électorale, M. Clinton avait affirmé que son choix s'orienterait vers des magistats qui partagent ses convictions en faveur du droit à l'avortement. – *(AFP, UPI.)*

□ **Exécution en Virginie d'un homme reconnu coupable de cinq meurtres.** – Un homme qui avait tué par balles cinq femmes en l'espace de onze jours en 1984 a été exécuté jeudi 18 mars au centre correctionnel de Greensville (Virginie). Syvasky Poyner, trente-six ans, est passé sur la chaise électrique. – *(AP.)*

□ **Progrès dans les négociations avec la secte des davidiens.** – Deux hommes ont quitté vendredi 19 mars la ferme-forteresse de la secte des davidiens, près de Waco (Texas), assiégée par la police. Vingt-sept personnes ont au total été relâchées depuis le début du siège, le 28 février. quatre-vingt-six adultes et dix-sept enfants seraient toujours retranchés autour du chef de la secte, David Koresh. Les négociations qui se sont poursuivies vendredi entre la police et les davidiens ont été les plus positives depuis plus de deux semaines, a annoncé le FBI. David Koresh a indiqué qu'il désirait *« parvenir à une solution »* mais qu'il avait besoin *« d'un peu plus de temps »*. Il a également affirmé qu'il n'avait *« nullement envie de se suicider »*, a précisé le FBI. – *(AFP.)*

INDE

Nouvelles explosions à Calcutta et à Bombay

Une bombe a explosé, vendredi 19 mars, dans la gare ferroviaire de Sealdah, l'une des deux principales de Calcutta, faisant un mort et une quinzaine de blessés. L'une des victimes serait, selon la police, un homme qui transportait la charge explosive dans ses bagages. La bombe artisanale, de faible puissance, a explosé à une heure de forte affluence, au moment où entrait en gare un train, en provenance du Cachemire avec au moins mille passagers . Quelques heures auparavant, la police de Bombay a annoncé qu'une bombe dissimulée dans un scooter avait également explosé, ne causant ni victimes, ni dégâts. Les deux villes ont été ces derniers jours la cible d'explosions meurtrières.

Par ailleurs, l'agence de presse indienne PTI a annoncé que dix séparatistes sikhs avaient été tués vendredi dans le nord de l'État du Pendjab, dont un dirigeant du mouvement de guérilla Babbar Khalsa, M. Amarjit Singh, qui serait responsable de la mort de plusieurs leaders politiques locaux. – *(AFP, Reuter, UPI.)*

NIGER

Signature d'une trêve avec les rebelles touaregs

Le gouvernement nigérien de transition et les rebelles touaregs du Front de libération de l'Aïr et de l'Azawak (FLAA) ont signé, vendredi 19 mars, à Niamey, grâce aux *« facilités »* accordées par la France, *« un accord de trêve »*, qui devait entrer en vigueur samedi, a annoncé un communiqué officiel. Le ministre de la réconciliation nationale a précisé que, si les négociations qui continuent sont *« positives »*, cette trêve sera *« d'une durée illimitée »*.

Il y a une semaine, le FLAA avait annoncé, à Alger, sa décision d'observer un cessez-le-feu *« unilatéral de quinze jours »*, puis avait posé deux conditions à l'instauration d'un dialogue : *« libération de toutes les personnes arrêtées et levée de l'état d'urgence dans le nord du Niger »*. Cette trêve est la deuxième signée entre le gouvernement et les rebelles. Un premier accord, en date du 15 mars 1992, avait été rompu au bout de quinze jours, les deux parties s'en rejetant mutuellement la responsabilité. – *(AFP.)*

SOMALIE

Reprise des travaux de la Conférence de réconciliation nationale

Les travaux de la Conférence de réconciliation nationale somalienne ont repris, vendredi 19 mars, à Addis-Abeba en Ethiopie, avec la participation de la délégation menée par le général Mohamed Farah Aïdid, qui refusait jusque-là d'y participer. L' « homme fort » de la Somalie a déclaré que les quatre factions de l'Alliance nationale (ANS) qu'il préside avaient décidé de se rasseoir à la table des négociations car ils avaient *« obtenu l'assurance que leurs demandes seraient satisfaites »*. L'ANS avait suspendu sa participation à la conférence, pour protester contre les incidents de mardi à Kisimayo, dans le sud de la Somalie, dont il a fait porter la responsabilité au général Mohamed Saïd Hersi Morgan, gendre de l'ancien président Syaad Barré. Les factions opposées au général Aïdid accusent, en revanche, son allié, le colonel Omar Jess, d'être responsable de la violation du cessez-le-feu à Kisimayo. Une délégation des quinze factions somaliennes s'est rendue, vendredi, à Kisimayo pour enquêter sur ces incidents. En principe, toutes les parties ont accepté, par avance, de condamner le responsable, quel qu'il soit. – *(AFP.)*

□ **Mort accidentelle de deux soldats de l'opération « Rendre l'espoir ».** – Deux militaires – un Américain et un Marocain – de la Force multinationale ont trouvé la mort ces jours derniers en Somalie, ce qui porte à quinze le nombre de décès depuis le début de l'opération militaire internationale. Un soldat américain a été retrouvé noyé, jeudi, dans une piscine de Mombasa, au Kenya, où il était au repos. Un soldat marocain est décédé, mercredi, dans un accident de la route, près de Mogadiscio. – *(AFP.)*

ZAÏRE

Le président Mobutu annonce la convocation de l'Assemblée nationale

Clôturant les travaux du « conclave » politique qui a désigné, mercredi, M. Faustin Birindwa comme premier ministre, le président Mobutu a annoncé, vendredi 19 mars, une *« très prochaine »* convocation de l'Assemblée nationale en session extraordinaire pour examiner un projet de *« loi constitutionnelle »* qui régira la transition. Au terme de la Conférence nationale souveraine (CNS), l'Assemblée nationale avait été *« mise en congé »* pendant la période de transition, le Haut Conseil de la République (HCR) assurant alors le rôle d'organe législatif.

Le gouvernement belge a qualifié, vendredi, *« d'inacceptable »* la désignation de M. Birindwa *« par le conclave, constitué uniquement de tendances appartenant à la mouvance présidentielle »*. Quant au HCR, il a réaffirmé, dans une motion adoptée en séance plénière, sa volonté de s'en tenir au respect de l'acte de la Conférence nationale sur la transition et a décrété que *« tout ce qui se fait en dehors de ce cadre est nul et non avenu »*. – *(AFP.)*

AMÉRIQUES

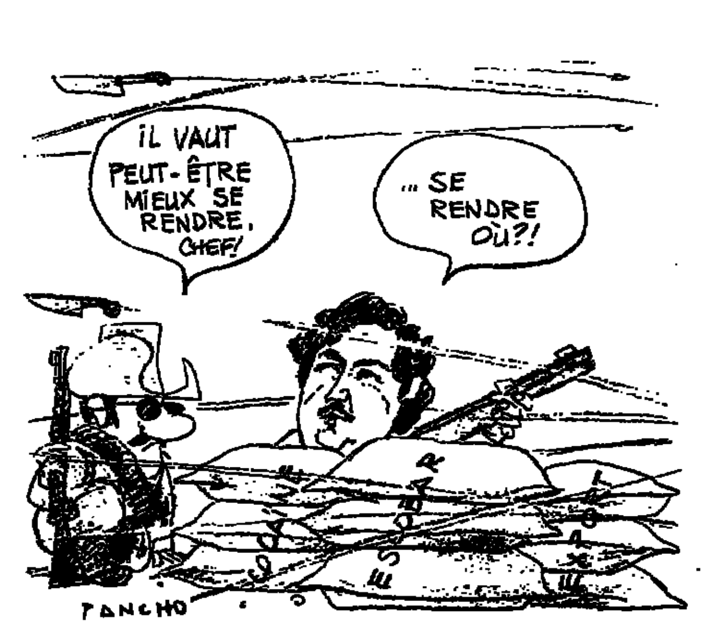
Colombie : la grande traque de Pablo Escobar

Suite de la première page

Les quelques postes de police et les CAI (centres d'assistance immédiate) installés depuis 1991 dans ce dédale de bidonvilles ont été systématiquement attaqués et éliminés par les milices populaires surarmées qui font aujourd'hui régner leur loi sans partage : exécutions sommaires, après trois avertissements, des délinquants, des dealers, des voleurs, des violeurs et des mouchards.

« La loi de la jungle », dit le chauffeur de taxi qui s'aventure dans les ruelles pentues des communes. *« Vous ne trouverez pas un seul policier dans ce quartier »*, confirme le Père Mario, salésien, qui participe à la direction de la Fondation Don Bosco, un centre d'accueil pour les gamins des rues et d'anciens hommes de main des trafiquants. Les quartiers populaires sont sans doute encore un vivier de tueurs à gages pour le cartel, mais il est exclu que Pablo Escobar soit réfugié ici. Son fief se situe plutôt entre Envigado et le Poblado.

C'est là et dans une zone rurale au sud-ouest de cette ville de deux millions d'habitants que la chasse à l'homme est concentrée. Sans succès jusqu'à samedi. Toutes les *fincas* (propriétés de campagne) du parrain dans l'Antioquia, entre Medellin et le Moyen-Magdalena, ont été perquisitionnées par les militaires. Elles étaient déjà sous la garde nonchalante de soldats et elles n'ont pas été confisquées. Paradoxe supplémentaire d'une situation surréaliste.



« Le folklore !, dit un industriel canadien installé ici depuis quinze ans. *Vous pouvez être sûr que Pablo Escobar peut compter encore sur d'importantes complicités dans la police, l'armée, la justice et dans la classe politique. A chaque fois que le filet se resserre, il est informé et attend... »* Une vision pessimiste ? Les révélations sur les extravagantes conditions d'incarcération du « capo » en juillet 1991 et la manière dont il est sorti tout à fait librement de la prison d'Envigado en juillet 1992 donnent un certain crédit à cette opinion. Des ministres, des officiers supérieurs, de hauts fonctionnaires compromis dans cette fausse évasion attendent encore d'être sanctionnés. *« Bien des parlementaires tremblent à l'idée que Pablo Escobar, capturé, pourrait donner les noms des gens qu'il a financés »*, ajoute l'industriel.

Le général Pelaez, actuel chef de la police de Bogota, admet que cinq cents policiers ont été récemment limogés pour *« corruption »*. Cinq fonctionnaires du DAS, la police secrète, viennent d'être cassés : *ils auraient « assisté »* les enfants de Pablo Escobar, munis de visas américains en règle, dans leur tentative de fuite à Miami, il y a dix jours.

Escobar est-il mort ou vivant ? La question reste posée. Escobar affaibli ? Sans aucun doute, mais les coups les plus durs lui ont été portés depuis un mois par des organisations armées clandestines comme les Pepes (personnes persécutées par Pablo Escobar) qui emploient les mêmes méthodes violentes que le chef du cartel. Ces groupes « anti-Escobar », formés et financés par les parents d'anciens lieutenants du parrain exécutés sur l'ordre de ce dernier recevraient maintenant l'appui de notables, d'industriels et de commerçants de Medellin, soucieux d'en finir avec la violence imposée par le cartel de la drogue. Ils seraient, selon les services secrets américains, en liaison avec des groupes paramilitaires et certains secteurs de la police.

L'offensive brutale et sanglante des Pepes et d'autres organisations clandestines parallèles a plus fait pour accréditer l'idée que Pablo Escobar était « au bout du rouleau » que la multiplication des opérations régulières des forces de l'ordre. Dix propriétés du parrain incendiées, les résidences de sa famille dynamitées ou menacées, sa collection de voitures de luxe détruite : les Pepes frappent au portefeuille et au cœur du clan.

Ils multiplient les massacres et les assassinats : lundi 1er mars, celui de Luis Londono, homme d'affaires très connu et proche de Pablo Escobar. Son frère, Diego Londono, ancien directeur du projet de métro de Medellin, terrorisé, a préféré se livrer à la justice. Pour les mêmes raisons, plusieurs lieutenants importants du « patron » se sont également rendus ces dernières semaines.

La plupart n'ont pas demandé l'autorisation au chef. Ils sont maintenant une vingtaine sous les verrous à la prison d'Itagui, près de Medellin, où sont incarcérés les frères Ochoa, ex-dirigeants de premier plan du cartel. Les Ochoa redoutent maintenant cette cohabitation non désirée et dangereuse. *« Les Pepes*, dit Enrique Santos Calderon, éditorialiste du journal *El Tiempo, ce n'est pas bien, évidemment. C'est de la trahison et de la délinquance. Mais ils ont fait plus, en quelques semaines, pour affaiblir le cartel, que le gouvernement en plusieurs années... »*

MARCEL NIEDERGANG

□ **Le gouvernement colombien dément négocier avec Pablo Escobar.** – *Le gouvernement colombien* a démenti, vendredi 19 mars, toute négociation en vue d'une reddition de Pablo Escobar. La police a d'autre part annoncé le même jour *avoir tué dans un appartement* du centre de Medellin Mario Castano, surnommé « El Chopo », un des derniers lieutenants de Pablo Escobar encore en vie ou en liberté. – *(AFP, Reuter.)*

ASIE

CHINE : le renouvellement de la clause de la *nation la plus favorisée*

Mise en garde de Pékin à Washington

La Chine a menacé les Etats-Unis, samedi 20 mars, de délaisser les firmes américaines au profit de leurs concurrentes japonaises et européennes si Washington ne lui renouvelle pas la clause de la nation la plus favorisée (MFN). *« Certains membres du Congrès exercent des pressions sur la Chine à propos de la MFN dans le but de s'ingérer dans nos affaires intérieures »*, a déclaré l'ancien ambassadeur chinois à Washington. M. Zhu Qizhen a notamment dénoncé comme *« obstacles »* les droits de l'homme, Hongkong, le Tibet et Taïwan, et mis en demeure le gouvernement américain de *« réduire les problèmes et éviter la confrontation »*. En cas de non-renouvellement de la MFN, qui permet à Pékin de bénéficier de tarifs préférentiels pour ses exportations, *« les Etats-Unis subiraient de lourdes pertes »*. La Chine a eu un excédent commercial dans ses échanges avec les Etats-Unis de près de 20 milliards de dollars l'an dernier.

Le Congrès doit se prononcer en mai sur le renouvellement de la MFN. Le président Clinton avait annoncé un durcissement de l'attitude de Washington si Pékin ne mettait pas un terme à ses violations des droits de l'homme et des règles internationales concernant les ventes d'armes. Ces menaces interviennent dans un contexte de propagande ultranationaliste, Pékin jouant sur le registre du complot occidental. La mise en garde à Washington fait suite à une semaine de menaces chinoises contre la Grande-Bretagne après la décision du gouverneur de Hongkong, M. Chris Patten, d'introduire plus de démocratie dans la colonie avant sa rétrocession à la Chine en 1997.

Ces polémiques n'ont toutefois pas empêché la Corporation chinoise des métaux non ferreux de conclure un accord pour l'exploitation conjointe avec la firme américaine Chita Mining Company Ltd d'une mine de cuivre en Sibérie orientale. Cet investissement, d'une valeur de 1,74 milliard de dollars, a été annoncé samedi par le *China Daily*. – *(AFP.)*

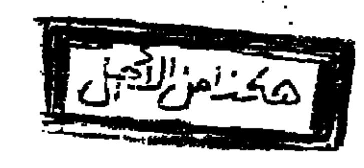
EN BREF

□ **ALGÉRIE : décès d'un membre *du Conseil consultatif national* blessé dans un attentat.** – Hafid Senhadri, membre du Conseil consultatif national (CCN), qui avait été grièvement blessé dans *un attentat, dimanche 14 mars*, à Alger, est décédé, jeudi 18 mars, sans avoir repris connaissance. Ce décès porte à trois le nombre des personnalités politiques tuées, en une semaine, dans des actions terroristes, imputées par le pouvoir aux groupes armés islamistes (*le Monde* du 19 mars). – *(AFP.)*

□ **COSTA-RICA : les négociations sont sur le point d'aboutir pour mettre fin à l'occupation de l'ambassade du Nicaragua.** – Les négociations pour mettre fin à l'occupation de l'ambassade du Nicaragua à San-José (Costa-Rica) *« sont sur le point d'aboutir »*, a déclaré, vendredi 19 mars, l'un des émissaires du gouvernement *nicaraguayen*, le *ministre de l'intérieur* Alfredo Mendieta. *« Il reste quelques points à régler, mais la solution est proche »*, a ajouté le ministre à l'issue d'une *réunion de plus de cinq heures* avec le chef du commando anti-sandiniste qui occupe depuis douze jours la mission diplomatique nicaraguayenne. – *(AFP.)*

□ **LIBYE : médiation de la Ligue arabe auprès des Occidentaux.** – Le comité des sept pays arabes, chargé par la Ligue arabe de rechercher une solution entre la Libye, soupçonnée d'être impliquée dans deux attentats contre des avions américain et français, et plusieurs pays occidentaux, a appelé ceux-ci, vendredi 19 mars, à Tunis, à prendre en considération *« le désir »* de Tripoli de trouver une *« solution et d'éviter une escalade »*. Le secrétaire général de la Ligue arabe, M. Esmat Abdel Meguid, a souligné que cet apppel procède de la conviction qu'il y va de *« l'intérêt de tous les Etats à réaliser une telle solution »*. La Libye est toujours soumise a un embargo, aérien notamment, par le Conseil de sécurité de l'ONU. – *(AFP.)*

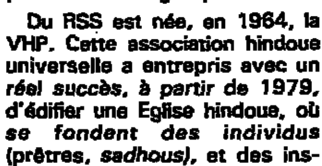
□ **TUNISIE : grâce présidentielle pour plus de 2 000 détenus.** – Le président Ben Ali a accordé, samedi 20 mars, la grâce à 2 282 détenus de droit commun, à l'occasion du trente-septième anniversaire de l'indépendance du pays. Le chef de l'Etat a décidé de continuer le programme de *« réhabilitation et de réinsertion »*, qualifié, par une source officielle, *« d'expérience d'avant-garde dans le traitement des détenus »*. – *(AFP.)*



ASIE

BIBLIOGRAPHIE

Aux sources de la « vague safran »



LES NATIONALISTES HINDOUS
de Christophe Jaffrelot
Presses de la Fondation des sciences politiques
522 p., 280 F
(224 F jusqu'au 31 juillet)

En à peine plus de deux ans, *le militantisme hindouiste a, par* deux fois, conduit à une mort violente des centaines d'Indiens, musulmans pour la plupart.

Tant lors des émeutes de l'automne 1990 que le 6 décembre dernier, de sinistre mémoire, le thème de mobilisation proposé aux 700 millions de citoyens de confession hindoue était le même : la (re) construction, à Ayodhya (Uttar Pradesh), d'un temple au dieu Rama, sur le site occupé, depuis 1528, par une mosquée édifiée par le premier des grands empereurs moghols, Babour.

Cette action a, bien entendu, attiré l'attention du monde *entier, alors que le regain des* intégrismes paraît partout menaçant.

Mais on se doute bien que la « vague safran » (1) qui soulève aujourd'hui le sous-continent n'est pas le produit d'une génération spontanée. La pâte sociale, on le sait, cela se travaille. Quels sont donc les antécédents de la marée hindouiste ?

C'est à cette interrogation que répond *les Nationalistes hindous* de Christophe Jaffrelot. Si le travail de ce chercheur au CNRS, enseignant dans plusieurs établissements supérieurs parisiens, répond avec une telle pertinence aux questions du moment sur les hindouistes (un terme que, cependant, il n'utilise pas), c'est sans doute parce qu'il sait se tenir à la bonne distance de son sujet.

Et même deux fois à bonne distance ! Par une observation méticuleuse et comme clinique, l'auteur évite, tout d'abord, l'écueil de l'antipathie et de la sympathie : celle-ci qui naît souvent d'une longue familiarité avec un sujet ; et celle-là qu'un esprit laïc ne peut manquer de nourrir envers tout système d'exclusion de *« l'Autre »*, du minoritaire, le musulman dans le cas indien. Par ailleurs, la façon dont Christophe Jaffrelot a mené son travail lui a fait choisir le bon cap entre spécialisation et vulgarisation.

En une thèse de doctorat, il avait creusé la problématique hindouiste dans trois Etats du nord, du centre et de l'ouest de l'Inde où la « vague safran » est forte : le Pendjab, le Madhya Pradesh et le Maharashtra. Puis il a retravaillé le tout, favorisant grandement l'accessibilité du livre.

Les dérives des Gandhi

Reconstitution du parcours des nationalistes hindous, ce livre est, par ailleurs, nécessairement une relecture de l'histoire de l'Inde depuis l'indépendance. Car la chronique officielle, qui influence inévitablement le récit médiatique, a été faite en fonction de la seule vision du Parti du Congrès, au pouvoir depuis 1947, sauf deux parenthèses (1977-1979 et 1989-1991).

Dans les Nationalistes hindous, les choses sont revues *sous un autre angle.* Le livre, par exemple, n'occulte pas des *dérives que se sont autorisés,* dans les années 80, les premiers ministres Gandhi, mère puis fils, qui auraient pourtant dû être les gardiens du temple de la laïcité.

Un exemple piquant est celui de la série télévisée sur la très populaire épopée hindoue *Ramayana* qui fut portée, en 1988, de 52 à 78 épisodes à la demande de Rajiv Gandhi !

On suit donc, dans l'ouvrage de Christophe Jaffrelot, la maturation du renouveau hindouiste : *ses prémices au dix-neuvième siècle, en réponse à l'impact du colonialisme britannique, vecteur* d'une civilisation occidentale chrétienne qui pose de rudes *questions à une société figée* en ses castes et ses perceptions cycliques du monde. Puis son accélération à partir des années 20, en réponse au Mouvement pour le Califat qui avait soulevé les musulmans indiens contre la disparition d'une institution qu'allait précipiter la chute *de l'empire* ottoman.

C'est en 1925 qu'a été créée à Nagpur, centre géographique du pays, l'Association des volontaires nationaux, ce RSS *souvent qualifié de « matrice »* des partis, syndicats et organisations religieuses hindouistes qui allaient fleurir au cours des décennies suivantes.

On se doutait que quelques vertus recommandaient à leurs compatriotes les hommes du *sangh* (organisation), comme ils se nomment eux-mêmes. Et, de fait, observe Christophe Jaffrelot, ces volontaires sont frugaux – *mettant souvent en pratique* l'idéal hindou du renoncement, avec célibat et pauvreté – de moins en moins frustes, comme s'élève leur recrutement social, payant de leur personne au service d'une *« stratégie de la bienfaisance »*, courageux au point de braver, quelquefois, les duretés des polices et la rigueur des prisons.

Muscles et bâtons au service de l'idéal

Le RSS n'a eu, depuis 1925, que trois chefs – des fanatiques *de l'organisation, ce qui explique* que le mouvement compte aujourd'hui vingt-cinq mille branches et deux millions de membres. En général hostiles au *système des castes*, qui divise la nation, les hommes du *sangh sont, bien sûr, convaincus qu'Inde et hindouisme deviendront* synonymes à l'issue de ce réarmement socioculturel – plutôt que purement religieux, – *qui est leur combat.*

Ils n'hésitent pas, pour ce faire, à mettre leurs muscles et *leurs lathis (bâtons), au service* de leur idéal. Fascistes ? Christophe *Jaffrelot se montre un* peu moins catégorique.

Du RSS est née, en 1964, la VHP. Cette association hindoue universelle a entrepris avec un *réel succès, à partir de 1979,* d'édifier une Eglise hindoue, où *se fondent des individus* (prêtres, *sadhous),* et des instances (monastères, *temples)* dont la spiritualité était, jusque-là, très rétive à l'embrigadement.

Enfin, le RSS s'est en général *efforcé, parfois avec succès, de* contrôler le parti nationaliste hindou du moment : le Hindu Mahasabha jusqu'à 1951, le Jan Sangh jusqu'en 1979, et le *BJP* (Parti du peuple) depuis sa création, en 1980.

C'est là le paradoxe du jour en Inde : hostile à l'action politique, qui divise, le RSS va peut-être, dans un avenir proche, devoir gérer une situation où des hommes de sa mouvance seront au pouvoir. Toute la question, dès lors, est de savoir si des pulsions intégristes l'emporteraient, *comme le redoute* évidemment l'intelligentsia du *pays, ou bien si des modalités* d'action plus politiques s'imposeraient.

Le débat est à la mesure d'un sous-continent, énorme.

JEAN-PIERRE CLERC

(1) Le safran est la couleur des *dévots hindous.*

FRANCOPHONIE

Selon un sondage IPSOS

50 % des Français seraient favorables au droit de vote des étrangers à condition qu'ils parlent français

A l'occasion de la neuvième session du Haut Conseil de la francophonie, présidée par M. Mitterrand, qui vient de se tenir à Paris, ont été publiés les résultats d'un sondage IPSOS réalisé en janvier auprès de mille Français âgés de quinze ans et plus. 54 % des personnes interrogées se sentent plus proches des autres francophones que des peuples voisins de la France mais non francophones.

Le sondage fait en outre apparaître que 50 % des Français (57 % des moins de trente-cinq ans et 69 % des sympathisants des écologistes) sont favorables au droit de vote des étrangers à condition qu'ils parlent français. Contrairement à une opinion répandue parmi les responsables français de la francophonie (1), seuls 8 % croient en la capacité de propagation linguistique de la télévision, 43 % désignant l'enseignement comme meilleur diffuseur de la francophonie.

Le délabrement de l'éducation dans le Sud francophone a d'ailleurs *été au centre des débats* du Haut Conseil. L'écrivain marocain Tahar Ben *Jelloun a mis* en lumière le sort des lycées français de l'étranger *« de plus en plus chers et de moins en moins subventionnés »*. Au cours des discussions, l'idée d'*« ingérence culturelle »* dans les pays *« où le service scolaire public ne remplit plus sa tâche »* est apparue.

Une association loi 1901, Enseignants sans frontières, vient d'être créée sous les auspices de plusieurs personnalités dont M. Michel Guillou, recteur de l'*université* des réseaux d'expression française *(UREF)*. A six mois du cinquième sommet francophone, M. Guillou, proche du RPR, a, d'autre part, recensé dans un livre (2) les conceptions forgées cette dernière décennie parmi l'élite politico-intellectuelle de la cinquantaine de pays où existe un courant favorable à l'affirmation de la francophonie. Du prince Sihanouk à Hassan II, du président bulgare à celui du Sénégal, du poète québécois Gaston Miron au cinéaste égyptien Youssef Chahine, ne manquent pas ceux qui regrettent de ne pas voir Paris œuvrer plus concrètement en faveur du *« français, langue non alignée »* (M. Boutros-Ghali, alors ministre égyptien) et de *« l'exception francophone »* (M. Guillou).

La première mesure à prendre, selon l'auteur, serait que la France plaçât son *« engagement francophone »* au même niveau que son engagement européen. L'intérêt économique y pousserait puisque la France fait le quart de son commerce avec les autres nations usant du français. Autre sursaut attendu : que la recherche en français ne soit plus pénalisée comme elle le devient peu à peu dans l'Hexagone. Le recteur Guillou préconise également le regroupement, au quai d'Orsay, de la francophonie, des relations culturelles et de la coopération.

Mme Tasca, qui chapeaute dans son ministère les deux premiers de ces secteurs, a, jeudi 18 mars, présenté en conseil des ministres son projet de loi sur l'usage du français en France ; il avait reçu l'appui du Haut Conseil et des administrations concernées mais, *« faute de temps »*, elle n'a pas pu le soumettre à une réunion extraordinaire de l'Assemblée nationale. Ce texte a néanmoins été déposé *« sur le bureau du Sénat »*. La future Assemblée pourrait donc rapidement *avoir à débattre de* la francophonie en France même.

JEAN-PIERRE PÉRONCEL-HUGOZ

(1) France 3 et une vingtaine de télévisions étrangères transmettront à partir de l'été une nouvelle émission, « Universel, le magazine des jeunes francophones ».

(2) *La Francophonie, enjeu mondial.* Hatier. 155 p. 68 F.

LA CAMPAGNE DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

La presse étrangère a marqué un assez grand intérêt pour les élections législatives en France. Elle s'est d'abord astreinte à jouer les pédagogues afin d'expliquer les énigmes de la Constitution française. Il lui fallait en effet faire comprendre à ses lecteurs les bizarreries d'un système qui va permettre au président de la République, désavoué par le corps électoral, de rester au pouvoir. Les mystères de la cohabitation font donc l'objet de savants développements et quelquefois d'interrogations moqueuses, qu'accompagnent le rappel des principes de la Vᵉ République et, à l'occasion, l'évocation du général de Gaulle.

Au-delà de ces précisions institutionnelles, les journaux analysent les raisons du déclin socialiste, mentionnant la persistance du chômage, la multiplication des scandales politico-financiers, l'usure du « mitterrandisme », mais ils se préoccupent surtout des choix politiques de l'opposition, en passe de devenir la nouvelle majorité. Ils s'inquiètent, en premier lieu, des changements qui pourraient survenir dans les relations bilatérales entre la France et chacun de leurs pays, mais ils se demandent aussi, avec un peu de scepticisme souvent, si la droite, confrontée aux mêmes difficultés économiques que la gauche, sera capable d'apporter des solutions très différentes. Plusieurs d'entre eux s'intéressent aux chefs de l'opposition, qui sont appelés à prendre prochainement la direction des affaires.

Ces diverses incertitudes conduisent plusieurs journaux à se pencher sur les faiblesses de la vie politique française, qu'ils jugent inadaptée à l'évolution de la société. Ils mentionnent notamment l'émergence du courant écologiste, dans laquelle ils voient la preuve de cette inadéquation, et les tentatives de renouvellement auxquelles Michel Rocard a attaché son nom. Ils notent aussi que les transformations du monde et les exigences du nouvel ordre international appellent un aggiornamento dont la plupart des observateurs, sur la foi des débats de la campagne électorale, ne discernent pas encore les signes.

Pages réalisées avec la collaboration de
COURRIER INTERNATIONAL
CHAQUE JEUDI L'ESSENTIEL DE LA PRESSE MONDIALE EN FRANÇAIS

EL PAIS. 579 000 exemplaires. Espagne. Le quotidien de la « transition démocratique », premier journal et déja monument national.

HURRYET. 700 000 exemplaires. Turquie, quotidien. *La Liberté*, né en 1948, offre une excellente couverture du Proche-Orient.

THE GUARDIAN. 500 000 exemplaires. Royaume-Uni, quotidien. Fondé en 1921, il imprime à Francfort, depuis 1988, une édition européenne.

PAGINA 12. 100 000 exemplaires. Argentine, quotidien. Créé en 1986, c'est un journal indépendant de gauche. Percutant, informé, ouvert sur le monde.

WAL FADJRI. 15 000 exemplaires. Sénégal. Trihebdo. D'inspiration musulmane, il est l'un des journaux les plus professionnels du pays.

LA CHAUVE-SOURIS. 10 000 exemplaires. Cameroun, hebdomadaire satirique créé en 1993.

ASAHI SHIMBUN. 8 170 000 exemplaires. Japon, quotidien. 3 500 journalistes, 9 éditions, 300 bureaux au Japon, 27 dans le monde.

GAZETA WYBORCZA. 750 000 exemplaires. Pologne, quotidien. La *Gazette électorale*, fondée en mai 1989 par Adam Michnik est devenue grande malgré un immense manque de moyens.

HANDELSBLATT. 126 720 exemplaires. Allemagne, quotidien. Le principal journal économique et financier d'outre-Rhin.

MADRID/EL PAIS

Edouard Balladur, le Grand Chambellan

EMMITOUFLÉ dans un loden, ses quelques cheveux gris flottant au vent, le double menton bien couvert par une écharpe et les mains gantées de cuir, un sexagénaire fait campagne sur le marché du boulevard de Grenelle. Il est suivi par un essaim de journalistes, photographes et caméras de télévision. A tout bout de champ, il décoche aux journalistes qui font irruption dans son espace vital des regards d'impatience et de mauvaise humeur qui les font s'écarter, comme touchés par une décharge électrique.

Soudain, grande agitation parmi la presse : le candidat va serrer la main d'un crémier. C'est l'image du jour ! Le candidat enlève le gant de sa main droite, le plie soigneusement, le met dans une poche du loden, tend sa dextre, sourit pour l'histoire et entre en contact physique avec le peuple. La poignée de main est molle, les flashes crépitent.

« Bonjour, monsieur, comment allez-vous ? » dit le candidat. Et à peine a-t-il reçu l'assurance que tout va bien qu'il prend congé : *« Au revoir, bon courage ! »*

Ce candidat est Edouard Balladur, l'homme le mieux placé pour être le prochain premier ministre français. Il se présente dans cette circonscription du cossu quinzième arrondissement, sous la bannière des gaullistes de Jacques Chirac.

Visage impassible, verbe monotone

On peut dire tout ce qu'on veut de M. Balladur, sauf qu'il se déguise pour gagner des électeurs. Sur ce marché couvert par le métro aérien, comme lors de ses voyages dans la France profonde, Balladur reste Balladur. Visage impassible, verbe monotone, démarche lente et précise, manières à la fois douces et autoritaires. Il ne se force pas à être trop cordial avec les inconnus, ne se jette pas au cou des enfants et ne fait que tremper ses lèvres, par courtoisie, dans les verres de vin qu'on lui offre. *« Mon rôle n'est pas de faire le clown sur les marchés, dans les théâtres ou sur les plateaux de télévision »*, explique-t-il.

M. Balladur est devenu ce qu'il est à force de bonne chère, de nombreuses lectures et de milliers d'heures passées dans les meilleures écoles, les conseils d'administration et les salons aristocratiques du faubourg Saint-Germain. Il est grassouillet, rond de visage, a le nez aquilin et le cheveu rare et argenté. Mais si son aspect physique, son timbre si britannique et son formalisme suggèrent la mollesse, il sait exprimer sa fermeté par des regards foudroyants ou des phrases tranchantes. *The Wall Street Journal* l'a dépeint ainsi : *« Il ne brille pas, ne se fait pas remarquer et n'a pas beaucoup d'humour ; il est attaché aux faits, sérieux et pessimiste. »*

Le plus surprenant est que cet homme, qui ne cache pas qu'il préfère la compagnie d'un banquier à celle d'un crémier du boulevard de Grenelle, soit le candidat favori des Français pour l'hôtel Matignon. Dans tous les sondages, il obtient entre 38 % et 45 % d'opinions favorables et distance tous les autres aspirants au poste de premier ministre. En outre, et cela tient du miracle, il est bien vu non seulement de son parrain, Jacques Chirac, mais aussi du président François Mitterrand.

Un peu plus loin sur le marché, une dame se précipite avec enthousiasme sur le candidat. Il la freine et renouvelle le rite de la poignée de main après avoir enlevé son gant. *« Monsieur le premier ministre »*, salue la dame. M. Balladur refuse ce titre d'un geste papal et répond : *« Non, non, madame. Monsieur le candidat »*. Mais ses petits yeux brillent de plaisir.

La dame explique ensuite au journaliste qu'elle pense voter pour Balladur parce qu'il est *« honnête »*, ce qui est, par les temps qui courent, en France et dans les pays voisins, le plus beau compliment qu'on puisse faire. La dame ajoute qu'elle apprécie *« qu'il sache garder ses distances »*.

La magie froide de M. Balladur fonctionne à merveille en province. Il voyage depuis Paris dans un petit avion de location et, dès qu'il atterrit sur les aéroports locaux, se rend directement à la salle ou au restaurant où l'attendent ses coreligionnaires, agitant des drapeaux français et faisant le V de la victoire. M. Balladur semble somnoler tandis que les autres orateurs ont la parole. Un jour, une journaliste lui a demandé s'il aimait ces réunions. *« Bien sûr*, a-t-il répondu. *Tout cela est très instructif et plutôt sympathique. Mais pourquoi me pose-t-on toujours cette question ? Ai-je l'air de m'ennuyer ? »* Lors des banquets, il semble plus animé, surtout au moment du dessert. M. Balladur est un gourmand qui ne se lasse pas d'engloutir des gâteaux au chocolat.

Quand arrive son tour de parler, les gens l'écoutent avec beaucoup d'intérêt. Pourtant, ses discours devraient théoriquement déclencher un bâillement unanime. Balladur ne s'acharne jamais sur les socialistes. Il leur reproche seulement d'avoir aggravé le déficit budgétaire. Il ne fait pas non plus de promesses. Il ne pense pas, comme Chirac, que les promesses n'engagent que ceux qui les reçoivent. M. Balladur explique : *« C'est la situation la plus grave que la France ait connue depuis l'après-guerre. Le redressement sera lent et difficile. Nous ne pouvons faire des miracles. De gros efforts, beaucoup de courage et une grande cohésion seront nécessaires. »* Cela déchaîne d'interminables applaudissements. Il explique ainsi son succès : *« Le moment n'est pas aux envolées lyriques ni aux insultes féroces. Les gens veulent du sérieux, de la précision. Je ne suis pas un pessimiste, je veux seulement faire naître des espoirs raisonnables. »*

Qui est cet homme qui protège si jalousement sa vie privée ? Ses biographies se bornent à signaler *« Né à Smyrne le 2 mai 1929 »*, mais l'écrivain Daniel Rondeau est allé en Turquie pour retrouver ses origines. Il y a découvert que les Balladur étaient une famille riche, cultivée et polyglotte, d'origine arménienne, protégée par la Sublime-Porte. En 1797, le sultan Selim III les déclare ressortissants français pour renforcer leur sécurité personnelle et celle de leurs biens. Après la révolution d'Atatürk, le père d'Edouard Balladur, un des directeurs de la Banque ottomane, fait faillite, quitte la Turquie et s'installe à Marseille. L'éventuel futur premier ministre n'était alors âgé que de quelques années.

« Ne mentez jamais »

Après avoir passé son bac à Marseille, le jeune Balladur entre à Sciences Po, à Paris. Catholique fervent, il vit dans un foyer tenu par des marianistes. Plus tard, il fait l'ENA, entre au Conseil d'Etat et se marie avec Marie-Josèphe Delacour, qui lui donnera quatre enfants.

L'ascension de M. Balladur commence en 1963, quand il entre au cabinet de Georges Pompidou, alors premier ministre du général de Gaulle. Pompidou le charge des relations avec les syndicats et lui donne le conseil suivant : *« Balladur, il est évident qu'on ne peut dire toute la vérité, mais ne mentez jamais. »* Il lui dit aussi : *« Je vous souhaite beaucoup d'ennemis. Cela voudra dire que vous êtes important. »* Quand Pompidou accède à la présidence, M. Balladur est nommé secrétaire général de l'Elysée, ce qui lui permet de se familiariser avec les rouages de l'appareil d'Etat.

Après la mort de son premier mentor, il refuse le poste d'ambassadeur au Vatican et passe dans le privé. M. Chirac le rappelle et devient son nouveau parrain. Selon Franz-Olivier Giesbert, du *Figaro*, *« nombreux sont ceux qui ont essayé de semer la zizanie entre Chirac et Balladur, mais personne n'a réussi à vraiment les séparer »*.

En 1983, M. Balladur invente la théorie de la cohabitation entre un gouvernement de droite et un président socialiste. Et quand cette théorie est appliquée, en 1986, M. Chirac le nomme ministre de l'économie et des finances. Il mène alors d'une main de fer la politique de privatisation, supprime l'impôt sur les grandes fortunes, s'entoure de ses amis banquiers et hérite des surnoms de Grand Chambellan et Vice-Roi du Pérou.

Un travailleur qui économise ses forces

M. Balladur savoure le pouvoir autant que les bonbons que lui offrent les hôtesses gaullistes lors des réunions électorales. Il adore être entouré d'huissiers et il est très attaché au protocole. C'est aussi un grand travailleur qui sait économiser ses forces : il commence tôt et termine dès dix-neuf heures, ce qui lui laisse du temps pour *« lire, réfléchir et être en famille »*. Les randonnées estivales en montagne constituent son seul sport.

M. Balladur est sur le point de terminer l'étape obligée de sa campagne, la visite du marché du boulevard de Grenelle. Il daigne alors se diriger vers les journalistes et leur lâche la phrase habituelle : *« Notre pays est entré dans une phase de récession. Le chômage va s'accroître, et nous n'avons pas de baguette magique pour y remédier. Les Français doivent savoir qu'il ne va pas être possible de tout résoudre immédiatement. Il faut travailler. »*

Au cours de sa campagne, M. Balladur ne se lasse pas de citer cette phrase de Pascal : *« Si tous les êtres humains savaient ce qu'ils disent les uns des autres, il n'y aurait pas quatre amis en ce monde. »* Voilà pourquoi le Grand Chambellan croit que moins on en dit et moins on en sait sur soi.

Javier Valenzuela

LONDRES/THE GUARDIAN

Le vieux renard aux abois

IL y a près d'un quart de siècle, les électeurs français se sont détournés du général de Gaulle, le poussant sans ménagement vers la retraite définitive. Ils lui devaient beaucoup de reconnaissance, mais le président vieillissant avait fait plus que son temps. Il retourna, de mauvaise grâce, à Colombey-les-Deux-Eglises. Quand il mourut, l'année suivante, les hommages furent aussi fervents et universels qu'ils avaient été auparavant superficiels.

A moins que, depuis un an, les sondages d'opinion n'aient été plus pervers qu'à l'accoutumée, les Français vont réserver le même glacial traitement au deuxième grand leader de la Vᵉ République. Cette fois-ci, le président vieillissant et rejeté est requis de rester à son poste. En 1969, la France a chassé l'homme mais conservé sa politique. En 1993, elle va apparemment larguer la politique tout en gardant l'homme.

Mais peut-être cette commode symétrie est-elle trop prématurée ? La France va commencer cette semaine à élire son nouveau Parlement, qui aura, semble-t-il, une majorité de droite. Mais quelle sera la position de cette majorité ? Sa capacité à la confrontation authentique, et non artificielle, est moindre aujourd'hui qu'au temps de la cohabitation, en 1986. Lorsqu'on examine le programme des vainqueurs putatifs et qu'on met de côté les désaccords, il n'en est guère dont ne puisse s'accommoder la vaste bénignité du mitterrandisme postsocialiste, qui gouverne la France depuis 1984.

Le fait est là : quoi qu'il advienne de l'Assemblée nationale dans les deux prochaines semaines, François Mitterrand va rester président pendant deux ans. Pour un homme de soixante-seize ans souffrant d'un cancer de la prostate, il montre toujours une énergie extraordinaire et un sens infaillible des grands gestes politiques – quelquefois sensés, quelquefois non. Combien d'autres leaders mondiaux ont fait la navette entre Washington et Moscou pour essayer de résoudre la crise économique russe ? Quel sera le nouvel aspect de la stratégie européenne (la préoccupation centrale de M. Mitterrand) si, dans quelques mois, les Danois disent oui et les Britanniques passent enfin en titubant le cap de la ratification de Maastricht ? Les experts n'ont-ils pas déclaré le président fichu quand a commencé la cohabitation en 1986 ? Ils ont eu bien tort. François Mitterrand est l'Indiana Jones de la politique française, se battant constamment contre tous les pronostics pour remporter le prix et la fille qui va avec.

La France a beaucoup de vrais problèmes et quelques-uns d'imaginaires. Les soubassements de l'économie française sont sains et n'ont aucunement été affectés par la toute récente baisse des taux d'intérêt allemands. Le perdant de dimanche sera davantage le Parti socialiste, divisé et élitiste, que la France ou François Mitterrand. C'est un défi pour ceux à gauche qui veulent continuer à le suivre ; mais cela signifie aussi que le président lui-même n'est pas encore à court d'atouts.

ISTANBUL/HURRIYET

Comment « contourner » Mitterrand ?

LE président de la République turque, Turgut Ozal, dont le parti est dans l'opposition, cohabite avec la coalition Inönü-Demirel à la tête du gouvernement. Ce dernier vient de faire adopter à l'Assemblée une loi limitant les pouvoirs du chef de l'Etat. Appelée « loi de by-pass » (de contournement), cette première restriction sera suivie d'autres, mais M. Ozal a déjà fait appel auprès de la Cour constitutionnelle. En attendant les prochains rounds, les Turcs sourient à l'idée d'un « by-pass » à la française qui s'imposera sans doute à la sortie des urnes.

Les préparatifs s'accélèrent au fur et à mesure que se rapprochent les élections législatives, qui se dérouleront sur deux tours, les 21 et 28 mars, et qui porteront sans doute l'opposition de droite au pouvoir avec une large majorité. Le leader du RPR, Jacques Chirac, récemment réélu à la tête de sa formation, avec 98 % des votes, est donné comme le grand vainqueur du scrutin. Dans son discours de clôture au congrès de son parti, il a souligné la question du « by-pass ». *« Le gouvernement de demain n'acceptera pas les blocages venant de l'Elysée »*, a-t-il affirmé en substance. Il a aussi clairement indiqué que sa formation porterait à la connaissance du public les éventuelles divergences avec le président.

La raison pour laquelle M. Chirac soulève avec tellement d'insistance cette question est que les derniers sondages font apparaître une forte probabilité de cohabitation, comme en 1986. M. Mitterrand déclarant à tout propos qu'il ne démissionnera pas, les discussions sur le « by-pass » prennent de l'ampleur.

Il est désormais clair que la droite va remporter les élections, et sachant que le mandat du président Mitterrand arrive à son terme en 1995, on comprend l'importance du rôle qui revient au premier ministre de la cohabitation. M. Chirac, qui a déjà vécu cette expérience, a fait savoir qu'il n'accepterait pas ce portefeuille si on le lui proposait. Toutefois, son nom est parmi les plus plausibles pour cette fonction : il est le leader du plus grand parti et il peut obtenir la confiance des autres formations de droite.

Edouard Balladur, RPR, ancien ministre de l'économie, est cité comme celui qui peut s'entendre aussi bien avec M. Mitterrand qu'avec la droite et les autres partis. Il est l'un des candidats les plus probables au fauteuil de premier ministre, puisque, aux yeux de M. Mitterrand, il est capable de faire baisser la tension entre la droite et la gauche.

Les autres noms sont ceux du leader de l'UDF, Valéry Giscard d'Estaing, et de François Léotard. M. Giscard d'Estaing a fait connaître qu'il n'accepterait pas une telle mission. Quant à M. Léotard, ancien ministre de la culture et président honoraire du PR, il y a peu de chances qu'il obtienne le vote de confiance.

Muammer Elveren

BUENOS-AIRES/PAGINA 12

Que sont nos amis devenus ?

UN touriste distrait mettrait du temps à s'en apercevoir. Il faut chercher attentivement les grandes affiches sur les murs de la capitale française. La passion électorale, le goût des proclamations, les phrases assassines, les débats enflammés à la télévision et les encouragements de la foule brillent par leur discrète absence dans ces élections législatives qui conduiront la France dans une nouvelle étape de la présidence de François Mitterrand, avec la perspective d'une cohabitation politique entre un gouvernement de droite et un président socialiste. Les électeurs semblent déjà connaître la règle du jeu. Le spectacle ne commence pas avec les élections, mais après.

Ce que l'on peut voir de plus agressif sur les murs de Paris, ce sont les petites affiches qui cachent le visage des candidats et les rares slogans de la campagne, reprochant à la décennie Mitterrand les trois millions de chômeurs que compte aujourd'hui la France : *« Etudiant aujourd'hui, chômeur demain. Merci, la gauche. »* Un peu plus loin, les mêmes détracteurs zélés proclament en lettres bleues et rouges : *« La gauche s'en va. La France revient. »* Hormis les débordements provoqués par les blousons noirs de l'extrême droite du Front national, qui démolissent les idées contraires à coups de matraque, il est difficile de voir que le pays va aux urnes ce dimanche. Les écologistes restent eux aussi discrets.

Même les immigrés traditionnellement mal vus – Noirs et Arabes essentiellement – passent inaperçus dans la campagne. *« Pour une fois*, note un étudiant en biologie d'origine maghrébine, *les basanés ne sont pas coupables de tous les maux. A présent, on rejette plus la faute du chômage sur les Allemands et leurs taux d'intérêt que sur nous. »*

Le chauffeur d'un taxi parisien, adepte du Front national et lecteur assidu d'un hebdomadaire extrémiste, *National Hebdo*, reconnaît avec une inquiétude sincère que même les meetings de Le Pen *« n'ont plus la saveur d'autrefois. Que voulez-vous*, dit-il résigné, *c'est la merde partout »*. Mais cette indifférence est trompeuse et l'abstention ne sera pas une sentence. En France, où tout débat devient éthique quand il passe sur la place publique, l'électeur n'a pas tant perdu la foi dans les hommes politiques que dans leurs intérêts passagers.

Après le référendum sur le traité de Maastricht, les Français se sont un peu réconciliés avec une classe politique qui les avait oubliés au profit des arithmétiques électorales et des guerres de clans. Oubliés comme les idées occultées par le « consensus mou » typique de la gauche représentée par l'hebdomadaire *le Nouvel Observateur* et extraites du plus profond des consciences nationales par le référendum sur l'Union européenne.

On pourrait penser que ces mois de féroces échanges d'idées et de déchirements internes aux partis ont vidé la France de ses passions politiques. Les hommes politiques français qui effectuent des tournées marathons dans tout le pays en débitant dans chaque meeting des morceaux choisis de leur programme se trouvent face à un public qui les applaudit abondamment, mais sagement. Pas tout à fait indifférent, mais sans véritable foi. Tout le monde sait que l'essentiel n'est pas dit puisqu'ils se préparent tous pour l'« après-élection », et que l'important pour eux, ce sont les considérations tactiques de la course à la présidence, en 1995, et non la réorganisation immédiate de la société.

L'électeur a accepté la règle. Citoyens et candidats ont passé un accord tacite : *« Il faut laisser passer ces deux années. Ce n'est qu'à la fin que nous arriverons, peut-être, à renaître »*, assure une militante socialiste du XXᵉ arrondissement.

Les candidats à ces législatives se gardent bien d'exprimer des idées ou de faire de grandes promesses. Ce qui est absent sur les affiches l'est aussi dans les discours. Ni menaces, ni vengeances, ni chasse aux sorcières. Tout juste une honnête « gestion du désastre ». La seule grande idée de la campagne a été exprimée par Michel Rocard, quand il a proposé au Parti socialiste un « big bang » politique pour refonder la gauche. C'est à ce jour la seule idée qui ait réussi à être plus forte que la crise.

Une dame retraitée qui assiste presque tous les jours à la promenade électorale des candidats sur un marché proche du Sacré Cœur, dans le XVIIIᵉ arrondissement, les classe en fonction de la façon dont ils s'adressent aux personnes âgées. *« Il y a les paternels, ceux qui jouent au petit-fils, les compréhensifs et les égalitaristes... »* Elle n'y avait pas pensé, mais ils sont comme à la télévision, dit-elle un peu étonnée de son idée. *« Ils ont tous une bonne tête et aucun ne promet rien de bon. »*

Eduardo Febbro

A TRAVERS LA PRESSE INTERNATIONALE

DAKAR/WAL FADJRI-L'AURORE

Le dépérissement de l'affection pour l'Afrique

LES prochaines élections législatives françaises risquent d'être la première phase d'un processus de dépérissement de l'affection historique pour l'Afrique, avec l'émergence d'une classe politique française dont la proximité avec le continent est loin d'être une évidence.

Au sud et au nord de la Méditerranée, la fraternité née dans les casernes ne va plus jouer : les nouvelles générations montantes en France comme en Afrique n'ont pas partagé les dures privations sur les fronts de combat contre le nazisme hitlérien. La lutte pour l'indépendance également, qui avait créé des amitiés, n'est plus une référence pour les tenants du nouveau leadership, alors que la disparition du conflit Est-Ouest rend inutile la position géographique du continent potentiellement susceptible d'être une vaste base militaire dans une éventuelle guerre contre l'Occident et l'Union soviétique.

L'affection historique nourrie par l'idéologie du «pré carré» et de la chasse gardée a fait de la France une puissance éminemment interventionniste depuis Valéry Giscard d'Estaing jusqu'à François Mitterrand. Ainsi, la figure du légionnaire français est devenue bien familière dans plusieurs pays africains francophones, notamment au Zaïre, au Tchad, au Congo, à Djibouti, au Rwanda et dans tous les autres pays, comme le Sénégal ou la Côte-d'Ivoire, où des bases militaires françaises rappellent la sollicitude de de Gaulle et de ses successeurs envers les amis de toujours.

Délire verbal

Même là où il n'y a pas de présence physique, la coopération médiatique inégale a rendu familier le militaire français, dont les prouesses en Afrique sont vantées dans la plupart des télévisions du continent par une reprise sans critique des reportages de la télévision française.

L'intervention française a souvent été une réponse musclée pour aider un régime autoritaire comme celui de Mobutu, dont on veut effacer aujourd'hui tout le mérite qui a été le sien pour tenter la liquidation du MPLA. Evidemment, les opposants africains d'alors s'indignaient au point qu'on les regardait avec un certain étonnement réclamer l'intervention française pour renverser Eyadéma, Ratsiraka ou Mobutu.

Cependant, alors que l'intervention militaire au profit de Mobutu était fortement soutenue par la classe politique française au pouvoir, et même par certains opposants, au nom des liens séculaires franco-africains, il se trouve rarement dans la France d'aujourd'hui d'ardents défenseurs d'une expédition au nom des droits de l'homme contre Eyadéma ou encore contre Mobutu. Au contraire, on évite soigneusement de répondre aux doléances des nouveaux opposants, même si, en même temps, on tombe dans le délire verbal sans effet pour insulter *«le coffre-fort ambulant coiffé d'une toque de léopard»*.

Simultanément, on assiste à un curieux renversement du discours, et les différentes campagnes électorales dans plusieurs pays ont certainement fini par convaincre la France qu'elle aura quelque difficulté à faire admettre au nouveau leadership africain la nécessité de la fermeture de ses bases militaires en Afrique, qui ne lui servent plus à grand-chose. Un leader de l'opposition sénégalaise naguère adepte du démantèlement immédiat de la base de Dakar, *«symbole du néocolonialisme»*, a récemment expliqué très doctement pourquoi, une fois au pouvoir, il maintiendra, au moins pour une durée relativement importante, la base militaire de Dakar, qui joue un rôle économique important, notamment pour plusieurs familles sénégalaises.

Cette nouvelle appréciation africaine dans le domaine militaire ne sera certainement pas celle de la droite française, qui parle déjà de professionnaliser l'armée. Mais c'est dans le domaine politique et économique que l'arrivée d'un nouveau leadership français (il est de droite, mais peu importe la couleur politique) va impliquer une nouvelle approche de la politique africaine de la France.

Cruelle alternative

Parmi les «anciens», le discours de La Baule de François Mitterrand n'a fait qu'engendrer le chaos économique et social. Pour ces gens qui ne sont pas nécessairement de droite (le fils de Mitterrand, ancien responsable de la zone Afrique à l'Elysée, ou certains diplomates français qui partagent certainement ces thèses), il a permis dans une certaine mesure la démocratisation de certains régimes, mais au prix d'une instabilité peu propice au développement des affaires françaises. A cet égard, Charles Pasqua, du RPR, et Giscard d'Estaing, de l'UDF, n'ont pas caché leur sympathie pour le général togolais Eyadéma, dont l'unique souci est de se maintenir au pouvoir encore quinze jours, en attendant le retour de ses amis dans les hautes sphères de la diplomatie et de la coopération en France.

Ce discours sur l'Afrique, qui n'aura aucune influence sur l'électorat français a encore le mérite d'exister, même si ses objectifs paraissent peu louables pour ceux qui combattent la dictature togolaise. En même temps, avec un premier ministre de droite – Balladur? –, avec une politique tournée vers la conquête de nouveaux marchés porteurs, la politique africaine de la France va se traduire par une évaluation très économique des intérêts du pays qui, par exemple, va maintenir sa présence au Tchad pour le pétrole tout en diminuant les garanties offertes aux investisseurs privés. Ceux-ci déjà s'éloignent d'un continent qui ne parvient pas à réaliser les conditions socialement très coûteuses de la compétitivité face aux pays asiatiques et sud-américains.

Evidemment, ce processus va être ralenti par la reconnaissance due aux régimes dont on dit qu'ils contribuent à la bonne santé financière de certains partis politiques. Toutefois, l'arrivée inéluctable d'une nouvelle génération de dirigeants politiques dans tous les pays occidentaux (Bill Clinton aux USA, John Major en Angleterre) va mettre l'Afrique devant une cruelle alternative : rester dans le monde en payant le prix qu'il faut ou accepter d'entrer dans l'impasse de la marginalité.

Ars Njaay

YAOUNDE/LA CHAUVE-SOURIS

P. Biya et P. Bérégo-voile : même kaba (ngondo)*

«*LES matins se suivent et se ressemblent...*» chantait Joe Dassin. Eh bien ! C'est possible. Mais *«les matins du Cameroun et de la France se ressemblent...»* Il n'y a rien de plus exact. De plus juste. De la vérité en or fondu. Y'a qu'à guigner du côté du discours de «politique générale» des deux P.

P. le premier est le plus ancien par rapport à son pote (devinez qui). Il est le chef de quelque chose et coiffe la primature de son pays, en ce sens qu'il «définit la politique du gouvernement». Sûr. P. le second est P. M. dans son pays – des collègues (à n'en pas douter). Et les mêmes promesses !

«J'entends vider l'abcès de la corruption ! «C'était un 9 avril 1992. De la vertu. Et vlan ! Voilà Bérégo-voile devenu le Messie du «parti des R25». Autrement dit du socialisme noyé dans le confort du pouvoir et de l'argent. Super ça? Super et un peu plus, ont dit les Français : du coup, Béré est entré dans leur cœur comme le troisième homme de la Gauche après Rocard et Delors.

Il avait dit : rigueur plus sérieux, plus compétence, plus simplicité, plus honnêteté. Et les cons-patriotes ont applaudi. Eh bien, le pourfendeur le plus sévère, le terrible chroniqueur des «facilités financières», est pris dans la chausse-trappe des «facilités financières» ! Pauvre Béré ! A croire qu'à poursuivre la vertu on se perd dans le vice.

Mais quelle idée que celle de Roger Patrice Pelat (un petit Stavisky à ce qu'il paraît) de mourir en oubliant – Ah ! le malin – d'emporter avec lui ses «mémoires». Il aurait dû partir comme Xavier de la Fournière ! Oui, et même simplement mourir dix, et non une fois. Pauvre Béré ! Quelle guigne ! Et dire qu'il s'en est fallu de peu pour que le juge Thierry Jean-Pierre ne passe à côté de la... «facilité financière». *«Les morts ne sont pas morts»*, a dit Birago Diop. Pauvre Bérégovoile, où est la vérité?

Ben Paguy

* Kaba ngondo : pagne.

DÜSSELDORF/HANDELSBLATT

Dans le même sens que les relations franco-allemandes

UNE fois les élections législatives passées, les relations franco-allemandes demeureront aussi étroites et amicales qu'elles n'ont cessé de l'être depuis des années, exception faite de la période de l'unification allemande où le climat s'est légèrement alourdi. Les conservateurs devraient occuper le poste de premier ministre et former le prochain gouvernement. D'après tous les sondages, leur victoire électorale paraît assurée.

Les dirigeants des deux partis, gaullistes d'une part et chrétiens-libéraux de l'UDF d'autre part, sont des européens convaincus. L'Allemagne et la France devraient, en matière de politique européenne, continuer à aller dans le même sens. Il est vrai que des échos nationalistes se sont élevés ces derniers temps, surtout dans les rangs gaullistes, mais ils émanent d'une fraction minoritaire dans le parti. Naturellement, la proportion croissante des voix de l'extrême droite aux élections allemandes ne passe pas inaperçue, mais la France a les mêmes soucis. Et généralement, les exactions commises contre les étrangers sont considérées comme un problème temporaire.

Les relations bilatérales entre les deux pays évoluent pratiquement sans obstacle. Le corps d'armée franco-allemand et l'ouverture d'une ambassade commune en Mongolie en sont les signes les plus évidents. Dans les sondages d'opinion, de tous les pays du monde, c'est l'Allemagne qui, depuis des années, ressort toujours comme le meilleur ami de la France. Bien sûr, on n'est pas toujours d'accord : ainsi, la politique française dans le cadre des négociations actuelles du GATT ne va assurément pas dans le sens des intérêts de Bonn.

Pourtant, en matière de politique économique et financière, la continuité devrait être à l'ordre du jour dans les relations franco-allemandes. Qu'Edouard Balladur, ministre des finances de 1986 à 1988 au moment du premier interrègne conservateur, devienne premier ministre ou reprenne le ministère des finances, il poursuivra la politique du franc fort. Il mise sur la plus étroite coopération possible avec la Bundesbank, et s'en est entretenu tout récemment à Francfort. Les interventions de la banque d'émission allemande pour soutenir le franc et ses concessions sur le plan des taux d'intérêt n'ont pas été oubliées ici. Et les dirigeants des partis conservateurs, Jacques Chirac pour les gaullistes et Valéry Giscard d'Estaing pour les libéraux, partagent absolument cette position.

En France, ce n'est ni le Parlement ni le premier ministre, mais le président de la République qui détermine le cours politique. Et François Mitterrand est fermement décidé à rester en place pendant les deux dernières années qui lui restent, même si une majorité conservatrice s'installe à l'Assemblée nationale. Il ne songe pas à se retirer, comme le lui demande l'opposition, qui jubile déjà de sa victoire électorale annoncée. Il a trop longtemps attendu pour arriver au pouvoir. Et ce seront les actions du président de la République qui, de ce côté-ci du Rhin, continueront à marquer de leur empreinte les relations franco-allemandes.

Rolf H. Fricke

TOKYO/ASAHI SHIMBUN

Le chômage et les scandales jettent le discrédit sur le PS

LE nord de la France, région qui compte plusieurs villes industrielles dont Lille et Dunkerque, se situe traditionnellement à gauche. Il est considéré comme le «bastion» du Parti socialiste.

La petite ville de Roubaix, à trente minutes en tramway de Lille et à trois kilomètres de la frontière belge, est un grand centre lainier. Ayant accueilli de nombreux émigrés venus d'Europe de l'Est et d'Afrique du Nord, la ville a une population de 98 000 habitants, dont la moitié sont des étrangers. La crise du textile l'a frappée de plein fouet. Les gigantesques cheminées de pierre, symboles de l'industrie textile, se font plus rares et de nombreuses usines sont laissées à l'abandon. Dans le centre-ville, on trouve un peu partout des pancartes indiquant «Bureau à louer», «Bail à céder».

Nous nous sommes rendus à une des associations pour l'emploi dans le commerce et l'industrie, devenus le passage obligé pour trouver un travail.

«L'allocation chômage pour une famille de deux enfants est de 2 000 FF. Impossible avec ce revenu d'aller tous ensemble au restaurant. On ne peut plus faire confiance au Parti socialiste, qui a laissé le chômage augmenter à ce point», nous déclare un homme de trente-neuf ans, vêtu d'un jean.

Un autre, coiffé d'une casquette, renchérit : *«Si la droite gagne les élections législatives, il n'est pas certain que la situation ici s'améliorera. Mais il faut chasser le Parti socialiste.»*

Comme la ville était fortement dépendante de l'industrie textile, le taux de chômage, de 25 %, est plus de deux fois supérieur à la moyenne nationale. La reconversion industrielle est en bonne voie, mais les jeunes sont les plus touchés par la pénurie d'emploi, la formation professionnelle étant insuffisante.

A l'élection présidentielle de 1981, qui a amené la gauche au pouvoir, M. Mitterrand a remporté 53 % des voix, contre 46 % pour le candidat conservateur, M. Giscard d'Estaing. Mais, en 1983, le maire socialiste a dû céder sa place à un centriste. Aux élections cantonales de mars 1992, le Front national, parti d'extrême droite partisan de l'expulsion des étrangers, est arrivé en tête avec 25 % des voix, suivi par l'alliance des conservateurs et des centristes, qui a obtenu 24 %, tandis que le Parti socialiste reculait en troisième position, n'ayant réuni que 20 % des suffrages.

Bien que le siège local du Parti socialiste, qui se trouve à côté de l'hôtel de ville, soit recouvert d'affiches électorales portant des slogans tels que *«Avec la droite, c'est l'éducation sacrifiée»*, *«Avec la droite, c'est la mort de la Sécu»*, il semble désert et poussiéreux.

«Le Parti socialiste a accédé au pouvoir en brandissant des idées de solidarité et de tolérance. Mais il n'a pas pu satisfaire la nation sur le plan économique. Les scandales liés à l'argent se sont succédé. Ainsi, dans cette ville, le nombre d'adhérents du parti a diminué de plus de deux tiers», avoue Robert Cailleaux, conseiller municipal socialiste.

Il est certain que la perquisition au siège du Parti (à la suite du scandale relatif au financement des campagnes en janvier 1992) et le prêt d'un million de francs sans intérêts accordé au premier ministre, M. Bérégovoy, ont jeté le discrédit sur le gouvernement.

Aux élections régionales de mars 1992, sous le gouvernement de l'ancien premier ministre, Mme Edith Cresson, le Parti socialiste a essuyé une défaite historique et, aujourd'hui, à la veille des élections législatives, sa cote de popularité a dégringolé au-dessous de 20 %.

«Après un long règne de plus de dix ans, une tendance au relâchement se fait sentir. L'idéologie du socialisme, égalité et solidarité, n'a pas perdu de sa valeur, mais la distinction entre la droite et la gauche n'est plus aussi marquée depuis la fin de la guerre froide. Il ne faut pas nous laisser emprisonner par nos anciennes convictions, une réforme est nécessaire», explique M. Cailleaux.

Après la déclaration du «big bang» de l'ancien premier ministre, M. Rocard, qui appelait à la création d'un nouveau parti de gauche, M. Fabius, premier secrétaire du parti, fidèle du président Mitterrand, a avoué, le 11 mars, qu'il n'excluait pas un changement d'appellation pour le Parti socialiste.

Kenji Oiya

VARSOVIE/GAZETA WYBORCZA

En manque d'un de Gaulle

DE plus en plus de Français sont d'accord sur un point : la configuration actuelle de leur système politique est dépassée et ne répond plus aux exigences imposées par les changements de leur vie sociale. En particulier, la chute du communisme et la perte d'influence politique de la classe ouvrière (qui a presque cessé d'exister en conséquence des changements économiques et sociaux) ont contribué à rendre caducs les vieux schémas politiciens.

Le président Mitterrand persiste à percevoir la politique dans les anciennes catégories de gauche et de droite. Mais même chez ses partisans et amis, l'idée que la scène politique française – sur laquelle apparaissent immanquablement depuis des années les mêmes personnalités et les mêmes formations, de plus en plus dominées par les appareils de parti – devrait être reconstruite de fond en comble fait son chemin. Les électeurs le demandent depuis quelques années déjà : soit en s'abstenant, soit en votant sans aucune fidélité à un seul parti.

La montée de la «vague verte» ne signifie pas que les Français se sont transformés en ardents défenseurs de l'environnement. Ils deviennent conscients qu'un développement économique incontrôlé peut mener à la catastrophe et ils sont fatigués de la philosophie du succès à tout prix : il y a bien une cohérence entre leurs attentes et les propositions écologistes. Mais les raisons de la popularité des Verts sont de nature politique et sociale : de plus en plus d'électeurs ne se retrouvent aucunement dans les déclarations démagogiques des partis classiques, dont il est de plus en plus difficile de dire quel électorat ils représentent.

Durant ces dernières années, la société française a subi des changements significatifs dont les partis traditionnels n'ont pas su tirer la leçon. La nouvelle et forte classe moyenne n'a toujours pas sa propre et stable représentation politique, ce qui provoque chez beaucoup de Français la frustration et la désertion des partis.

Le manque de confiance envers les actuelles élites politiques s'est encore amplifié sous le choc des scandales politico-financiers, où sont mêlés hommes politiques de gauche et de droite. L'affaire du prêt gratuit à Pierre Bérégovoy accède au rang de symbole, même si personne n'a pu fournir de preuves tangibles d'une quelconque malversation. Malheureusement pour M. Bérégovoy, l'affaire est révélée dans un contexte où les scandales pleuvent.

On peut à la limite être indulgent envers les politiciens ne trouvant pas de réponses appropriées aux questions qui tourmentent la majorité de la société. Mais il est difficile de leur pardonner quand ils mentent crûment à leurs électeurs et, ce qui est encore plus grave, quand ils profitent de leur position pour s'enrichir au plus vite, n'hésitant même pas à puiser dans les caisses publiques. La crise politique en France a donc aussi un fond purement moral.

«Le changement de pouvoir ne va rien changer d'essentiel», gémissent de plus en plus de Français. Il est vrai que le système politique de la Ve République a été inventé par de Gaulle et que, pour le changer, il faudrait un personnage de son envergure. Malheureusement, nul ne se montre à l'horizon.

Marcin Frybes

AL HAYAT (Londres)

Des dégâts considérables

Le quotidien *Al Hayat*, publié à Londres, est catégorique : les interventions de François Mitterrand pour sauver les meubles socialistes n'ont pas eu l'impact escompté. *Les dégâts – chômage, scandales, Europe qui bat de l'aile – «sont trop considérables et nécessitent plus qu'un simple colmatage».* Selon Irfan Nizam Eddine, les législatives intéressent particulièrement les musulmans de France : boucs émissaires de l'idéologie xénophobe propagée par la droite et l'extrême droite, ils se sentent soupçonnés d'être des *«porteurs malsains»* de la violence ! A preuve, l'affaire des muftis égyptiens et algériens, à qui on a refusé des visas pour venir animer des conférences sur l'islam pendant le ramadan. Quant aux relations franco-arabes, *Al Hayat* pense peu probable qu'elles connaissent de grands changements. Une seule inconnue : Saddam Hussein. Jadis, *«c'est la droite qui l'avait porté sur les fonts baptismaux»*. Sans doute mènera-t-elle demain une politique plus réaliste vis-à-vis de l'Irak, dans l'espoir de participer à la reconstruction du pays après la levée de l'embargo.

LA PRESSE (Montréal)

Une famille d'aristocrates

«D'un point de vue nord-américain, la plupart des hommes politiques français, même de niveau moyen, ont l'air de sortir de quelque famille aristocratique. A ce chapitre cependant, Edouard Balladur dépasse tout le monde – même Giscard d'Estaing – de plusieurs têtes.» La Presse de Montréal s'extasie avec un brin de goguenardise sur le «phénomène Balladur», dont elle ne sait dire quel est l'aspect le plus étonnant : l'homme lui-même ou l'accueil qu'il reçoit au long de ses pérégrinations électorales. *«Le miracle,* écrit Louis B. Robitaille, *c'est que les gens semblent apprécier – non seulement les veuves retraitées de la moyenne bourgeoisie, mais aussi les petits commerçants et les agriculteurs. Qui voient peut-être en lui la réincarnation de* Monsieur not'bon maître, *mais un maître avisé, éclairé. En tous cas le contraire d'un excité ou d'un démagogue.»* Mais plus que le loden gris et les faux airs de Louis XVI, ce qui émerveille notre confrère québécois, c'est la place inusitée de M. Balladur sur l'échiquier politique français : *«Arriver au pouvoir en France en tant que 'modéré absolu', c'est déjà une grande énigme»*.

THE NEW YORK TIMES

Rocard en danger

Alan Riding, du *New York Times*, a mis ses pas dans ceux du candidat Rocard à Conflans-Sainte-Honorine et à Vernouillet. Verdict : un mois après l'enthousiasme du «big bang», l'homme semble *«étrangement découragé»*. Non seulement il déteste les campagnes électorales (c'est sa quatorzième), mais il est bel et bien en danger de perdre celle-là, ce qui obérerait grandement ses chances de ramener les «nouveaux» socialistes au pouvoir. *«Il a été premier ministre pendant trois ans d'un gouvernement socialiste qui a échoué. Je pense que les gens s'en souviendront. Le reste, c'est de la politique,»* confie un nommé Michel, électeur des Yvelines, au grand quotidien new-yorkais. Quant au vrai Michel, parlant à une maigre assistance sous des posters de lui-même *«prenant la pose du Penseur de Rodin»*, il martelle sa confiance de l'emporter sur ses quelque 12 adversaires. En privé, son entourage est moins affirmatif devant le journaliste du *New York Times* : *«Cette campagne et son projet de faire renaître le Parti socialiste sont deux choses différentes. Mais s'il perd, ça ne va pas être facile.»*

PERSONNALITÉS EN CAMPAGNE

Les ambitions déçues de Pierre Bérégovoy

Le premier ministre, qui s'apprête à quitter l'hôtel Matignon, n'entend pas laisser se perdre la « culture de gouvernement » acquise par la gauche

Tassé dans sa voiture, vendredi 19 mars à 13 h 15, Pierre Bérégovoy quitte Matignon. Direction : Nevers, pour un ultime coup de collier avant le premier tour des législatives. Une course en voiture et un saut d'hélicoptère qui permettent de revêtir l'habit du maire par-dessus celui du premier ministre, et surtout de goûter quelques moments de repos.

L'homme est épuisé. Une mauvaise grippe est venue s'ajouter aux fatigues d'une campagne difficile. Et puis, pourquoi le cacher, le moral n'est pas au rendez-vous. Non seulement il faut se livrer à un combat perdu d'avance, mais en plus tout paraît se déliter : les « éléphants » du PS ont refusé son plan de bataille, les électeurs n'ont manifestement pas voulu entendre ses appels à la raison et s'apprêtent à chasser les socialistes comme des malpropres, pire même, son honnêteté personnelle a été contestée. Cela, Pierre Bérégovoy ne l'a pas supporté.

Son parcours professionnel et politique l'a habitué aux coups durs et lui a prouvé qu'il était toujours possible de rebondir. Son projet d'Alliance des Français pour le progrès a été refusé par le bureau exécutif du PS. Tant pis. Il a réduit ses ambitions. Un temps, lorsqu'il a réussi à réunir à déjeuner les dirigeants socialiste, il a espéré redevenir le « coordonnateur » de leur action. L'espoir n'a été que de courte durée, puisque l'« appel commun » qu'ils avaient, alors, promis de signer, s'est noyé dans les sables des stratégies individuelles.

Aujourd'hui le chef du gouvernement a la satisfaction de constater que les ministres dont il voulait faire la cheville ouvrière de son Alliance, et qu'il a continué à réunir toutes les semaines pour coordonner leur campagne, sont ceux dont le soutien a été le plus sollicité par les candidats de la majorité : Martine Aubry, Elisabeth Guigou et, surtout, Bernard Kouchner et Ségolène Royal n'ont cessé de voler d'une circonscription à une autre. Lui-même a effectué quarante-cinq déplacements en province, non compris ses longs week-ends à Nevers, qu'il n'a jamais sacrifiés à ses activités ministérielles, même s'il est moins inquiet pour sa réélection depuis qu'il a sauvé le Grand Prix de France à Magny-Cours.

Une triste fin de bail

Deux fois par semaine, puis trois fois depuis début mars, Pierre Bérégovoy a fait un saut en province selon un schéma invariable : inauguration de quelques établissements publics, visite d'un équipement ou d'une entreprise particulièrement remarquable, prise de parole dans un meeting. Le discours lui-même, longtemps, n'a pas changé : une justification de sa politique économique et financière, une explication sur les raisons qui ont amené l'homme de la rigueur à accepter de laisser s'accroître le déficit budgétaire, une promotion de son plan pour sauver les retraites, un appel du pied aux écologistes, un cours sur les conséquences intérieures et extérieures de la chute du mur de Berlin.

Ses critiques contre la droite, alors, étaient mesurées, tant il craignait, en mettant l'accent sur les divisions de ceux qui vont lui succéder, de nourrir la spéculation contre la monnaie. Le tournant a commencé le 17 mars à Limoges, et s'est accentué le lendemain à Conflans-Sainte-Honorine. L'approche du deuxième tour a fait tomber les barrières. L'attaque des adversaires s'est faite plus acerbe, le rappel de la situation de l'avant 1981 plus précis, le bilan de l'action des cinq gouvernements socialistes des douze dernières années plus net.

Tristement Pierre Bérégovoy ne peut que constater que tout cela n'a servi à rien. Ou presque. Les socialistes ne sont pas remontés dans les sondages, les écologistes n'ont pas modéré leurs critiques. En arrivant à Matignon, le 2 avril 1992, il savait que son bail s'achèverait un an plus tard, mais il n'immaginait pas que cela se ferait dans des conditions aussi pénibles. Pour accroître son malheur, voilà que les dirigeants de son parti commencent à se déchirer. C'est ce qui l'inquiète le plus. Il redoute qu'au lendemain de la défaite certains ne soient tentés par une dérive gauchiste et ne se mettent à tirer à boulets rouges sur la politique économique menée depuis 1983 et qu'il symbolise aujourd'hui. Pour lui le risque serait immense car les socialistes perdraient alors leur « culture de gouvernement ».

La statue du commandeur

Préserver cet acquis est la principale mission que s'assigne Pierre Bérégovoy dans les mois à venir. Certes si son Alliance des Français pour le progrès avait rééellement vu le jour, si elle avait remporté un certain succès aux élections, il aurait pu jouer un rôle de premier plan dans la fameuse recomposition, mais le premier des « si » n'ayant pas été rempli, il lui faut être plus discret, faute pour lui de disposer d'un véritable réseau au sein du PS.

Prendre une retraite avant terme n'est pas dans son programme, même si, contrairement à la plupart des anciens premiers ministres de la Vᵉ République, il se refuse, pour l'instant, à louer des locaux pour installer un secrétariat : ses principaux collaborateurs sont, pour l'heure, priés de stocker chez eux, comme ils le pourront, les archives du cabinet. Car Pierre Bérégovoy compte bien, comme il l'avait fait sous la première cohabitation, s'appuyer sur eux et sur tous ceux avec qui il a travaillé depuis dix ans, pour continuer à nourrir sa réflexion et ses interventions.

Confirmer son image de « Barre de gauche » le satisferait pleinement. Comme le député de Lyon, il veut profiter de sa notoriété pour multiplier les déplacements à l'étranger et, surtout, se faire le gardien sourcilleux d'une rigueur économique et financière de gauche. Il souhaite même théoriser tout ce qui s'est fait depuis dix ans par pragmatisme, et ainsi contribuer à l'effort de réflexion du candidat socialiste à la future élection présidentielle, avec un seul objectif : ne pas laisser détruire, ni par l'action de la droite au pouvoir ces prochains mois, ni par les propos et les propositions de la gauche, l'effort de reconstruction de l'économie française et la conversion de la France à la stratégie du « franc fort ».

Au moindre risque, il tonnera, mais il est prêt, aussi, à aider ceux qui, amis ou adversaires, résisteront à la facilité. Pour les uns comme pour les autres, il veut être la bonne – ou la mauvaise – conscience. Pierre Bérégovoy ou la statue du commandeur.

THIERRY BRÉHIER

La commission nationale des comptes de campagne se met au travail

C'est une première. Les députés élus les 21 et 28 mars devront s'acquitter d'une formalité nouvelle pour pouvoir savourer définitivement leur succès. Depuis le vote de la loi sur le financement des activités politiques, en décembre 1989, les candidats aux différentes élections, et donc aux législatives, sont tenus de fournir un compte de campagne récapitulant l'usage et la provenance des sommes engagées, plafonnées pour cette élection à 500 000 francs, à la commission nationale des comptes de campagne et des financements politiques, que préside un haut fonctionnaire venu de la Cour des comptes, M. René Vacquier.

En fait, le système a été expérimenté pour la première fois lors des élections cantonales et régionales de mars 1992. « Il a montré que cela peut fonctionner », estime le président. La commission n'a d'ailleurs pas hésité à se rappeler au bon souvenir de candidats négligeants, et non des moindres. M. Jacques Larché, président de la commission des lois du Sénat et président du conseil général du département de Seine-et-Marne, a ainsi failli être victime d'une mauvaise imputation de dons, car les sanctions encourues sont assez lourdes.

Fausses candidatures

En matière électorale, l'inéligibilité pendant un an est prévue à l'encontre des candidats dont le compte aura été rejeté par la commission ou qui ne l'auront pas déposé à temps, c'est-à-dire dans les deux mois qui suivent l'élection. Le Conseil d'Etat a cependant assoupli cette disposition en précisant, à l'occasion d'une élection cantonale partielle à Nice, que cette inéligibilité ne s'applique que pour la seule catégorie d'élections pour laquelle une infraction a été constatée par la commission. « La menace de l'inéligibilité ne peut laisser indifférents les grands ténors, qui sont ceux qui dépensent le plus », estime M. Vacquier. Cette sanction électorale se double de sanctions financières : le versement d'une amende en cas de dépassement du plafond des dépenses, la perte du droit au remboursement forfaitaire de la part de l'Etat (pour les candidats ayant obtenu au moins 5 % des suffrages exprimés).

Pour ces élections législatives, la commission devra traiter moitié moins de dossiers que pour les élections cantonales et régionales. M. Vacquier s'attend pourtant à travailler beaucoup plus. « Il y aura beaucoup de contentieux, ce qui nous oblige à travailler plus vite, explique-t-il. La campagne est dure, même si l'opinion publique ne s'en rend pas compte, et, contrairement aux dernières élections, les cas de dépassement de plafond seront relativement nombreux. »

Si on se réfère au nombre de lettres et de coups de téléphone reçus depuis le début de la campagne, la commission est prise de plus en plus au sérieux par les hommes politiques. « On reçoit même des appels des directeurs de cabinet de certains ministres candidats aux législatives, qui s'inquiètent de savoir si tel ou tel déplacement risque d'être pris en compte », affirme le président de la commission.

La tâche n'est pas simple. Comment en effet distinguer avec précision chez un élu ce qui relève de l'exercice de son mandat de ce qui appartient à la campagne électorale ? Comment ensuite la commission peut-elle être assurée de la véracité des déclarations qui lui sont soumises et être sûre que toutes les dépenses engagées sont bien inscrites alors qu'elle n'est dotée légalement d'aucun moyen d'enquête ou de coercition ?

La question se pose notamment pour les sondages locaux, souvent confidentiels, dont les candidats pourraient masquer l'existence. En vertu de l'arrêt rendu par le Conseil constitutionnel, seul habilité à juger à partir des documents fournis par la commission, à propos de l'élection de M. René Galy-Dejean (RPR) lors d'une consultation partielle à Paris en janvier 1991, il a été décidé que les simples baromètres des intentions de vote ne sont pas imputables sur les comptes de campagne (le Monde du 2 août 1991). En revanche, il n'en va pas de même avec les enquêtes plus approfondies, portant sur les attentes des électeurs et permettant la constitution de stratégies de campagne, qui, elles, doivent figurer dans les comptes.

Compte tenu des coûts élevés de ces sondages (de 80 000 à 150 000 francs, soit près du quart d'un budget de campagne), des parades ont été esquissées. De fausses candidatures auraient été suscitées ici ou là dans le but de leur faire endosser les frais d'un sondage utilisé en fait par un autre candidat. Mais M. Vacquier n'est pas trop inquiet devant ce risque, comme celui que constitue la prise en charge de ces dépenses par les partis. « Tout se sait toujours », affirme-t-il.

« Ce qui est important dans l'esprit de la loi, c'est moins le montant des dépenses que l'origine du financement, explique M. Vacquier. Tous les trésoriers des partis m'ont expliqué que 500 000 francs pour une élection en milieu urbain ça ne tient pas la route et qu'il faut parler du double. » « On nous dit aussi que le texte est trop imprécis, mais nous, nous savons très bien ce qui est électoral et ce qui ne l'est pas », conclut-il, convaincu que le dispositif devra, pour être parfaitement au point, subir ponctuellement des modifications . En attendant, la commission nationale des comptes de campagne « trace ses frontières ».

GILLES PARIS

Juin 1968, à froid

Suite de la première page

La droite s'apprête donc à vivre un nouveau juin 1968. Sonnant la fin de la récréation du mois de mai, le général et surtout son premier ministre, Georges Pompidou, avaient saisi l'occasion que François Mitterrand leur avait alors imprudemment fournie : le dirigeant de la FGDS avait cru que le président de la République était à la merci d'un dernier coup d'épaule, que le pouvoir était à prendre. Le résultat fut une majorité écrasante pour le camp conservateur, et quelques solides années supplémentaires d'« exil intérieur » pour la gauche.

En mars 1993, les socialistes s'apprêtent à vivre une situation aussi difficile, non pas dans la foulée d'une tourmente, mais à froid : ils sont rendus responsables de tous les maux de la société – chômage, marasme économique, démoralisation du pays, dégradation des mœurs politiques – et du passif de douze années de présence au sommet de l'Etat, comme si les Français avaient gommé de leur mémoire non seulement l'actif, mais aussi la première cohabitation et l'alternance de 1986 ; ils vont donc devoir faire face à une nouvelle Chambre introuvable.

Car, dans cette campagne, les socialistes ont créé la surprise, comme on dit en langage sportif : ils se sont montrés d'une totale incapacité à provoquer un sursaut autour d'eux, comme ils avaient su le faire à la fin de la première législature du premier septennat de M. Mitterrand. En novembre 1985, la SOFRES leur accordait 22 % des intentions de vote ; celles-ci devaient atteindre, grâce à la campagne électorale, 29 % au mois de février, pour finir dans les urnes à un peu plus de 31 % : malgré une défaite annoncée, et qui fut ainsi atténuée, les socialistes avaient su recréer une véritable dynamique.

En novembre 1992, les intentions de vote, mesurées par le même institut, étaient aussi à 22 % (stables depuis plus d'un an, elles étaient de 26,5 % au moment du départ forcé de M. Rocard du gouvernement) ; au mois de février 1993, elles étaient tombées à 20 %. Cette fois, ils n'ont su mettre aucun thème porteur en avant (tout au plus ont-ils, avec les écologistes, fait émerger celui du partage du travail, mais en s'attirant aussitôt cette réponse : que n'y avez-vous pensé avant ?) ; ils n'ont pas pu recréer un réflexe de peur à la perspective d'un retour de la droite, celle-ci ayant su se montrer « raisonnable et prudente », comme l'a dit Raymond Barre ; enfin, le chef de l'Etat ne leur a été d'aucun secours : pour la première fois depuis qu'il est président, M. Mitterrand a été incapable de peser sur un scrutin ; en 1986, il avait participé lui-même à de grandes réunions publiques ; en 1993, il a raté ses deux interventions télévisées successives, au point de contrarier et d'annuler l'effet « big-bang ». Dans ces conditions, la droite n'avait plus qu'à se laisser porter par la vague anti-socialiste, ce qu'elle fit.

La question est maintenant de savoir, pour la gauche, si les Français considéreront qu'ils ont « réglé leurs comptes » avec elle, au soir des législatives, ou bien si le contentieux avec le pays est destiné à durer.

Si les socialistes devaient finir dans les urnes à moins de 20 %, ils ne pourraient guère nourrir l'espoir d'une récupération rapide ; d'autant qu'à un tel niveau ils risquent de perdre en chemin des personnalités autour desquelles le renouveau devrait s'organiser (M. Rocard lui-même dans les Yvelines, M. Strauss-Kahn à Sarcelles, M. Delebarre à Dunkerque ou encore M. Jospin en Haute-Garonne). De ce point de vue, en exprimant tout haut ce qu'il pense tout bas (depuis longtemps) du président, M. Rocard a certainement commis une erreur (à court terme, car d'un point de vue stratégique il lui faut se dissocier de M. Mitterrand, tandis que ce dernier devra ménager le candidat « naturel », sauf à vider de tout sens politique son propre maintien à l'Elysée).

Faute tactique donc : lorsque l'on subit une telle défaite collective, la difficulté est qu'il faut en tirer toutes les conséquences politiques, stratégiques et personnelles ; mais il faut, dans le même temps, éviter à tout prix que le nécessaire débat ne se transforme en règlement de comptes. Or, c'est au moment où il lui fallait absolument provoquer un sursaut en faveur des socialistes que M. Rocard a paru vouloir engager une bataille interne.

Il va de soi qu'une remise en ordre au PS ne pouvait être que la résultante d'une plus vaste opération de rénovation du « camp du progrès » et non la précéder ; il est désastreux que le remplacement de M. Fabius à la tête du PS soit apparu comme le premier élément du « big-bang ». Si le PS plonge sous les 20 %, il se trouvera bien quelques socialistes pour imputer à Michel Rocard cet ultime recul, comme s'il avait commis là, à l'égard du président, une faute équivalente à celle de François Mitterrand contre de Gaulle.

Présidence résiduelle

Après la déroute de juin 1968, il avait fallu cinq ans à la gauche pour retrouver une crédibilité électorale, en passant par l'élection présidentielle de 1969, au cours de laquelle, rayée de la carte, elle dut se désister pour... Alain Poher ! L'enjeu, pour la gauche (appelons-la ainsi pour simplifier), est donc de savoir s'il s'agira d'un désastre comparable, ou bien si elle pourra mettre deux ans (terme normal du mandat présidentiel) à se refaire une santé, avec un Michel Rocard toujours aussi peu tacticien, là où un François Mitterrand, en maître tacticien, avait dû attendre cinq ans.

Pour l'heure, ce dernier va passer de la présidence relative qu'il avait dû exercer de 1986 à 1988 à une présidence résiduelle : il est en effet difficile de soutenir qu'il pourrait sortir renforcé au lendemain du scrutin législatif. On peut, bien sûr, se dire que, débarrassé des socialistes, François Mitterrand va l'être d'au moins la moitié de ses soucis.

On peut aussi faire valoir que, la droite ayant accepté de cohabiter, il lui suffira d'attendre que les contradictions de celle-ci (sur les questions européennes notamment) et les ambitions concurrentes (celles de MM. Chirac, Giscard d'Estaing, Léotard, Pasqua et Séguin) s'affirment au grand jour pour recréer un lien suffisant avec l'opinion qui lui permette de peser à nouveau sur les choix de celle-ci, et abréger la période de purgatoire de la gauche.

Mais, en fait, M. Mitterrand va se trouver redoutablement seul, avec une arme unique à sa disposition : la sauvegarde de la fonction présidentielle. Chaque fois qu'il sera placé en situation difficile par les choix du nouveau gouvernement, chaque fois qu'il voudra éviter de reculer, il ne pourra que mettre en garde ses successeurs sur la responsabilité qu'ils prendraient d'affaiblir la fonction qu'ils convoitent, se posant ainsi en meilleur défenseur de leur avenir !

JEAN-MARIE COLOMBANI

Selon un sondage

Un quart des jeunes de 18 à 24 ans ne sont pas inscrits sur les listes électorales

Une enquête de l'institut de sondage Lavialle (ISL), publiée dans le numéro de mars de la Revue des sondages (1), montre que le taux de non-inscrits sur les listes électorales diminue fortement avec l'âge. Il passe de 25,7 % de 18 à 24 ans, soit un quart de l'échantillon, à 13,6 % de 25 à 34 ans, puis à 6,5 % de 35 à 49 ans, enfin à un peu plus de 1 % à partir de 50 ans. Très faible chez les agriculteurs (1,2 %), la non-inscription est en revanche la plus forte chez les employés (9,3 %) et chez les ouvriers (14,3 %).

Elle varie également fortement en fonction de la taille des communes, passant de 4,3 % pour celles de moins de 20 000 habitants à 11 % pour celles de plus de 100 000, et à 12,6 % pour l'agglomération parisienne. Dans les régions, le taux de non-inscription passe de 2,5 % dans le Limousin à 11,8 % en Ile-de-France et à 12 % en Rhône-Alpes. En région parisienne, plus de 40 % des électeurs de 18 à 24 ans ne sont pas inscrits dans leur commune de résidence.

(1) ISL a effectué cinq vagues de sondages échelonnées de novembre 1992 à janvier 1993 et portant à chaque fois sur un échantillon de 2 000 personnes âgées d'au moins 18 ans. Le questionnaire comportait une question filtre sur la nationalité.

L'aide publique aux partis

Le Journal officiel a publié le 18 mars un décret précisant une partie du montant des aides publiques attribuées aux partis et groupements politiques pour l'année 1993. La seconde partie, environ quarante pour cent de la somme totale, sera distribuée suivant les résultats obtenus par les partis ayant présenté plus de cinquante candidats aux élections législatives (le Monde du 3 mars).

Quarante-neuf partis ou associations, représentés par 879 parlementaires à l'Assemblée nationale et au Sénat, se répartissent les 362 500 000 francs d'aides publiques. Les sept plus grandes formations politiques par le nombre de parlementaires obtiennent plus de 10 millions de francs. Avec ses 308 députés et sénateurs, le Parti socialiste recueille 127 019 344 francs, le RPR (212 parlementaires) 87 428 900 francs, le PR (82 parlementaires) 33 816 839 francs, l'Union centriste (61 sénateurs) 25 156 429 francs, le CDS (41 élus) 16 908 419 francs, le PCF (39 élus) 16 083 618 francs, et l'Association de gestion des adhérents directs de l'UDF (29 élus) 11 959 614 francs.

Vingt-sept formations ne comptant qu'un seul élu perçoivent chacune 412 400 francs. C'est le cas notamment de l'Union pour le pays malouin, de M. René Couenau (CDS), député de Saint-Malo, et de l'Association de soutien à M. Aloyse Warhouver, député non inscrit de Moselle. A l'avenir, de telles formations ne pourront plus recevoir ces sommes. L'aide publique ne sera en effet distribuée qu'aux formations ayant présenté au moins cinquante candidats aux élections.

D'autre part, le Journal officiel a publié le 12 mars le rapport établi par le président de l'Assemblée nationale à partir des déclarations de patrimoines déposées par les députés au début et à la fin de leur mandat. Le rapport ne fait état d'« aucune variation manifestement anormale du patrimoine des députés ». Il note cependant que deux députés, qui n'envisageaient sans doute pas de se représenter, n'ont pas accompli la formalité et tombent sous le coup de l'inéligibilité prévue par la loi.

POLITIQUE

des 21 et 28 mars

Les partis affaiblis

Suite de la première page

Les thèses écologistes n'ont pas, elles, acquis assez de consistance pour être portées par un courant puissant. Quant au programme du RPR et de l'UDF, il n'apparaît guère plus convaincant, à la fois parce que l'expérience du passé incite à la méfiance et parce que l'opposition elle-même, avant de s'engager dans la périlleuse aventure de la cohabitation, n'entend pas se départir d'une certaine prudence.

Reste donc l'affrontement des hommes et des partis, qui ont cessé, provisoirement ou non, d'incarner des desseins concurrents ou qui, tout au moins, se distinguent plus par le bilan qu'ils dressent du passé que par le regard qu'ils portent sur l'avenir. Le débat sur le partage du travail, qui apparaît, au terme de la campagne, comme l'un des points de divergence pour le futur, n'a pas été poussé assez loin pour que se crée un clivage profond. Les autres thèmes sur lesquels auraient pu naître des controverses – les acquis sociaux, que M. Mitterrand a tenté en vain de mettre au centre de la discussion, l'immigration, l'Europe – sont, en définitive, passés au second plan, faute de réels motifs de conflit.

Si les partis, et les hommes qui les dirigent, ne semblent plus associés, dans l'esprit des Français, à des projets répondant à des conceptions différentes de la société, ce n'est pas seulement parce que les idéologies traditionnelles sont en crise, c'est aussi parce que les formations politiques sont de moins en moins représentatives de catégories socio-professionnelles dont elles seraient chargées de défendre les intérêts. Cette évolution est particulièrement nette pour le PS.

Le recul des socialistes s'est manifesté pour la première fois d'une manière spectaculaire aux élections européennes de 1989 et s'est confirmé d'une façon tout aussi brutale aux élections régionales de 1992 (1). Le véritable tournant s'est donc produit il y a quatre ans, quand le PS, qui obtenait jusque-là régulièrement aux élections législatives plus de 30 % des voix (31,61 % en 1986, 34,76 % en 1988), a brusquement décroché en ne recueillant plus que 23,61 % des suffrages exprimés aux élections européennes, avant de tomber à 18,29 % aux élections régionales.

Les enquêtes d'opinion indiquent que cette chute s'est faite en deux étapes. Dans un premier temps, ce sont les couches sociales les plus favorables au PS qui l'ont, en partie, abandonné : les jeunes de moins de vingt-quatre ans, les cadres moyens, les personnes les plus instruites, les sans-religion ; dans un deuxième temps, l'érosion, tout en continuant dans les professions intermédiaires, a atteint les jeunes de moins de trente-quatre ans, les employés, les catholiques peu ou non pratiquants. S'il se confirme que la variable religieuse et surtout la variable socio-professionnelle pèsent beaucoup moins que par le passé, le PS se trouve désormais privé d'un électorat spécifique : le « big bang » de Michel Rocard s'efforce de tirer les conséquences de cette transformation.

Les derniers sondages publiés prêtent aux socialistes autour de 20 % d'intentions de vote, soit approximativement l'étiage auquel les ont voués les deux précédentes consultations électorales. Il est vrai que celles-ci ont eu lieu à la proportionnelle, dont les effets ne sont pas strictement comparables à ceux du scrutin majoritaire. Il n'empêche que l'ordre de grandeur devrait être le même. Le score socialiste est désormais inférieur de plus de dix points à ses résultats de naguère. Si cet écart est réduit au soir du 21 mars, grâce à la « prime au sortant » ou grâce à Michel Rocard, l'échec sera atténué.

L'analyse des élections de 1989 et 1992 confirme que les écologistes ont été les principaux bénéficiaires de la redistribution des suffrages : ils sont en effet soutenus en priorité par les jeunes, les cadres moyens, les diplômés de l'enseignement supérieur, les sans-religion, c'est-à-dire les catégories mêmes qui formaient le noyau de l'électorat socialiste. De ce point de vue, les Verts et Génération Ecologie sont aujourd'hui sociologiquement plus « typés » que le PS, dont ils ont recueilli en partie l'héritage. Avec 10,69 % aux européennes et 13,93 % aux régionales, les amis de Brice Lalonde et Antoine Waechter approchent du seuil de crédibilité, mais il leur faudra faire mieux pour être présents au deuxième tour.

Profil sociologique

Or ces partis sont vulnérables : aux élections régionales, Génération Ecologie, qui venait d'être créé, avait sérieusement ébréché le capital des Verts ; aux élections législatives, les candidats qui se réclament de l'écologie sans appartenir à l'une ou l'autre des deux grandes formations pourraient également porter tort à celles-ci. Faute d'une forte structuration sociale, la mouvance « écolo » est particulièrement sensible à l'image de ses dirigeants, qui reste fragile.

Les dirigeants de la droite ne paraissent pas non plus déchaîner l'enthousiasme dans leur électorat. Avec 42,03 % des suffrages en 1986, 37,67 % en 1988, 37,29 % en 1989, 33 % en 1992, le RPR et l'UDF n'ont cessé, eux aussi, de reculer au cours des dernières années – avant de remonter, dans les intentions de vote, pour atteindre environ 39 % une semaine avant le premier tour des législatives. Dans le même temps, les catégories sociales qui leur accordaient majoritairement leur confiance ont commencé à leur faire défaut, quel que soit le critère retenu : les personnes âgées, les agriculteurs, les chefs d'entreprise, les cadres supérieurs, les catholiques pratiquants, traditionnels soutiens des formations conservatrices, ont été, en effet, moins nombreux à voter pour l'opposition, de telle sorte que le profil sociologique du « peuple de droite » s'est estompé comme celui du « peuple de gauche ».

Le Front national a récupéré une partie de ces suffrages, mais il s'est également diversifié, ce qui a pu contribuer à brouiller son message et à rendre son électorat plus versatile. Avec des intentions de vote variant entre 11 % et 13 %, il est au-dessus de son score de 1986 et 1988 (9,65 % dans les deux cas), au-dessous de celui de 1992 (13,9 %) et à peu près à son niveau de 1989 (11,73 %). Ses grands thèmes de propagande – l'immigration et la sécurité – ont quitté le devant de la scène, comme s'ils ne suffisaient plus à assurer la visibilité du parti de Jean-Marie Le Pen.

Ainsi en va-t-il de l'extrême droite comme des autres formations politiques : dès lors qu'elles ne s'identifient plus aussi précisément que par le passé à quelques grandes idées, elles ont bien du mal à mobiliser leurs partisans. Le rôle personnel des dirigeants devient donc déterminant dans le succès ou l'échec de cette mobilisation. Ni les leaders de la gauche ni ceux de l'opposition ne paraissent aujourd'hui en mesure de rendre l'espoir aux Français.

THOMAS FERENCZI

(1) Lire à ce sujet l'article de Gérard Grunberg, « De 1986 à 1992 : les bouleversements électoraux », dans *l'Etat de l'opinion 1993*, publié par la SOFRES (Le Seuil, 249 p., 165 F). A signaler aussi, dans le même ouvrage, l'étude d'Olivier Duhamel et Jérôme Jaffré sur le nouveau paysage politique, et celles de Jean Charlot sur l'opposition, de Guillaume Sainteny sur les écologistes, de Nonna Mayer et Pascal Perrineau sur le Front national.

Dix députés sortants ont été élus avant 1958

Dans l'actuelle Assemblée nationale, dont les pouvoirs expirent le 1er avril à minuit, siègent dix députés élus avant la naissance de la Ve République en 1958. Un seul a été élu pour la première fois sous la IIIe République. Il s'agit de M. Edouard Frédéric-Dupont (RPR), élu le 26 avril 1936 et représentant aujourd'hui la 3e circonscription de Paris, qui comprend notamment le septième arrondissement dont il est le maire. Agé de quatre-vingt-onze ans, il ne se représente pas.

Trois autres députés ont été élus pour la première fois avant le début de la IVe République : MM. Jacques Baumel, élu le 7 novembre 1944 à l'Assemblée consultative provisoire et aujourd'hui député RPR des Hauts-de-Seine ; Georges Gorse, élu pour la première fois le même jour et devenu député RPR des Hauts-de-Seine ; Aimé Césaire, député de la Martinique, élu pour la première fois le 21 octobre 1945 à l'Assemblée nationale constituante et aujourd'hui apparenté au groupe socialiste. M. Césaire, né en 1913, est le seul de ceux-là à avoir siégé sans interruption depuis quarante-huit ans au Palais Bourbon.

Deux autres députés actuels ont été élus pour la première fois sous la IVe République lors de la première élection législative du 10 novembre 1946 : MM. Jacques Chaban-Delmas (RPR, Gironde), maire de Bordeaux, qui a siégé sans interruption, et Raymond Marcellin (UDF, Morbihan), qui n'avait pas été réélu en 1978 mais l'a été depuis 1981.

Un député a été élu en 1951, M. Pierre Guillain de Bénouville (RPR, Paris), qui ne se représente pas. Trois ont été élus pour la première fois en 1956 : MM. Albert Denvers (PS, Nord), Jean de Lipkowski (RPR, Charente-Maritime) et Jean Seitlinger (UDF, Moselle).

Sept députés actuels ont fait leur première entrée à l'Assemblée nationale lors de l'élection du 30 novembre 1958, c'est-à-dire pour la première législature de la Ve République : MM. François Grussenmeyer (RPR, Bas-Rhin), Claude Labbé (RPR, Hauts-de-Seine), Roland Nungesser (RPR, Val-de-Marne), Pierre Pasquini (RPR, Haute-Corse), Alain Peyrefitte (RPR, Seine-et-Marne), André Rossi (UDF, Aisne), Jean Royer (non-inscrit, Indre-et-Loire). M. Gabriel Kaspereit (RPR, Paris) a été élu pour la première fois à l'occasion d'une élection partielle le 11 juin 1961.

Sept députés ont été élus pour la première fois en 1962, dans la deuxième législature de la Ve République : MM. Jean Charbonnel (RPR, Corrèze), Xavier Deniau (RPR, Loiret), Xavier Hunault (apparenté UDF, Loire-Atlantique), Lucien Richard (RPR, Loire-Atlantique), Jean-Paul de Rocca Serra (RPR, Corse-du-Sud), Théo Vial-Massat (PC, Loire) et Robert-André Vivien (RPR, Val-de-Marne). Tous ont été constamment réélus, à l'exception de MM. Charbonnel et Vial-Massat.

ANDRÉ PASSERON

PROPOS ET DÉBATS

M. CHIRAC
Non à la « prééminence » du chef de l'Etat

M. Jacques Chirac, président du RPR, a indiqué, vendredi 19 mars, sur Europe 1 qu'il n'accepterait pas la « prééminence » de M. Mitterrand en matière de politique étrangère. *« La prééminence du président de la République, elle est légitime et naturelle dans le domaine de la politique étrangère quand celui-ci est chef de la majorité*, a précisé l'ancien premier ministre. *Quand il n'est pas le chef de la majorité, ce qui est le cas en période d'éventuelle cohabitation, alors cette prééminence n'existe pas et je ne la lui reconnais pas. »* Selon M. Chirac, *« le président détient ses pouvoirs, d'une part, de la Constitution, d'autre part et surtout, de sa qualité de chef de la majorité ; lorsque cette fonction n'existe plus, ses pouvoirs sont très fortement limités »*. L'ancien premier ministre a reproché à M. Mitterrand ses dernières initiatives diplomatiques. *« A quelques jours des élections*, a-t-il dit, *c'est un comportement qui n'est ni respectueux des électeurs, de la démocratie, ni très convenable sur le plan moral. »*

M. PASQUA
Contre une société « pluriculturelle »

M. Charles Pasqua a affirmé, vendredi 19 mars, à Goussainville (Val-d'Oise) qu'il ne fallait pas *« accepter que certaines communautés se constituent, qu'elles refusent notre culture et essaient de nous imposer la leur, leurs us et coutumes »*. *« Si la France ne leur convient pas*, a-t-il ajouté, *ils n'ont qu'à rentrer chez eux et foutre le camp. »*

« Nous ne devons pas tolérer dans notre société l'évolution vers une société pluriethnique, pluriraciale et pluriculturelle, a précisé l'ancien ministre de l'intérieur. *Pluriethnique et pluriraciale, oui, pluriculturelle non. Ceux qui veulent vivre sur le territoire national doivent devenir français et assimiler notre culture, nous n'avons pas à supporter les autres. Nous devons à la fois nous montrer ouverts et accueillir tous ceux qui veulent devenir nos frères, et rejeter ceux qui n'acceptent ni notre culture ni notre civilisation et qui, à terme, constitueront un germe de graves difficultés ethniques ou raciales. »*

PAROLES D'ÉLECTEURS

L'ancien maoïste aux champs

On ne se refait pas. Quand François Châtoux traverse la *place du village à bord de son* 4x4 brinquebalant, il n'est pas *peu fier du monument érigé aux* morts de Gentioux (Creuse), *« le seul en France qui n'a jamais été officiellement inauguré »*, de cet enfant de pierre qui serre un poing de colère et regarde la liste des victimes de 14-18 au-dessus de l'épitaphe, objet de tout le scandale : *« Maudite soit la guerre ! » « Pendant le conflit du Golfe, les pacifistes du Limousin venaient manifester ici. »* François Châtoux savoure. Sans doute une réminiscence...

Car en 1967, cet homme – on pourrait l'appeler « l'ours de granit », avec sa silhouette de géant, – aussi secret qu'un menhir, était un jeune lycéen contestataire, animateur du comité Vietnam du lycée Saint-Louis à Paris, pacifiste maoïste et déjà rêveur de prairies et de brebis. A l'époque, François Châtoux habitait Bondy, en bon titi de banlieue parisienne, fils de fonctionnaires et petit-fils d'agriculteurs creusois. Un diplôme d'ingénieur agronome en poche, il entreprend de faire, à l'instar de milliers de soixante-huitards, son retour à la terre.

Il avait appris un peu le métier à l'école, il savait aussi que les hivers étaient rudes sur ce plateau de Millevaches où il passait toutes ses vacances. Il regarda, amusé, ses compagnons de révolution s'enliser, puis finalement s'adapter, au prix de quelques révisions idéologiques. *« Ce sont maintenant les propriétaires des plus gros troupeaux, ils sont à fond dans la consommation »*, dit-il, ironique, mais réellement amical.

Car François Châtoux a vu ces *« néo-ruraux »*, comme on les appelle ici, être à l'origine d'une renaissance du grand désert de Millevaches, proposant aux paysannes des initiations à l'accouchement sans douleur, lançant un club de bébés nageurs, des ateliers de théâtre pour enfants, des cours de gym d'entretien et même une station de télévision, Télé-Millevaches.

Il a lui-même quitté la révolution prolétarienne pour celle de *« l'intercommunalité en milieu rural »*, chantre des SIVOM et des *« communautés de communes »*. Maire PS de Faux-la-Montagne (400 habitants), il a pour premier adjoint un élu RPR et s'associe avec des villages dont les maires sont communistes, chiraquiens, de Creuse ou de Corrèze. *« On dépasse tous les clivages*, dit-il. *Si dans une région où nous nous comptons sur les doigts de la main nous nous mettons à nous affronter sur des critères de politique politicienne ou des découpages administratifs absurdes, alors on est mal parti... »*

« Une machine à lobbying »

Résultat, le plateau de Millevaches, qui avait de quoi s'effrayer de sa propre désertification et du naufrage de son agriculture – l'élevage des moutons, – est peut-être en train de gagner un pari. *« A force d'être les plus petits et les plus pauvres du coin, nous avons été obligés de nous remuer, d'avoir des idées, de jouer les précurseurs »*, explique François Châtoux. Réunis, les villages ont développé leurs réseaux de chambres d'hôtes – éleveur, François Châtoux en a plusieurs dans sa ferme, – construit un terrain de golf, un terrain d'aviation, nettoyé les rivières et lancé des séjours de pêche à la mouche – *« pour une clientèle de cadres supérieurs »*, – acheté des maisons pour y installer des auberges, un cabinet de dentiste et de kinésithérapeute, une boucherie et même une boîte de nuit.

François Châtoux ne désespère pas de fédérer les cent dix communes du plateau, de faire accepter la création d'un parc régional malgré les réticences locales, *« bref de faire une machine à lobbying pour vendre notre entité »*, reprenant, en quelques secondes, un vieux tic de langage pour expliquer que désormais il avait *« découvert que les superstructures étaient plus importantes que les infrastructures et non l'inverse, comme je le croyais quand j'étais mao »*. On ne se refait pas...

DOMINIQUE LE GUILLEDOUX

LIVRES POLITIQUES

AUX URNES, CITOYENS
d'Olivier Duhamel
« Album de famille », Du May
112 pages, 145 F.

UN HOMME, UNE VOIX ?
de Michel Offerlé
« Découvertes », Gallimard
160 pages, 78 F.

LÉGENDES URBAINES
de Véronique Campion-Vincent
et Jean-Bruno Renard.
Payot, 348 pages, 185 F.

Suffrages et rumeurs

POUR *s'éloigner un peu de* l'actualité électorale, mais sans la quitter vraiment, on l'abordera à travers des images qui s'y rapportent. Sous le titre *Aux urnes, citoyens*, la collection « Album de famille » illustre l'histoire du rituel électoral en France, à l'aide de photos dont les plus anciennes remontent à 1885 et 1889. Olivier Duhamel rappelle succinctement les grandes lignes de l'instauration du suffrage universel, le vote communautaire, d'abord, le vote par ordre alphabétique, la localisation des opérations dans des lieux publics, puis la longue bataille de l'isoloir jusqu'à 1913, l'accès tardif des femmes au suffrage universel, les divers moyens de mobiliser les électeurs, la période du Front populaire. Ces vieilles photos de famille rendent son émotion à ce moment clé de la démocratie, le vote des citoyens : rien de mieux pour combattre la tentation de l'abstention !

Une autre histoire du suffrage universel, intitulée *Un homme, une voix ?*, se présente sous la même forme avec une ambition plus large. Comme toujours, l'iconographie de la collection « Découvertes » de Gallimard ravit par sa richesse : elle est au service, ici, des explications données par Michel Offerlé qui, au-delà de l'histoire, s'intéresse aussi à la production des candidats, à la sociologie et à la géographie électorales, aux modes de scrutin, aux techniques de propagande, bref, à tout ce qui concourt à l'alchimie du *« mystère électoral »*, dont la complexité est plus grande qu'on ne l'imagine en déposant un bulletin dans l'urne. L'auteur, s'il apporte beaucoup de clarté, ne prétend pas répondre à tout, en particulier aux questions qu'il pose au terme de son travail : comment savoir qui a vraiment gagné les élections ? A quoi servent-elles, ou plutôt, qui servent-elles ? Donnent-elles au peuple un authentique pouvoir de décision ? La démocratie reste une interrogation permanente.

Ces livres d'images et de questions refermés, on quittera la politique, du moins la politique institutionnelle, pour parler de tout et de rien, de ce monde étrange, compliqué, changeant, angoissant, aussi, dans lequel nous vivons. Le sujet viendra tout seul. Toute conversation s'émaille, tôt ou tard, du récit d'une histoire réputée vraie, destinée à frapper les esprits et à relancer les échanges. Certaines d'entre elles sont si étonnantes qu'elles se propagent spontanément d'un groupe à l'autre et qu'elles sont même reprises par les médias. Ainsi s'ébauche *« un genre folklorique de communication collective »*.

La définition est empruntée à Véronique Campion-Vincent et Jean-Bruno Renard, auteurs d'un livre consacré aux *Légendes urbaines*, dans lequel ils examinent *« les rumeurs d'aujourd'hui »*. On les connaît tous ces rumeurs, car elles nous sont parvenues une fois ou une autre : histoires d'animaux avalés vivants, d'auto-stoppeurs fantômes, de cannibalisme involontaire, d'enfants rôtis, de femmes cuites aux UVA, de chats passés au micro-ondes, d'éléphants impliqués dans des accidents de la circulation, d'effets pervers des nouvelles technologies, de traite des blanches, de méprises tragiques. Les voilà rassemblées et devenues objet d'étude, puisqu'elles ont quelque chose à nous dire sur la société au sein de laquelle elles fonctionnent.

Cette société, c'est la nôtre, dominée par la vie urbaine et le recours aux ressources de la technologie dans tous les domaines. Les légendes d'aujourd'hui s'inspirent de cet environnement, comme celles d'hier procédaient du monde rural pour exprimer les valeurs dans lesquelles le groupe se reconnaît, ainsi que ses préoccupations, ses craintes et ses angoisses. Dès lors, les pulsions collectives les plus anciennes se mêlent aux aspects les plus modernes de notre temps, car la légende *« joue la carte du réalisme »* en s'appuyant sur des faits réels, qu'enjolivent le vraisemblable et, le cas échéant, le faux. La transmission s'opère par recréation et transformation, avec le souci permanent de conserver sa crédibilité au contenu, ce qui s'obtient par la localisation des faits dans le temps et dans l'espace et le respect d'une vraisemblance minimale.

Dans leur diversité, les légendes urbaines s'organisent autour de thèmes récurrents, celui par exemple de l'animal qui, d'une manière ou d'une autre, pénètre dans le corps humain. *« La peur de la pénétration corporelle, par des êtres visibles ou invisibles, naturels ou surnaturels*, observent les auteurs, *est l'une des plus archaïques et des plus universelles. »* Plusieurs histoires, apparues en des lieux différents, mettent en scène un auto-stoppeur, ou une auto-stoppeuse, qui disparaît mystérieusement de la voiture pendant le trajet. Le message implicite est ici de prouver la réalité du phénomène des revenants. L'histoire de la grand-mère volée avec la voiture, ou de la disparition de son cadavre dans les mêmes circonstances, a trouvé plusieurs illustrations plus ou moins authentiques dans les années 60 et 70 : elle traduit à sa façon le problème que pose la proportion croissante des personnes âgées dans la société moderne. L'une des sources d'inspiration les plus productives est le misonéisme, c'est-à-dire le rejet de la nouveauté comme facteur de trouble ou de risque.

D'une manière générale, c'est l'angoisse qui domine cette forme de communication. Les auteurs relèvent que la morale de ces légendes est contradictoire : *« Elles mêlent*, disent-ils, *fascination et répulsion pour la transgression des normes. C'est une morale conservatrice, elle refuse toute évolution. »* A travers ces histoires s'exprime la pensée emblématique (ou sauvage, ou naturelle et sociale, ou mythique, ou métaphorique, suivant les auteurs). Il vaut mieux le savoir, lorsqu'on les entend raconter, non pour les refuser, mais pour en prendre la vraie mesure. Exercice qu'on ne saurait trop recommander à une époque où la pensée emblématique ou symbolique, loin de disparaître, trouve des supports accueillants dans les médias, dont c'est aussi l'un des rôles, à condition de ne pas le confondre avec l'information.

ANDRÉ LAURENS

POLITIQUE

Les élections législatives des 21 et 28 mars

L'offensive transcendantale

Le Parti de la loi naturelle, qui présente cent trente-quatre candidats et prétend créer une société sans maladies, inquiète les spécialistes des sectes

Une affiche traversée d'un arc-en-ciel symbolisant *« la descente du paradis sur terre »*. Un slogan faussement biblique : *« Seule une nouvelle graine peut donner une nouvelle récolte. »* Cent trente-quatre candidats, dont beaucoup sont issus des professions médicales ou paramédicales, avec pour tout signe distinctif, au revers du veston, un pin's frappé des deux lettres « M. T. ». Le Parti de la loi naturelle a débarqué dans la campagne, suscitant curiosité ou circonspection. Son affichage électoral en ville intrigue. A la télévision, le spectacle de ses adeptes sautillant comme des grenouilles a pu faire penser à un gag subrepticement introduit dans la tristounette campagne officielle sur le petit écran. Mais il ne suffit pas d'en rire.

Le Parti de la loi naturelle, créé le 8 juin 1992 à Nemours, n'est que l'habillage politique d'un mouvement, la Méditation transcendantale, implanté en France depuis beaucoup plus longtemps et qui récuse, bien entendu, l'appellation de secte. Le rapport Vivien commandé en 1982 par le premier ministre, M. Pierre Mauroy, pour *« étudier les problèmes posés par le développement des sectes religieuses et pseudo-religieuses »* s'intéressait pourtant déjà à cette organisation réputée *« pour se présenter avec modestie et chercher avec acharnement une implantation dans les milieux des jeunes et de l'enseignement »*. Un document, publié en juin 1991 par le Centre Roger-Ikor, qui se voue *« à l'éducation et à l'action contre les manipulations mentales »*, consacrait aussi cinq pages pleines à l'historique, la doctrine, l'organisation et la propagande de cette association lancée en France en 1969, branche du Mouvement mondial pour la régénération spirituelle de l'humanité fondé en 1958 par Mahesh Prasad Warna, né en 1911 en Inde, rebaptisé Maharishi Mahesh Yogi.

Cette étude explique que *« la Méditation trancendantale cherche à substituer à la pensée occidentale malade la saine pensée hindouiste »*, qu'il s'agit donc d'un travail *« d'expansionnisme spirituel »* s'appuyant sur *« la possession exclusive de la vérité, à partir du message du gourùu »*. *« Pour se faire admettre*, confirme-t-elle également, *elle se couvre au départ de l'idéologie occidentale et se présente masquée, avec par exemple le recours systématique à des données scientifiques d'ailleurs hasardeuses. Surtout elle se donne pour une technique naturelle, facile et scientifiquement vérifiable du bien-être physique et mental alors qu'elle est en réalité un pseudo-mysticisme usant de procédés insidieux pour s'infiltrer dans les esprits. »*

Un gouvernement mondial

Prétendant, au départ, offrir une simple technique de relaxation, explique encore en substance ce rapport, la Méditation trancendantale finit toujours par promettre à ses adeptes, attirés entre autres par la perspective de pouvoir pratiquer la lévitation, un programme générateur d'effets bénéfiques de toutes sortes : développement de l'intelligence, amélioration des résultats universitaires, du rendement dans le travail, des performances athlétiques ou encore réduction de moitié des maladies.

Mais, comme le signalait aussi le rapport Vivien, ces objectifs paramédicaux s'accompagnent d'un projet politique, comme l'atteste l'organisation souterraine de ce mouvement, qui, de surcroît, roule sur l'or. Au sommet, *« sa sainteté Maharishi »* régnant, selon les chiffres du Centre Ikor, sur 16 000 instructeurs et deux millions d'adeptes. 150 capitales nationales réparties dans 140 pays, dotées chacune de son gouverneur. Le tout dirigé par un gouvernement mondial comprenant plusieurs ministères aussi fleuris qu'universalistes, tels que ceux du *« développement de la conscience »*, *« de l'éducation et de l'illumination »*, *« de l'information et de l'inspiration »* ou encore *« de la santé et de l'immortalité »*. En France, selon les responsables de ce mouvement, 45 000 personnes se seraient adonnées à la méditation transcendantale depuis 1969. Au Centre Ikor, on estime plutôt à 20 000 le nombre de pratiquants répartis dans une vingtaine de centres à Paris, en province mais aussi dans les DOM-TOM.

Il est clair qu'en s'engageant dans la campagne la Méditation transcendantale a décidé d'investir progressivement le terrain politique français, comme elle a pu commencer à le faire récemment en Grande-Bretagne et en Australie. Lors des élections à la Chambre des communes du 9 avril 1992, le Parti de la loi naturelle a présenté une liste qui a recueilli 60 000 voix (0,4 %), après une campagne assez active marquée par un concert exceptionnel de l'ancien Beatles George Harrison. En Australie, aux élections législatives pour la Chambre des représentants du 13 mars, ce parti était aussi présent dans 106 circonscriptions sur 147. Il a obtenu 60 000 voix (0,63 %) avec des *« pointes »* en Australie du Sud (1,4 %) et dans le Victoria (1 %).

Des Français vivant plus vieux

Responsable du mouvement français, M. Benoît Frappé est beaucoup plus optimiste. Candidat lui-même dans le Val-d'Oise, *« professeur de méditation »* depuis vingt ans, ce Dunkerquois de quarante-deux ans, père de cinq enfants, rêve de franchir la barre des 5 % et ne se lasse pas de détailler les trente pages d'un manifeste prétendant donner à notre pays *« un gouvernement idéal qui soit au même niveau que l'administration de l'univers, c'est-à-dire ordonné, efficace, autosuffisant, invincible, nourrissant pour tous »*. Créer une société sans maladies et donc sans sida, sans pollution, avec des Français vivant plus vieux, des prisons vides, avec une défense invincible et une politique étrangère nourrissante pour tous, *« arrêter du jour au lendemain, spontanément, sans effort, les âneries entre MM. Giscard d'Estaing et Chirac ou MM. Rocard et Mitterrand »* : M. Benoît Frappé estime que ce programme est réalisable à condition, comme ses compagnons américains l'avaient déjà proposé, en 1989, au président Bush pour ramener les otages du Liban, de pouvoir réunir tout de suite et en permanence *« 7 000 méditants »*, chiffre correspondant à la racine carrée de 1 % du nombre d'habitants peuplant la planète.

Touchant au moins le SMIC, ces *« méditants »* formeraient *« la machine à laver de la France »* pour *« déstresser une société »* allant à sa perte. *« Nous sommes le seul parti à pouvoir s'engager sur les résultats de notre programme »*, affirme Benoît Frappé. Ce faux parti, à la différence de la secte Moon qui a noyauté le Front national, se défend d'agir pour la droite ou pour la gauche. *« Nous sommes au-dessus »*, prétend son responsable. Outre que sa stratégie s'inscrit dans une approche internationaliste, ce mouvement joue en tout cas sur la confusion écologiste actuelle et, bien qu'il s'en défende, entend aussi profiter de la petite manne qui reviendra, du fait des nouvelles dispositions sur la loi de financement électoral, à tous les partis en lice.

Benoît Frappé annonce déjà qu'il dirigera une liste aux élections européennes de 1994 et que ses amis seront présents aux municipales. La menace est prise au sérieux par tous ceux qui se penchent sur les agissements obscurs des sectes en France. Au Centre Ikor, on s'inquiète de l'intrusion dans la vie publique de ces *« utopistes »*. Les responsables de l'Association de défense des familles et de l'individu (ADEFI) se disent aussi *« tracassés »* par cette offensive dont on ne peut plus se contenter, préviennent-ils, *« de rigoler »*...

DANIEL CARTON

Un « skinhead » dans les Hauts-de-Seine

Les électeurs de la onzième circonscription (Bagneux-Montrouge) des Hauts-de-Seine ont un incontestable avantage : le seul skinhead qui se présente, pour la première fois, aux élections législatives a choisi leur bout de banlieue. M. Sery Ayoob, alias « Batskin », qui se revendique candidat skinhead, représentera la Jeunesse nationaliste révolutionnaire (JNR) qui, au dire de l'intéressé, compte plusieurs centaines de membres (*le Monde* du 10 mars). *« Derrière le Front national, nous sommes le premier mouvement nationaliste »*, assure péremptoirement M. Ayoob. Les spécialistes considèrent, eux, qu'il s'agit d'un groupuscule réunissant une dizaine de personnes autour de leur « leader ».

Véhiculant volontiers l'image *d'individus brutaux qui fréquentent* plus souvent la rubrique *des faits divers* que les bureaux de vote électoraux, les amis de « Batskin » sont à la recherche d'une respectabilité. Toute relative, il est vrai. Dans une publication ronéotée, *Skin Europa*, ils se définissent de la façon suivante : *« Ivrogne, oui.* Alcoolique, non. »

A part cela, M. Ayoob ne se *considère pas comme un rejeton* du nazisme mais comme un *démocrate, « héritier de Robespierre, Couthon et Babeuf »*. Une opinion que ne partagent pas certains voisins de sa boutique du quatorzième arrondissement de Paris. Les insignes qu'il y vend laissent planer peu d'ambiguïtés sur ses références idéologiques. Dans son programme politique, il suggère notamment le référendum d'initiative populaire, le vote à responsabilité des députés, la suppression de la prison préventive, des mesures contre l'immigration et... la suppression du Conseil constitutionnel.

OLIVIER BIFFAUD

EN BREF

□ **Le président de SOS-Racisme reçu par M. Mitterrand.** – M. Fodé Sylla, président de l'association SOS-Racisme, a été reçu, jeudi 18 mars, par le président de la République. M. Sylla a affirmé qu'il n'était pas venu *« chercher la bénédiction de tel ou tel parrain politique »* et que sa visite au chef de l'Etat n'était *« pas forcément en liaison avec les élections »*, pour laquelle son association ne donne pas de consigne de vote. Selon le président de SOS-Racisme, la conversation a porté sur *« la nécessité (...) de continuer à se mobiliser contre le racisme »*. *« Il faut rester très vigilant quant à toutes les réformes concernant le code de la nationalité »*, a ajouté M. Sylla.

□ **Les monarchistes divisés.** – Les deux mouvements monarchistes, l'Action française (AF), de M. Bernard Bonnaves, et la Nouvelle Action royaliste (NAR), de M. Bertrand Renouvin, se partagent entre l'abstention et le vote négatif. Sous le slogan *« Pas une voix royaliste pour la République »*, les jeunes de l'AF marquent *« leur refus d'apporter une quelconque caution au processus électoral, rejetant l'utilisation systématisée, voire automatisée, du suffrage populaire »*. En revanche, les amis de M. Renouvin, qui avaient soutenu M. Mitterrand en 1988, considèrent que *« les fautes et les erreurs du PS empêchent la NAR de préconiser un vote global en faveur de ses candidats »*. Ils appellent à voter contre le Front national et contre l'Entente des écologistes, en précisant que cela laisse *« de larges possibilités de choix en faveur d'antiracistes militants, de gaullistes véritables, ou de défenseurs effectifs de la justice sociale »*.

□ **Une mise au point de M. Pierre Blotin (PCF).** – M. Pierre Blotin, membre du bureau politique du PCF, nous prie de préciser que, contrairement à ce que nous avons écrit dans *le Monde* du 20 mars, le Parti communiste ne s'est pas opposé à la participation de M. Charles Fiterman à l'émission « 7 sur 7 » du 14 mars, en remplacement de M. Georges Marchais, sur le temps de parole qui lui était imparti.

[Nous maintenons notre information selon laquelle le PCF a fait savoir à TF 1 qu'il ne s'estimait pas représenté par M. Charles Fiterman. – J.-L.S.]

COMMUNICATION

Lancé en mai par la fusée Ariane

Le nouveau satellite Astra 1C ajoutera seize chaînes au « supermarché » de la télévision européenne

LOS ANGELES

de notre envoyé spécial

Presque cinq ans après la mise en orbite de son premier engin et deux ans après celle du deuxième, la Société européenne de satellites (SES), basée au Luxembourg, s'apprête à lancer, en mai, sur une fusée Ariane, son troisième satellite de télévision directe, Astra 1C.

Construit par Hugues, en Californie, Astra 1C sera plus puissant (63 watts par répéteur), plus lourd et plus durable (dix-huit ans) que ses prédécesseurs, avec lesquels il partagera une même position orbitale (19,2 degrés est). Il diffusera seize chaînes de télévision qui pourront être reçues par l'intermédiaire de petites antennes paraboliques, de l'Espagne à la Pologne, de la Corse à l'Ecosse, et qui s'ajouteront aux trente-deux chaînes déjà diffusées par Astra 1A et 1B.

Avec cet accroissement de ses capacités, la SES entend séduire de nouveaux clients et satisfaire encore plus les anciens. Cinq contrats sont déjà signés, a annoncé, lundi 15 mars, M. Pierre Meyrat, directeur général de la société : avec deux chaînes espagnoles de la Sogecable (société liée au groupe de presse espagnol Prisa et à Canal Plus Espagne), une deuxième chaîne de cinéma de la société Filmnet, et deux chaînes thématiques anglophones, Children's Channel pour les enfants, Discovery Channel pour le documentaire.

Parmi les clients potentiels qui pourraient rejoindre Astra 1C figurent les chaînes publiques allemandes ARD et ZDF, ou des opérateurs américains de chaînes thématiques, comme Turner ou Viacom.

Le président de CNN, Tom Johnson, envisage, par exemple, de lancer, en septembre, sur Astra 1C, un double programme de télévision. De 6 heures à 20 heures, Cartoon Channel diffuserait des dessins animés et des émissions pour enfants. A partir de 20 heures, ce serait Turner Network Television, une chaîne cinéma composée des films du prestigieux catalogue de Metro Goldwyn Mayer, dont les droits ont été acquis par Turner au moment du rachat de MGM par Giancarlo Parretti. Nouveauté importante : ces programmes seraient doublés ou sous-titrés en français. Cette offensive du groupe Turner sur l'Europe pourrait bousculer toute la réglementation française qui contraint les chaînes de télévision à un contingentement de films et les oblige à ne pas diffuser de films le samedi et le mercredi.

L'importance d'une norme unique

Tous ces clients potentiels sont attirés par le marché de quarante millions de foyers (dont onze millions en réception directe) que leur ouvre Astra. Et cette offre de programmes renforce à son tour la position du système de satellites sur les marchés allemands ou anglais ; elle confirme son implantation en Espagne, où le satellite concurrent Hispasat a des difficultés.

Bref, des pays couverts, la France est le seul où Astra ait jusqu'à présent échoué à composer un « bouquet » de chaînes attractives. Cela n'empêche pas la SES de poursuivre sa politique d'accumulation, avec deux satellites prévus, toujours à la même position orbitale. Astra 1D, en 1994, augmentera la sécurité et la capacité de l'ensemble. Quant à Astra 1E, en 1995, la SES souhaite qu'il ouvre la voie en Europe à la télévision numérique.

Car, avec les techniques de compression actuellement testées aux Etats-Unis, Astra espère pouvoir bientôt multiplier (de quatre à dix fois) le nombre de chaînes sur les répéteurs de ses satellites futurs. Ces capacités accrues élargiraient le choix du public ; des chaînes thématiques, ou destinées à des cibles réduites (médecins, informaticiens...), comme les services de paiement à la séance, y trouveraient un débouché. Et les fournisseurs de programmes, notamment américains, trouveraient un nouveau créneau de vente de leurs produits.

Mais pour que ce « supermarché aux images » voie le jour efficacement, prévient M. Meyrat, la technologie ne suffit pas. Tout en fustigeant l'approche bureaucratique de la Commission de Bruxelles, qui a abouti à la *« débâcle des systèmes MAC »* que le marché a rejetés, M. Meyrat souligne l'importance d'avoir, en Europe, une norme unique de transmission par satellite, et une norme commune et ouverte de cryptage pour la télévision numérique.

MICHEL COLONNA D'ISTRIA

Chef de file de la presse espagnole

« El Pais » a battu, en 1992, ses records de diffusion et de bénéfices

MADRID

de notre correspondant

Le quotidien *El Pais* a battu, en 1992, ses records de diffusion, de bénéfices et de chiffre d'affaires, selon les comptes approuvés, le 18 mars, par le conseil d'administration de la société éditrice Prisa, dont *El Pais* est une filiale à 100 %. Ce journal, créé en 1976, confirme, au fil des ans, sa bonne santé économique et sa position de chef de file de la presse nationale espagnole.

Sa diffusion moyenne journalière, non encore confirmée par l'office de vérification, aura été de 407 000 exemplaires, en légère augmentation par rapport à 1991 (394 000). Le chiffre d'affaires est en progression de 9,8 %, passant de 30,1 milliards à 33 milliards de pesetas (1,45 milliard de francs). Les bénéfices après impôts s'élèvent à 5 milliards de pesetas (240 millions de francs), soit un gain de 34 % par rapport à 1991 (3,7 milliards de pesetas). L'an dernier, *El Pais* a investi 1,3 milliard de pesetas (62 millions de francs) et imprime, depuis la mi-novembre, à Roubaix, sur les rotatives de *Nord-Eclair*, une vingtaine de milliers d'exemplaires distribués dans les capitales européennes.

Le groupe Prisa, qui contrôle, entre autres, 25 % de Canal Plus Espana et 71 % de la Cadena Ser, premier groupe radiophonique avec 7,4 millions d'auditeurs, a augmenté son chiffre d'affaires de 10,9 % (de 47,3 à 52,5 milliards de pesetas) et ses bénéfices consolidés avant impôts de 18 %.

MICHEL BOLE-RICHARD

Le développement de la presse d'affaires à l'Est

Un magazine économique franco-tchèque paraît à Prague

PRAGUE

de notre correspondant

Un magazine bimestriel d'information économique consacré à l'ex-Tchécoslovaquie, rédigé en *français et en tchèque pour la* même édition, vient de paraître dans l'ancienne capitale fédérale. *La Tribune de Prague*, première publication spécialisée francophone dans le pays, présente un autre regard sur l'économie et la vie des entreprises tchèques, slovaques ou francophones implantées dans les deux Républiques, que les nombreuses *newsletters* publiées en anglais.

Avec une maquette très soignée, sur papier glacé, *la Tribune de Prague* s'adresse aux décideurs politiques et d'entreprises tchèques et francophones. Publiée par l'agence française de communication directe Manhattan, installée à Prague depuis deux ans, elle se propose de leur apporter des informations utiles, qu'elles soient juridiques, fiscales ou sociales, de fournir des indicateurs économiques et statistiques mais aussi de faire découvrir les acteurs de l'ouverture politique et de l'expansion économique dans l'ex-Tchécoslovaquie.

Le premier numéro, qui s'ouvre sur une interview du premier ministre conservateur tchèque, M. Vaclav Klaus, a été tiré à seize mille exemplaires et distribué par *mailing* dans les pays francophones et en ex-Tchécoslovaquie ainsi que dans les hôtels et les avions fréquentés par les hommes d'affaires. Le directeur de la publication et principal actionnaire du projet, M. Philippe Riboton, vingt-huit ans, mise sur cinq mille abonnés (le prix de l'abonnement est de 1 200 francs pour six numéros par an) d'ici la fin de l'année et espère parvenir à équilibrer financièrement son entreprise dès l'année prochaine.

MARTIN PLICHTA

EN BREF

□ **La diffusion moyenne de *Globe Hebdo* dépasse les 80 000 exemplaires.** – La diffusion moyenne de *Globe Hebdo*, lancé le 10 février, s'établit, selon son régisseur publicitaire, Information et Publicité (régie de RTL, *Télé star*, etc.), à 87 300 exemplaires. Selon ses promoteurs, la rentabilité de l'hebdomadaire est fixée à un minimum de 65 000 exemplaires diffusés.

□ **Une clinique parisienne déboutée dans un procès contre TF 1.** – Le tribunal de grande instance de Paris a débouté, mercredi 17 mars, la clinique Blomet, située dans le quinzième arrondissement de la capitale, qui avait porté plainte contre TF 1, après un reportage jugé *« malveillant »*. Diffusé dans les journaux télévisés du 16 septembre 1992, ce reportage montrait des déchets médicaux (pansements, flacons, etc.) simplement déposés dans des poubelles, sur la voie publique. La clinique avait accusé la chaîne privée de *« malveillance »* et les auteurs du reportage d'avoir eux-mêmes apporté ces déchets. Elle réclamait 100 000 francs de dommages et intérêts. Le tribunal a estimé que l'accusation était sans preuves et qu'elle était contredite par le visionnage des rushes (ensemble des pellicules tournées avant le découpage et le montage).

□ ***La Tribune-Desfossés* favorable à l'entrée majoritaire d'Havas dans son capital.** – Le quotidien *la Tribune-Desfossés*, résultat de la fusion, à l'automne dernier, de *la Tribune* et de *la Cote Desfossés* sous l'égide de M. Georges Ghosn, a eu des *« contacts »* avec le groupe Havas, selon l'agence Reuter. Ceux-ci, qui portent sur une éventuelle participation majoritaire du groupe publicitaire au capital du journal (68 000 exemplaires diffusés en moyenne, selon l'éditeur), ont été confirmés par un porte-parole d'Havas, qui a toutefois précisé qu'*« il n'y a pas de négociations en cours »*. L'été dernier, le PDG de *la Tribune-Desfossés*, M. Ghosn, déclarait vouloir augmenter les fonds propres du titre de 90 millions de francs et les quasi-fonds propres de 30 millions. Selon diverses sources, cette augmentation de capital n'a pas encore pu être finalisée.

Le Monde

HEURES LOCALES

DOUAI CHERCHE SA BOITE A IDÉES

Pour motiver le personnel municipal, la ville du Nord essaie de transposer le système de primes en vigueur chez Renault

POURQUOI ce qui a réussi dans une entreprise ne fonctionnerait-il pas dans un établissement de service public? Impressionné par le succès du système de suggestions en vigueur dans l'usine de l'entreprise Renault de Douai, le premier magistrat de cette ville du Nord, Jacques Vernier (RPR), envisage de le transposer au sein de la mairie. *« Je souhaite motiver le personnel et améliorer l'efficacité de l'hôtel de ville »*, explique le maire de cette cité qui compte quarante-cinq mille habitants.

Le système des suggestions existe depuis longtemps à la régie Renault. Mais il a été revu en 1988. L'usine de Douai, qui se consacre à la fabrication des voitures de type R 19, emploie 6 200 salariés. La philosophie du système de suggestions, baptisé « Déclic », est la suivante : chaque employé participe au progrès de l'entreprise en faisant des propositions qui visent à améliorer la qualité de la production, à renforcer la sécurité, ou à permettre des économies.

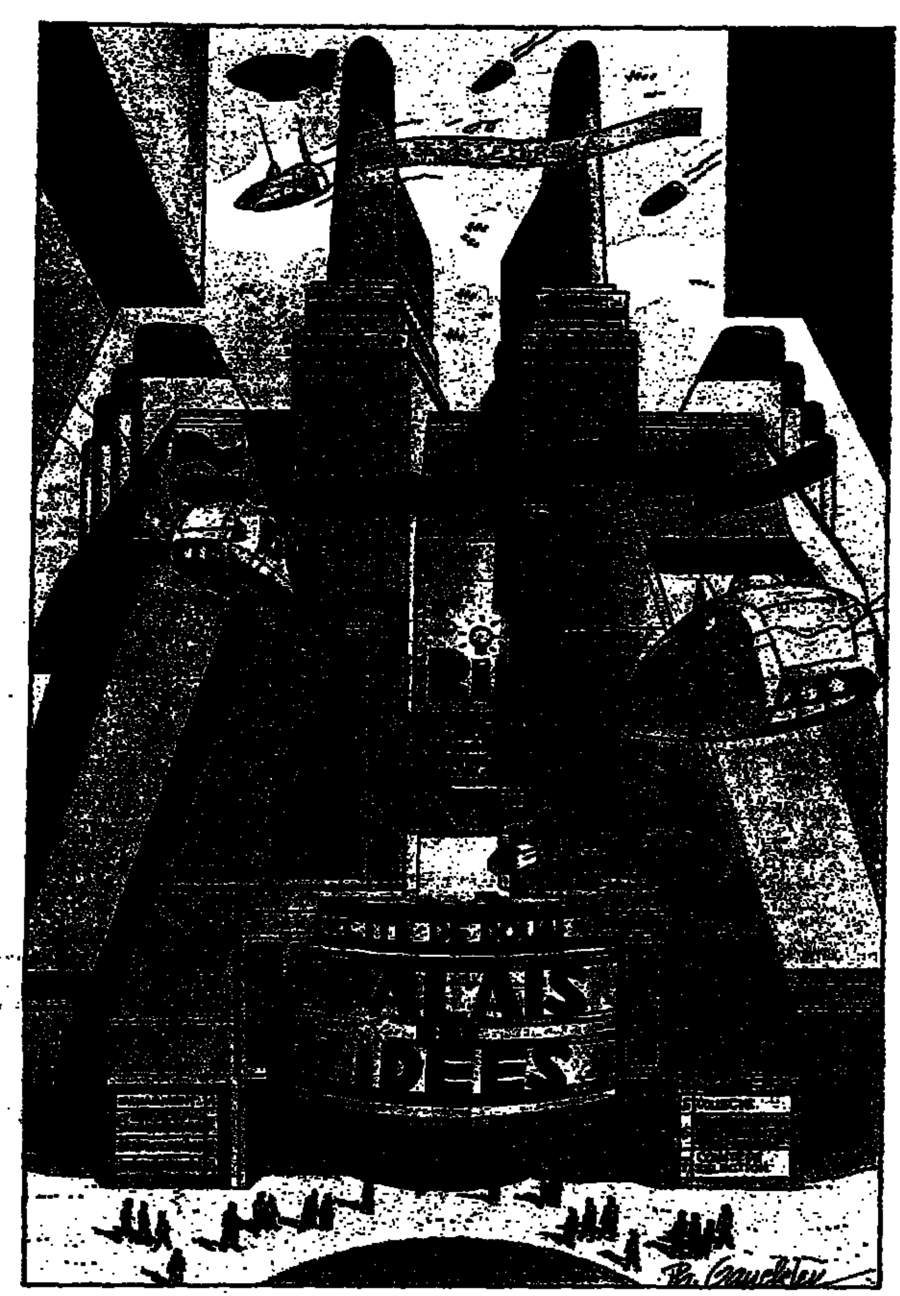
Un traitement rapide

Les auteurs de suggestions jugées recevables bénéficient d'une reconnaissance professionnelle et d'une récompense économique. Leurs idées leur « rapportent » des points qui leur donnent droit à des lots. Le catalogue de lots de Renault-Douai propose des appareils électriques, aussi bien des mini-calculatrices (5 points) que des décolleuses de papier peint (35 points).

Jean-Claude vient ainsi de gagner vingt points, avec une idée toute simple, mais que les propriétaires de voiture pourraient apprécier, puisqu'elle leur permettra de faire des économies sur l'éclairage. Avec la nouvelle réglementation européenne, les phares blancs devraient, à terme, supplanter les phares jaunes. Plutôt que de remplacer ses deux lampes, le conducteur peut retirer les globes jaunes qui recouvrent le filament de leur ampoule. Il dispose ainsi, gratuitement, de deux ampoules blanches. *« Il suffisait d'y penser ! »*, s'exclame l'auteur de cette suggestion, en riant.

René, lui, a eu une idée qui a permis de renforcer la protection du véhicule sur la chaîne de montage. Chargé du contrôle des défauts de fabrication, il porte autour du cou un « ponce », sorte de tampon encreur de la forme d'un crayon. Lorsqu'il se penche, l'outil cogne sur la carrosserie. Pour éviter qu'elle ne soit rayée, il a suggéré que le ponce soit gainé de caoutchouc. Avec les points qu'il a gagnés, il s'est acheté un four électrique.

Le système Déclic marche bien. L'an dernier, les employés ont déposé 14 335 idées. Près de la moitié ont été retenues. L'économie brute réalisée s'est élevée à 20 millions de francs. La direction a distribué une prime de 1 320 francs aux 4 900 employés qui avaient fait des suggestions, et 300 francs aux autres.



« L'un des secrets de cette réussite vient de ce que les propositions sont traitées rapidement, explique Charles Ludwiczak, responsable du système de suggestions, au sein du service du personnel. *On a mis en place un circuit court, qui fait intervenir les agents de maîtrise.* » Tout « suggesteur » doit en effet soumettre son idée à son responsable hiérarchique direct. Cet *« agent de maîtrise de premier niveau »* fait une analyse de la suggestion, qui sera ensuite validée par un agent *« de second niveau »*. Il est impossible de déposer une idée sans passer par cette voie hiérarchique.

Si le chef d'unité juge une idée irrecevable, il préconise son rejet, tout en le motivant. S'il ne s'estime pas compétent pour l'évaluer, il la soumet à un comité sectoriel, composé de spécialistes, qui la confiera à des experts. S'il pense qu'elle est réalisable en moins d'un mois, il propose qu'elle soit prise en compte et veille lui-même à son application.

Circuit court et court-circuit

A la demande du maire de Douai, Charles Ludwiczak est venu présenter le système devant les élus et les fonctionnaires territoriaux. Le secrétaire général de la mairie, Roger Wickaert, est persuadé que la greffe peut prendre dans ses services.

En effet, presque tous les ingrédients de la réussite sont réunis : le maire a inscrit au budget 50 000 francs de lots pour 1993, ainsi que des voyages dans les villes jumelées avec Douai, pour les auteurs des meilleures suggestions.

Les deux syndicats, CFTC et CFDT, ont donné leur aval, à condition que le système ne concerne pas les questions de statut et de salaire. *« C'est une bonne chose que la hiérarchie écoute les agents de la base »*, affirment ces représentants du personnel. Quant aux fonctionnaires, la plupart assurent avoir des stocks de propositions. Mais, tant qu'il n'y a pas de lots à la clé, ce sera *« motus et bouche cousue ! »*.

Or, la transposition du système Déclic se heurte à une difficulté inattendue. Il ne s'agit pas d'un problème d'échelle, le système étant parfaitement convertible dans un établissement de 650 agents, selon Roger Wickaert. Quant au cocktail de grades et d'emplois qui fait la spécificité de la fonction publique territoriale, il n'empêche pas que l'on trouve, dans une mairie, des homologues aux agents de maîtrise. *« Il suffit de bien clarifier l'organigramme »*, précise le secrétaire général. Enfin, la vocation non lucrative du secteur public ne lui interdit pas d'employer les méthodes de management d'une entreprise à la recherche de bénéfices.

Méfiances et craintes

Le problème vient plutôt de ce que ni les syndicats ni le personnel ne souhaitent donner de nouveaux pouvoirs à la hiérarchie intermédiaire.

Les syndicats craignent que les chefs de service ne jugent les suggestions *« à la tête du client »*. De leur côté, les agents se méfient des *« petits chefs »*, qui pourraient mal évaluer leurs idées, les bloquer ou, au contraire, se les approprier.

Le secrétaire général envisage pour l'instant de confier le pouvoir de décision à un *« état-major »* comprenant notamment les chefs de service, deux élus et les deux représentants syndicaux. *« Mais alors, le système des suggestions ne risque-t-il pas de s'alourdir ? »*, s'interroge Roger Wickaert. Le « circuit court » de Renault pourrait bien alors se transformer en court-circuit.

En réalité, la mise en place de la boîte à idées révèle les défauts de l'organisation existante. Certains chefs de service ne veulent pas de la boîte à idées, de peur que des suggestions trop astucieuses et trop fréquentes n'ébranlent leur autorité.

Le secrétaire général souhaite au contraire que cet encadrement joue désormais un rôle d'*« animateur d'équipe »*. Roger Wickaert pourrait néanmoins, dans un premier temps, modérer ses ambitions, car il sait que l'on ne change pas du jour au lendemain, dans une mairie, la façon dont les hommes mènent les hommes.

de notre envoyée spéciale à Douai
Rafaële Rivais

Pirates

POUR qui ne s'y attend pas, la vision provoque un choc. Publiée à la première page du quotidien britannique the Independent, jeudi 18 mars, qui fêtait ce jour-là pour son deux millième numéro une nouvelle mise en page, la photo d'un trois mats « ancré » au bas de la Cannebière a de quoi surprendre. Image de voitures sur fond de poupe de navire aux balcons sculptés. Marseille semble revivre une époque passée et le vieux port se transforme en havre de paix pour flibustiers de retour d'aventures...

Amarré au milieu du Quai des Belges, la haute silhouette (38 mètres) du galion Neptune, qui servit de décor principal au film de Roman Polanski Pirates, se détache sur le parc du Pharo. Il s'agit en réalité d'une coque en bois, vide, posée sur un ponton métallique. Ce « navire » ne peut donc se déplacer seul sur l'eau. Marseille – après Cannes – est désormais le port d'attache de ce décor flottant grandeur nature, construit en Tunisie, pays dont il arbore encore le pavillon, conformément au vœu de son propriétaire, le producteur Tarak Ben Ammar, selon un accord passé avec la municipalité de Marseille.

Les avis sont partagés à propos de ce que certains considèrent comme une présence encombrante sur des quais où plaisanteries et galéjades font partie du décor. Des pêcheurs, qui, avec leurs petites embarcations, sont encore des usagers du port, ont manifesté leur désaprobation. Mais une bonne partie de la population marseillaise a plébiscité ce bateau venu des temps anciens. Au moment des vacances scolaires, Neptune a reçu jusqu'à mille jeunes visiteurs par jour. Le « navire de pirates » grandeur nature provoque une incontestable animation dans une ville prompte à s'enthousiasmer.

Neptune aura deux emplacements principaux pour recevoir les visiteurs de la cité et d'ailleurs. Il sera « mouillé » sur le quai des Belges en période des fêtes et sur l'île du Frioul dans le cadre d'animations estivales.

Tarak Ben Ammar, qui préside la Maison méditerranéenne de l'image, implantée à Marseille, affirme qu'il souhaite développer les activités cinématographiques dans une ville toujours tournée vers la mer.

de notre correspondant à Marseille
Jean Contrucci

PARIS

CHAUD ET FROID A TOUS LES ETAGES

Après le succès du chauffage urbain, commence l'aventure de la distribution de la fraîcheur à domicile

L'ÉVÉNEMENT a été totalement occulté par les agitations de la campagne électorale. Seuls une trentaine d'ingénieurs et de techniciens l'ont *« arrosé »* dans les profondeurs de la centrale de climatisation du forum des Halles. Pourtant il fera date dans l'histoire de la capitale.

Le 3 mars, on a ouvert les vannes à des torrents d'eau glacée qui ont couru vers deux immeubles de bureaux nouvellement construits dans le quartier des affaires. Quelques instants plus tard, dans chacun des bâtiments la climatisation, alimentée par le liquide venu du centre de Paris, s'est mise en marche, rafraîchissant les locaux à volonté. Une aventure commence : celle du froid livré à domicile comme l'eau potable, le gaz ou l'électricité.

Cette nouvelle aménité, proposée aux Parisiens, s'inspire de l'expérience acquise depuis soixante-six ans par le chauffage urbain. Le principe de cette technologie est simple. Quelques puissantes chaudières judicieusement réparties sur le territoire de la ville envoient de la vapeur dans un réseau de conduites souterraines et calorifugées qui suivent le tracé des rues et pénètrent dans les sous-sols des immeubles. A ce niveau un banal échangeur se charge de transférer, au chauffage central de la maison, les calories apportées par la vapeur. Celle-ci condense, un tuyau ramène l'eau à la centrale de chauffe et le cycle continue en circuit fermé.

Des avantages évidents

Pour une agglomération dense les avantages sont évidents. A d'innombrables appareils de chauffage individuels ou collectifs plus ou moins performants, souvent polluants, parfois dangereux parce qu'il faut entreposer des combustibles et les brûler à demeure, se substituent quelques méga-chaudières installées dans des bâtiments ad'hoc. Automatisées, surveillées en permanence par des techniciens qualifiés, elles affichent des rendements imbattables. Muselées par des filtres, leurs cheminées ne lâchent qu'une pollution minimum et dûment contrôlée. Chez les clients, les risques d'intoxication, de brûlure, d'explosion ou d'incendie sont réduits à néant.

Côté fournitures, les réseaux de chauffage urbain sont de parfaits opportunistes. Leurs chaufferies s'accommodent du charbon, du fuel, du gaz et même de l'électricité. C'est selon les prix du marché. Ils vont grappiller aussi des calories auprès des usines d'incinération d'ordures ménagères, des forages géothermiques et des rejets d'eau chaude des centrales électriques. Une telle capacité d'adaptation confère au chauffage urbain deux atouts supplémentaires : la stabilité des prix sur une longue période et une grande indépendance à l'égard des lobbies de l'énergie.

Marc Ambroise-Rendu

Lire la suite page 15

REPÈRES

BOURGOGNE

France 3 à Mâcon

Après Nevers et Auxerre, un studio de la station régionale de Bourgogne de France 3 vient d'être implanté à Mâcon (Saône-et-Loire) et un journaliste recruté. L'équipement du studio permet la transformation par faisceaux hertziens et la réalisation d'émissions en direct alors qu'auparavant c'était par train que les correspondants acheminaient leurs cassettes jusqu'à Dijon. La municipalité de Mâcon et le conseil général de Saône-et-Loire ont largement participé à l'installation de cette antenne, la première en mettant des locaux à disposition, le second en accordant 1 million de francs de subventions. Tous deux en espèrent d'intéressantes retombées pour la promotion du département.

MIDI-PYRÉNÉES

Remous autour du golf de Téoula

Le conseil général de la Haute-Garonne a décidé de se retirer du capital de la Société d'économie mixte de Toulouse et de Midi-Pyrénées (SETOMIP), laissant à d'autres actionnaires, la région, la Caisse des dépôts et la ville de Toulouse, le soin d'apurer le passif de cette société d'ici au 31 décembre 1994. La SETOMIP a enregistré, en 1991, un déficit de plus de 14 millions de francs dû, en grande partie, aux dettes de la SARL le Golf de Téoula, ouvert le 1er juin 1991 à Plaisance-du-Touch, en Haute-Garonne.

Saisie par le préfet, après le refus par le conseil général de la Haute-Garonne d'approuver le bilan 1991, la chambre régionale des comptes a demandé, en janvier, la convocation d'une assemblée générale extraordinaire qui avait à se prononcer sur la poursuite de l'exploitation de la société. Dans ce rapport rendu public par les élus du conseil général, la gestion de la SETOMIP est mise en cause. Créée dans les années 50, cette société avait pour vocation d'aménager des ZAC et des lotissements dans la région. Elle a déjà fait l'objet de deux recapitalisations en 1979 et 1984.

LIMOUSIN

Déficit dans la recherche industrielle

L'observatoire économique régional de l'INSEE vient de publier les résultats d'une étude – commandée par l'Agence nationale pour la valorisation de la recherche (ANVAR) et financée par le conseil régional – dont il ressort que l'effort de recherche ne représente, pour la région, que 2 % de la valeur ajoutée industrielle, alors que la moyenne nationale est de 4 %. Cette faiblesse, selon l'enquête, est moins due à l'absence de dynamisme des entreprises régionales (dont 36 % ont investi dans des programmes de recherche) qu'à la précarité du tissu industriel (sept entreprises seulement de plus de cinq cents salariés), au manque de capitaux et au caractère trop coûteux des filières de recherche à mettre en place.

FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE

DISSOCIER FORMATION ET GESTION DU PERSONNEL

En guise de testament, Jean-Pierre Sueur, en charge des collectivités, propose une réforme du CNFPT

JEAN-PIERRE SUEUR, secrétaire d'Etat chargé des collectivités locales, a diffusé, vendredi 12 mars, une note d'orientation indiquant les actions prioritaires à conduire pour moderniser la fonction publique territoriale. Cette note aurait fait l'objet d'un projet de loi si le gouvernement en avait eu le temps, a indiqué le ministre. Les choix retenus s'appuient largement sur les conclusions du rapport Rigaudiat (*le Monde* daté 18-19 octobre 1992) et sur la concertation qui a suivi sa publication.

Le rapport de Jacques Rigaudiat, conseiller référendaire à la Cour des comptes, avait permis d'identifier les dysfonctionnements dont souffre la fonction publique territoriale, cette entité qui regroupe 1,2 million d'agents sous l'autorité de quelque 40 000 élus. Ses conclusions ont été suivies de plusieurs tables rondes réunissant, notamment, les syndicats et les représentants des employeurs. Jean-Pierre Sueur souhaitait en effet que la modernisation de la fonction publique territoriale fasse l'objet d'une négociation.

Pour le ministre, la principale réforme à engager consiste à séparer les missions de formation et de gestion du personnel, qui sont pour l'instant à la charge d'un même organisme, le Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT). Il propose de créer un centre national de formation et un centre national de gestion. C'est ce que réclame le président du CNFPT, Raymond Vaillant (PS), qui vient de faire voter le budget de son établissement avec un déficit de 41 millions de francs, afin de ne pas prendre en compte les dépenses afférentes aux congés bonifiés et aux décharges de fonction.

Le centre national de formation serait alimenté par une cotisation de 1 % prélevée sur la masse salariale des collectivités locales. Il devrait dispenser la formation initiale et continue des fonctionnaires territoriaux et serait chargé d'organiser les concours de recrutement des agents de catégorie A.

Diminuer le nombre de « reçus-collés »

La procédure du recrutement, considérée comme désastreuse par nombre d'élus, serait modifiée. Les lauréats des concours seraient immédiatement formés et rémunérés par le centre national de formation. Au terme de leur période de stage, ils pourraient être recrutés par une collectivité, qui rembourserait au centre la moitié des charges salariales payées pendant la période de formation. Les agents recrutés seraient astreints à une obligation de service d'au moins trois ans, quatre pour les agents de catégorie A.

Ce régime serait plus intéressant pour les élus. Ils n'auraient pas à payer intégralement le salaire d'un agent parti en formation initiale, et ne courraient plus le risque de voir cet employé quitter leur collectivité aussitôt après avoir été formé. Mais le long délai qui court entre une déclaration de vacance de poste et un recrutement ne serait pas réduit.

Le sort des lauréats des concours serait amélioré, mais le problème des « reçus-collés », ces candidats non recrutés, qui perdent leur titre au bout de deux ans, ne serait pas résolu. Enfin, la cotisation de 1 %, destinée à la formation, serait-elle suffisante pour que le centre national de formation paie la moitié, voire la totalité du salaire des stagiaires ?

Les centres de gestion départementaux organisent les concours de recrutement des agents de catégorie B et C. Ils publient les vacances de postes. Ils sont alimentés par une cotisation de 0,8 %, que versent les collectivités affiliées. Les centres prennent aussi en charge les fonctionnaires privés d'emploi par suite de la privatisation d'un service. Leur mission resterait inchangée.

Le centre national de gestion ferait fonctionner la bourse de l'emploi des agents de catégorie A, prendrait en charge les cadres privés de leur fonction à la suite d'une alternance politique, et supporterait le poids des congés bonifiés des agents d'outre-mer. Il serait principalement alimenté par une contribution des collectivités locales.

Pour éviter que les centres de gestion ne se transforment en caisses d'ASSEDIC, et que les victimes d'incidents de carrière ne deviennent des chômeurs de très longue durée, les collectivités devraient supporter une contribution plus lourde qu'elle ne l'est actuellement. Elle serait égale à deux fois et demie le montant du salaire la première année suivant une suppression d'emploi, une fois et demie la seconde année, et le seul montant du salaire la troisième année. Le centre de gestion ne prendrait pas le relais. Après une période de trois ans, l'agent serait mis en disponibilité d'office, c'est-à-dire qu'il ne serait plus payé. Quant au centre de gestion, il serait pénalisé financièrement s'il ne proposait aucune offre de reclassement.

R. Rs

RECYCLAGE

LE TRI DES ORDURES MÉNAGÈRES

Eco-Emballages propose son aide aux collectivités pour la collecte sélective

CINQ mois après sa création (*le Monde* du 14 octobre 1992), la société Eco-Emballages passe à la vitesse supérieure. Son directeur général, Eric Guillon, a lancé mardi 16 mars un appel à candidature aux quelque 36 000 communes désireuses de pratiquer la collecte sélective des déchets ménagers. Communes, districts urbains ou départements ont jusqu'au 30 avril pour soumettre leur dossier à Eco-Emballages (1), qui consacrera 180 millions de francs pour financer des « opérations-pilotes » au cours des trois prochaines années. L'aide atteindra, selon les cas, entre 25 % et 50 % de l'investissement, mais sera de toute façon plafonnée à 10 millions de francs, afin de ne pas concentrer trop de moyens sur une même collectivité. Ne seront de toute façon pris en compte que les projets facilitant réellement les opérations de tri.

Création d'antennes régionales

A ce jour, vingt-quatre villes ou communautés urbaines pratiquent une forme de collecte sélective, sur le modèle de Dunkerque et sa poubelle bleue (une deuxième poubelle réservée aux matériaux recyclables comme le verre, le papier, les métaux et les plastiques). Près de quatre millions d'habitants sont ainsi associés à la récupération par le tri à domicile des ordures ménagères. Eco-Emballages a signé avec quatre collectivités (départements de Savoie et du Jura, communautés urbaines de Lille et Dunkerque) des « contrats programmes » de six ans, qui permettront de pousser encore plus loin les actions déjà entreprises.

Eco-Emballages se propose non seulement d'apporter une aide financière pour le montage des opérations, mais elle met à la disposition de ses partenaires un service de logistique pour la sensibilisation du public. Surtout, elle offre une garantie de reprise de tous les matériaux collectés, ce qui lève l'hypothèque de toute collecte sélective de déchets : comment valoriser les matériaux recueillis ? Pour assurer ce service, Eco-Emballages dispose déjà d'un réseau de 635 entreprises (conditionneurs et distributeurs de produits agroalimentaires pour les deux tiers), qui ont souscrit pour un montant de 130 millions de francs à la société anonyme.

Les ambitions d'Eco-Emballages sont vastes. « *Nous voulons, d'ici à 1995, impliquer quinze millions de Français dans le recyclage des emballages* », explique Bertrand de Quillacq, chargé des collectivités locales. Pour ce faire, la société va se délocaliser spontanément, en créant des antennes régionales à Strasbourg, Lyon, Angers et dans le Sud-Ouest, « *entre Bordeaux et Toulouse* ». L'industrie de l'emballage va ainsi déployer une cinquantaine de personnes dans toute la France pour aider au recyclage de ce que plus personne ne veut dans les décharges, ni même dans les usines d'incinération d'ordures ménagères... Une difficulté subsiste : un des quatre matériaux de base de la récupération, le papier-carton, ne provient que très partiellement de l'emballage. Le gros du tonnage collecté chez les particuliers vient des journaux et magazines qui, normalement, ne servent pas à emballer... et donc ne cotisent pas à Eco-Emballages. « *Nous ne désespérons pas de les faire participer un jour* », confie Eric Guillon, qui, d'ailleurs, attend toujours l'adhésion des « grands » de l'emballage.

Roger Cans

(1) Eco-Emballages SA, 44 avenue Georges-Pompidou, 92300 Levallois-Perret. Tél. : 40-89-99-99.

BLOC-NOTES

AGENDA

■ **Restauration des bâtiments.** – L'Association française interprofessionnelle de la pierre organise un colloque sur les « *techniques de restauration du bâti ancien* » à Paris, lundi 5 et mardi 6 avril. Cette rencontre est destinée aux entreprises de restauration, mais aussi aux élus et aux fonctionnaires territoriaux qui se chargent de la maîtrise d'œuvre. Des spécialistes décriront les phénomènes de dégradation biologique des murs et façades, et présenteront les procédés permettant leur restauration.

► **Renseignements au : (16) 88-40-36-28**

CONTACT

■ **Forum pour la gestion des villes.** – L'ancienne Fondation pour la gestion des villes s'est rebaptisée Forum pour la gestion des villes. Elle a dû modifier son appellation car le titre de fondation est réservé aux associations utilisant leurs produits financiers pour une œuvre d'intérêt général. Le forum propose des séminaires aux élus locaux, aux cadres territoriaux, ainsi qu'au personnel de certaines entreprises privées souhaitant mieux connaître le secteur public local.

► **Renseignements au (16-1) 42-56-39-70.**

DÉBAT

L'AVENIR DE LA DÉCENTRALISATION

par Paul Graziani

LE travail à accomplir par le prochain gouvernement issu des élections législatives de mars 1993 est considérable d'autant que le temps lui est compté et que le bilan socialiste est plus que tragique. L'urgence est économique, sociale et morale. Quelle place peut avoir la décentralisation dans l'immense chantier des réformes à conduire pour rendre l'espoir au pays et aux Français ? La question, à peine posée, peut paraître incongrue voire intempestive tant la restauration de l'Etat, de l'économie, des équilibres sociaux, de la justice paraient prioritaires. Et dans les préoccupations à dimension locale, l'aménagement du territoire, les quartiers en difficultés, l'environnement, la fiscalité constituent autant de problématiques immédiates. L'inventaire de son bilan par ses acteurs mêmes, qu'ils soient de droite, de gauche ou d'ailleurs, n'échappe pas au désenchantement général. Et pourtant, la décentralisation demeure l'un des enjeux fondamentaux de la politique en France.

Curieusement, c'est la question européenne, le débat sur Maastricht, qui aura souligné la pertinence de la question locale. Le référendum en France a pris la forme d'une photographie instantanée du fait régional et de la géographie sociale, voire psychologique de notre pays. Au-delà de certaines simplifications abusives, il aura de ce point de vue été révélateur des forces et faiblesses de notre nation. Dans le même temps, la discussion en Allemagne sur la ratification montrait tout le poids et l'interprétation stricte que les Länder entendaient donner au principe de subsidiarité à la base de ce traité et réaffirmé lors de la conférence de Birmingham.

Quels que soient à l'avenir le rythme et le champ d'application de Maastricht, ses paramètres régionaux et locaux sont à prendre en considération. L'architecture des pouvoirs locaux et leur dynamisme, la conjugaison de leurs identités et de leurs innovations peuvent être en France le moyen de tisser à partir de la base communale, du citoyen, et en passant par le département et la région, une nouvelle alliance refondatrice de la nation. Et de là vers l'Europe. La subsidiarité dans l'autre sens, en somme. Cette refondation de la nation à partir de ses réalités locales étaient, voici vingt-cinq ans déjà, en 1968, l'intuition du général de Gaulle.

On comprit mal à l'époque – ou on refusa de comprendre – qu'il faisait de la décentralisation-régionalisation et de la participation les moyens radicalement nouveaux de répondre à une crise qualifiée de « civilisation » par Malraux et dont nous sentons bien, même si elle a changé de composantes, que nous ne sommes pas sortis. On ne réécrira pas l'histoire et on se gardera de toute nostalgie consolatrice. Mais on se risquera à dire que le message d'alors rencontre la réalité des problèmes d'aujourd'hui. Il garde sa « valeur » sur le plan de la recherche de l'expression de la réalité nationale à partir de son tissu social, politique et local.

La Constitution à la lettre

L'assemblée des présidents de conseils généraux vient de proposer – une nouvelle fois – la création d'un conseil national des collectivités territoriales afin, écrit dans *le Monde* (daté 21-22 février) le président Jean Puech « *de clarifier la répartition des charges et des compétences actuellement partagées entre Etat, régions et départements* ». On pourrait y ajouter les villes et les structures intercommunales anciennes ou naissantes.

Au moment où la rénovation du travail parlementaire paraît de nouveau en débat, la réponse à cette demande légitime est peut être plus simple qu'il n'y paraît sur le plan institutionnel : ceci peut être une initiative du Sénat. Aucun chambardement n'est nécessaire ; il suffit d'appliquer à la lettre la Constitution qui dans son article 24 stipule qu'il assure la représentation des collectivités territoriales. Le plein exercice de cette définition est une voie naturelle de solution. Le Sénat a d'ailleurs adopté en première lecture l'idée de création d'un office parlementaire chargé des problèmes de décentralisation inspiré des modalités de l'office parlementaire des choix scientifiques et techniques dont les travaux méritent mieux que notre attention polie à l'approche de l'an 2000. La désignation des membres français au Comité des régions posera d'ailleurs elle aussi toute une série de questions sur la représentation locale. Et la préparation du Plan créera d'autres occasions d'interpellation sur le devenir de la décentralisation.

Le calendrier électoral lui-même appelle à faire une place attentive à la décentralisation après mars 1993. L'action de la nouvelle majorité et du gouvernement qui en sera issu aura son incidence sur les cantonales, les municipales et les sénatoriales à venir. L'actuelle opposition, redevenue responsable sur le plan national, doit faire de sa présence dans les responsabilités locales un message d'espoir à partir de ses engagements de terrain, de ses réalisations de proximité, à l'écoute de la diversité de nos régions et ce pour une France rassemblée à partir de ses forces vives.

► ***Paul Graziani (RPR) est maire de Boulogne-Billancourt et président de l'Institut de la décentralisation.***

PARIS

CHAUD ET FROID A TOUS LES ETAGES

Suite de la page 13

Conséquence : les promoteurs du chauffage urbain affirment, preuves en main, que leurs coûts sont, en moyenne nationale, inférieurs à ceux de tous leurs concurrents (chauffage central au gaz, au fuel et au charbon, chauffage individuel au gaz ou électrique).

Cette technologie a trouvé son paradis dans les anciens pays socialistes mais elle est utilisée depuis longtemps dans nombre de grandes cités de l'hémisphère nord y compris aux Etats-Unis. En France, deux cents villes possèdent des réseaux de chaleur, le plus important et l'un des plus anciens étant celui équipant la capitale. Créée en 1927, la Compagnie parisienne de chauffage urbain (CPCU, dont les deux tiers du capital appartiennent depuis peu à la Lyonnaise des eaux-Dumez et un tiers à la ville de Paris) alimente, à partir de 12 chaufferies et à travers un réseau de 380 kilomètres de conduite, des immeubles ou vivent 300000 Parisiens et des locaux où travaillent 150000 personnes. Parmi ses clients, l'Assemblée nationale, le Sénat, le ministère des finances, l'Hôtel de Ville, l'Opéra Garnier, l'Opéra Bastille, la tour Montparnasse et 23 hôpitaux de l'Assistance publique.

La CPCU est l'un des services collectifs les plus performants de la capitale. La dernière en date de ces chaufferies édifiée à Saint-Ouen est un monument de puissance, de technologie – elle brûle du charbon fluide – et de propreté – elle désulfure totalement ses fumées. Par une conduite passant sous l'Arc de Triomphe, elle alimente le seizième arrondissement. Près de la moitié de la chaleur vendue par la compagnie est fournie par l'incinération des ordures ménagères, ce qui économise 250000 tonnes de pétrole. En outre la fourniture des calories à domicile épargne chaque hiver aux artères parisiennes cent livraisons quotidiennes de combustible. Pourtant la CPCU ne jouit d'aucun privilège. Une loi, votée en 1980, autorise une municipalité à imposer le raccordement des immeubles neufs à son réseau de chauffage urbain, comme c'est la règle en matière d'adduction d'eau et d'assainissement. Mais ce texte n'a jamais été appliqué, pas même à Paris.

D'une discrétion surprenante, le chauffage urbain est ignoré d'une grande partie des Parisiens, parfois même par ceux qui en profitent. Mais sous l'impulsion de son patron, Philippe Rapeneau, la vieille maison se décide à sortir de l'ombre. Lettres aux Parisiens, démarchage systématique, agences de quartier, vente d'un échangeur de chaleur compact, la CPCU adopte une politique commerciale offensive. Elle allonge son réseau de 6 kilomètres par an et prévoit un renforcement de ses capacités de production. La tactique consiste, non plus à équiper des ZAC qui se font rares, mais à proposer à ceux des riverains du réseau dont les chaudières sont en fin de course de se raccorder plutôt que d'en acheter de nouvelles. Sa chance c'est l'obligation faite aux municipalités de renoncer d'ici dix ans à la mise en décharge des ordures ménagères. Pour une ville comme Paris cela passe par la construction prochaine d'une quatrième et puissante, usine d'incinération . Des masses de calories supplémentaires vont se trouver disponibles. La capitale va donc renforcer le côté écologique de son réseau de chauffage urbain, encouragée par l'Agence de maîtrise de l'énergie (ADEME).

Le club des climatisés

Après le chaud, voici le froid. S'inspirant du précédent de la CPCU une nouvelle société Climespace, se lance à son tour à la conquête de Paris. Il s'agit cette fois de livrer de la fraîcheur à domicile. C'est ce qu'on appelle, improprement la climatisation. La France est dans ce domaine la lanterne rouge de l'Europe. Il est vrai que son climat est naturellement clément. Mais les ordinateurs, certains ateliers et des laboratoires ne supportent plus les moindres variations de température.

Les climatiseurs individuels qu'on installe sur le rebord des fenêtres font donc leur apparition. Des centrales d'immeubles ou de quartiers comme celles de la Défense et du Forum des Halles tournent depuis quelques années. Au total 1,5 million de mètres carrés de locaux parisiens sont plus ou moins climatisés. Comme pour le chauffage c'est le foisonnement, ses aberrations urbanistiques (dans la centrale des Halles haute de six étages les machines sont au troisième!) et ses gaspillages. La logique conduit donc à l'adoption d'un système global de distribution de froid à partir d'usines en sous-sol. La technique n'est pas plus compliquée que celle du chaud. Des batteries de compresseur, gros comme des locomotives, refroidissent l'eau de la ville à 5 degrés et l'expédient vers les clients par des conduites suspendues à la voûte des égouts. Dans chaque immeuble un échangeur, de la taille d'une armoire, capte le froid et le distribue dans les locaux. L'eau repart vers la centrale et le cycle recommence.

Climespace (dont 81 % du capital appartient à la Lyonnaise des eaux-Dumez, le reste à la ville et EDF) a de l'ambition. A partir de la centrale des Halles elle compte irriguer le centre de Paris. Puis son réseau doit s'étendre sur une douzaine d'arrondissements à la fois vers l'Est et l'Ouest en longeant les rives de la Seine. Quatre centrales nouvelles sont programmées. A la fin du siècle, elles pourront rafraîchir deux millions de mètres carrés supplémentaires de bureaux ou travailleront 200 000 employés.

A l'instar de la CPCU, Climespace a obtenu de la ville la concession de cette distribution, mais sans autre privilège et nul n'est obligé de se raccorder au réseau. Parmi les clients espérés, figurent, outre un grand magasin et des immeubles de bureaux, le Louvre, la Banque de France, l'Assemblée nationale, le nouveau siège de la RATP et plus tard l'Hôtel de Ville. Ces clients vont payer cher (3,3 millions de francs pour l'Assemblée) l'entrée dans le club des climatisés. Pour l'instant aucun immeuble d'habitation n'est candidat à ce service de luxe. Seuls quelques privilégiés auront droit à la fraîcheur en plein été.

Marc Ambroise-Rendu

ESSONNE

LE RETOUR DES MARCHÉS

Le maire et les commerçants de Savigny-sur-Orge rénovent ces lieux traditionnels

A Savigny-sur-Orge, une des six communes de plus de 30000 habitants de l'Essonne, les marchés connaissent une nouvelle jeunesse. En l'espace de six ans, la ville a en effet investi près de 12 millions de francs pour redynamiser cette activité.

Rares sont les agglomérations à avoir consenti un tel effort. Et Jean Marsaudon (RPR), le maire de Savigny-sur-Orge, a fait son credo de la revitalisation du commerce non sédentaire pour des raisons bien précises. Sa ville est en effet un puzzle dont toutes les pièces ne se raccordent pas. Aux abords de l'Orge et de l'ancien château du maréchal Davout s'est constitué un centre très ancien. Au-dessus, sur le plateau, s'est formé depuis les années 50 un nouveau quartier tourné sur lui-même. *« J'ai deux centres-villes éloignés l'un de l'autre et, dans les deux cas, des commerçants qui ont besoin d'une locomotive pour attirer les clients »*, explique Jean Marsaudon. A Savigny-sur-Orge, la municipalité prend très au sérieux la santé du commerce indépendant. A preuve, elle a refusé avec persistance ces dernières années l'installation d'une grande surface. *« J'ai eu plusieurs propositions, notamment lorsque nous avons mis en chantier la zone d'aménagement concertée des Gâtines, dans le haut de la ville, mais pour moi, les seules vraies galeries marchandes, ce sont nos rues ! »*, insiste Jean Marsaudon.

La ville a donc choisi de donner un peu plus de vie à ses deux principaux quartiers commerciaux en favorisant le développement de leur marché respectif. Cette opération passait par la reconstruction de deux installations : l'une place Davout, l'autre sur le plateau.

Comme beaucoup d'équipements de ce type, les marchés de Savigny-sur-Orge avaient mal vieilli. Celui de la place Davout, notamment, n'offrait guère que des étals de bois concentrés autour de quelques allées, certes protégées des précipitations, mais ouvertes à tous les vents.

« Nous avions pour objectif de rénover ces équipements. Notre idée a été liée, dans cette rénovation, avec un réaménagement complet des places, poursuit Jean Marsaudon. Les critères techniques ont été affinés par Claude Neuilly, conseiller municipal. *« Il fallait d'abord que l'endroit puisse être fermé de jour comme de nuit et, ensuite, que chaque commerçant dispose d'une place suffisante, d'un point d'eau et d'un compteur électrique permettant de réaliser une véritable boutique »*.

Les deux constructions ont été financées dans le cadre d'un contrat régional. La priorité a été donnée au marché Davout en raison de sa vétusté. Il a fait peau neuve dès 1986, deux ans après l'arrivée de Jean Marsaudon à l'hôtel de ville. Le second équipement a, lui, été inauguré en novembre 1992. *« Les commerçant travaillent mieux, et les clients sont revenus »*, assure Claude Neuilly. Un résultat obtenu sans augmentation de tarif grâce à une reprise en main, par la mairie, de la gestion d'une des installations.

Patrick Desavie

SQUARES

Pour bambins seulement

Dès les premiers beaux jours, les habitants des quartiers environnant le parc Montceau, dans le huitième arrondissement, pourront conduire leurs enfants sur une pelouse aménagée pour eux seuls. Longue d'une trentaine de mètres, large de six courant entre deux allées garnies de bancs, cette prairie sera tapissée d'un cocktail d'espèces résistant au piétinement : ray grass, fétuque rouge, barcrawn et pâturin des prés. En son centre les enfants trouveront un bac à sable, une cabane et des jeux. Un grillage de faible hauteur clôturera ce coin de paradis, empêchant les bambins de s'échapper... et les chiens d'y pénétrer.

Un parc dans le parc, en somme. Mais les autres pelouses, que des bandes d'adolescents saccageaient en y jouant au football, seront à nouveau interdites. C'est François Lebel (RPR), maire de l'arrondissement, qui, avec l'aide de la direction des parcs et jardins, a décidé de tenter cette expérience de « pelouse pour enfants ». Un compromis entre la liberté totale et l'interdiction absolue.

SURVEILLANCE

Au chevet de la Seine

Surprenant, mais authentique. La Seine, dont on déplore la pollution depuis des décennies et dont Jacques Chirac célèbre la régénération au point de vouloir s'y baigner, restait une inconnue pour les services municipaux.

Lacune partiellement réparée : depuis peu, une station de mesures de l'état de santé du fleuve fonctionne au pied du pont de l'Alma, dans le musée des égouts.

Paramètres relevés en continu : la température de l'eau, son degré d'acidité, ses teneurs en oxygène et en sels minéraux. Les résultats sont affichés dans l'une des galeries ouvertes au public et transmis au PC du service des eaux, dans le quatorzième arrondissement.

Cette station diagnostic n'est que la première d'un réseau qui surveillera la Seine durant sa traversée de Paris. Plus tard, promettent les responsables, viendront les « soins » : régulation des déversements des eaux d'orage (responsables de catastrophes comme en mai 1992), oxygénation artificielle du fleuve, etc.

ARLES

Préserver les traditions

QUAND tout ne va pas très bien, autant clamer son passé et se replier sur les valeurs sûres. A Arles on a l'embarras du choix. Du café à la mairie, en passant par les clubs taurins ou le personnel politique, les formules valent tous les slogans touristiques et viennent rappeler une histoire lourde à porter : « Arles, nombril du monde », « ville-musée », « capitale romaine », « site aux soixante-quatre monuments classés », « dernier bastion de la romanité »... Arles, paysage de Van Gogh et Picasso, ville connue à l'étranger. L'érudit Jean-Maurice Rouquette, directeur des musées, excelle dans le genre : *« Arlésien, c'est une dignité, pas une nationalité, car nous appartenons à une civilisation qui a donné le monde. »*

Le berceau de la civilisation ne va pas bien. Le maire l'a reconnu, il faut se serrer la ceinture. La dette est sévère (790 millions de francs), la chambre régionale des comptes a tapé sur la table, les banques épluchent les traites et la municipalité a imaginé un plan de redressement sur cinq ans. Une triste routine bien différente des antécédents du lieu. En fait, Arles ne s'est jamais remise de la crise qui l'a frappée à la fin des années 70. Un jour, la ville fière est même devenue ville morte : la population manifestait contre la suppression de plus de 2 000 emplois à la SNCF, dans les papeteries et les chaudronneries. *« On a même dû perdre 6 000 emplois en dix ans »*, pense Jean-Maurice Rouquette.

D'autres rappellent que cette capitale du monde romain a perdu de sa superbe en ratant quelques rendez-vous avec l'Histoire. Arles n'a pas construit d'université, à la différence d'Aix et de Montpellier ; elle a abandonné le pouvoir administratif à ses voisines, comme Tarascon, où est installé le tribunal de grande instance ; elle a laissé partir Jean Vilar à Avignon. L'arrivée du chemin de fer, en 1848, a porté un coup rude au port de commerce. Les activités industrielles ont toujours été timides. Et il y a eu *« la débâcle agricole »* et la fin du vignoble. Restent quelques rizières, dont le cours est soutenu par la politique de Bruxelles.

Fatalisme ? Jean-Maurice Rouquette détourne la question : *« Nous sommes 52 058. Je n'ai jamais couru après le cent millième Arlésien »*. Sous-entendu, ne perdons pas notre âme dans un développement effréné et préservons d'abord nos traditions. L'automobiliste qui franchit le Rhône, par le pont de Trinquetaille, découvre une jolie cité aux murs beiges et aux toits roses, repliée dans ses remparts, et qui n'a pas été défigurée par la spéculation immobilière. *« L'Arlésien est « reboursié »*, explique le photographe Lucien Clergue, un des fondateurs des Rencontres internationales de la photographie (RIP). *Il s'emploie toujours à faire le contraire de ce qui marche. »* Il a par exemple toujours voté contre la tendance nationale. Et donc l'Etat. *« Ce n'est pas ce qu'il y a de mieux pour obtenir des crédits et des investissements »*, juge un commerçant.

Agriculture sous perfusion, industrie sinistrée, la ville a besoin d'un coup de fouet

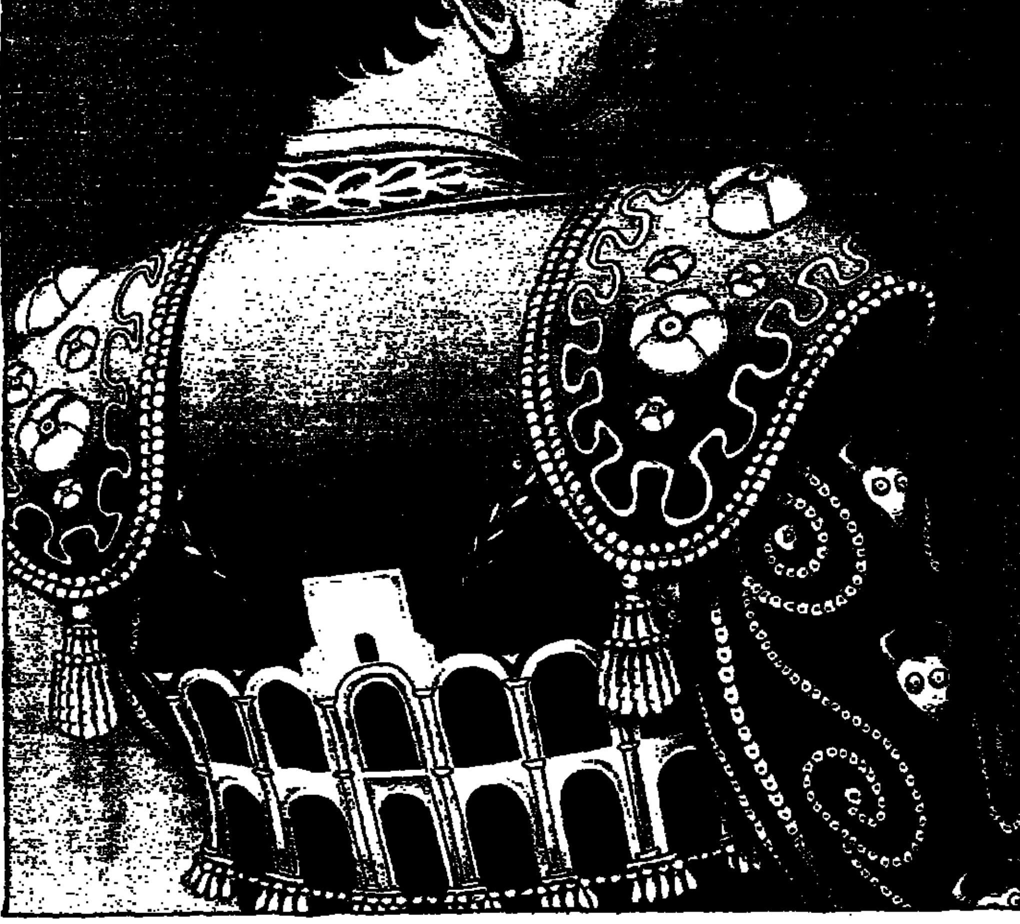
Si cette règle est respectée, Michel Vauzelle pourrait voir son heure venir. Député sortant, le ministre de la justice habite Arles depuis près de vingt ans. Ses bureaux sont installés place de la République, dans un immeuble placé juste en face de la mairie. *« Je surveille le maire »*, sourit cet aficionado des corridas. Michel Vauzelle affiche clairement son objectif : *« Gagner les municipales de 1995 avec une large liste de gauche. »*

Maire depuis 1983, Jean-Pierre Camoin (RPR) est un médecin dont le profil correspond à la mentalité locale. *« Il tutoie la moitié de la ville »*, dit-on. Et il est bien plus à l'aise au milieu des fruits et légumes du marché du boulevard des Lices que dans les réunions parisiennes. Le maire est critiqué sur la folie des grandeurs : 400 millions de francs ont été engloutis en cinq ans (soit le budget annuel de la ville) dans le musée archéologique (IRPA) et la médiathèque (Espace Van Gogh). Michel Vauzelle juge certains projets *« surdimensionnés par rapport aux capacités de la ville »*. Mais il fallait les faire, répond en substance le maire. La rocade aura coûté cher (50 millions de francs) et elle *« a défiguré la périphérie de la ville »*. *« Mais elle a désengorgé le centre-ville »*, répond la mairie. Seul le tout nouveau plan de circulation, dont le but est de limiter le trafic dans les ruelles du centre, est fortement contesté : *« Il ne sert à rien si ce n'est à nous faire perdre des clients »*, affirment des commerçants pourtant « pro-Camoin ».

Le maire semble las des difficultés économiques et des joutes électorales, au point d'avouer qu'il ne sera pas forcément de la course aux municipales en 1995. Mais Jean-Pierre Camoin a de la ressource et sait rebondir. A la municipalité, on fourbit les armes et on se plonge dans le récent passé, quand la ville, qui a gardé son côté populaire, appartenait aux communistes : *« Nous avons trouvé une ville à l'abandon, en 1983 »*, explique Alain Laval, secrétaire général de la mairie, qui énumère le travail effectué en dix ans, notamment les 80 millions de francs engloutis dans la construction et la rénovation d'écoles.

La tâche est d'ampleur. Car Arles est la commune la plus étendue de France. 53 km en allant au sud, jusqu'à la mer ; 24 km d'est en ouest. 20 000 Arlésiens habitent hors les murs. Joli héritage, laissé par Jules César, quand il a décidé de faire d'Arles une capitale romaine. Au milieu des rizières, là où l'eau du Rhône est acheminée pour éviter que le sol soit brûlé par le sel, là où 200 mas trônent sur le paysage triste, on se sent arlésien et camarguais. On pêche et on chasse comme il y a trois mille ans. Et on élève des taureaux, espagnols et camarguais, sans lesquels la Camargue ne se *« distinguerait pas de la Brie ou de la Beauce »*, estime ce responsable du parc régional.

Bilan, contre-projets, la grande explication est pour 1995. En attendant, les acteurs de la ville sont face à une équation difficile : comment donner un coup de fouet à une cité dont les moyens sont limités, quand l'agriculture est sous perfusion et l'industrie sinistrée ? Pour beaucoup, la solution est dans la culture. La municipalité a entrepris, il y a dix ans, un ambitieux



programme de rénovation des façades, hôtels particuliers, rues, places. *« En bon dermatologue, Jean-Pierre Camoin a nettoyé le décor »*, reconnaît-on dans la ville.

Hormis la médiathèque, qui est l'œuvre du maire, Arles doit beaucoup à quelques personnalités qui se sont lancées dans des aventures culturelles. L'IRPA a été tenu à bout de bras par Jean-Maurice Rouquette. Les Rencontres de la photo ont été initiées par Lucien Clergue. L'École nationale de la photo a été appuyée par Jack Lang et Michel Vauzelle. Le pôle culturel, autour des éditions Actes-Sud (cinéma, débats, concerts), est détenu par Hubert Nyssen. Bernard Coutaz a quitté Forcalquier pour installer sa maison de disques Harmonia Mundi dans un mas situé en tête de Camargue et rénové par la municipalité. Le Festival de musiques Mosaïque gitane n'existe pas sans Chico, l'âme des Gipsy King. Philippe Picquier a lancé une maison d'édition de qualité, elle porte son nom, spécialisée dans la littérature asiatique.

La ville, de son côté, parie sur la médiathèque de l'Espace Van Gogh, dont l'entrée est gratuite, et l'Institut de recherche sur la Provence antique (IRPA), situé à l'entrée de la ville. Ce musée archéologique ne sera ouvert au public que dans deux ans, car la ville n'a pu suivre financièrement le rythme de l'aménagement intérieur. Mais Jean-Maurice Rouquette, le maître des lieux, est confiant : *« Toutes les périodes y seront représentées, depuis les peuples protohistoriques jusqu'à Jean-Pierre Camoin »*, dit-il avec son humour ravageur. Et il assure : *« Ce musée de cailloux sera demain le pain de nos enfants. »* Autre atout, les Rencontres internationales de la photographie (RIP) et les grandes expositions de printemps, comme Picasso, Zadkine et surtout Van Gogh, qui a rassemblé 200 000 visiteurs.

Acte Sud fait autorité dans la littérature étrangère, Harmonia Mundi (200 personnes, 200 millions de chiffre d'affaires) est la plus grande maison française de disques classiques et la seule multinationale. Comme le dit Philippe Picquier, ces activités sont *« enracinées »* et ont le mérite de s'écarter de *« la culture spectacles »*, dans laquelle plongent des maires, obnubilés par la pêche aux voix.

Avec la tauromachie, Arles offre un beau spectacle. La corrida suinte sur tous les murs de la ville, dans les bars fatigués d'aficionados, place du Forum, au cœur des 80 clubs taurins (dont le fameux club féminin Livianas), aux arènes imposantes (25 000 places), à l'école taurine où *« Français, arabes, noirs et gitans s'y retrouvent. C'est le meilleur facteur d'intégration »*, explique une aficionado. La corrida, c'est surtout la folie des ferias qui marquent l'ouverture et la fermeture de la saison et la floraison de bodegas, le temps d'une nuit.

La corrida suinte sur tous les murs et dans les bars fatigués d'aficionados de la place du Forum

Entre le spécialiste de William Christie et l'aficionado d'El Fundi, entre le découvreur de textes érotiques japonais et le nostalgique de Nimeno II (tombé à Arles en 1989), on s'ignore, on vit dans deux mondes étanches. Ce décalage est flagrant hors saison. La ville est « morte » d'avril à octobre. *« Six mois d'hibernation »*, comme dit un hôtelier, ça fait beaucoup. *« Trop »*, affirment de nombreux Arlésiens. Il n'existe aucune boîte de nuit en ville et un seul bar pour noctambules. Beaucoup de jeunes vont faire la fête à Avignon, Montpellier, aux Saintes-Maries-de-la-Mer ou à Nîmes. Seule la place du Forum, rendez-vous des amoureux de la tauromachie, du Festival de la photo et de Mosaïque gitane, a gardé quelques traces d'un passé enjoué où l'on festoyait. Un signe : pendant la Feria, les *« tauromaniaques »*, comme les qualifie Hubert Nyssen, ne peuvent s'amuser à commenter la corrida de l'après-midi que jusqu'à deux heures du matin. Une misère.

Certains invoquent la crise, la baisse du pouvoir d'achat. Les aficionados se souviennent des cafés des Lices ou du Forum *« noirs de monde dès le jeudi soir, même en hiver »*. Là, il n'y a pas un chat dans les rues à partir de 20 heures. Un peu partout on constate aussi qu'*« il se passait bien plus de choses à Arles il y a dix ans »*. Pour mener à bien la médiathèque et l'IRPA, la ville a sacrifié les spectacles vivants. Les nostalgiques citent le carnaval, le festival de guitare, le Festival d'Arles. Lucien Clergue énumère les *« trente-deux spectacles musique et danse en 1986 »*.

La fermeture du théâtre en 1992, pour raisons budgétaires *« et pour des problèmes de programmation »*, dit-on à la mairie, a été mal ressentie. Le Festival de danse a été également supprimé, ce qui se comprend mieux vu la concurrence de Montpellier, Aix ou Avignon, mais n'arrange pas l'animation de la cité.

Et pourquoi la municipalité a-t-elle refusé d'accueillir, en 1986, le Festival Mosaïque gitane, qui a dû s'expatrier les cinq premières années à Nîmes, avant de revenir l'an dernier ? *« Parce que les élus préfèrent une ville calme, ils craignent les débordements, le bruit »*, estime ce barman du quartier de la Roquette, qui reconnaît aussi que *« les Arlésiens sont très durs à faire bouger en dehors des corridas et des spectacles traditionnels »*.

Quand la ville va-t-elle bouger à nouveau ? Jean-Maurice Rouquette a son idée. Il a voulu le flambant musée archéologique face au Rhône, en dehors des remparts. *« La ville prospère quand le Rhône est ouvert »*, rappelle l'Arlésien le plus célèbre. En ce moment, les bateaux se font rares. Peu importe. « Rouquette », comme on dit, a concentré dans cet espace éclatant de lumière, dessiné par Henri Ciriani, la « clé » de l'avenir d'Arles. D'un côté, les sarcophages, traces d'un passé flamboyant. De l'autre, l'eau qui court derrière la baie vitrée. « Rouquette » en est persuadé, *« c'est du fleuve que l'espoir renaîtra »*.

de notre envoyé spécial
Michel Guerrin

Prochain article
COLMAR

La photo fait école

Arles est un des hauts lieux de la photographie, avec un festival dont la vingt-quatrième édition aura lieu, en juillet, au théâtre antique. Mais la ville abrite aussi l'Ecole nationale de la photographie (ENP), qui vient de fêter son dixième anniversaire. Cet engouement trouve un prolongement dans les écoles où Christophe Lespilette, un ancien de l'ENP, initie les enfants à l'image fixe, grâce à une association en milieu scolaire. Ce jour là, Christophe intervenait dans une école située dans le parc régional de Camargue, qui accueille cent dix élèves.

Une trentaine d'enfants de dix-onze ans jugent les images qu'ils ont prises, écrivent un commentaire qu'ils lisent face à l'image projetée sur un écran vidéo. Sur l'image, trois fillettes alignées : celle du centre pose et sourit face à l'objectif. Les deux autres sautent et apparaissent floues. Celle de gauche en est l'auteur, grâce à un déclencheur à retardement qu'elle actionne au moment du saut. Le texte imaginé par l'écolière, intitulé « photo sotte » (!) est en forme de dialogue :

« Hou, la la ! Il fait un temps de chien !

– Hé ! Ho, Claire ! T'as pas froid d'rester comme ça ? Saute un peu ! Ça te dégourdira les jambes !

– Saute, si tu veux ! Saute ! Moi, j'ai pas envie d'être dépenaillée pour rater mon portrait ! »

De retour dans la classe, les élèves jugent la photo : *« C'est bien que ce soit flou, ça décrit un saut, le mouvement. »* Est-ce que la photo est loupée ? *« Non, c'est original, on n'a pas l'habitude de voir une photo comme ça. »* Le noir et blanc les intrigue : *« Ça fait ancien, ça ressemble aux photos de mon grand-père. Mais ça existe encore, des pellicules en noir et blanc ? »*

Sur un autre cliché, un ballon semble suspendu en l'air, suspendu par le temps : *« Il est tenu par le cadre de la photo »*, explique Alain. Une autre image présente une grande étendue grise, foncée d'un côté, claire de l'autre. L'imagination court : *« Je vois un grand mur blanc, ensoleillé, avec de l'ombre en bas »*, juge Aline. *« Mais non ! C'est le Sahara avec une tente devant qui fait de l'ombre. »* Devant une photo plus complexe : *« Je ne sais pas ce que ça représente, j'aime bien car c'est mystérieux. »* Les plus petits utilisent la photo comme un indice pour reconnaître une cour, une place. Ils bougent pour cerner l'emplacement exact, et la distance de prise de vue.

D'autres reconstituent une image-puzzle, découpent des personnages, les repositionnent dans le cadre, dessinent sur l'image. *« Ils prennent conscience de l'espace, du corps ; surtout, la photographie les aide à communiquer »*, juge Christophe Lespilette.

Les sept-huit ans ont apporté la photo la plus ancienne de leur famille. Cadres fatigués, matières jaunies, ils imaginent une histoire à partir de cinq clichés. Surtout, ils deviennent reporters, vont sur le terrain et réalise leur premier enquête : les commerçants du quartier.

Succès garanti. *« Il n'est pas question de leur dire ce qui est bon ou pas, bien ou mal cadré »*, explique Christophe. Une formation qui a des suites inattendues : *« Peu de parents confient leur appareil à leurs enfants et ils sont surpris quand leur gamin jugent leur façon de photographier et les conseillent. »*

M. G.

Chiffres

■ Sous-préfecture du département des Bouches-du-Rhône, Arles compte 52 058 habitants.

■ **Résultats des élections municipales du 19 mars 1989 :**

I., 32 606 ; V., 26 410 ; A., 19 % ; E., 25 712.

Union droite (Camoin, RPR, m.), 13 589 (52,85 %), 35 élus (8 UDF, 6 RPR, 21 div. d.).

Union gauche (Vauzelle, PS, d.), 12 123 (47,14 %), 10 élus (4 PC, 3 PS, 1 MRG, 2 maj. p.).

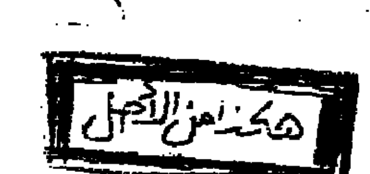
■ **Résultats du référendum sur l'Union européenne du 20 septembre 1992 :**

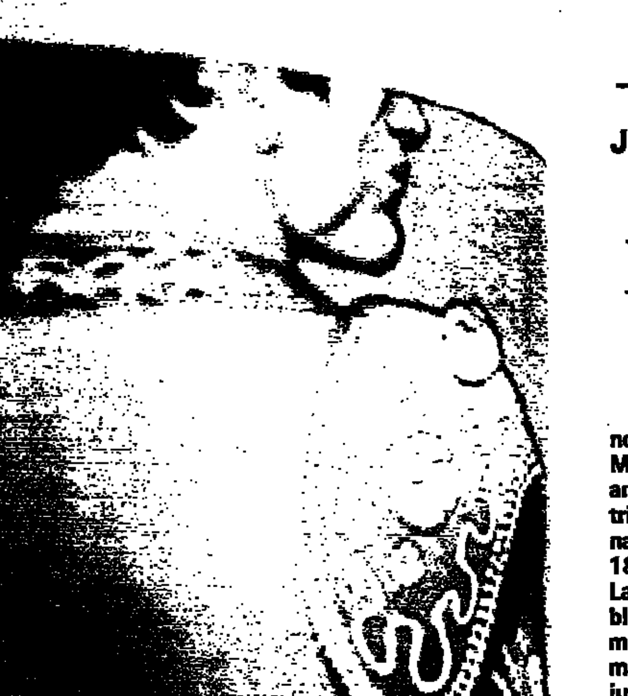
I., 32 323 ; V., 22 380 ; A., 30,76 % ; E., 21 821.

Non........ 12 879 (59,02 %)

Oui........ 8 942 (40,97 %)

● *Dans la série « Cités »*, le Monde a *déjà publié* : *Arras* (daté 15-16 novembre 1992) ; *Saint-Malo* (daté 22-23 novembre) ; *Mâcon* (daté 29-30 novembre) ; *Perpignan* (daté 6-7 décembre) ; *La Rochelle* (daté 13-14 décembre) ; *Rodez* (daté 20-21 décembre) ; *Lisieux* (daté 27-28 décembre) ; *Valenciennes* (daté 3-4 janvier 1993) ; *Aurillac* (10-11 janvier) ; *Troyes* (17-18 janvier) ; *Tulle* (24-25 janvier) ; *Blois* (31 janvier-1er février) ; *Albertville* (7-8 février) ; *Angers* (14-15 février) ; *Périgueux* (21-22 février) ; *Vesoul* (28 février-1er mars) ; *Bastia* (7-8 mars) *et Thionville* (14-15 mars).





JUSTICE

Les développements de l'affaire Botton

La mise en examen du PDG d'une entreprise lyonnaise marque l'ouverture d'un nouveau dossier

Un réquisitoire introductif nominatif concernant M. Marc-Michel Merlin, quarante-neuf ans, PDG de la Société de distribution des eaux intercommunales (SDEI), a été délivré, jeudi 18 mars, par M. Jean-Amédée Lathoud, procureur de la République de Lyon, à propos de mouvements de fonds litigieux mis en lumière par l'enquête judiciaire sur l'affaire Botton. Cet acte de procédure donne lieu à l'ouverture d'une nouvelle information judiciaire – un dossier « Botton-*bis* » en quelque sorte, – également confiée au juge Philippe Courroye et qui devrait s'intéresser particulièrement à certaines sources de revenus de l'homme d'affaires lyonnais. En 1990, la SDEI avait versé quelque 3,7 millions de francs à Pierre Botton pour une douzaine de rapports d'études apparemment fantaisistes.

LYON

de notre bureau régional

En application des nouvelles dispositions du code de procédure pénale, la délivrance d'un réquisitoire nominatif, répondant à une ordonnance du magistrat instructeur, s'accompagne de l'annonce, par courrier recommandé, de la mise en examen de M. Marc-Michel Merlin pour les chefs d'*« abus de biens sociaux »* et de *« faux et usage de faux en écritures privées »*. Le PDG de la Société de distribution des eaux intercommunales (SDEI) qui avait déjà été entendu voilà quelques mois, dans le cadre d'une garde à vue, par les enquêteurs du Service régional de police judiciaire (SRPJ) de Lyon, sera prochainement convoqué par le juge Courroye. Le magistrat devrait parallèlement notifier à Pierre Botton sa mise en examen pour *« recel d'abus de biens sociaux »*, puisqu'aussi bien, cette fois, il semble avoir été le bénéficiaire de versements paraissant non fondés et représentant au moins 3,7 millions de francs.

La mise en coupe réglée des comptes de ses différentes sociétés par la pratique d'une « cavalerie » effrénée n'a sans doute pas suffi à subvenir au fastueux train de vie de Pierre Botton ni aux débordements de sa munificence calculée. Outre la participation financière de dizaines de pharmaciens à ses sociétés à capital-risque – Alpha et Beta finances – qui se révélèrent, effectivement, à haut risque pour leurs actionnaires, l'aménageur d'officines expliquait avoir perçu des honoraires de la part d'entreprises ou de clients privés auxquels il fournissait des « conseils ». Et notamment des conseils de *« décoration intérieure »*.

Assainissement et réseaux

Dès le début de l'enquête judiciaire – ainsi que l'avait révélé *le Monde* du 3 décembre 1992, – l'examen des comptes bancaires personnels de Pierre Botton avait fait apparaître des versements quasi mensuels de 177 900 francs, durant les trois premiers mois de 1990, puis de 355 800 francs durant les neuf mois suivants, en provenance de la banque Veuve Morin Pons, du Crédit lyonnais et de la Société lyonnaise de banque. Au total, c'est une somme de 3,94 millions de francs que Pierre Botton aurait ainsi perçue, entre le 8 février 1990 et le 28 mai 1991, de la part de la Lyonnaise des eaux, de la Société auxiliaire d'entreprises (SAE) et de la SDEI. Cette dernière entreprise, spécialisée dans la gestion des réseaux d'eau et l'assainissement, était alors indépendante. Elle a été rachetée, à 90 %, début 1991, par la Lyonnaise des eaux, dirigée par M. Jérôme Monod, qui avait ainsi l'opportunité de « s'infiltrer » sur les réseaux de l'agglomération lyonnaise où la Générale des eaux, concurrente de la Lyonnaise, disposait d'un quasi-monopole.

Parmi les premières investigations menées à l'automne 1992, une perquisition avait été opérée au siège de la SDEI, à Lyon. Interrogé, M. Merlin avait expliqué, en substance, que M. Botton avait été pressenti pour accomplir une mission de promotion et de contact auprès d'entreprises étrangères mais que ses services n'avaient pas donné satisfaction. La douzaine de rapports d'études présentés comme justificatifs des 3,202 millions de francs versés par SDEI correspondait, aux yeux des enquêteurs, à de la compilation très sommaire et portaient, en outre, sur des thèmes dont l'extrême diversité ne rehaussait pas la crédibilité : « Les marchés des pays de l'Est », « Le marché de l'eau à Istanbul et en Turquie », « Le risque sud-africain », « Organisation du système bancaire en Turquie ».

Après avoir ouvert ou entrouvert plusieurs autres tiroirs – financier, médiatique, politique – de son dossier-gigogne, le magistrat instructeur devrait s'intéresser, à travers cette nouvelle instruction, aux sources de revenus de Pierre Botton, placé en détention depuis le 13 novembre dernier sous les inculpations d'*« abus de biens sociaux »*, de *« banqueroute »*, et de *« faux en écritures et usage »*. Il sera sans doute ainsi amené à rechercher les motivations ou les contreparties réelles des apparentes *« largesses »* de la Lyonnaise des eaux et de ses filiales. Pierre Botton étant à l'époque apparemment en froid avec son beau-père, Michel Noir, dont il avait été le directeur de campagne, les enquêteurs s'interrogeront sûrement aussi sur la destination des sommes recueillies. Début 1991, l'ancien directeur de campagne de Michel Noir devait défier celui-ci en se présentant aux élections législatives partielles dans la troisième circonscription du Rhône contre le professeur Jean-Michel Dubernard, qui venait de démissionner du RPR et de son mandat de député en compagnie du maire de Lyon. Malgré une campagne « à l'américaine » et le soutien du RPR, M. Botton avait été largement battu.

ROBERT BELLERET

□ **Quatre personnes en garde à vue à Grenoble après la découverte d'un stock de dynamite.** – Quatre personnes étaient toujours en garde à vue, samedi matin 20 mars, à Grenoble (Isère), après la découverte, mercredi 17 et jeudi 18 mars, de 150 kilos de dynamite d'origine civile dans un ensemble HLM de la ville (*le Monde du 20 mars*). Un professionnel des grands travaux, coutumier du maniement des explosifs, était entendu par les enquêteurs. Les détenteurs de l'explosif ont expliqué aux enquêteurs qu'ils voulaient l'utiliser pour faire sauter des roches en montagne, afin de recueillir des cristaux minéraux, très recherchés par les collectionneurs. Les policiers « creusent » cette piste, mais soulignent *« qu'aucune direction de recherche »* n'est abandonnée.

RELIGIONS

Première conférence à Paris du théologien allemand suspendu

Drewermania

Entassées dans les travées d'un amphi de la faculté de médecine de Paris, plus d'un millier de personnes – avec au premier rang Mgr Jacques Gaillot, évêque d'Evreux – ont fait vendredi soir 19 mars, peu avant minuit, une longue ovation à Eugen Drewermann (1). Saluaient-elles l'auteur à succès des *Fonctionnaires de Dieu*, sorti début mars et déjà en tête des ventes en librairie (40 000 exemplaires écoulés) ? Le théologien allemand sulfureux sanctionné par son Eglise ? Ou plus simplement ce magicien du verbe, oral autant qu'écrit, qui, pendant trois heures, les traits figés, la voix douce et monocorde, parlant par images et par histoires, venait de tenir en haleine son auditoire ?

Ceux qui avaient été trompés par des titres racoleurs et attendaient de cette première conférence publique de Drewermann à Paris *une nouvelle mise en pièces du système clérical et de l'Eglise catholique* en auront été pour leurs frais. Le registre de l'imprécation n'est pas son fort. Interrogé pour savoir si l'abbé Pierre et Mère Teresa faisaient partie des « clercs » frustrés décrits dans son livre, le prêtre-psychothérapeute a cette réponse : *« Je ne fais pas de conférence pour condamner des gens, mais pour les défendre contre eux-mêmes. »*

Si les catholiques pouvaient être luthériens...

Et citant tour à tour Fellini et Picasso, des histoires de rabbin et le Livre de Job, il revient à cette évidence : il ne faut pas confondre les symboles avec l'histoire, ni faire des mythes des dogmes, mais chercher Dieu là où il est, *« dans les pleurs d'un enfant ou le cri muet d'un animal »*. Dieu est *« là où on le laisse entrer »*. Autrement dit, c'est dans ses propres ressources, et non dans une vérité révélée et imposée, que l'homme trouve les moyens de son épanouissement : *« Jésus n'est pas venu fonder une nouvelle religion, mais dire à l'homme d'être lui-même dans son être profond. »*

Même si Drewermann n'a pas le désir d'en découdre, on le sent bouillir d'impatience contre une Eglise qui outrepasse son rôle de *« lieu d'asile »* ou ignore les exigences de son temps : *« Il y a cin cents ans, elle refusait la Réforme ; il y a deux cents ans, les Lumières ; il y a cent ans, les sciences naturelles ; il y a cinquante ans, la psychanalyse. Comment vivre au vingtième siècle avec tant de reniements ? »* Alors que faire ? Toute la curiosité de l'amphi, composé d'une majorité de déçus de l'Eglise, tourne autour de la question : allez-vous maintenant fonder une autre Eglise ? Qu'est-ce qui vous sépare des protestants ?

Drewermann n'est pas plus à l'aise dans la peau d'un réformateur : *« L'alternative n'est pas dans une nouvelle organisation, mais dans l'homme libéré, dans une alliance nouvelle avec Dieu. »* Il lâche pourtant que *« l'Eglise catholique serait merveilleuse si elle devenait luthérienne »* et demande au pape, comme le prévoyait déjà Luther, de limiter son rôle à celui d'un *« guide spirituel »*, de cesser de parler au nom de Dieu. Il se met à rêver d'une Eglise qui admettrait de ne pas avoir réponse à tout et ajoute : *« Les meilleurs théologiens sont ceux qui, en silence, s'assoient à côté de ceux qui souffrent. »* Encore catholique ou déjà protestant ? *« C'est facile d'être catholique ou de devenir protestant,* répond Drewermann. *Devenons d'abord chrétiens. »*

HENRI TINCQ

(1) Cette conférence était organisée par *la Vie, l'Actualité religieuse dans le monde*, le Gœthe Institut de Paris, Albin Michel, qui édite *Fonctionnaires de Dieu* (*le Monde* du 4 mars), et Espace-Expression.

SPORTS

SKI ALPIN : la Coupe du monde de descente

Victoire en Norvège pour Adrien Duvillard

Le Français Adrien Duvillard a remporté la première victoire en Coupe du monde de ski alpin de sa carrière en gagnant, vendredi *19 mars, la descente de Kvitjfell* (Norvège), future piste des Jeux olympiques de Lillehammer, *devant l'Italien Werner Perathoner* et le favori norvégien Atle Skaardal. Agé de vingt-quatre ans, Adrien Duvillard, réputé depuis deux ans comme le meilleur espoir de l'équipe de France masculine, impose à nouveau un nom très connu dans le milieu du ski alpin. Son père, Adrien, figurait parmi les meilleurs descendeurs des années 60. Son oncle, Henri Duvillard, avait été le dernier vainqueur d'une descente de Coupe du *monde en 1970 avant une* parenthèse de vingt ans sans succès français, refermée en 1990 par Franck Piccard.

□ **VOILE : Philippe Poupon troisième du Vendée Globe.** – Philippe Poupon a pris la troisième place du Vendée Globe, derrière Alain Gautier et Jean-Luc Van Den Heede, en franchissant la ligne d'arrivée, vendredi 19 mars aux Sables-d'Olonne, à 17 heures. Phillipe Poupon *avait longtemps* occupé la deuxième place, jusqu'à ce que son bateau, *Fleury-Michon*, ne démâte, il y a une semaine.

FAITS DIVERS

□ **Démantèlement d'un important réseau de trafiquants de drogue à Paris.** – Un réseau de trafiquants de drogue, qui opéraient à partir d'une vingtaine de bars parisiens, a été démantelé par les enquêteurs de la deuxième division de police judiciaire. Une trentaine de personnes ont été interpellées. Sept d'entre elles ont été déférées, vendredi 19 mars, au parquet de Paris. Parmi les suspects figure un ressortissant algérien âgé de quarante-trois ans que les policiers soupçonnent d'être *« l'un des plus importants trafiquants de la capitale »*. La drogue, essentiellement de l'héroïne, était importée des Pays-Bas, *via* la Belgique. La police aurait saisi des documents permettant d'établir le recyclage de l'argent « sale » dans des bars et diverses sociétés en Belgique, en Espagne et en Algérie, ainsi que l'existence de comptes bancaires en Suisse. La police estime qu'il s'agit d'un *« rude coup »* porté aux trafiquants parisiens.

SCIENCES

Réunis à Ouagadougou

Les responsables africains de l'agronomie tentent de coordonner leurs recherches

Le renouveau de l'agriculture africaine ne se fera pas sans la mise en commun des potentiels de recherche nationaux : telle pourrait être la conclusion de la sixième Conférence des responsables de recherche agronomique africains (CORAF), qui s'est tenue, du 15 au 20 mars, à Ouagadougou (Burkina-Faso).

OUAGADOUGOU

de notre envoyée spéciale

Créée en 1987 avec le soutien du gouvernement français, la CORAF a été officiellement reconnue en 1992 par les ministres chargés de la recherche de vingt et un pays africains (1). Dotée d'un budget dérisoire au regard de l'enjeu (5 à 6 millions de francs par an, émanant pour l'essentiel du ministère français de la coopération et de la Commission européenne), sans locaux ni statut juridique, elle s'est donnée pour objectif d'aborder la recherche agronomique *« d'une manière régionalisée, en réseaux et en bases-centres »*. Une goutte d'eau dans le désert subsaharien, qui ne représente pas moins une des premières tentatives durables des pays africains pour regrouper leurs forces, moribondes et éparpillées, dans le secteur de la recherche agronomique.

Nécessité vitale

« La création de la CORAF repose sur l'idée que conjuguer nos efforts dans un vaste ensemble géographique où les problèmes communs sont nombreux pallierait, au moins partiellement, les difficultés actuelles et futures de la recherche africaine », précise M. Ndiaga M'Baye, secrétaire exécutif de la CORAF et directeur adjoint de l'Institut sénégalais de la recherche agronomique.

« Difficultés » est un euphémisme. Dépendante des cultures de rente héritées du colonialisme, soumise à de sévères conditions climatiques, confrontée à une démographie galopante et à la dette la plus forte du monde, l'Afrique n'en finit pas de ne pas connaître sa révolution verte. Importatrice de céréales, de lait, de viande, elle s'éloigne un peu plus chaque année de l'autosuffisance alimentaire – alors que l'agriculture, en dépit de l'explosion urbaine, occupe encore plus de 70 % des populations. Le développement d'une recherche agronomique régionale, réellement adaptée aux réalités socioéconomiques de ces différents pays, y est donc plus que jamais impératif. Plus qu'une urgence, une nécessité vitale.

La petite CORAF parviendra-t-elle à y contribuer ? A donner un nouveau souffle aux Systèmes nationaux de recherche agronomique (SNAR), dont les frais de fonctionnement sont actuellement à peine assurés dans les pays les plus endettés ? A *favoriser le dialogue entre ces organismes d'Etat* et les Centres internationaux de recherche agricole (CIRA) ? A réduire l'atomisation des recherches, accélérer l'émergence d'équipes pluridisciplinaires, accroître la formation des chercheurs et techniciens dont le manque est criant dans tous les pays ? L'avenir seul le dira, qui dépend pour le moment du *bon vouloir des bailleurs de fonds*. Mais M. Mélégué Traoré, ministre burkinabé de l'enseignement et de la recherche scientifique, l'a souligné avec insistance : *« Le futur agronomique du continent se trouve dans ce type de démarche et nulle part ailleurs. »*

Décidée à ne pas réduire son action à d'informels discours, la CORAF s'est donnée pour mission de coordonner un programme minimal de recherches, organisé sous forme de réseaux inter-Etats auxquels vont 60 % à 70 % de son budget. Six thèmes prioritaires ont été retenus : la culture du riz, du maïs, de l'arachide, du manioc, du coton et la résistance à la sécheresse. Pour prendre son essor, il lui reste maintenant à convaincre les aides internationales *de sa crédibilité scientifique. La partie*, à l'évidence, sera difficile. Mais les gouttes d'eau finissent parfois par former des ruisseaux.

CATHERINE VINCENT

(1) Bénin, Burkina-Faso, Burundi, Cameroun, Cap-Vert, Centrafrique, Congo, Côte-d'Ivoire, Gabon, Gambie, Guinée, Guinée-Bissau, Madagascar, Mali, Mauritanie, Niger, Rwanda, Sénégal, Tchad, Togo, Zaïre.

MÉDECINE

Selon l'hebdomadaire médical britannique « The Lancet »

Premiers résultats positifs d'un vaccin contre le paludisme

Un groupe de scientifiques colombiens et espagnols, dirigé par le docteur Manuel Pattaroyo, annonce, dans le numéro de l'hebdomadaire médical britannique *The Lancet* daté du 20 mars, avoir pour la première fois obtenu des résultats positifs à partir d'un vaccin expérimental contre le paludisme. Le parasite responsable de cette maladie infecte près de 300 millions de personnes à travers le monde et tue plus d'un million de malades chaque année.

Le vaccin expérimental du groupe du docteur Pattaroyo a été testé dans le sud de la Colombie, à proximité de la côte pacifique, dans une région où le paludisme sévit sur un mode endémique. Un groupe de huit villages habités par près de trois mille personnes avait été retenu comme site. Au total, 1 548 personnes volontaires ont été testées soit par le vaccin, soit par un produit dénué d'activité (produit placebo). Ni le médecin qui injectait la substance – une injection initiale et deux rappels à un mois et à six mois – ni le receveur ne savaient s'il s'agissait du vaccin ou du placebo (essai en double aveugle). Selon les résultats publiés par *The Lancet*, le vaccin baptisé SPf66 apparaît bien toléré. Au terme d'une surveillance prospective établie durant une année, les auteurs concluent que 40 % des personnes vaccinées avec le SPf66 sont protégées contre l'infection paludéenne. Les taux de protection les plus élevés sont observés chez les enfants âgés de un à quatre ans : 77 % de protection, et chez les personnes de plus de quarante-cinq ans : 67 % de protection.

Le docteur Pattaroyo et ses collaborateurs estiment avoir fait la preuve que l'on pouvait avec succès avoir recours à des vaccins de synthèse dans les régions endémiques du tiers-monde. Selon eux, le SPf66 est l'un des premiers exemples d'une vaccination réussie contre le paludisme et, à ce titre, l'un des meilleurs candidats pour combattre cette maladie parasitaire en pleine recrudescence à travers le monde, notamment en Amérique du Sud (*le Monde* du 6 mai 1992).

Cet enthousiasme est toutefois quelque peu tempéré par un éditorial de la revue britannique, qui évoque les différentes controverses auxquelles ont donné lieu, ces derniers temps, les travaux et les *publications du groupe* de Pattaroyo. Les différentes approches retenues par plusieurs équipes spécialisées à travers le monde consistent à identifier, non toujours sans difficulté, les multiples catégories de molécules du parasite *(Plasmodium falciparum)* qui doivent, en toute logique, entrer dans la composition d'un vaccin. Cette démarche tient compte de la très grande variabilité antigénique du parasite responsable du paludisme. L'équipe colombienne aurait, à l'inverse, privilégié une attitude beaucoup plus « empirique » en se contentant de produire par synthèse quelques-unes seulement de ces molécules et de passer rapidement à l'expérimentation animale puis humaine.

Différentes questions soulevées dans la communauté scientifique demeurent encore sans réponses, qui ne pourront être fournies que par des essais similaires menés à partir du SPf66 mais de manière indépendante. *« Le point central est, malgré tout,* souligne *The Lancet, que, dans un essai contrôlé et mené en double aveugle, un vaccin synthétique protège apparemment un groupe d'enfants contre le paludisme. »*

JEAN-YVES NAU

AGENDA

THÉATRE

AKTÉON-THÉATRE (43-38-74-62). Quelles nouvelles de Maupassant ? : 19 h. *Les Epousées : 20 h 30.* Lettre d'une inconnue : 22 h.
AMANDIERS DE PARIS (43-66-42-17). *Les Nonnes : 20 h 30, dim. 15 h 30.*
AMPHITHÉATRE RICHELIEU (40-18-06-75). Le Nouveau Menoza ou l'Histoire du prince Tandi : 20 h 30.
ANTOINE - SIMONE-BERRIAU *(42-08-77-71). L'Amour foot : 17 h et* 20 h 45, dim. 15 h 30.
ARCANE *(43-38-19-70). Les Vieux Os :* 20 h 30, dim. 17 h.
ARTISTIC-ATHÉVAINS (48-06-36-02). Naître coupable, naître victime : 16 h et 20 h 30.
ATALANTE *(46-06-11-90). Le Pélican :* 20 h 30, dim. 17 h.
ATELIER (46-06-49-24). Les Passions : 21 h, dim. 15 h 30.
ATHÉNÉE-LOUIS JOUVET *(47-42-67-27). Salle C. Bérard. Le Pilote* aveugle : 20 h 30, dim. 16 h. Salle Louis-Jouvet. Faust : *20 h 30, dim. 16 h.*
BASTILLE (43-57-42-14). Phèdre : 19 h 30, dim. 15 h 30.
BATEAU-THÉATRE LA MARE AU DIABLE-RIVE GAUCHE (40-46-90-72). *Le Bal des cuisinières : 19 h. Les Voyageurs* de carton : 21 h, dim. 17 h.
BATEAU-THÉATRE OURAGAN (40-51-84-53). *Petite salle.* Un monde fou : 21 h. Dim. Histoires cachées : *15 h 30.*
BERRY-ZÈBRE (43-57-51-55). Dim. Les Champêtres de joie : *20 h 30.*
BOUFFES DU NORD (46-07-34-50). L'Homme qui : 16 h et 20 h 30.
BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24). Les Monstres sacrés : 17 h 30 et 20 h 30, dim. 15 h 30.
BOUFFONS-THÉATRE DU XIX° (42-38-35-53). Quichotte : 21 h, dim. 17 h.
CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51). Laurent Violet : 20 h. Le Graphique de Boscop : 21 h 15.
CARTOUCHERIE-THÉATRE DU CHAUDRON *(43-28-97-04). Woyzeck : 21 h,* dim. 16 h.
CARTOUCHERIE-THÉATRE DE LA TEMPÊTE (43-28-36-36). La Tempête : 20 h 30, dim. 16 h. La Pièce perdue : *21 h, dim. 16 h 30.*
CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45). Etats frères? Et ta sœur... : 21 h, dim. 15 h 30.
CINQ DIAMANTS (45-80-51-31). Le Bal *du lieutenant Helt : 20 h 30, dim. 17 h 30.*
CITÉ INTERNATIONALE (45-89-38-69). Terre ou l'Epopée sauvage de Guénolé et Mattéo : 20 h 30, dim. 16 h 30. La Resserre. Un chapeau de paille d'Italie : *20 h 30, dim. 16 h 30.*
COLLÈGE NÉERLANDAIS (43-79-81-96). On va faire la cocotte : 20 h 30, dim. 15 h.
COMÉDIE DES CHAMPS-ELYSÉES *(47-20-08-24). L'Aide-mémoire : 18 h et* 21 h, dim. 15 h 30.
COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22). Le Doux Baiser d'amour : 20 h, dim. 14 h. L'Epouse prudente : 21 h, dim. 15 h 30.
COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11). Voltaire-Rousseau : 19 h et 21 h 30, dim. 15 h.
COMÉDIE-FRANÇAISE (40-15-00-15). La Serva amorosa : 14 h. Le Malade imaginaire : 20 h 30. *Dim. Les Précieuses ridicules ;* l'Impromptu de Versailles : 14 h.
CRYPTE SAINTE-AGNÈS (EGLISE SAINT-EUSTACHE) (46-65-98-41). La Cantate à trois voix : 18 h, dim. 18 h 30. *Les Récits d'un pèlerin russe : 21 h, dim.* 16 h.
DAUNOU (42-61-69-14). Le Canard à l'orange : 21 h, dim. 15 h 30.
DÉCHARGEURS (TLD) (42-36-00-02). *Charlotte et Valentin : 19 h 30, dim.* 17 h 30. Germaine : 21 h, dim. 15 h 45.
DEUX ANES (46-06-10-26). Tonton, pourquoi tu tousses? : 21 h, dim. 15 h 30.
DIX-HUIT THÉATRE (42-26-47-47). Il est trop tard : *20 h 30, dim. 16 h.*
ESPACE HÉRAULT (43-29-86-51). Cet animal étrange : 20 h 30.
ESPACE JEMMAPES (48-03-33-22). Sérénité? : 18 h 30, dim. 14 h 30. Arlequin serviteur de deux maîtres : 21 h, dim. 17 h.
ESPACE MARAIS (48-04-91-55). Le Mariage forcé : 18 h. L'île des esclaves : 19 h, dim. 15 h. Feu la mère de madame : *20 h, dim. 18 h. La Mouette : 21 h. Danse* avec les fous : 23 h, dim. 19 h. Dim. Le Mariage de Figaro : 16 h.
ESPACE PARIS-PLAINE (40-43-01-82). Sur le dos d'un éléphant : 20 h 30, dim. 17 h.
ESPACE SAINT-SABIN (47-97-55-20). Iphigénie : 20 h, dim. 17 h.
ESSAION DE PARIS (42-78-46-42). Le Philanthrope : 15 h.
FONDATION DEUTSCH-DE-LA-MEURTHE (42-50-76-25). *Maupassant... Mon bel ami : 20 h 30.*
FONTAINE (48-74-74-40). Le Clan des veuves : 15 h 30 et 20 h 45.
GAITÉ-MONTPARNASSE (43-22-16-18). Ce qui arrive et ce qu'on attend : *20 h 45, dim. 15 h.*
GRAND EDGAR (43-35-32-31). Une fille entre nous : 18 h et 20 h 15. Mignonne, allons voir si la rose : 22 h.
GUICHET MONTPARNASSE *(43-27-88-61). La Chute : 18 h 30.* L'Atroce Fin d'un *séducteur* : 20 h 30. Si tu pars, je te quitte : 22 h 15.
GYMNASE MARIE-BELL (42-46-79-79). The Bust of Jango : 20 h 30.
HÉBERTOT (43-87-23-23). Pygmalion : *16 h 30 et 20 h 45, dim. 15 h.*
HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. La Leçon : 20 h 30. L'Augmentation : 21 h 30.
L'EUROPÉEN (43-87-29-89). Le Banc : 21 h.
LA BRUYÈRE (48-74-76-99). Temps contre temps : *20 h 30, dim. 15 h.*
LE CARRÉ BLANC (42-81-27-14). Novochnie, Novochnie, Novochnie : 17 h.
LE FUNAMBULE THÉATRE (42-23-88-83). Le Horla ; Boule de suif : 20 h 30.
LE PROLOGUE (45-75-33-15). L'Homme en morceaux : 18 h. Edgar et sa bonne : 20 h 45, dim. 15 h 30.
LE RELAIS DU BOIS (40-50-19-56). Dim. Clovis : 15 h 30.
LIERRE-THÉATRE (45-86-55-83). L'Epopée des Celtes. *L'Errance de Grainné :* 20 h 30, dim. 16 h.
LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Salle Roger-Blin. La Maraîle ; Didascalies : 20 h. Théâtre noir. Le Petit Prince : *18 h 45.* L'Escalier : 20 h. Tout va bien, je vais bien ! : 21 h 30. Théâtre rouge. Les Dix Commandements : 18 h. Ici tu dois danser : 20 h. La Si Jolie Vie de Sylvie Joly : 21 h 30.
MADELEINE (42-65-07-09). Monsieur Klebs et Rozalie : 17 h et 21 h, dim. 15 h 30.
MAISON DES CULTURES DU MONDE (45-44-72-30). La Fiancée du matin : *20 h 30, dim. 17 h.*
MARAIS (42-78-03-53). L'Ecole des femmes : 21 h.
MARIE STUART (45-08-17-80). Quatre façons d'être unis : 16 h et 19 h 30. La la love you : 22 h 15.
MARIGNY (42-56-04-41). Je ne suis pas un homme facile : 17 h 30 et 21 h, dim. 15 h.
MARIGNY (SALLE POPESCO) *(42-25-20-74). Suite royale : 17 h 30 et* 21 h, dim. 15 h.
MATHURINS (42-65-90-00). Les Palmes de M. Schutz : 20 h 30, dim. 15 h.
MÉTAMORPHOSIS (42-61-33-70). *Méliès, le magicien de l'écran : 21 h, dim.* 15 h.
MICHEL (42-65-35-02). Sexe & jalousie : 18 h et 21 h 15, dim. 15 h 30.
MICHODIÈRE (47-42-95-22). *Partenaires : 17 h et 20 h 30, dim. 16 h.*
MONTPARNASSE (43-22-77-74). Mortadela : 21 h 15, dim. 15 h 30.
MONTPARNASSE (PETIT) (43-22-77-30). Le Golem : 21 h, dim. 15 h 30.
NOUVEAU THÉATRE MOUFFETARD (43-31-11-99). Jean Cocteau, je reste avec vous : 18 h. Retournements : 20 h 30, dim. 15 h 30.
NOUVEAUTÉS (47-70-52-76). *Les Malheurs d'un PDG* : 18 h et 21 h, dim. 15 h.
ŒUVRE (48-74-42-52). Roméo et Jeannette : 20 h 45, dim. 15 h.
PALAIS DES GLACES (GRANDE SALLE) (42-02-27-17). *C'est vous qui voyez !* : 20 h 30.
PALAIS-ROYAL (42-97-59-81). Une folie : 20 h 30, dim. 15 h.
PARIS-VILLETTE (42-02-02-68). Henriet : *21 h, dim. 16 h.*
PAVILLON DU CHAROLAIS (PARC DE LA VILLETTE) (40-03-93-90). Les Filles du 5-10-15 c : 21 h.
PETIT THÉATRE DE PARIS *(48-74-25-37). Quatre pièces en un acte* de Sacha Guitry : 20 h 30, dim. 15 h 30.
POCHE-MONTPARNASSE (45-48-92-97). Salle I. Vingt-quatre heures de la vie d'une femme : 18 h et 21 h, dim. *15 h. Salle II. Montaigne ou Dieu, que la* femme me reste obscure ! : 21 h, dim. 15 h.
PORTE SAINT-MARTIN (42-08-00-32). Knock : 17 h et 20 h 45, dim. 15 h.
RANELAGH (42-88-64-44). La Surprise de l'amour : 18 h 30, dim. 20 h 30. Les Enfants du silence : 20 h 45, dim. 17 h. *Les mille et une nuits d'Alatiel* : 22 h 30, dim. 18 h 30.
RENAISSANCE (42-08-18-50). Pétaouchnok : 20 h 30.
ROSEAU-THÉATRE (42-71-30-20). Enfantillages : 18 h 30. L'homme qui plantait des arbres : 20 h 30. Les Mésaventures de M. Karl : *22 h 15, dim. 15 h.*
SAINT-GEORGES (48-78-63-47). Une aspirine pour deux : 17 h 30 et 20 h 45, dim. 15 h.
SPLENDID SAINT-MARTIN *(42-08-21-93). Gisèle et Robert : 20 h 30.* Elie et Dieudonné : 22 h.
THÉATRE 13 (45-88-62-22). Solness le constructeur : 20 h 30, dim. 15 h.
THÉATRE CLAVEL (42-05-94-57). *Amour & Dioxyne : 20 h 30, dim.* 15 h 30.
THÉATRE DE DIX-HEURES (46-06-10-17). Les Meilleures de Guy Montagné : 20 h 30. Vous allez rire : 22 h.
THÉATRE D'EDGAR (42-79-97-97). Il faut que Cléo parte : 20 h 15. Les Sacrés *Monstres : 22 h.*
THÉATRE DE L'EST PARISIEN (43-64-80-80). Contes d'avant l'oubli : 20 h 30, dim. 15 h.
THÉATRE GRÉVIN (42-46-84-47). Eric *Thomas* : 20 h 30.
THÉATRE LUCIEN-PAYE (45-89-36-95). Pedro et le Capitaine : 20 h 30, dim. 17 h 30.
THÉATRE DE LA MAIN-D'OR BELLE-DE-MAI (48-05-67-89). Rendez-vous rue Watt : 19 h. Arène. L'Entretien du *solitaire* : 20 h 30, dim. 17 h. Belle de Mai. Au jour le jour : 20 h 30, dim. 17 h.
THÉATRE DE LA MAINATE (42-08-83-33). Les Zappeurs : 20 h 30 et 22 h, dim. 18 h 30.
THÉATRE MAUBEL-MICHEL GALABRU (42-23-15-85). Vert pomme : 19 h. Didier Folletenfant : 22 h. Dim. The Belle of Amherst : 15 h.
THÉATRE DE MÉNILMONTANT (46-36-98-60). La Passion à Ménilmontant : 17 h, dim. 15 h.
THÉATRE MONTORGUEIL (43-07-52-94). L'Azote ; Edouard et Agrippine : 20 h 45, dim. 16 h.
THÉATRE NATIONAL DE CHAILLOT (47-27-81-15). Salle Gémier. Lewis, Carroll et Alice : 14 h 30. Salle Jean Vilar. Les *Fausses Confidences : 20 h 30.*
THÉATRE NATIONAL DE LA COLLINE (43-66-43-60). Grande salle. Demain, une *fenêtre sur rue* : 20 h 30, dim. 15 h 30. Petite salle. Terres mortes : 20 h, dim. 15 h.
THÉATRE NATIONAL DE L'ODÉON (44-41-36-36). Grande salle. John Gabriel *Borkman : 20 h 30, dim. 15 h.*
THÉATRE DE NESLE (46-34-61-04). Juste le temps de vous embrasser : 19 h. Le Bel Indifférent : 20 h. Retour, retours : 20 h 45.
THÉATRE DE PARIS (48-74-25-37). Héritage : 15 h et 20 h 30, dim. 15 h 30.
THÉATRE DU ROND-POINT RENAUD-BARRAULT *(42-56-60-70). Grande salle.* Le Siège de Numance : 20 h 30, dim. 17 h.
THÉATRE DU TAMBOUR ROYAL (43-31-38-29). Le Conte d'hiver : 20 h 45, *dim. 15 h.*
THÉATRE VALHUBERT (45-84-30-60). Le Roux de l'infortune : 15 h et 20 h 30.
THÉATRE DE LA VILLE (42-74-22-77). Jackets ou la Main secrète : 20 h 30, dim. 15 h.
TOURTOUR (48-87-82-48). *Verlaine* : 19 h. Les Petites Femmes de *Maupassant* : 20 h 30.
TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40). Marc Jolivet : 21 h.
VARIÉTÉS (42-33-09-92). Thé à la menthe ou t'es citron : 17 h et 20 h 45, dim. 15 h.

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE CHAILLOT
(47-04-24-24)

SAMEDI

Cycle George Sadoul : Naissance du cinéma (1946), de R. Leenhardt, Terre d'Espagne (1937, v.o.), de Joris Ivens, 16 h 30 ; Eisenstein'mexican film : episode *for study (1931-1957), de Serguei Eisenstein* et Jay Leyda, 19 h.

DIMANCHE

Pour la poésie 93 : la Seine a rencontré Paris (1957), de Joris Ivens, Sayat Nova - couleur de la grenade (1969, v.o. s.t.f.), de *Serguei Paradjanov, 18 h 30 ; Assoiffé* (1957, v.o. s.t.f.), de Guru Dutt, Dimanche *à Pékin (1956), de Chris Marker, 19 h.*

PALAIS DE TOKYO
(47-04-24-24)

SAMEDI

Histoire permanente du cinéma : Sueurs froides (1958, v.o. s.t.f.), d'Alfred Hitchcock, 19 h ; Obsession (1976, v.o. *s.t.f.), de Brian De Palma, 21 h 15.*

DIMANCHE

Histoire permanente du cinéma : Quand la ville dort (1950, v.o. s.t.f.), de John Huston, 19 h ; le Cercle rouge (1970), de Jean-Pierre Melville, 21 h.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU

SALLE GARANCE
(42-78-37-29)

SAMEDI

Cinéma du réel : Mortel Désir (1991), de Mario Dufour, 14 h 30 ; Contemporâneos velhos de guerra (1992), de Vladimir Carvalho, 17 h ; Palmarès, 20 h 15 ; Petite salle : Cinéma du réel : In the street (1952), d'Helen Levitt, Janice Loeb et James Agee, Salesman (1969), d'Albert et David Maysles, *Charlotte Zwerin, 14 h ; Mannhatta* (1921), de Charles Sheeler, The City (1939), de Ralph Steiner et Willard van Dike, The Plow that broke the plains, de Pare Lorentz, The River (1937), de Pare *Lorentz, 20 h ; Studio 5 : Cinéma du réel :* Silverlake life : the view from here (1993), de P. Friedman, 14 h ; The Good Wife of Tokyo (1992), de C. Hunt et K. Longinotto, The Tenth Dancer (1992), de Sally Ingleton, *17 h ; Pull my Daisy (1959), de Robert* Frank, The Quiet One (1949), de Sydney *Meyers, 20 h.*

DIMANCHE

Cinéma du réel : les Films primés, 14 h 30 ; les Films primés, 17 h 30 ; Petite salle : Cinéma du réel : les Films primés, 13 h ; Oldtimers (1992), de *Lisanne Skyler, Joseph Todd Walker, Days of waiting* (1989), de Steven Okazaki, The Chair (1962), de R. Leacock, G. Shuker, D. A. Pennebaker, 16 h ; Zoo (1992), de Frederick Wiseman, 19 h ; Studio 5 : Cinéma du réel : This Unfamiliar Place (1992), d'Eva Lions Brzeski, From Hollywood to Hanoi (1992), *de Tiana Thi Thanh* Nga, 13 h ; You can drive the big rigs (1989), *de Leighton Pierce, In search of* our fathers (1992), de Marco Williams, 17 h.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, grande galerie,
porte Saint-Eustache,
Forum des Halles
(40-26-34-30)

SAMEDI

Avec vue sur la Scène : le théâtre à l'écran : 1946 : les accords Blum-Byrnes : le Diable au corps (1947) de Claude Autant-Lara, 14 h 30 ; Universal Newsreel (1930-1932), Archives du cinéma *1949-1950, 16 h 30 ; Berlin Express* (1948) de Jacques Tourneur, 18 h 30 ; Quai des Orfèvres (1947) de Henri-Georges Clouzot, 20 h 30.

DIMANCHE

Avec vue sur la Scène : le théâtre à *l'écran* : 1946 : les accords Blum-Byrnes : l'Armoire volante (1948) de Carlo Rim, 14 h 30 ; les Parents terribles (1948) de *Jean Cocteau, 16 h 30 ; Impasse des* Deux-Anges (1948) de Maurice Tourneur, 18 h 30 ; Copie conforme (1947) de Jean Dréville, 20 h 30.

PARIS EN VISITES

LUNDI 22 MARS

« Le Père-Lachaise selon l'humeur *du conférencier* », *10 h 30* et 14 h 45, porte principale, boulevard Ménilmontant (V. de Langlade).

« La maison de Charles Garnier », 14 heures, 5, rue du Docteur-Lancereaux (Paris et son histoire).

« Les Noces de Cana, de Véronèse, au Louvre », 14 h 15, sous la pyramide, pancarte auditorium (Tourisme culturel).

« L'hôpital de Bicêtre et le fameux puits de Boffrand », 14 h 30, devant *l'entrée de l'hôpital* (Monuments historiques).

« La *mosquée, histoire de l'islam* », *14 h 30, à l'entrée, place du Puits-de-l'Ermite* (P.-Y. Jaslet).

« Chefs-d'œuvre de la peinture du dix-huitième siècle dans les nouvelles salles du Louvre », 14 h 30, *2, place* du Palais-Royal (D. Fleuriot).

« L'Arsenal de Sully et les appartements *de la maréchale de La Meilleraye* » (limité à vingt personnes), 14 h 30, métro Sully-Morland, sortie *boulevard Henri IV* (É. Romann).

« L'abbaye de Port-Royal », 14 h 30, sortie métro Port-Royal (S. Rojon-Kern).

« Les salons de l'hôtel de Chimay. Les anciens ateliers des beaux-arts et la bibliothèque », 14 h 30, 13, quai Malaquais (I. Hauller).

« Hôtels et jardins du Marais. Place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

CONFÉRENCES

23, quai de Conti, 14 h 45 : « *Le legs du Moyen Age latin* », *par* H. Dubois (Académie des sciences morales et politiques).

Sénat (salle Médicis), 15, rue de Vaugirard, 18 heures : « Québec : origine, dimension et perspectives d'une identité », par A. Dufour, Délégué général du Québec en France. *Inscription préalable au 44-07-09-43* (Agoras-Ilen).

CINÉMA

LES FILMS NOUVEAUX

ANTONIA & JANE. Film britannique de Beeban Kidron, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08, 36-65-75-08) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe *Montparnasse, 15e (36-65-70-38).*

ARCHIPEL. *Film franco-belge de* Pierre Granier-Deferre : Forum Orient Express, 1er *(42-33-42-26, 36-65-70-67)* ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Gaumont Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; *Gaumont Marignan-*Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67, 36-65-71-33) ; Gaumont Gobelins bis (ex-Fauvette bis), 13e (47-07-55-88) ; *Gaumont Parnasse, 14e* (43-35-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22).

BOULEVARD DES HIRONDELLES. Film français de Josée Yanne : Elysées *Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens,* 14e (43-20-32-20).

BRASS UNBOUND. Film hollandais *de Johan Van der Keuken,* v.o. : Utopia, 5e (43-26-84-65).

DES JOURS ET DES NUITS DANS LA FORÊT. Film indien de Satyajit Ray, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-*35-30-40).*

FORTRESS. *Film américain de Stuart* Gordon, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57, 36-65-70-83) ; 14 Juillet *Odéon, 6e* (43-25-59-83) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16, 36-65-70-82) ; v.f. : Rex (le Grand Rex), 2e (42-36-83-93, 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94, 36-*65-70-14) ; Paramount Opéra, 9e* (47-42-56-31, 36-65-70-18) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59, 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95, 36-65-70-45) ; Miramar, 14e (36-65-70-39) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40, 36-65-70-47) ; Pathé Wepler II, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96, 36-65-71-44).

HISTOIRES DE FANTOMES CHINOIS N° 3. Film de Hongkong de Ching Siu-Tung, v.o. : Gaumont Hautefeuille, *6e (46-33-79-38)* ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (45-80-77-00) ; *v.f.* : Français, *9e* (47-70-33-88) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; La Gambetta, 20e (46-36-10-96, 36-65-71-44).

JACQUES RIVETTE, LE VEILLEUR. Film français de Claire Denis et Serge Daney : *Utopia, 5e (43-26-84-65).*

LA JOIE DE VIVRE. *Film français de* Roger Guillot : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Elysées Lincoln, 8e *(43-59-36-14) ; Saint-Lazare-Pasquier,* 8e (43-87-35-43, 36-65-71-88) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Gaumont Gobelins (ex-Fauvette), 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-*35-30-40)* ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

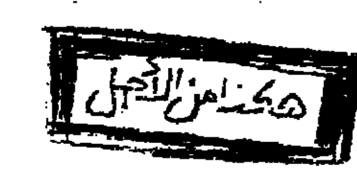
LIGHT SLEEPER. Film américain de Paul Schrader, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-*35-30-40)* ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14).

LE SOUFFLE DU DÉMON. Film britannique de Richard Stanley, v.f. : Brady, 10e (47-70-08-86).

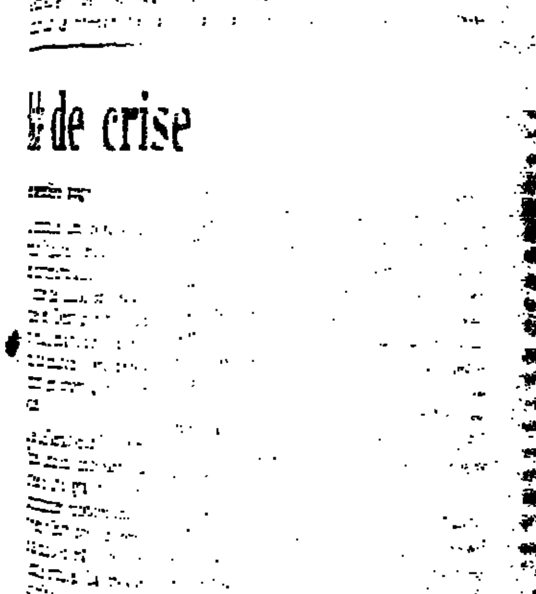
LES VAISSEAUX DU CŒUR. Film américain d'Andrew Birkin, v.o. : Forum Horizon, *1er* (45-08-57-57, 36-65-70-83) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; George V, 8e (45-62-41-46, *36-65-70-74)* ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Bretagne, 6e (36-65-70-37) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Gaumont Gobelins bis (ex-Fauvette bis), 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler II, 18e (36-68-20-22).

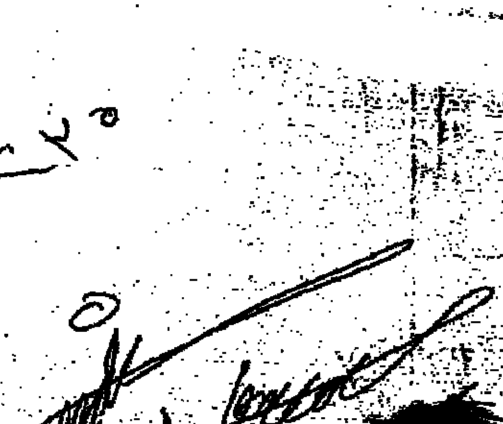
LES EXCLUSIVITÉS

A FLEUR DE MER *(Por., v.o.)* : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).
ABRACADABRA (Fr.-Bel.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).
L'ABSENCE *(Fr.-All.)* : *Epée de Bois,* 5e (43-37-57-47).
L'ACCOMPAGNATRICE (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
AGANTUK LE VISITEUR (Ind., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
L'ARBRE, LE MAIRE ET LA MÉDIATHÈQUE (Fr.) : Le Saint-Germain-des-Prés, *Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ;* Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).
ARIZONA DREAM (A.-Fr., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57, 36-65-70-83) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30, *36-65-70-68) ; UGC Champs-Elysées, 8e* (45-62-20-40, 36-65-70-88) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40, 36-65-70-44) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; *v.f. : UGC Montparnasse,* 6e (45-74-94-94, 36-65-70-14).
ATTACHE-MOI ! (Esp., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
LES AVENTURES DE ZAK ET CRYSTA DANS LA FORÊT TROPICALE DE FERNE GULLY (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
BAD LIEUTENANT (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77, 36-65-70-43) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (36-65-70-38) ; *v.f.* : Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; *Pathé Clichy,* 18e (36-68-20-22).
BASIC INSTINCT (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50, 36-65-70-76).
BEIGNETS DE TOMATES VERTES (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50, 36-65-70-76) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
LA BELLE ET LA BÊTE (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
BODY (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26, *36-65-70-67) ;* UGC Danton, 6e (42-25-10-30, 36-65-70-68) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16, 36-65-70-82) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93, 36-65-70-23) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31, 36-65-70-18) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95, *36-65-70-45) ; Les Montparnos, 14e* (36-65-70-42) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22).
BODYGUARD (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46, 36-65-70-74) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31, 36-65-70-18) ; Gaumont Gobelins (ex-Fauvette), 13e (47-07-55-88) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42).
C'EST ARRIVÉ PRÈS DE CHEZ VOUS (Bel.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; George V, 8e (45-62-41-46, 36-65-70-74) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07).
CHAPLIN (A.-Brit., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26, 36-65-70-67) ; George V, 8e (45-62-41-46, 36-65-70-74).
CHÉRIE, J'AI AGRANDI LE BÉBÉ (A., v.f.) : George V, 8e (45-62-41-46, 36-65-70-74) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96, 36-65-71-44).
LES COMMITMENTS (irlandais, v.o.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) ; *Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).*
LA CRISE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26, 36-65-70-67) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40, 36-65-70-81) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59, 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95, 36-65-70-45) ; Gaumont Alésia, 14e *(36-65-75-14) ; Les Montparnos, 14e* (36-65-70-42) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e *(40-68-00-16, 36-65-70-61) ; Le Gambetta,* 20e (46-36-10-96, 36-65-71-44).
DELICATESSEN (Fr.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) ; *Saint-Lambert, 15e* (45-32-91-68).
DES HOMMES D'HONNEUR (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46, 36-65-70-74).
LA DEUDA INTERNA (Arg., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).
DRACULA (A., v.o.) : George V, 8e *(45-62-41-46, 36-65-70-74)* ; v.f. : Gaumont Gobelins (ex-Fauvette), 13e (47-07-55-88).
DROLES D'OISEAUX! *(Fr.) : Forum* Orient Express, 1er (42-33-42-26, 36-65-70-67) ; Rex, 2e (42-36-83-93, 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94, 36-65-70-14) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40, 36-65-70-81) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31, 36-65-70-18) ; UGC *Lyon Bastille, 12e* (43-43-01-59, 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95, 36-65-70-45) ; Mistral, *14e (36-65-70-41).*
EPOUSES ET CONCUBINES (Fr.-Chin., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Saint-Lambert, 15e *(45-32-91-68).*
ET AU MILIEU COULE UNE RIVIÈRE (A., v.o.) : UGC Odéon, 6e *(42-25-10-30, 36-65-70-72)* ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; Gaumont Grand Ecran Grenelle (ex-Kinopanorama), 15e (43-06-50-50) ; *v.f.* : Miramar, 14e (36-65-70-39).
LES EXPERTS (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46, 36-65-70-74).
FATALE (Fr.-Brit., v.o.) : Cinoches, 6e *(46-33-10-82).*
FRIENDS AND ENEMIES (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
HENRY V (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).
HÉROS MALGRÉ LUI (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30, 36-65-70-72) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08, 36-65-75-08) ; George V, 8e (45-62-41-46, 36-65-70-74) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16, *36-65-70-61)* ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94, *36-65-70-14)* ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31, 36-65-70-18) ; UGC Gobelins, 13e *(45-61-94-95, 36-65-70-45)* ; *Mistral, 14e* (36-65-70-41) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40, 36-65-70-47) ; Pathé Wepler II, 18e (36-68-20-22) ; *Le Gambetta,* 20e (46-36-10-96, 36-65-71-44).
HOFFA (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57, 36-65-70-83) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30, 36-65-70-68) ; *UGC Rotonde, 6e* (45-74-94-94, 36-65-70-73) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40, 36-65-70-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93, 36-65-70-23) ; UGC *Montparnasse, 6e* (45-74-94-94, 36-65-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31, 36-65-70-18) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67, 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59, 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95, 36-65-70-45) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40, 36-65-70-47) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22).
HOOK (A., v.f.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82).
HORS SAISON (Suis.-Fr.-All.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).
HYÈNES *(sénégalais-Suis.-Fr., v.o.)* : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).
INDOCHINE (Fr.) : *Forum Orient* Express, 1er (42-33-42-26, 36-65-70-67) ; Impérial, 2e *(47-42-72-52) ; George V,* 8e (45-62-41-46, 36-65-70-74) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43, 36-65-71-88) ; Gaumont Gobelins (ex-Fauvette), 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; *Miramar,* 14e (36-65-70-39) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont *Convention, 15e (48-28-42-27) ;* Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
INNOCENT BLOOD (A., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08, 36-65-75-08) ; v.f. : Montparnasse, 14e (43-20-12-06).
L'INSTINCT DE L'ANGE (Fr.) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
JEUX D'ADULTES (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
JOM (sénégalais, v.o.) : *L'Entrepôt,* 14e (45-43-41-63).
LES LIAISONS DANGEREUSES (A., v.o.) : *Ciné Beaubourg,* 3e (42-71-52-36) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
LIOUBOV (russe, v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
LOIN DE BERLIN (Fr.-All., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).
LORENZO (A., v.o.) : Gaumont Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Français, 9e *(47-70-33-88).*
LUNES DE FIEL (Fr., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
MALCOLM X (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; George V, 8e (45-62-41-46, *36-65-70-74) ; Max Linder Panorama, 9e* (48-24-88-88) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (45-80-77-00) ; *Sept Parnassiens,* 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31, 36-65-70-18) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59, 36-65-70-84) ; Gaumont Alésia, 14e *(36-65-75-14) ; Montparnasse,* 14e (43-20-12-06) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e *(46-36-10-96, 36-65-71-44).*
MAMAN J'AI ENCORE RATE L'AVION (A., v.f.) : Club Gaumont (Publicis Matignon), *8e* (42-56-52-78) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
MANGANINNIE (Austr., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; v.f. : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55).
MARIS ET FEMMES (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50, 36-65-70-76) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07).
MENSONGE (Fr.) : Pathé Clichy, 18e *(36-68-20-22).*
LE MIRAGE *(Fr.)* : *Ciné Beaubourg,* 3e (42-71-52-36) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).
LES NUITS FAUVES (Fr.) : Rex, 2e (42-36-83-93, 36-65-70-23) ; Ciné *Beaubourg,* 3e (42-71-52-36) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94, 36-65-70-14) ; UGC Odéon, 6e *(42-25-10-30, 36-65-70-72)* ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50, 36-65-70-76) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40, 36-65-70-44) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67, 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59, 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95, 36-65-70-45) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40, 36-65-70-47) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16, 36-65-70-61) ; Pathé Wepler II, 18e (36-68-20-22).
L'ŒIL DE VICHY (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57, 36-65-70-83) ; L'Arlequin, 6e (45-44-28-80) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08, 36-65-75-08) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40, 36-65-70-44) ; 14 Juillet Bastille, *11e (43-57-90-81)* ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
L'ŒIL QUI MENT (Fr.-Por.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
ORLANDO (Brit., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
PARFOIS TROP D'AMOUR (Bel.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).
LE PAYS DES SOURDS (Fr.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Ranelagh, 16e (42-88-64-44).
PEPI, LUCI, BOM ET AUTRES FILLES DU QUARTIER (Esp., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; *Studio* Galande, 5e (43-54-72-71).
PETER'S FRIENDS (Brit., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57, 36-65-70-83) ; Gaumont Opéra, 2e *(47-42-60-33) ; UGC Danton, 6e* (42-25-10-30, 36-65-70-68) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94, 36-65-70-73) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40, 36-65-70-81) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).
LE PETIT PRINCE A DIT (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
LA PETITE APOCALYPSE (Fr.-It.-Pol.) : Accatone, 5e (45-33-86-86) ; 14 Juillet *Parnasse, 6e (43-26-58-00).*
PIÈGE EN HAUTE MER (A., v.o.) : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16, 36-65-70-82) ; *v.f.* : Rex, 2e (42-36-83-93, 36-65-70-23) ; UGC *Montparnasse, 6e* (45-74-94-94, 36-65-70-14) ; *Pathé Clichy, 18e* (36-68-20-22).
PROSPERO'S BOOKS (Brit.-Hol., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).
QIU JU UNE FEMME CHINOISE (Chin., v.o.) : La Pagode, 7e (47-05-12-15).









CULTURE

MODE

Lacroix, Montana, Yamamoto : les insolents

Dans un crépuscule à la Sergio Leone qui fait vibrer les couleurs, avancent des princesses de western. Des Antinea soyeuses jouent les mirages du désert. Des Camarguaises duveteuses marchent allègrement, dans des vestes de « peau lainée oxydée », que l'on a envie de caresser comme une robe de pouliche. *Christian Lacroix tisse un rêve* d'automne languide et chatoyant. Les teintes se croisent, comme adoucies par la lumière mélancolique d'une fin de journée. Et, toujours, discrètement lumineuses. Lacroix porte définitivement en lui le violet de la nuit qui vient, l'orange des fleurs brûlées, le rouge de la terre que le soleil a caressée. A coup de bottes frangées, *de ponchos rapiécés*, de bandes multicolores, de macramé incrusté de miroirs, il s'amuse avec les années 1970, comme si sa mémoire déversait des tombereaux de souvenirs joyeux. Les mailles suivent le corps, dessinent la grâce des mouvements, un très large manteau de cuir mordoré porte le coup de grâce à la morosité qu'il *est de bon ton d'afficher. Le luxe* est l'insolence des temps de crise, Montana semble en faire sa devise. Difficile de donner plus de rigueur, de pureté, d'harmonie, de hautain dépouillement dans les lignes, et de richesse dans les matières que sa dernière collection. Col de renard blanc, vison caramel ou rouge, rouge Dracula pour un immense manteau à capuche en agneau du Tibet. Et puis les cuirs, bleus, noirs, tellement denses, tellement souples et veloutés qu'à seulement les regarder on a l'impression d'en sentir la douceur. Les manteaux très longs flottent, *les vestes étirent les courbes*, s'appuient sur la finesse de la



Une création de Yamamoto

taille, se portent sur fuseaux douillets, des lainages voluptueux, sur des chemises blanches à col pointu. Filles d'un Lord Byron vampirisé, des *androgynes orgueilleusement* romantiques, coiffées en frange lisse, mènent ce bal des dandies.

Chez Yohji Yamamoto, ce sont des damoiselles médiévales qui défilent à longues enjambées, le corps libre dans les robes décintrées qui suivent de près le buste et les hanches, avant de s'évaser jusqu'aux chevilles, dansant à chaque pas, comme autant d'Yseult la noire. Le noir ici raconte l'insondable mystère de la beauté. Même orné de *surpiqûres, ou émergeant d'une* flaque blanche posée sur les épaules, même arborant des fils *de bâti, une volonté d'inachevé*, Yohji Yamamoto défie le temps. Ses manteaux se posent sur le corps comme des capes de chevalier, une jupe crinoline s'harmonise avec un blouson de cuir serré aux hanches, des gilets masculins se superposent en trompe-l'œil, des tuniques cotte de maille, des liquettes rayées, *accompagnent des pantalons* d'ampleur variable, mais toujours on a l'impression de regarder les formes raffinées d'une bande découpée qui, tirée par un magicien, se déplie et raconte une légende éternelle.

COLETTE GODARD

Mode de crise

Suite de la première page

On avait annoncé des boutiques de luxe, pour l'heure, seuls 10 % des espaces commerciaux ont été réservés : à côté de Lalique, Body Shop, Nature et Découverte, un parfumeur multimarque, ainsi qu'un bureau de change. Des négociations seraient en cours avec une grande surface.

La mode se défilerait-elle ? Après avoir été fêtée, adulée, exposée, la voici en proie à une grave crise, dont les circonstances économiques pourraient bien n'être que le prétexte. Plus la coquille est vide, et plus elle semble creuse. La mode paraît aujourd'hui chercher ses marques en-dehors de ce qui a toujours fait sa force, la copie. Chez Kookaï, une société de grande diffusion, qui, au cours de ces dernières années, a été influencée par Chanel et Alaïa, on reconnaît : *« Nous n'avons plus de petits tailleurs couture ni de pulls noirs surpiqués. Il n'y a plus de référence aux créateurs. Aujourd'hui, nous existons comme un univers à part entière. »* La rupture est là. A force de vouloir courir après une rue indifférente, la mode s'essoufle, prise au piège de sa propre lassitude. Jamais on n'aura vu, au cours de ces défilés, une telle fascination pour l'ordinaire, et pour tout le cortège de banalités grises et réalistes que justifie l'anecdote sociale. C'est l'apologie de l'ourlet défait, de la manche qui plisse, de la longueur frôle-grolles.

Le quelconque devient un « must »

Même Rei Kawakubo (Comme des garçons), qui n'a rien à prouver dans ce domaine, se trouve prise dans l'engrenage médiatique, et perd un peu de sa force au passage. Aussi doit-elle, pour dissimuler ses exercices de style et ses hommages à Madeleine Vionnet, la grande prêtresse du biais entre deux guerres, s'excuser de faire son travail, et satisfaire un public blasé qui en redemande. Chapeaux en papier d'alu froissé, maquillage peau grasse, vestes surtaillées et petits pulls feutrés comme après une erreur de programmation en machine. *Comme si l'humeur du* moment contraignait les créateurs, sur les traces du héros de *A rebours* (Huysmans), à cultiver *« l'exaltante malpropreté de la misère »*.

On a vu des rédactrices de mode coller des autocollants pour pare-brise sur leur sac *Hermès, sans* doute par solidarité. Le quelconque est devenu un « must ». La mascotte du moment n'est autre que Jean Colonna, auquel le grand magasin du Printemps, à Paris, a confié, pendant la semaine des *créateurs, sa carte blanche*. Son défilé à l'Elysée Montmartre a été l'un des plus applaudis de la saison : clope au bec, la bouche signa*lée d'un trait rouge, les filles pas*sent, un grand pull enfilé sur la robe de chambre, comme après un mauvais rêve. *« Le défaut me plaît. C'est magique. je m'adresse à celle qui n'a rien à cacher. »*

Jean Colonna a su trouver facilement son public. Mais par quel arbitraire du goût celui-ci serait-il désormais le seul ? Y a-t-il encore aujourd'hui des couturiers capables *d'aller contre, de montrer le che*min plutôt que de tendre un miroir, de prouver que la force des femmes, c'est au contraire l'art de l'*illusion ? Du mensonge ? Un quart* de siècle plus tard, Sonia Rykiel continue de défendre les passages secrets des années folles, dorant à la feuille le souvenir des *Gertrude* Stein et Djuna Barnes et autres intellectuelles de Montparnasse. Mais l'époque est tellement confuse que même Yves *Saint Laurent* brouille sa ligne légendaire. Par instants, on croirait voir des imitations de son style avant que réapparaissent des épures, comme la trace de l'esprit Rive gauche. Des ensembles en jersey. Un jumpsuit de gabardine. Un manteau noir, un pull noir, un pantalon noir, un feutre, des bijoux, une allure, et l'on reconnaît la signature de l'homme qui a simplifié la garde-robe contemporaine : *« Idéaliser les femmes pour les embellir »*, dit-il.

Entre ces deux mondes qui ne se mélangent pas, un troisième se dessine dans l'ombre, chargé des réminiscences symbolistes et décadentes de la fin du siècle dernier. Un autre corps, longiligne, évanescent, une autre attitude, androgyne et vénéneuse, langoureuse et froide, inspirent une mode un peu hantée, toute en nuées *noires* sur le thème du paradis perdu. *« C'est un drame très gai »*, dit Karl Lagerfeld, qui habille ses mannequins dans de longues camisoles de mousseline noire. Après Kirstin, très Madame Satan, le mannequin vedette de la saison, la Canadienne Eve, avance *crâne rasé* et tatouée d'un dragon.

S'il y a un guide cette saison, c'est Jean-Paul Gaultier, qui a enfin quitté les années 80 et ses gags visuels comme s'il disait : *« Maintenant, laissez-moi faire mon métier »*, sans renoncer à sa fantai*sie et en diffusant un peu de mys*tère. Comme cette poussière de diamants qu'il sème sur ses pulls de laine beige. Cette collection *– sans doute la moins spectaculaire* qu'il ait présentée à ce jour – le redéfinit comme un véritable tailleur, soucieux d'habiller des gestes d'aujourd'hui à *partir* de formes sans date : un col qu'on relève quand il fait froid, un pull noué sur les hanches, une manière de mélanger le mat et le brillant, le long et le court. Ces gestes, il les fixe, en fait des vêtements, inspirés par les caftans et les châles de prière des juifs orthodoxes. Gaultier pourrait bien, au-delà des colères sans justification qu'il a suscitées, ne défendre que la mémoire. Ici, celle du métier. Il détourne sur les traces de Chanel, d'Yves Saint Laurent, tous les classiques du vestiaire masculin à l'usage des femmes. D'où ces superbes pelisses de broché noir, ces manteaux kimonos de velours de soie, cette grande aisance que l'on retrouve dans ses longues robes « suspendues » en crêpe sombre, comme dans ses vestes capes *en cachemire*.

Créateur d'invisible

Cette cohérence, on la retrouve encore chez son ancien assistant, le *Belge Martin Margiela*, le chantre de la récupération et qui a influencé nombre de ses confrères cette année. Margiela a renoncé au *défilé pour une collection à la fois* très construite et très radicale, où l'esprit punk (lacération, tissu coupé à vif) n'altère pas la volonté *d'habiller un corps, de l'étirer*, d'allonger les pas. Mais, en roi de la communication et du stylisme, il ne peut s'empêcher de filmer en *super-8 ses vêtements* dans des fast-foods ou des lieux abandonnés pour faire vrai. *« Hortensia porte sur sa robe doublure un gros tricot fermé par une épingle à nourrice et un pull de base-ball délavé. »*

Heureusement, il y a parfois des instants plus rares. Le défilé Issey Miyaké, le seul à laisser le corps si libre qu'il ne pèse rien, optimiste, plein d'énergie, sans aucun message pour l'entraver : juste l'étonnement d'un manteau matelassé aux reflets irisés rose et or, et, pour quelques grammes de plus, des robes du soir aux effets incroyables de plissés, de nacrés, d'ondulés, qui font des vagues sur la peau. Loin de toutes les nostalgies, de toutes les culpabilités de la mode, de tout son conformisme anticonformiste, il y a un véritable élan de vie et d'humanisme : là où Vivienne Westwood, par exemple, cherche à rétablir l'élégance par des règles, des conventions très victoriennes, Issey Miyaké ne lutte pas, il s'ef*face et la révèle, comme un créa*teur d'invisible.

LAURENCE BENAIM

CINÉMA

Les francs-tireurs

Cinq films confirment la qualité et la diversité du cinéma indépendant américain

PANORAMA DU CINÉMA INDÉPENDANT DE LA CÔTE OUEST
à l'Action Christine

C'est plus qu'une rumeur ou une impression, presque une certitude : il se passe quelque chose, et même beaucoup de choses, dans le *cinéma indépendant américain*, celui qui se fait loin des grands studios hollywoodiens, sinon contre eux. L'un des événements de l'an dernier fut la découverte, en trois films *(Trust Me, The Unbelievable Truth, Simple Men)*, d'un réalisateur de premier plan, Hal Hartley. Mais aussi la révélation prometteuse de Quentin Tarrentino (*Reservoir Dogs*) et d'Alexandre Rockwell (*In the Soup*), la confirmation de Steven Soderbergh (*Kafka*) et de Gus Van Sandt, *(My Own Private Idaho)*.

Et l'année 1993 s'est ouverte avec *un de ces contes de fées dont* le cinéma est friand : l'accueil enthousiaste réservé par la critique, le public et même l'industrie amé*ricains à El Mariachi, tourné* avec des bouts de ficelle et une belle énergie par Robert Rodriguez. Et, en attendant de le découvrir ainsi *qu'un autre « petit nouveau », Carl* Franklin, dont l'intéressant *One False Move* devrait sortir fin avril, voici donc cinq films distribués *simultanément (un film par jour)*, dont la réunion fait un éclatant bulletin de santé.

L'une des originalités de ce panorama est d'avoir retenu des films originaires de la Côte ouest américaine, quand la capitale du cinéma indépendant fut (et reste) New-York. Toute la haute lignée du genre, marquée par les noms de Nicholas Ray, John Cassavetes, Jim Jarmusch et les frères Cohen, a fleuri autour de « Grande Pomme ». Les cinq inédits présentés en ce moment à Paris prouvent qu'il n'est pas besoin d'être loin de Hollywood pour faire preuve d'inventivité et d'irrévérence.

On passera vite sur le moins réussi des films du programme, *Hippy Porn*, de Jon Moritsu et Jacques Boyreau. En noir et blanc grisailleux, cette affaire de mal vivre, *d'Eros mateur et de Thanatos* crado mêle les dérives de l'époque *Flower People* aux provocations punks, navigue entre caca-boudin *et mort de l'art*, retrouvant les mauvais tics du cinéma expérimental quand il se complaît dans son ghetto.

Les quatre autres titres n'ont rien en commun, sinon leur qualité. Deux sont des premiers films. Déjà repéré à Berlin et à Deauville, *Gas, Food, Lodging*, d'Allison Anders, est une très fine évocation d'un trio féminin. Vivant dans une caravane aux confins d'un bled du Wyoming, une mère (Brooke Adams) et ses deux filles (Ione Skye et Fairuza Balk) survivent de petits boulots et de rêves trop grands, rusent avec la solitude et tentent de ne pas perdre pied.

Pas vraiment d'histoire mais, avec humour et tendresse, une chronique, une circulation dans l'espace et les sentiments, une très simple et très juste captation des durées, des postures et des atmosphères, servies par un interprétation remarquable. On hésiterait presque à décrire *Together Alone*, tant son « concept » est, *a priori*, peu attractif. Le film de P. J. Castallaneta consiste uniquement en une conversation entre Brian et Bryan (Terry Curry et Todd Stites, très beaux, très fins).

Ils se sont rencontrés dans une boîte homo, ils viennent de faire l'amour, ils ne savent rien de l'au*tre. Dans un noir* et blanc d'une simple élégance, ils se disent leurs peurs et leurs désir, les arrangements avec le spectre du sida et les maladresses de premières amours, ils parlent en mots simples et justes de responsabilité, de confiance et de détresse.

Un moment magique

Le risque de la « sitcom gay », au mieux du théâtre filmé, est balayé par l'extraordinaire sensibilité de la mise en scène qui, sans transiger jamais avec ses partis pris d'unité de lieu et de temps, uniquement par son jeu de cadrages, la fluidité de ses mouvements, la pudeur exacte des distances, l'attention aux mots, aux visages et aux corps, fait de cette solitude à deux un moment magique d'émotion intelligente.

Changement de décor avec une figure bien connue du cinéma marginal américain (quoique native de Grande-Bretagne), Alex Cox. On avait découvert avec un sourire gourmand son *Repo Man*, il y aura bientôt dix ans. *Sid and Nancy* soulignait avec quelque insistance son goût pour la déglingue existentielle avant que le très kitsch *Walker* ne fasse redouter une dérive grandiloquente. Avec *Highway Patrol Man*, il met dans le mille. Entièrement tournée en espagnol au *Mexique, cette histoire d'un* petit flic de la route est traitée avec une sorte de détachement ironique, qui fait du film un équivalent *visuel du long ruban de macadam* où patrouille le naïf Pedro. Les cahots n'en sont que plus violents. Explosions des tueries lors des *affrontements avec les dealers qui* écument la région, télescopages contre la corruption générale et l'insondable misère ambiante *rythment un film proche* de l'hypnose.

Mais le meilleur du lot, celui qu'il ne faut rater à aucun prix, reste *Sure Fire*. Bizarrement, son réalisateur, Jon Jost, de longtemps repéré et reconnu à l'étranger et dans les festivals, n'eut jamais les honneurs d'une distribution en France. Ce treizième film (sans compter une profusion de courts métrages), réalisé en 1990, devrait permettre d'en finir avec pareille injustice.

Avec une époustouflante économie de moyens qui devient la plus convaincante des stylisations, en équilibre sur la frontière entre vérisme et cauchemar, Jost utilise à merveille un dialogue dont la quotidienneté dérape insidieusement vers la folie, comptant sur les seules forces du cadrage et du montage pour introduire le doute et le malaise sur ce qui semble d'abord la chronique terne et moralisante de la vie des habitants d'une petite ville de l'Utah (Tom Blair, Kristi Hagen, Robert Ernst, Kate Dezina, tous dignes d'éloges). A petites touches sèches et imprévisibles, il dessine un portrait féroce de l'Amérique profonde, hantée par les fantômes de la réussite à tout prix et de la violence.

Si la sortie simultanée de ces cinq films témoigne des ressources du cinéma indépendant américain, elle inspire en revanche quelque inquiétude quant à l'état de la distribution en France. Alors qu'au moins quatre d'entre eux méritaient à l'évidence d'être présentés au public il a fallu qu'une petite société, Haut et court, se résolve à cette procédure inhabituelle de sortie groupée pour qu'ils aient droit de cité sur nos écrans.

Cette louable initiative sera reprise, au sein d'une manifestation beaucoup plus vaste qui se tiendra dans tout le nord de la France, à partir du 19 mai, sous le titre « Cinéma US : en toutes indépendances ». La cinquantaine de films retenus, parmi lesquels on retrouvera, outre ceux déjà cités, les signatures de Clint Eastwood, de Spike Lee et de Fred Wiseman, de Robert Kramer, de Joe Dante et de David Lynch, viendra confirmer que le cinéma américain, aujourd'hui encore, ne se résume pas à la « soupe hollywoodienne ».

JEAN-MICHEL FRODON

► Au cinéma Action Christine, 4, rue Christine (6e). Tél. : 43-29-11-30.

Fréquentation en baisse, en 1992, dans les cinémas

Le Centre national du cinéma (CNC) a publié, le 18 mars, les résultats (provisoires) de fréquentation des salles de cinéma pour 1992. Contrairement aux attentes optimistes, fondées sur l'évolution positive enregistrée à Paris (+ 0,6 %), ils révèlent une baisse de 1 million de spectateurs par rap*port à 1991, soit 116,4 millions* contre 117,5. En revanche, la part des films français a enregistré une progression sensible, passant de *31 % en 1991 à 35 % en 1992 : ils* ont attiré 40,6 millions de spectateurs l'an dernier, soit 4,6 de plus qu'en 1991, grâce notamment aux succès de *l'Amant, Indochine, le Zèbre, Un cœur en hiver*, ou encore *la Crise*. Les films américains conservent une fréquentation stable, avec environ 68 millions d'entrées, tandis que la part de marché des autres cinématographies continue de s'effondrer, de 13,3 à 7,9 millions de spectateurs.

► La liste des salles où sont projetés les films sortis à Paris le mercredi 17 mars figure page 18.

ARTS

Cabinets secrets

Au Louvre, une large collection de dessins classiques venus des musées de province

DESSINS FRANCAIS DU XVIIe SIÈCLE
au pavillon de Flore

Avec une exemplaire constance, le cabinet des dessins du Louvre – officiellement nommé département des arts graphiques – poursuit son inventaire des collections françaises du XVIIe siècle. Après s'être exploré lui-même, il explore désormais les musées de province et leurs réserves. *Là*, dans des armoires, dans des cartons, reposent des milliers de feuilles, quelques-unes illustres, d'autres sans *attribution certaine. L'exposition* d'aujourd'hui – cent soixante dessins de trente six collections différentes – obéit donc à plusieurs critères *de sélection. Il y a les dessins* choisis pour leur beauté propre, ceux auxquels leur rareté a valu le voyage du Louvre et ceux encore *qui ont été élus parce* qu'ils ressuscitent le souvenir trop effacé de quelques écoles provinciales, à Bourges, à Toulouse ou en Provence.

A la diversité des origines et des mérites correspond un accrochage très varié, à l'image des cabinets dont proviennent les œuvres. *Il* faut s'y promener de pierres noires en sanguines, de lavis noirs en lavis bruns, de style en style, de *signature en signature. De l'une à* l'autre, les mérites sont fort inégaux, les talents fort disproportionnés – quoi de plus naturel ? *Les réputations se vérifient*, les redécouvertes vont rarement au-delà de la curiosité – quoi de plus prévisible ?

Au premier rang donc, les Lorrains Bellange et Callot, largement célébrés à Nancy l'an dernier, Charles Mellin, qui fut peut-être l'élève de Bellange et garda souvenir de son maniérisme contourné, et Claude Gellée, lorrain romain dont le *Paysage avec la fuite en Egypte* et le *Paysage pastoral* sont de séduisantes constructions poétiques. Au premier rang, Poussin représenté par une suite d'études et d'*expérimentations graphiques* très large. Alternent les études d'après l'antique minutieusement archéologiques, les recherches de *compositions lyriques et les* grandes études sacrées, *Jésus tombant sous la croix, la Pénitence, Eliezer et Rebecca au puits*. Pous*sin ? Rembrandt ? On ne sait. La* liberté des lignes tracées au pinceau est extrême, la rigueur des poses et des ombres irréfutable, la puissance de l'expression admirables.

Vouet, La Hyre et Stella ne sont, en comparaison, que d'aimables virtuoses plus soucieux de l'élégance des drapés que de la justesse du sentiment. Aussi leur arrive-t-il de confondre mièvrerie *et mysticisme. On peut leur préfé*rer Le Sueur dont la *Femme effrayée* est une noble figure de l'horreur et Sebastien Bourdon *qui, en trois dessins*, établit la supériorité de sa maîtrise.

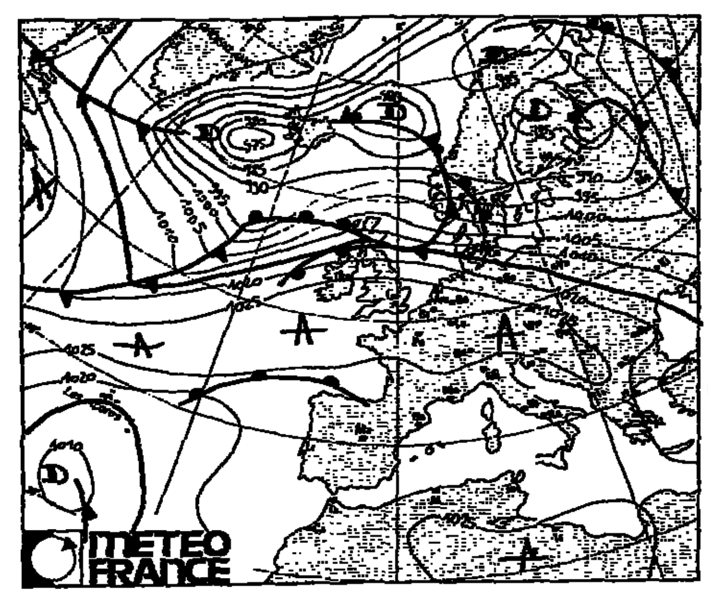
Qui encore ? Le Marseillais Puget, grand sculpteur dont *l'Education d'Achille par le centaure Chiron* a de quoi troubler. C'est une aquarelle préparatoire pour une peinture qui ne fut pas exécutée, sur fond de baroque romain, une œuvre prémonitoire, plus proche de Delacroix et d'Odilon Redon que de Pierre Cortone. Un autre Puget, *Vaisseaux devant la colonnade*, annonce plutôt Hubert Robert et Piranèse, preuve si besoin était de l'éclectisme d'un artiste dont la réputation n'est pas à la mesure du génie.

PHILIPPE DAGEN

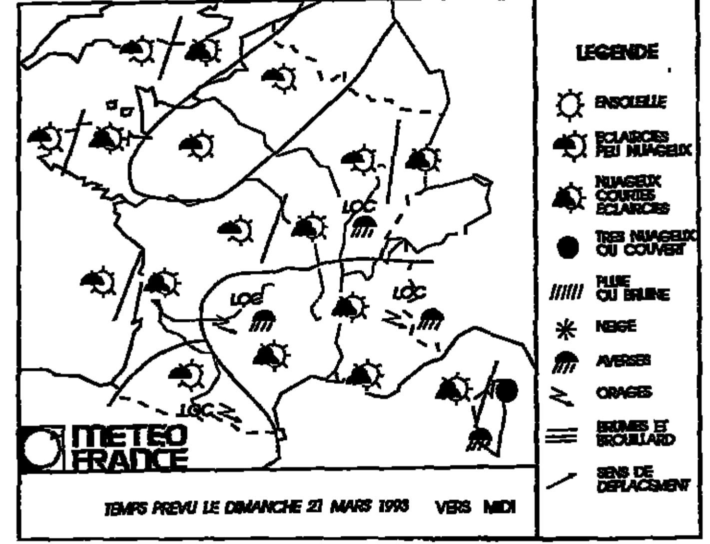
► Pavillon de Flore, Musée du Louvre, 75001 Paris ; tél. : 40-20-51-51. Jusqu'au 26 avril.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 20 MARS 1993 A 0 HEURE TUC



PRÉVISIONS POUR LE 21 MARS 1993

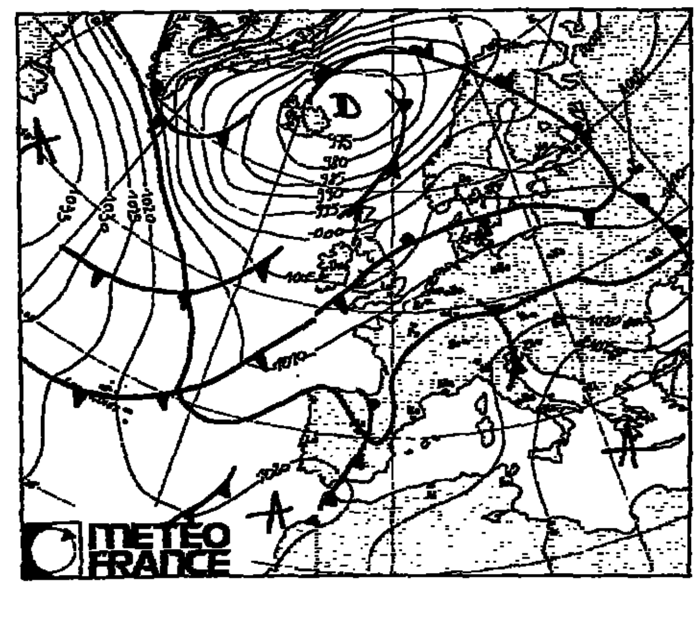


Dimanche : souvent voilé, légèrement orageux dans le Sud. – Le temps sera doux, et les passages nuageux se feront un peu plus denses sur un grand quart sud-est du pays. De la Corse et des régions méridionales au Massif-Central et à la région Rhône-Alpes, des ondées pourront se produire surtout l'après-midi. Quelques *orages risquent* d'éclater sur le relief. Le vent du sud sera sensible en Méditerranée, et des nuages bas maritimes *affecteront* la côte *surtout* le *matin*.

Du Bordelais et des Charentes au centre et au nord-est du pays, les bancs de nuages élevés laisseront filtrer plus d'éclaircies. Seul le Jura risquera quelques ondées. *Sur les régions* au nord de la Loire jusqu'aux Flandres et Ardennes, le soleil sera bien présent dans l'ensemble. Des nuages arriveront quand même sur la pointe de la Bretagne et du Cotentin.

Les températures seront encore élevées pour la saison. Le *matin*, il fera 3 à 5 *degrés sur un tiers nord du pays*, 5 à 8 degrés plus au sud, avec parfois 10 degrés en Méditerranée. L'après-midi, *nous aurons 13 degrés près de la* Manche ; 14 à 16 degrés au nord de la Loire et dans le Nord-Est ; 16 à 19 degrés sur la moitié sud du pays.

PRÉVISIONS POUR LE 22 MARS 1993 A 0 HEURE TUC



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé
Valeurs extrêmes relevées entre le 19-3-1993 à 18 heures TUC et le 20-3-1993 à 6 heures TUC — le 20-3-93

FRANCE											
AJACCIO	15	5	D	STRASBOURG	16	0	D	MADRID	21	7	N
BIARRITZ	17	10	B	TOULOUSE	21	7	N	MARRAKECH	30	14	D
BORDEAUX	22	8	N	TOURS	15	6	D	MEXICO	23	16	D
BOURGES	16	7	N					MILAN	23	2	B
BREST	12	2	D	ÉTRANGER				MONTRÉAL	–7	–20	C
CAEN	13	0	B					MOSCOU	4	0	N
CHERBOURG	11	–1	D	ALGER	26	10	D	NAIROBI	26	14	N
CLERMONT-FER.	18	5	N	AMSTERDAM	9	0	D	NEW-DELHI	27	12	N
DIJON	17	5	D	ATHÈNES	18	11	N	NEW-YORK	–8	–9	N
GRENOBLE	22	5	D	BANGKOK	35	26	N	PALMA	21	8	N
LILLE	12	0	B	BARCELONE	17	7	N	PÉKIN	13	2	D
LIMOGES	18	8	D	BELGRADE	15	3	N	RIO-DE-JANEIRO	–	–	–
LYON	17	4	D	BERLIN	10	4	C	ROME	17	6	N
MARSEILLE	20	8	D	BRUXELLES	11	1	D	HONGKONG	–	–	–
NANCY	15	–3	D	COPENHAGUE	8	5	N	SÉVILLE	24	11	D
NANTES	16	7	N	DAKAR	24	19	D	SINGAPOUR	31	24	N
NICE	14	8	D	GENÈVE	17	5	D	STOCKHOLM	8	3	N
PARIS-MONTS.	14	5	D	ISTANBUL	11	6	N	SYDNEY	–	–	–
PAU	21	8	B	JÉRUSALEM	12	3	D	TOKYO	12	3	C
PERPIGNAN	24	9	D	LE CAIRE	18	9	D	TUNIS	19	10	N
POINTE-A-PITRE	30	21	N	LISBONNE	20	11	D	VARSOVIE	6	3	P
RENNES	14	2	B	LONDRES	13	1	D	VENISE	18	6	B
ST-ÉTIENNE	17	4	D	LOS ANGELES	19	12	C	VIENNE	16	4	D
				LUXEMBOURG	13	2	D				

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

TÉLÉVISION

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ► signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Samedi 20 mars

TF 1

20.45 Divertissement : Les Grosses Têtes. Émission présentée par Philippe Bouvard.
22.40 Téléfilm : Justice aveugle. De Lee Philips.
0.20 *Magazine :* **Formule sport.** Football ; Handball ; Voile ; Trial ; Rugby.

FRANCE 2

20.50 Divertissement : ***Surprise sur prise.*** Présenté par Marcel Béliveau et Georges Beller.
22.25 Magazine : Ardimat. Invités : Marie-Pierre Casey, Yves Lecoq, Pauline Ester.
23.40 Journal et Météo.
23.55 Magazine : La 25e Heure. *L'Escadron de la nuit*, de Christopher Olgiati.
1.05 Sport : Rugby. Tournoi des Cinq Nations : Irlande-Angleterre.

FRANCE 3

20.45 ► ***Téléfilm :*** **Jour de colère.** De David Delrieux.
22.10 Journal et Météo.
22.35 Magazine : Repères. *Présenté par Jean-Pierre* Elkabbach. Al Gore, vice-président des Etats-Unis ; Philippe *Djian, écrivain ; Guy* Roux, entraîneur de l'équipe d'Auxerre ; Christian Liaigre, *designer*.
23.30 Magazine : Musiques sans frontière. Quelques Afriques : le Cameroun, le Niger, le Burkina-Faso.
0.15 Continentales Club. Meilleurs moments de la *semaine*.

CANAL PLUS

20.30 Téléfilm : Cache-cache avec la mort. De Vincent McEveety.
22.00 Flash d'informations.
22.05 Documentaire : Vanessa, l'album. De Dominique Colonna.
23.00 Magazine : Jour de foot. Buts et extraits des matches *de la 29e journée du championnat* de France de D1.
23.30 Cinéma : Street Trash. ■ Film américain de Jim Munro (1986).
1.05 ***Cinéma :*** **La Vie, l'amour... les vaches.** □ Film américain de Ron Underwood (1990) (v.o.).

ARTE

20.40 Documentaire : ***Un destin sicilien.*** De Robert Young.
22.00 Téléfilm : I Love Vienna. De Houchang Allahyari.
23.40 Musique : Montreux Jazz Festival. Les meilleurs moments des vingt-six ans du Festival.
0.10 Série : Monty Python's Flying Circus (rediff., 50 min).

M 6

20.35 Divertissement : Tranche de rire. Coluche, Eric Thomas.
20.40 ***Téléfilm :*** **La Deuxième Vie du colonel von Streider.** D'Ian Sharp.
0.05 Série : L'Exilé.
0.50 Informations : Six minutes première ***heure.***

Dimanche 21 mars

TF 1

18.58 Tiercé, Elections législatives, Journal et Météo.
19.40 Soirée électorale. *Avec Gérard Carreyrou*, Jérôme Jaffré, Anne Sinclair, Jean-Pierre Pernaut, Jean-*Claude Narcy, Claire Chazal*, Jean-Pierre About, Jean-Marc Sylvestre, Ruth Elkrief et des *liaisons en direct avec Mar*seille, Lyon, Lille, Strasbourg, Rennes, Bordeaux, Toulouse, *Nice*.
0.00 Cinéma : Chocolat. ■■ Film français de Claire Denis (1987).

FRANCE 2

19.30 Soirée électorale. *A 19.40, les nouvelles de la* journée. A 20.00, estimations BVA-France 2-Europe 1-*Paris-Match*. Résultats en direct d'une trentaine de points répartis à travers la France ; réactions des personnalités politiques invitées ; analyses et prospective avec les chroniqueurs politiques des rédactions de France 2 et d'Europe 1. A 22.00, débat entre les représentants des formations politiques.
23.35 Cinéma : ***Coup double.*** □ Film américain de Jeff Kanew (1986).

FRANCE 3

19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.09 à 19.30, le journal de la région.
19.30 Soirée électorale. A 20.15, les résultats de votre *région*. A 20.30, Grenoble, Lille, Lyon, Montpellier, Nancy, Nantes, Rennes, Strasbourg et Toulouse sont susceptibles de poursuivre leur soirée électorale et de ne pas diffuser « Le Bêtisier ».
20.30 Divertissement : Le Bêtisier.
21.25 ***Soirée électorale*** (suite). Résultats nationaux. A 21.30, décrochage par régions. A *23.00*, résultats nationaux, analyses et débats en direct de Paris.

CANAL PLUS

20.35 Cinéma : J'embrasse pas. ■■ Film franco-italien d'André Téchiné (1991).
22.25 Flash d'informations.
22.35 Magazine : L'Equipe du dimanche. Football : *championnat de* France en différé, Lens-PSG. Boxe : Prince Charles Williams (Etats-Unis)-Henry Maske (Allemagne).

ARTE

20.30 8 1/2 Journal. Spécial élections législatives.
20.45 Feuilleton : Die Zweite Heimat. D'Edgar Reitz.
22.35 8 1/2 Journal. Spécial élections législatives.
22.40 Cinéma : Aimez-vous Brahms ? ■ Film américain d'Anatole Litvak (1961) (v.o.).

M 6

20.35 Elections législatives. Les premiers résultats. Emission suivie de Sport 6.
20.50 Cinéma : Nadine. ■ *Film américain de Robert Benton* (1987).
22.30 Législatives express. Les résultats commentés par Serge Moitor.
23.00 ***Cinéma :*** **La Femme flambée.** ■■ Film allemand de Robert Van Ackeren (1983).
0.45 Six minutes première ***heure, Elections*** **législatives.**

CARNET DU Monde

Décès

– La Cinémathèque française a le regret de faire part du décès de

Bertrand GIUJUZZA,

qui fut directeur de la programmation et a été, pendant plus de dix ans, un collaborateur précieux et estimé.

– Mme Fernande Goubé, son épouse,
Ses enfants et petits-enfants,
font part du décès de

M. Henri GOUBE,
inspecteur général honoraire de l'éducation nationale,

survenu le 15 mars 1993, à l'âge de *soixante-dix-huit ans*.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité à Aix-en-Provence.

« Les Saules », quartier Roussier,
13090 Aix-en-Provence.

– Marie-Louise Joutard,
son épouse,
Jacques et Christiane Joutard,
Ariane et Renaud Joutard,
Geneviève et Philippe Joutard,
Sylvie, Xavier, Daniel,
Cyrille Joutard,
Christian et Monique Joutard,
Aude, Laure Joutard,
Dominique Joutard,
ses enfants et petits-enfants,
Marguerite Fabrege,
sa sœur,
Lucienne Joutard,
sa belle-sœur,
Ainsi que toute la *famille*,
ont la tristesse de faire part du décès, après plusieurs années d'une longue épreuve, de

M. Louis JOUTARD,
agrégé de l'Université,
croix de guerre 1939-1945,

survenu le 17 mars 1993, en son domicile.

Les obsèques religieuses ont eu lieu dans la plus stricte intimité, le 19 mars, à Vauvert (*Gard*). Inhumation dans le caveau familial.

« Ce jour-là, le soir venu, Jésus leur dit : « Passons sur l'autre rive. »
Saint Marc, IV, 35.

107, boulevard Périer,
13008 Marseille.

PF phocéennes SA.
Tél. : 91-40-35-85.

– Dominique Larmoyer,
Patrick et Liliane Larmoyer,
Jean, Sophie, Nathalie, Aurélie et Pomme,
ses enfants et petits-enfants,
Les familles Larmoyer, Lange, Dagonet, Pappé,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Alain LARMOYER,
née Ghislaine Dagonet,

le 18 mars 1993.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 22 mars, à 14 h 30, en la grande chapelle de l'hôpital Bégin, à Saint-Mandé (Val-de-Marne).

12, rue de Civry,
75016 Paris.
41, rue La Fayette,
75009 Paris.

CARNET DU MONDE
Renseignements :
40-65-29-94

– Jeanne-Marie Parly, recteur de l'académie de Caen,
Hélène-Pascale Vecchi, délégué académique à la formation continue,
La délégation académique à la formation continue,
Le centre académique de formation continue,
Les GRETA,
Et l'ensemble de leur personnel,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Jean-Claude RICHARD,
directeur des études du CAFOC,
chevalier des Palmes académiques,

survenu subitement *le 14 mars 1993*, à cinquante ans.

Les obsèques auront lieu le lundi 22 mars, à 10 h 30, en l'église de La Cochère, canton d'Exmes (Orne).

Jean-Claude Richard est né le 1er août 1942 à Saint-Pierre-sur-Dives. Après ses études de lettres à Caen, *il* entre à l'éducation nationale comme professeur de lettres dans l'enseignement technique. En 1975, il devient conseiller en formation continue au GRETA de Caen, puis au centre académique de formation continue. Il y œuvra avec rigueur et compétence, *mettant ses grandes* qualités de pédagogue au service du développement de la formation permanente.

Anniversaires

– Le 21 mars 1976,

Daniel PHILIPPOT

quittait ce monde.

Il est désormais dans le cœur de ses proches.

Que ceux qui l'ont connu, aimé, partagent en pensée son souvenir.

Errata

– Mme Renée Arbour
et Marie-Hélène
vous *rappellent* le souvenir de

Pierre ARBOUR,
ancien *diplomate (UNESCO)*,

décédé le 18 mars 1992,

et celui de son fils

Claude-Pierre,

décédé le 2 mars 1989.

Le manoir Héberville,
76740 Fontaine-le-Dun
(Seine-Maritime).

(Le Monde du 18 mars.)

Conférences

– Mardi 23 mars 1993, à 18 heures : « La dissuasion : la force nucléaire stratégique », par le général François Maurin. Fondation Charles-de-Gaulle, *5, rue de Solferino, Paris-7e*.

PUBLICATION JUDICIAIRE

Jugement du 10 mars 1993

La première chambre du tribunal de grande instance de Paris a condamné Patrice Boizeau, directeur du journal *Minute*, et la Société des éditions Minute à verser à Francis Terquem les sommes de 50 000 F à titre de dommages-intérêts et de 8 000 F en application de l'article 700 du nouveau *code de procédure civile pour* l'avoir diffamé dans le no 1609 du journal *Minute* daté du 17 février 1993.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME No 6001

HORIZONTALEMENT

I. S'écarte de temps en temps de son trou mais ne le quitte jamais. Armature. – II. On peut s'y attendre quand on a mauvaise mine. N'était pas seul juge en son pays. – III. Lieu de réunion populaire. Avalées ou gobées. – IV. Possède un bouge. Ordre de déplacement immédiat. Est resté fidèle au croissant sa vie *durant. Gracieux compagnon*, aimable compagne. – V. Etalages de bagages. En pente. – VI. Symbole. *Comme des rosses et* des vaches. Sigle. – VII. Résiste aux masses soulevées. Lumière plus ou moins brillante. Est à la disposition de qui a envie de pêcher en *eau trouble*. – VIII. Où Bugeaud se couvrit de gloire. Constituent souvent du réchauffé. N'ont qu'un œil. – IX. Victime d'un *vice de forme. Met à l'abri du* besoin. – X. Implique un change*ment* de couleur. Pratiques ravissantes. Abréviation. – XI. Privées d'une attraction. – XII. Participe. Pilier. La froideur l'échauffe. – XIII. Inquiétants symptômes. – XIV. Bons principes. Essayai. – XV. Est partagée entre deux parties égales. Babas ou soufflés.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
I												■			
II												■			
III								■						■	
IV				■			■					■			
V	■												■		
VI			■									■			
VII				■					■		■				
VIII					■							■			
IX		■						■							■
X						■						■	■		
XI														■	
XII				■	■					■	■				
XIII	■		■		■							■		■	
XIV							■		■						
XV							■								■

VERTICALEMENT

1. *Est « servi » par son plus mortel* ennemi. Mènent une vie de chien. Essence. – 2. Donnes des palpitations. Son chef a une valeur toute particulière. – 3. La petite histoire. *Certains réunissent souvent* toute une famille. Spécialiste. – 4. Capital dans les affaires. Terme musical. Invite ses partisans à rester immobiles. S'accumulent avec le temps. – 5. *Coup de main* désapprouvé. En Algérie. Point répété. – 6. *Autrefois, ils étaient gentils*, loin de chez nous. Fatale à des êtres qui ne manquent pas de sang... froid. – 7. *Facile* à saisir. Soutiennent des pieds fragiles. – 8. Symbole. En instance de rupture. Tête couronnée. – 9. Gratte des fonds. « Ramassées » discrètement. – 10. *Arrêts de « jeu ». Terme de psychanalyse*. – 11. On y prépare entre autres des « exploits ». En Italie. Dans une musette. – 12. Abréviation. A une suite dont on ne saurait *voir la fin. – 13. Sait où trouver une* place judicieuse. Donne du lustre. On la recouvre parfois après de *rudes épreuves*. – 14. *Bienheureux*. Des personnes auxquelles on a fait des ouvertures et qui y sont restées insensibles. Valeur. – 15. Ne sortent parfois de la panade que pour *tomber dans la purée. Il est presque* toujours à la fenêtre.

Solution du problème no 6000

Horizontalement

I. Bagagiste. – II. Atomiseur. – III. Nos. Sir. – IV. Quittance. – IV. Utérins. – VI. Rapt. PT. – VII. Râ. Cu. Ale ! – VIII. Out. Lagon. – IX. Utilement. – X. Tête. Inné. – XI. Elitistes.

Verticalement

1. Banqueroute. – 2. Atout. Autel. – 3. Gosier. Titi. – 4. A.M. Trac. Let. – 5. G.I. Tipule. – 6. Issant. Amis. – 7. Seins. Agent. – 8. Turc. Pionne. – 9. Er. Ententes.

GUY BROUTY

La visite du président de la Commission européenne, M. Jacques Delors, à Washington

Mauvaise querelle

La rapide visite de M. Jacques Delors outre-Atlantique n'aura pas été inutile. A l'issue d'entretiens avec M. Bill Clinton et M. Mick Kantor, représentant du président américain pour les négociations commerciales, le président de la Commission européenne a eu l'heureuse surprise d'apprendre que les Etats-Unis avaient décidé de surseoir à leur menace : interdire aux entreprises européennes de participer, à partir de lundi 22 mars, à des appels d'offres sur les marchés publics américains dans les secteurs des télécommunications, des *transports et des équipements* électriques.

Certes, il ne s'agit que d'un sursis. Mais la médiocrité de la querelle, la faiblesse du dossier plaidé par les Américains laissent espérer que la crise en restera là. En fait, l'administration Clinton est montée sur ses grands chevaux à propos d'une affaire *qui ne le justifiait nullement.* Depuis des mois, des experts européens et américains débattaient en effet d'un différend sur l'accès réciproque aux marchés publics. Discussions de spécialistes. Or l'administration démocrate décidait, le 12 mars, de les interrompre brutalement et, dans *la foulée, d'interdire aux firmes* européennes de participer aux appels d'offres outre-Atlantique. Cela parce qu'une directive européenne accorde une préférence de prix de 3 % aux entreprises de la CEE face à leurs concurrentes étrangères sur les marchés publics de la Communauté. Le fait est que *cette préférence existe. Comme elle* existe outre-Atlantique avec le *Buy American Act.* Son montant dans les différents Etats, observent les Européens, dépasse allègrement 3 %. Il est compris entre 6 % et 25 %.

Le président Clinton a été bien inspiré de calmer le jeu en demandant à l'avocat Kantor de *faire machine arrière.* Pourquoi a-t-il agi ainsi ? S'agissait-il d'une répartition voulue des rôles, M. Kantor menaçant du bâton tandis que M. Clinton agitait la carotte ? La reprise de l'Uruguay Round, maintenant que *l'administration démocrate a* décidé de demander au Congrès la prolongation de la procédure rapide (le *fast track*), permettra peut-être d'y voir plus clair.

JEAN-PIERRE TUQUOI

Les Etats-Unis sursoient à l'application de certaines sanctions commerciales contre la CEE

Le président de la Commission européenne, M. Jacques Delors, a « bouclé », vendredi 19 mars, une visite de quarante-huit heures à Washington sur une note positive : les Etats-Unis ont momentanément accepté de surseoir à l'application des sanctions commerciales qu'ils entendaient appliquer à partir du lundi 22 mars contre l'Europe.

WASHINGTON

de notre correspondant

Après avoir reçu M. Jacques Delors dans la matinée, le représentant du président Bill Clinton pour les négociations commerciales, l'avocat Mick Kantor, a annoncé le report d'une série de sanctions qui devaient être effectives à la date du lundi 22 mars : l'interdiction aux firmes de la CEE de participer aux appels d'offres *sur les marchés publics américains* dans les domaines des télécommunications, des transports et des équipements électriques. Le dossier sera rediscuté, *les 29* et *30* mars à Bruxelles, entre M. Kantor et le commissaire chargé des questions commerciales, sir Leon Brittan.

Dans un communiqué commun, les deux parties soulignent que M. Delors a *« fait part de la volonté de la Communauté de trouver une solution satisfaisante »* pour tout le monde et *« d'examiner de manière constructive les inquiétudes américaines »* dans ce domaine ; *« à la lumière de cet engagement, M. Kantor a indiqué que les Etats-Unis s'abstiendraient de prendre de nouvelles initiatives* [comprendre : des sanctions] *jusqu'à la fin de sa visite à Bruxelles et des discussions qu'il aura avec M. Brittan »*. De part et d'autre, on se donne un temps de réflexion et de pourparlers supplémentaire.

« Modeste accord »

Les Etats-Unis contestent une directive de la Communauté, adoptée le 1er janvier, réglementant les conditions d'accès aux marchés publics européens. Ils dénoncent *notamment le fait que* cette directive accorde une *« préférence de prix »* de 3 % aux sociétés européennes (qui, sur un appel d'offres, *peuvent ainsi être 3 % plus chères* que leurs concurrentes étrangères). Les Européens répliquent que la législation américaine, le Buy American Act, au niveau fédéral, et, plus encore, les réglementations dans les différents Etats de l'Union accordent aux entreprises locales *des préférences de prix encore plus* élevées (de 6 % à 25 %). Sir Leon propose de désigner une commission « indépendante » pour étudier les *conditions d'accès aux marchés* publics de part et d'autre de l'Atlantique.

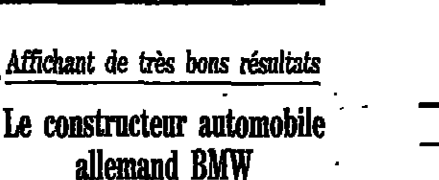
Il est encore trop tôt pour savoir si la décision de M. Kantor représente un simple geste d'apaisement provisoire ou un changement de politique de la part d'une administration démocrate qui, jusqu'à présent, a adopté un ton – sinon un comportement – plutôt dur en matière commerciale. C'est, en tout cas, *une bonne manière faite à* M. Delors, qui est reparti pour Bruxelles en se déclarant *« très heureux de ce modeste accord »*. La veille, après une longue journée d'entretiens au plus haut niveau à Washington – notamment une conversation de près d'une heure avec M. Bill Clinton, – il s'était déclaré *« toujours inquiet »* quant aux perspectives de guerre commerciale entre l'Europe et les Etats-Unis.

Auprès de M. Clinton et de ses principaux collaborateurs, le président de la Commission avait longuement *fait valoir que la rhétorique* de la nouvelle administration avait un *« effet désastreux »* en Europe. Selon un haut fonctionnaire européen, M. Delors a dit au président Clinton : *« Vous allez renforcer le courant anti-américain et protectionniste en Europe (...), vous allez obtenir le résultat inverse de celui que vous cherchez (...) et cela au pire moment »* [celui de la difficile négociation sur le GATT].

Il faut croire que M. Delors a été entendu. A peine quittait-il la Maison Blanche dans sa limousine noire qu'un coup de téléphone lui apprenait que M. Kantor – non présent aux entretiens – demandait à le voir. Visiblement, M. Clinton était intervenu auprès de son négociateur...

Autre geste rassurant, M. Clinton a confirmé qu'il allait incessamment demander au Congrès la prolongation de la procédure d'urgence (le *« fast track »*) lui donnant un large mandat pour poursuivre l'Uruguay Round. Apparemment, l'administration se donne du temps pour conclure, ce qui ne déplaira pas aux Français : M. Clinton veut prolonger le *« fast track »* jusqu'à la fin de l'année. La procédure lui permet de soumettre un ensemble non modifiable au Congrès, qui ne peut se prononcer que par un vote bloqué. Le communiqué commun souligne, à ce sujet, que *« les deux parties ont réaffirmé leur engagement à parvenir à un large accord (...) et dans ce contexte à négocier un compromis nettement plus large pour l'accès à leurs marchés respectifs, à la fois pour les marchandises et les services, dès la reprise des négociations de l'Uruguay Round »*. Le ton, au moins, est à la détente.

ALAIN FRACHON



Affichant de très bons résultats

Le constructeur automobile allemand BMW change de président

Aux commandes de BMW depuis vingt-trois ans, M. Eberhard von Kuenheim a créé la surprise en annonçant, jeudi 18 mars, son départ de l'entreprise. Agé de soixante-quatre ans, il sera remplacé en mai par M. Bernd Pischetsrieder, quarante-cinq ans, membre du directoire depuis 1990, chargé de la production.

M. Pischetsrieder prendra la tête d'une *entreprise en bonne* santé, à la différence des autres constructeurs allemands, Volkswagen ou Mercedes. En 1992, BMW a réalisé un chiffre d'affaires de 31,2 milliards de marks (106 milliards de francs), en hausse de 4,7 %, et un bénéfice net consolidé de 726 millions de marks, sensiblement égal à celui de l'année précédente, qui s'élevait à 783 millions de DM.

Pour la première fois de son histoire, BMW a produit plus de voitures que Mercedes : 598 145 voitures sont sorties de ses chaînes, soit 8,1 % de plus que l'année précédente.

M. Pischetsrieder a fait toute sa carrière chez BMW, où il était *entré en 1973, dès l'obtention* de son diplôme d'ingénieur en mécanique. Homme rompu aux techniques de production japonaises, il est le concepteur de l'usine d'assemblage que BMW va construire aux Etats-Unis, en Caroline du Sud.

Il éclipse ainsi celui que l'on pensait être le favori pour la présidence du directoire, le chef du développement, M. Wolfgang Rietzle, dont le contrat au sein du directoire est néanmoins prolongé de cinq ans.

M. von Kuenheim continuera de veiller aux destinées de l'entreprise puisqu'il devrait être nommé président du conseil de surveillance, en remplacement de M. Hans Graf Goltz (soixante-six ans), qui deviendrait vice-président adjoint, en remplacement de M. Eberhard von Heusinger (soixante-sept ans), démissionnaire.

Selon le baromètre mensuel de l'APEC

Nouvelle détérioration du marché de l'emploi des cadres

Avec une baisse de 35 %, par rapport à la même période de 1992, des offres proposées dans la presse sur les deux premiers mois de l'année (et même de 38 % pour le seul mois de février), le marché de l'emploi des cadres continue de se détériorer.

Selon le baromètre mensuel de l'Association pour l'emploi des cadres (APEC), présenté vendredi 19 mars, le volume des offres dans le secteur de la production-fabrication se situe notamment *« à son plus bas niveau »*, tandis que celui des postes de cadre commercial accuse *« une reprise brutale de la baisse »*.

Depuis septembre 1992, l'APEC enregistre un volume mensuel moyen de 2 500 offres d'emploi par voie de presse, soit *30 000* par an, *alors qu'elle avait* relevé 41 000 propositions en 1992 et 98 000 en 1989.

Les élections législatives et la politique sociale

De la défense des acquis au partage du travail

En présentant ses vœux aux Français pour 1993, le président de la République avait donné le ton. La défense des « acquis sociaux » devait être au cœur de la campagne électorale. Pour M. François Mitterrand, il s'agissait d'aborder l'échéance législative en redonnant un contenu et une lisibilité à un clivage droite-gauche devenu *incertain. Ce plan de bataille* a fait long feu, et les débats pré-électoraux ont fait émerger le thème du partage du travail. Une problématique qui a pris les forces politiques à contre-pied.

La défense des avantages sociaux n'apparaît plus comme un but en soi, car le partage du travail amène à s'interroger sur l'adaptation des « acquis » – c'est-à-dire, le cas échéant, leur remise en cause volontaire – pour lutter contre le chômage. Le paradoxe est frappant. Alors que la droite tentait d'éviter le piège tendu par le président de la République en élaborant une plate-forme volontairement imprécise et que ses dirigeants affirmaient leur respect des *« acquis »* (notamment lors de l'affaire Hoover), se multipliaient dans les entreprises les accords de partage *du travail, dont l'objet est précisé*ment de remettre explicitement en cause certains avantages sociaux pour préserver un « acquis » qui, en réalité, l'est de moins en moins : celui du droit à l'emploi.

« Roulette russe »

La liste des entreprises où, ces trois derniers mois, des projets de *licenciements ont été atténués ou* supprimés, en échange d'une réduction de travail assortie d'une politique salariale restrictive, allant du gel des rémunérations à leur baisse pure et simple, est révélatrice. On y trouve des entreprises en difficulté (CIC-Bordeaux, Potain, cristallerie Daum), mais aussi des groupes dont la situation est moins grave et qui, plutôt que d'élaborer des plans de licenciements comme par le passé, préfèrent *répartir les efforts sur la* totalité du personnel. Thomson tubes électroniques ou la Biscuiterie nantaise, par exemple, sont dans ce cas.

La décision de Clarion (autoradios) de programmer sept mois de chômage partiel plutôt que de se séparer définitivement de dizaines de salariés procède du même principe. Celui-ci est souvent appliqué à partir d'une consultation démocratique en bonne et due forme des intéressés, qui préfèrent jouer la solidarité plutôt que de s'en remettre à la « roulette russe » des plans sociaux classiques. Si, au bout du compte, le maintien de l'emploi n'est pas assuré – il dépendra *in fine* de la bonne fortune de l'entreprise, – au moins les salariés sont-ils les protagonistes directs d'un pacte auxquels ils auront volontairement souscrit. Même si ce n'est pas de gaieté de cœur.

Cependant, le partage du travail (qui implique celui des rémunérations) n'est pas toujours consensuel. La décision de la direction de Michelin de *« proposer »* à ses cadres une baisse de salaire équivalant à celle que subiront les autres salariés concernés par les mesures de chômage partiel est une forme de solidarité imposée. Mais, lorsqu'ils sont négociés, les accords de partage du travail comportent généralement une commission de suivi permettant aux représentants du personnel d'être informés de l'évolution de leur entreprise et, *donc, de l'opportunité de maintenir* ou non les sacrifices consentis.

De même voit-on apparaître des initiatives difficilement imaginables il y a peu. Chez Air France, plusieurs syndicats de personnel navigant et commerciaux – des catégories fort sourcilleuses sur le *plan des « avantages acquis » – ont* signé avec la direction un accord de *« réduction concertée des coûts »*. Enfin, des entreprises de premier plan, comme AXA, Rhône-Poulenc ou Renault, se mobilisent pour consolider l'emploi, notamment en embauchant des jeunes grâce aux postes libérés par des préretraites à mi-temps.

Il est frappant de constater que les leaders politiques ont, pour l'essentiel, soigneusement évité de commenter ces accords de partage du travail qui, s'ils *témoignent* de la dureté des temps et ne constituent pas forcément des modèles à généraliser, apparaissent aussi comme une volonté de prendre à bras-le-corps le problème du chômage.

Du reste, à droite, on n'a visiblement pas compris le message. M. Jacques Chirac estime qu'il s'agit d'*« une idée stupide et dangereuse »* et M. Alain Madelin dénonce *« une solution frileuse »*. Quant aux socialistes, gênés par le flou du programme de leurs adversaires, ils ont changé leur fusil d'épaule. En soulignant à juste titre que le partage du travail doit être l'occasion de privilégier la formation et d'introduire une autre conception de la gestion du temps tout au long du cycle de vie, ils mettent en relief le manque de confiance dans les partenaires sociaux dont ils ont trop souvent fait preuve au cours des dernières années.

De toute évidence, les partis politiques n'ont pas encore réalisé que l'attitude des Français à l'égard de l'emploi est peut-être en train de changer. Pour eux, les discours sur le partage du travail restent encore, dans une large mesure, un exercice imposé. S'il n'est pas question de généraliser les baisses de salaires en échange du maintien des emplois, le futur gouvernement ne pourra demeurer passif face à cette aspiration à une solidarité de proximité pour combattre le chômage.

Extrêmement diverses, les formes de partage du travail ont un point commun. Pour être équilibrées, elles doivent être négociées. Et, pour être négociées, il faudra que les pouvoirs publics, compte tenu de l'état des forces sociales, pèsent de tout leur poids.

JEAN-MICHEL NORMAND

Filiale d'Italcementi

Ciments français prévoit une « année encore difficile »

Ciments français (CF) a confirmé, vendredi 19 mars, qu'il avait enregistré au titre de 1992 une perte nette (part du groupe) de 1,306 milliard de francs, après un bénéfice de 401 millions en 1991, mais il versera néanmoins un dividende à ses actionnaires.

Le deuxième cimentier français souligne que son résultat *« naturel »* est une perte de 193 millions de francs, le solde s'expliquant par la régularisation menée par la nouvelle direction, après la découverte d'opérations financières menées par l'ancien PDG, M. Pierre Conso, sans que le conseil d'administration ait été averti.

Le groupe, désormais filiale de l'italien Italcementi, a indiqué que son activité au premier trimestre 1993 était *« en net recul »* par rapport *au même trimestre de 1992*, tout en soulignant qu'en cette période de l'année le chiffre d'affaires n'est jamais *« très significatif »*. *« Sauf circonstances exceptionnelles »*, 1993 *« sera encore une année difficile »*, précise le groupe. Mais elle devrait permettre d'enregistrer *« un résultat bénéficiaire normal, permettant la rémunération statutaire des fonds propres »* du holding.

Un investissement de plus de 5 milliards de francs

Le Portugal écarte le projet de Gaz de France

LISBONNE

de notre correspondante

« Toute hypothèse d'une reprise des négociations avec le consortium Natgas, pour une reprise des négociations sur l'installation et l'exploitation d'un réseau de gaz naturel au Portugal, est définitivement écartée » : M. Fortunato Batista, secrétaire d'Etat adjoint à l'énergie, est formel.

Ses propos sonnent le glas des espoirs de Gaz de France, un des principaux partenaires dans ce consortium, de participer à un projet de 5,5 milliards de francs, pour installer et exploiter, à partir de 1996, un réseau devant acheminer le gaz naturel algérien de Setubal, grand port situé à environ 40 km au sud de Lisbonne, jusqu'à Braga, à l'extrême nord du pays.

Interrogé sur les intentions du gouvernement portugais depuis l'échec de plusieurs mois de discussions mouvementées, M. Batista s'est montré sûr au moins sur un point : la solution NATGAS, retenue en juillet 1991 par le gouvernement portugais, est définitivement exclue. Les autorités étudient d'autres schémas et plusieurs orientations se dessinent : ou bien le projet est repris tel quel, mais avec d'autres partenaires, et M. Batista cite notamment l'italien SNAM, l'espagnol ENAGAS ou encore le britannique British Gas ; ou bien il opte pour une autre solution, celle d'acheminer le gaz algérien par le gazoduc Algérie-Maroc-Espagne, ce qui supposerait la modification du contrat signé en décembre 1992 entre NATGAS et la SONATRACH, *qui prévoyait* la livraison de 2,1 milliards de mètres cubes par an à compter de 1996-1997 jusqu'à l'an 2015 ; avec la seconde solution, 8 milliards de mètres cubes seraient transportés par le gazoduc Maghreb-Europe, qui doit aboutir vers 1995 à Séville.

Les responsables portugais avaient fait porter à Gaz de France la responsabilité de l'échec des négociations avec NATGAS. La firme française avait, de son côté, mis en cause *l'attitude* d'EDP (Electricité du Portugal), principal acheteur du gaz naturel (70 %), concernant le partage des risques, notamment financiers, *pour un investissement* qui n'aurait pas été rentable avant une dizaine d'années. Il reste quelques semaines au gouvernement pour trancher. La décision, a dit M. Batista, sera *« rapide »*. Elle devrait être connue d'ici à mai, peut-être même déjà courant avril.

ALICE ILICÉE

□ **Continental Airlines annule une commande de vingt Airbus.** – Continental Airlines, la compagnie américaine en règlement judiciaire, a annulé une commande de vingt Airbus dans le cadre de son plan de réorganisation pour sortir de la faillite, a indiqué, vendredi 19 mars, un porte-parole de la filiale américaine du consortium européen de construction d'avions. *Cette annulation* porte sur treize Airbus A 330 et sept A 340 et représente un montant de commandes d'environ 2 milliards *de dollars (11,2 milliards de francs).* – *(AFP.)*

□ **Le gouvernement néerlandais** *décide de privatiser ses* PTT. – Le gouvernement néerlandais a annoncé, vendredi 19 mars, son accord pour vendre *« dans un avenir proche »* la majorité des actions que l'Etat détient dans les PTT néerlandaises. Jusqu'à présent, l'Etat était le seul actionnaire des PTT, par le biais du ministère des transports et des travaux publics. *La décision,* prise en conseil des ministres, et qui doit passer maintenant au Parlement, prévoit que, en accord avec la direction de l'entreprise, *les actions* PTT seront cotées en Bourse et une première tranche sera mise en vente en 1994 *« si les circonstances sont favorables »*. *La vente de cette* première tranche devrait rapporter entre 2,5 et 4 milliards de florins (7,5 à 12 milliards de francs). La valeur *totale des PTT, est estimée* entre 15 et 20 milliards de florins (45 à 60 milliards de francs).

□ **Précision.** – *A la suite de la* publication de l'article concernant l'abandon du projet Taurus d'informatisation des opérations boursières de la Bourse de Londres (*le Monde* du 13 mars), la société DCI (Dron Concept Informatique) précise que son système de gestion électronique de documents multimédia dénommé Taurus n'a aucun rapport avec le système Taurus (Transfer and automated registration of unicertificated stock) précédemment développé par la Bourse de Londres.

□ **Banque mondiale : signature d'un prêt pour les privatisations en Russie.** – La Banque mondiale et le vice-premier ministre russe chargé des privatisations, M. Anatoli Tchoubais, *ont signé, vendredi 19 mars* à Washington, l'accord officiel pour un prêt de 90 millions de dollars à la Russie destiné à son programme de privatisations. Il bénéficiera à quelque 5 000 entreprises grandes et moyennes et à 150 000 petites entreprises et *commerces.* D'ores et déjà, 400 grandes et moyennes entreprises régionales ont été privatisées.

REVUE DES VALEURS

SEMAINE DU 15 AU 19 MARS 1993

PARIS

En attendant...

INDICE CAC 40

- 0,12 %

Curieuse semaine, une fois encore, à la Bourse de Paris, où le marché a davantage profité de l'anticipation d'une diminution des taux d'intérêt allemands – comme en a témoigné la séance de lundi – que de la baisse elle-même. Ah, si les investisseurs se contentaient seulement d'anticiper...

Ainsi, la semaine avait très bien commencé. Lundi, le marché repartait franchement de l'avant, après les séances de consolidation de la semaine précédente. Le bon vent venait d'Allemagne : la conclusion, samedi 13 mars à Bonn, du pacte de solidarité entre les Lander et le chancelier Kohl ravivait les espoirs d'une baisse des taux outre-Rhin. Après une ouverture en hausse de plus de 1 %, les valeurs françaises s'appréciaient de 1,3 % en cours de séance, avant de revenir finalement à leur niveau d'ouverture au terme des échanges. Les séances suivantes ne se révélèrent guère propices aux prises d'initiatives : entre le conseil de la Bundesbank, jeudi 18 mars, et le premier tour des élections législatives, dimanche 21 mars, l'attentisme et la prudence ont prévalu.

De surcroît, la faiblesse du franc continuait de préoccuper singulièrement les opérateurs. Mardi 16 mars, les valeurs françaises évolueront toute la journée dans le rouge, et l'indice CAC 40 s'établira finalement en clôture en retrait de 0,54 %. Le lendemain, veille du conseil bimensuel tant attendu de la Bundesbank, la tendance sera identique : après une hausse symbolique de 0,07 %, l'indice CAC 40 perdra, au terme des transactions, 0,4 %. Jeudi, la baisse sera encore au rendez-vous. Les valeurs françaises s'étaient pourtant offert le luxe, au cours de la matinée, de progresser de plus de 1,5 %. Mais la faiblesse persistante du franc – repassant au-dessus de 3,40 francs pour un deutschemark – occultera le geste tant attendu de l'Institut d'émission allemand. Au terme des échanges, l'indice abandonnera encore 0,19 %. La dernière séance de la semaine sera aussi rouge que les trois précédentes, malgré quelques velléités de timide reprise en cours de journée, les valeurs françaises perdant encore 0,04 %.

Sur la semaine, le principal indicateur de la place parisienne aura finalement cédé 2,5 points (– 0,12 %) pour s'établir à 1 962,69 points.

Francfort et franc faible

Cette semaine préélectorale aura surtout été marquée par la déception après la décision de la Bundesbank, à Francfort, de ne baisser que d'un demi-point son taux d'escompte pour le ramener à 7,5 %, en laissant son taux Lombard inchangé à 9 %. La faiblesse du franc aura également été l'un des éléments majeurs de la prudence des investisseurs, affichée tout au long de la semaine. Cette faiblesse, liée à l'échéance électorale, a contribué à éloigner temporairement les investisseurs étrangers. Certains d'entre eux sont, en effet, persuadés que la nouvelle majorité sera contrainte de laisser sortir le franc du système monétaire européen (SME), dans l'hypothèse où la Banque fédérale d'Allemagne tarderait à assouplir plus sensiblement sa politique monétaire, pour pouvoir enfin diminuer le loyer de l'argent.

Du côté des valeurs, Associés en finance, qui regroupe dix-sept bureaux d'analyse de la place, relève dans son dernier « conseneus de marché » que des révisions drastiques se poursuivent : de très forts ajustements ont affecté les bénéfices par action (BPA) pour 1992, qui ont diminué, en moyenne, de 4,3 % pour l'ensemble des 135 sociétés de l'échantillon et de 8 % pour celles du CAC 40. Ce mois-ci, les analystes financiers ont également révisé à la baisse leurs estimations de BPA pour 1993, qui atteint – 4 %. La révision subie par les premières estimations de BPA pour 1993 s'élève ainsi à – 24 % en cinq mois (d'octobre 1992 à mars 1993).

Quelques titres se sont distingués au cours de ces dernières séances. Ce fut notamment le cas de Moulinex, qui abandonna lundi et mardi respectivement 7 % et 5,3 %, avant de se reprendre le lendemain de 3 %. Le marché aurait mal accepté le renforcement de la participation de M. Gilbert Torreli dans la société des fondateurs. Michelin s'est également déprécié, perdant 2,8 % et 2,9 % au cours des deux dernières séances de la semaine : les boursiers n'ont que moyennement apprécié la demande de réduction de salaires faite aux cadres. Celle-ci impliquant que le redressement du manufacturier de pneumatiques était quelque peu compromis.

Notons encore, pour cette semaine, le projet d'offre publique d'achat (OPA) simplifiée lancée par le groupe Zodiac sur le fabricant de sièges pour avions Sicma Aero Seat (dont il détient déjà 35 %), qui devrait au terme de celle-ci porter sa part à plus de 95 %. Toujours à propos d'OPA, l'offre lancée par l'allemand Gehe sur le grossiste pharmaceutique OCP entrerait mercredi 24 mars dans une phase judiciaire, avec le dépôt des plaidoiries des avocats des Mutuelles du Mans et du Conseil des Bourses de valeur (CBV). Les Mutuelles du Mans ont déposé plainte devant la cour d'appel de Paris contre le CBV, auquel elles reprochent d'avoir donné son feu vert à l'OPA de Gehe.

Le groupe d'assurances, qui détient 0,6 % de l'OCP, estime que les droits des actionnaires minoritaires sont lésés. Selon lui, les statuts de plusieurs filiales de l'OCP (en commandite) rendent impossibles une contre-OPA et, par voie de conséquence, un surenchérissement sur l'offre de Gehe (800 francs par titre). Après le dépôt de la plainte des Mutuelles du Mans, une autre plainte a été déposée pour le même motif par la famille Bouréfy, qui détient 15 % du capital de l'OCP.

FRANÇOIS BOSTNAVARON

Agroalimentaire

	19-3-93	Diff.
Bongrain	2850	- 286
BSN	970	+ 0
Eridania Béghin	886	+ 4
Fromageries Bel	3850	- 150
LVMH	3398	+ 90
Pernod-Ricard	407,4	- 7,6
Remy-Cointreau	164,7	+ 9,5
Saint-Louis	1158	- 50

Assurances

	19-3-93	Diff.
AGF	583	+ 14
AXA	1 291	+ 30
GAN	400	- 14
Groupe Victoire	976	+ 46
SCOR SA	550	+ 0
UAP	562	- 13

Bâtiment et matériaux

	19-3-93	Diff.
Bouygues	679	+ 5
Ciments français	321	+ 3
Colas	1 049	+ 59
Eurotunnel	40,30	+ 1,05
Fougerolle	819	+ 10
GTM Entrepose	406	inch.
Immob. Phénix	141	+ 1
Jean Lefebvre	1 121	+ 49
Lafarge-Coppée	356	+ 4
Poliet	327,80	+ 38
Saint-Gobain	514	+ 9
SGE	214,40	- 0,60
Spie-Batignolles	400	- 16,10

Chimie

	19-3-93	Diff.
Air liquide (L')	771	- 1
ELF Sanofi	1 011	+ 18
Gascogne	372	+ 1
Institut Mérieux	9 000	+ 240
Michelin	166,40	- 15,50
Plastic Omnium	774	- 20
Rhône-Poulenc A	580	+ 18
Rhône-Poulenc CI	559	+ 13
Roussel-Uclaf	583	+ 11
Synthélabo	1 198	inch.

Consommation non alimentaire

	19-3-93	Diff.
BIC	1122	- 28
Chargeurs	1255	+ 15
Christian Dior	250	+ 7
Clarins	579	- 11
DMC	287,10	+ 2
EBF	744	- 6
Essilor Int.	439,60	- 1,40
Groupe André	751	+ 38
L'Oréal	1130	- 4
Moulinex	92,50	- 7,60
Salomon	1492	- 44
SEB	410	+ 12
Skis Rossignol	1060	+ 80
Sommer-Allibert	1381	- 15
Yves Saint Laurent	772	+ 19
Zodiac	1770	+ 9

Crédit et banques

	19-3-93	Diff.
Comp. bancaire	463	+ 11
BNP CI	518	+ 3
Cetelem	1278	- 3
CPR	316	+ 0,2
CDE	219	+ inch.
CCF	244,8	+ 2,2
CFF	1130	+ 13
CLF	413	+ 4
Crédit lyon. CI	589	+ 42
Crédit national	1373	+ inch.
Société générale	623	- 11
SOVAC	1219	+ 18
UFB Locabail	270	- 12
UIC	568	+ 14
Via Banque	293	+ 16

Distribution

	19-3-93	Diff.
Alsacienne Sup	2 070	+ 110
Bon Marché	660	+ 15
Carrefour	2 554	- 5
Casino	150,20	+ 1,20
Castorama	676	+ 9
CDME	443,30	+ 10,90
Compt. Modernes	1 306	+ 25
Damart	3 670	+ 45
Docks de France	472,20	+ 14,20
Gal. Lafayette	1 690	+ 1
Guilbert SA	1 401	+ 6
Guyenne Gasc.	1 607	- 29
Pinault Print.	672	- 24
Primagaz	940	inch.
Promodès	685	+ 7
SCOA	17,20	inch.

Electricité et électronique

	19-3-93	Diff.
Alcatel-Alsthom	645	- 2
Alcatel-Câble	559	+ 29
CSEE	522	+ 2
Intertechnique	605	- 7
Labinal	687	- 33
Legrand	4 700	+ 100
Matra	307,80	- 2,30
Radiotechnique	299	+ 9
Sagem	3 016	+ 34
Schneider	683	+ 3
Sextant Avionique	166	+ 2,60
Thomson CSF	150	- 2

Immobilier et foncier

	19-3-93	Diff.
CFI	295	+ 5
GFC	402,70	+ 2,70
Lucia	215	+ 10
Olipar	50,80	- 3,80
Rue Imp.	3215	+ 14
Sefimeg	460	- 10
Silic	661	- 15
Simco	508	+ 21,90
Sogeparc	695	+ 12
UIF	512	- 3

Investissement et portefeuille

	19-3-93	Diff.
Arnault et Asso.	NC	inch.
Bolloré	500	+ 10
Cerus	92	- 2,95
CGIP	1141	- 21
Eurafrance	1709	+ 19
Gaz et Eaux	1385	- 4
Lagardère MMB	93,10	- 1,90
Marine-Wendel	3391	- 2
Navigation mixte	918	+ 5
Nord-Est	138,50	- 3,50
Origny-Desvroise	769	+ 108
Parfinance	199	+ 28
Paribas	416	- 2,20
Pinault	298	- 11
SPEP	368	- 24,10
Suez	315,60	- 0,70
Worms et Cie	274,30	+ 10,60

Métallurgie, mécanique

	19-3-93	Diff.
Carnaud-Metalbox	226,20	- 3,80
Dassault Aviation	383	- 6
De Dietrich	1 500	- 10
Fives-Lille	306	- 6
Imétal	386	+ 0,70
Legris Industrie	182	- 1
Métaleurop	75,90	- 0,55
Pechiney CI	291	- 18,60
Pechiney Int.	230,50	+ 5,30
Peugeot SA	658	- 12
Strafor Facom	611	- 8
Valeo	781	- 24
Vallourec	146	- 6

Mines d'or, diamants

	19-3-93	Diff.
Anglo-American	123	+ 4
Buffelsfontein (1)	32	+ 2
De Beers	83,7	+ 0,9
Driefontein	46,3	+ 3,5
Gencor	12,9	+ 0,65
Harmony	16,05	+ 1,05
Randfontein	21,8	+ 1,4
Saint-Helena (2)	28,75	+ 0,75
Western Deep	95,5	+ 8,76

Pétrole

	19-3-93	Diff.
BP-France	93	+ 3
Elf-Aquitaine	373,7	+ 2,2
Erap-Elf	278	+ 7,9
Esso Coupon 25 F	801	+ 14
Géophysique	690	- 20
Total	251,8	- 3,4

Sicomi ou ex-sicomi

	19-3-93	Diff.
Bail Investis.	828	+ 8
Genefim	278	+ 1,5
Immobail BTP	385	+ 31
Interbail	480	- 14
Klepierre	603	+ 2
Locindus	831	- 1
Selectibanque	149,9	+ 3,8
Unibail	388	+ 1

Transports, loisirs, services

	19-3-93	Diff.
Accor	719	+ 14
BIS	154,2	- 12,3
Canal Plus	1 255	- 72
Cap Gemini	192,8	- 4,2
CEP Communic.	413,2	+ 0,2
CGI Inf. c. 4,40 F	331	- 4
Club Méditerranée	416,1	- 16,9
Dauphin Ota	291	- 9
Génér. des eaux	2 300	+ 35
Ecco	401	- 20
Euro Disney*	88	+ 1,5
Havas	477,2	+ 3,2
Lyonnaise-Dumez	449,7	+ 2,2
OGF	589	- 1
Pub. Filipacchi	716	- 21
Publicis	669	+ 9
Delmas Vieljeux	820	- 20
SITA	548	- 10
Sligos	487	+ 5
Sodexho c. 21 F	1 013	- 11
TF1	468,5	- 2,5

Valeurs à revenu fixe ou indexé

	19-3-93	Diff.
10 % 1978	99,9	inch.
9,80 % 1978	100	inch.
9 % 1979	100	+ 0,2
10,80 % 1979	100,7	+ 0,05
CNE 3 %	5360	+ 10
CNB 5000 F	99	inch.
CNB Par. 5 000 F	98,85	+ 1,05
CNB Suez 5 000 F	97,8	+ 0,05
CNI 5 000 F	98,85	+ 0,25

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES AU RM

	Nombre de titres	Valeur en cap. (MF)
LVMH	242 490	817 018
Alcatel Alsthom	1 133 880	737 545
Suez	1 581 675	507 188
Rhône Poulenc A	811 270	467 638
ELF Aquitaine	1 229 600	462 054
Société générale	650 570	414 574
Eaux (Générale des)	173 390	398 272
BSN	376 180	367 665
Peugeot	620 050	361 707
Michelin	2 249 200	346 298
Total	1 272 400	325 595
Saint-Gobain	584 280	290 529
Oréal (L')	251 140	286 872
Air liquide (L')	368 490	284 748

LES PLUS FORTES VARIATIONS DE COURS HEBDOMADAIRES (RM)

Valeurs	Hausse %	Valeurs	Baisse %
Naxdon	+ 17,3	Dynaction	- 11,4
FaiteC	+ 10,5	Alspi	- 10,1
Colas	+ 6,5	Bongrain	- 8,7
Métrologie	+ 6,6	Moulinex	- 8,5
SFIM	+ 6,4	Paris Est. Part.	- 8,5
Sogenal	+ 6,2	Thomson-CSF	- 7,8
Bertrand Faure	+ 5,6	Pechiney	- 7,7
Jean Lefebvre	+ 5,1	SDR Nord PdeC	- 7,6
Simco	+ 5,1	Canal +	- 7,4
Alsac. Superm.	+ 4,9	Europe 1	- 7,1
Dassault Electr.	+ 4,9	Michelin Cat. B	- 7
Worms et Cie	+ 4,9	Bis	- 6,4
CPR Paris-Réun.	+ 4,8	Fromager. Bel	- 6
Sodexco	+ 4,1	Metro Hachette	- 6

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en milliers de francs)

	12-3-93	15-3-93	16-3-93	17-3-93	18-3-93
RM	2 754 208	2 183 138	2 203 385	2 420 916	3 516 489
Comptant					
R. et obl.	31 152 478	20 621 588	13 986 031	18 351 371	32 040 722
Actions	231 767	150 746	144 869	212 289	156 665
Total	34 138 453	22 955 472	16 334 285	20 984 576	35 713 876

INDICES CAC (du lundi au vendredi)

	15-3-93	16-3-93	17-3-93	18-3-93	19-3-93
Indice gén.	529,4	529,2	527,2	525,9	524,5
(base 100, 31 décembre 1987)					
Indice CAC 40	1 986,03	1 975,25	1 967,28	1 963,52	1 962,69

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 19 mars 1993

Nombre de contrats : 116 499 environ

COURS	ÉCHÉANCES			
	MARS 1993	JUIN 1993	SEPT. 1993	DÉC. 1993
Premier	115,86	117,12	117,30	117,14
Dernier	114,78	117,10	117,28	117

NEW-YORK

Nouvelle progression

INDICE DOW JONES

+ 1,3 %

Wall Street est repartie à la hausse au cours de la semaine écoulée, soutenue par une nouvelle détente des taux d'intérêt sur le marché obligataire, offrant peu d'alternatives aux investisseurs toujours en possession de liquidités abondantes. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a terminé vendredi à 3 471,58, en hausse de 43,76 points (+1,3 %), non loin de son record de 3 478,34 établi la semaine précédente. La progression du principal baromètre de Wall Street se situe autour de 5 % depuis le début de 1993.

Une baisse plus modeste qu'attendu d'un seul des deux taux directeurs allemands par la Bundesbank jeudi 18 mars, accompagnée de l'aggravation du déficit commercial américain en janvier, signe de la stagnation de l'économie mondiale, a relancé la demande de titres à rendement fixe. Cela a entraîné un recul de leur taux, qui varie de façon inverse au prix.

Selon M. Byron Wien, analyste chez Morgan Stanley, la hausse des titres boursiers dépend aussi du pessimisme des détenteurs de capitaux sur la politique économique du président Bill Clinton, et non exclusivement de la faiblesse des taux sur le marché obligataire. Le taux d'intérêt moyen sur les bons du Trésor à 30 ans, principale référence du marché obligataire, est tombé vendredi à 6,80 % contre 6,86 % la semaine passée.

Indice Dow Jones du 19 mars : 3 471,58 (c. 3 427,82).

	Cours 12 mars	Cours 19 mars
Alcoa	69 1/2	70 1/8
ATT	57	58 3/4
Boeing	35 1/8	34 5/8
Chase Man. Bank	34 7/8	35 1/8
Du Pont de Nemours	46 1/2	47 7/8
Eastman Kodak	53 7/8	58
Exxon	62 7/8	64 5/8
Ford	49 1/4	52 1/8
General Electric	86 1/2	88 1/2
General Motors	38 3/8	40 1/8
Goodyear	74 1/4	75 7/8
IBM	55 5/8	54
ITT	78	78 5/8
Mobil Oil	66 7/8	69 3/8
Pfizer	62 1/8	58 1/2
Schlumberger	56 3/4	58 1/2
Texaco	61 7/8	63 1/8
UAL Corp. (ex-Allegis)	116	117
Union Carbide	17 1/8	17 3/8
United Tech.	46 3/8	48 3/4
Westinghouse	13 3/8	13 7/8
Xerox Corp	82 3/4	82 1/2

TOKYO

Poursuite de la hausse

INDICE NIKKEI

+ 2,8 %

La Bourse de Tokyo a atteint son plus haut niveau de l'année durant la semaine, soutenue par le retour sur le marché des investisseurs institutionnels. L'indice Nikkei a clôturé à 18 537,17 oints, en hausse de 499,65 oints, soit une progression de 2,8 % sur la semaine précédente. Il s'est maintenu au-dessus de la barre des 18 000 points durant l'essentiel des cinq séances, culminant jeudi (18 727,90 points) avant de perdre du terrain sur une prise de bénéfices vendredi. Le marché était déçu par une baisse d'un demi-point du taux d'escompte allemand, plus faible qu'on ne l'attendait. Les échanges ont porté, en moyenne quotidienne, sur 467,3 millions de titres, contre 640 millions de titres la semaine précédente, dépassant la barre des 600 millions durant les deux derniers jours.

Les gestionnaires étrangers ont modifié la composition de leur portefeuille, abandonnant certains placements en obligations à faible rendement et placements à court terme au bénéfice de placements en Bourse, dans un contexte général de baisse des taux d'intérêt, ont expliqué des opérateurs. Parallèlement, les principales firmes et institutions financières japonaises ont fait preuve d'une grande prudence dans leurs placements pour valoriser au mieux leurs titres et faire ainsi apparaître leurs bilans sous le meilleur jour à l'approche de la clôture de leur année fiscale. Les intervenants ont également été stimulés par la perspective d'une reprise de l'économie japonaise, après l'adoption par la Chambre des représentants, au début du mois, d'un budget de relance.

Indices du 19 mars : Nikkei 18 537,17 (c. 18 037,52) ; Topix 1 406,69 (c. 1 350,94).

	Cours 12 mars	Cours 19 mars
Ajinomoto	1 250	1 240
Bridgestone	1 240	1 290
Canon	1 390	1 410
Fuji Bank	1 980	2 080
Honda Motors	1 400	1 380
Matsushita Electric	1 130	1 150
Mitsubishi Heavy	542	537
Sony Corp.	4 110	4 010
Toyota Motors	1 370	1 430

FRANCFORT

Nerveuse

– 0,49 %

L'attente de la réunion du conseil central de la Bundesbank jeudi et la clôture du marché à terme vendredi ont rendu la Bourse de Francfort nerveuse cette semaine. L'indice DAX des trente valeurs vedette de la cote a terminé la semaine à 1 698,81 points, soit un recul de 0,49 % par rapport à la clôture de vendredi dernier.

Les investisseurs se sont tenus en retrait pendant les premiers jours, attendant la réunion jeudi de la Bundesbank. Ils tablaient sur une baisse d'un demi-point des deux taux directeurs. La Banque centrale allemande les a déçus en laissant inchangé le taux Lombard à 9 %, ont indiqué les courtiers. Elle a baissé l'escompte d'un demi-point, à 7,5 %. Le marché avait anticipé le geste de la Bundesbank, ont précisé les opérateurs, expliquant l'atonie du marché après la réunion. La fin de la dernière séance de la semaine a été marquée par un regain d'activité en raison de l'expiration ce vendredi du marché à terme allemand (DTB). Selon la Commerzbank, la Bourse allemande devrait repartir à la hausse car le marché espère une nouvelle baisse des taux dans les semaines à venir.

Indice Dax du 19 mars : 1 698,81 (c. 1 707,14).

	Cours 12 mars	Cours 19 mars
AEG	168,10	172
BASF	238,30	239,90
Bayer	276,70	278,60
Commerzbank	299,50	300
Deutschebank	721	718
Hoechst	254	251,80
Karstadt	558,20	582
Mannesman	252,30	256,20
Siemens	650,50	647,80
Volkswagen	293,80	297

LONDRES

L'ombre du budget

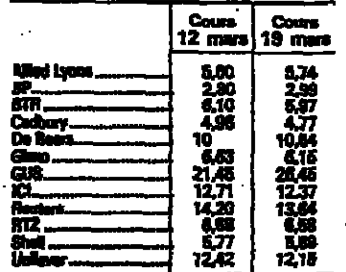
– 0,5 %

La présentation du budget britannique pour 1993-1994 a jeté une ombre sur la Bourse de Londres au cours de la semaine écoulée, en raison du déficit budgétaire record de 50 milliards de livres prévu cette année et de l'annonce d'une modification de l'imposition des dividendes défavorable aux grands investisseurs institutionnels. Malgré la première baisse mensuelle du chômage depuis avril 1990 et une hausse annuelle des ventes de détail au rythme le plus rapide depuis 1989, l'indice Footsie des cent grandes valeurs a terminé la semaine en baisse de 15,8 points (- 0,5 %) à 2 900,1 points.

La réforme de la taxation des dividendes a été la grande affaire de la semaine. Dans son projet de budget, le chancelier de l'Echiquier, M. Norman Lamont, a annoncé qu'il allait abaisser de 25 % à 20 % le taux de l'impôt que doivent verser les sociétés sur leurs dividendes (Advance Corporation Tax, ACT). Cette mesure, positive pour les entreprises, désavantage les institutions exemptées d'impôts telles que les fonds de retraite, qui recouvrent actuellement le montant de l'ACT auprès du fisc.

Indices « FT » du 19 mars : 100 valeurs, 2900,10 (c. 2 915,90) ; 30 valeurs, 2 268,60 (c. 2 2680) ; fonds d'Etat, 97,56 (c. 97,69) ; mines d'or, 101,2 (c. 97,60).

	Cours 12 mars	Cours 19 mars
Allied Lyons	5,60	5,74
BP	2,90	2,98
BTR	6,10	5,97
Cadbury	4,96	4,77
De Beers	10	10,84
Glaxo	6,63	6,15
GUS	21,45	26,45
ICI	12,71	12,37
Reuters	14,20	13,64
RTZ	6,68	6,58
Shell	5,77	5,89
Unilever	12,42	12,15



CRÉDITS, CHANGES, GRANDS MARCHÉS

MARCHÉ INTERNATIONAL DES CAPITAUX

Dans l'attente d'une nouvelle baisse des taux

Les investisseurs sont *nombreux* à tabler sur une poursuite du mouvement de baisse du niveau de l'intérêt, dans la plupart des pays européens. La situation économique est si mauvaise *qu'il leur est difficile* de prévoir une autre évolution pour ces prochains mois. Tant en Allemagne qu'en France ou en Italie, les transactions internationales se *multiplient*, qui permettent de miser sur une baisse des rendements, et leur succès ne se dément pas. Une catégorie d'emprunts demeure très en vogue, ceux qui, pendant une période initiale d'un an ou deux, procurent un intérêt déterminé d'avance, à un taux supérieur à celui du marché. Par la *suite, le rapport des titres dépendra* de l'évolution du loyer de l'argent à court terme, mesuré à intervalle de six mois. Plus ce loyer sera faible, et plus le revenu des obligations sera élevé.

Deux opérations de ce genre viennent de voir le jour en eurofrancs français, organisées conjointement par le Crédit commercial de France, et un établissement américain, Morgan Stanley International. La première a pour débiteur le Crédit commercial, et l'autre le Crédit local de France. De telles émissions s'avèrent très peu coûteuses pour les emprunteurs, qui parviennent aisément à se débarrasser des risques qu'elles présentent en concluant des contrats d'échange avec des banques spécialisées.

Les dernières émissions françaises de ce type sont très intéressantes, mais, d'un point de vue technique, elles n'ont rien qui les distingue vraiment. En lires italiennes par contre, une émission vient d'être lancée dont l'aspect est nouveau, car le paiement des titres se fera en deux étapes. Les *souscripteurs n'ont au départ qu'à* débourser 40 % de la valeur des obligations; ils règleront le solde dans un an. C'est une façon pour les investisseurs de multiplier leurs chances de profiter d'une baisse des taux. L'affaire est organisée par Paribas, qui, au terme d'un contrat d'échange, fournit à l'emprunteur non plus des *lires, mais des deutschemarks. Le* débiteur est un des plus prestigieux établissements publics d'Autriche, la Kontrollbank. Il s'agit du premier emprunt international contracté cette année par cette société qui entend lever en 1993 pour l'équivalent de près de 3 milliards de dollars sur l'euromarché.

Une bonne surprise pour France Télécom

Un allègement fiscal vient d'être décidé, qui réduit le coût des nouveaux emprunts des débiteurs étrangers. Les autorités ont décidé d'af*franchir les nouvelles émissions* internationales d'un droit de timbre qu'elles percevaient depuis des années. Le changement prendra effet au début du mois prochain. Les spécialistes s'attendaient depuis longtemps à cette mesure. Ils ont toutefois été surpris par la rapidité de sa réalisation. Contrairement à ce qui *était généralement envisagé*, les nouvelles dispositions peuvent s'appliquer dès maintenant, car la date de référence est non pas celle du lancement de l'emprunt, mais celle de son règlement. Pour certains débiteurs, la décision du fisc est une véritable aubaine. France Télécom en a tout particulièrement profité. Cet établissement a émis en février un emprunt de 150 millions de francs suisses qui devait être conclu le 26 mars. L'administration suisse des impôts a *satisfait sans aucune difficulté à la* requête de la banque chargée de la transaction, et qui proposait de différer de quelques jours son règlement, de façon à exonérer le débiteur français d'une taxe qui, en avril, ne sera plus perçue. L'économie est de l'ordre de 450 000 francs suisses.

*Dans la foulée, une autre entre*prise française s'est présentée sur le marché suisse des capitaux, la SNCF, qui cherchait à lever pour 300 millions de francs suisses pour une durée de huit ans. L'emprunteur profite également des nouvelles dispositions fiscales helvétiques. Ce n'est toutefois pas ce qui a motivé sa décision de solliciter ce marché. Comme plusieurs établissements publics français de premier plan, la SNCF lève régulièrement des fonds en Suisse, et ses apparitions correspondent à des moments où le niveau de l'intérêt est particulièrement bas, et où la monnaie suisse donne des signes de fermeté. Cela réduit d'autant son risque de change. De même que France Télécom, la SNCF avait confié le soin de diriger son opération à l'Union de banques suisses. Les conditions de son émission sont très avantageuses. Le taux d'intérêt nominal des obligations est de 4,50 % par an, et, tout compris, la transaction lui revient à 4,75 %.

Un troisième emprunteur français s'est annoncé sur le marché suisse. Il s'agit de la Caisse centrale de crédit immobilier, dont l'opération a un caractère différent car, d'une part, c'est un débutant sur le marché international des capitaux, et, d'autre part, l'emprunteur tient à disposer *des fonds sous une autre forme que* celle sous laquelle ils sont levés. Il lui faut des francs français, qu'il a d'ailleurs obtenus en concluant un contrat d'échange avec la banque CEG Genève qu'il a chargée de gérer son emprunt, dont le montant s'élève à 75 millions de francs suisses et dont la durée est de dix ans. Les titres sont offerts en souscription publique, au prix de 102 %, et leur taux d'intérêt nominal est de 5 % l'an. La Caisse centrale de crédit *immobilier n'en est qu'à son second* emprunt international. Elle n'a toutefois pas à souffrir de son inexpérience, car elle a fait appel aux conseils d'un emprunteur chevronné, le Crédit local de France, qui guide ses premiers pas sur l'euromarché. En drainant des fonds de cette façon à l'étranger, il est possible d'obtenir des ressources en francs français, à des conditions meilleures qu'on ne le ferait à Paris. La nouvelle opération coûte à l'emprunteur 83 points de *base de plus que ce que rapportaient*, jeudi 18 mars, les obligations du trésor français de dix ans de durée.

CHRISTOPHE VETTER

MATIÈRES PREMIÈRES

Menace sur le cacao

« L'accord international du cacao était un mort-vivant, ironise un opérateur. *Aujourd'hui il est plus mort que vivant, même s'il n'est pas encore enterré. »* Ce compromis boiteux existe depuis 1972. Vingt ans après, le marché du cacao est en passe de devenir un marché libre. Situation inédite. La conférence de Genève, qui s'est déroulée du 22 février au 5 mars, s'est soldée par un échec retentissant. Si d'ici à septembre des dis*positions de survie ne sont pas* prises, la mise à mort sera consommée. Or rien n'indique que les protagonistes feront un effort. Le processus semble irréversible. Qu'on en juge.

« Nous voulons bien, disent de concert pays producteurs et consommateurs, *retirer du marché 350 000 tonnes de cacao pendant une période de cinq ans environ. Mais nous ne sommes pas d'accord sur le financement du mécanisme. »* Autant dire qu'ils ne sont pas près de trouver un terrain d'entente car les discours divergent sur l'essentiel. *« Epongez vos dettes*, exhortent les pays consommateurs, *financez vous-mêmes le nouvel accord avec les 150 millions de dollars que vous nous devez; si cela ne suffit pas, mettez en vente les tonnages du stock régulateur* – 250 000 tonnes – *et si ce n'est pas encore assez, nous pouvons étudier le principe d'une taxe à l'importation. » « Commencez par la taxe,* répondent les pays producteurs. *A raison de dix dollars la tonne, nous avons une chance de mettre la tête hors de l'eau. Les prix ont baissé de 50 % en quelques années, comment voulez-vous que nous remboursions ? »*

Ainsi meurt un accord déjà à bout de souffle. L'Europe, qui ne devait parler que d'une voix, était extrêmement divisée. On chuchote que le blocage viendrait des délégations anglaise, hollandaise et allemande tandis que les Français, les Italiens et les Belges penchaient pour un traité rapidement mis sur pied. Quant aux Américains, fidèles à leur théorie, ils prônent le libre-échangisme, c'est-à-dire *« la liberté du renard dans le poulailler »*, sourit un négociant.

Nombreux sont les professionnels qui regrettent cette issue calamiteuse : *« La proposition de la taxe à l'importation n'était pas si mauvaise*, soupire M. Sam Mesrahi, directeur de la maison de négoce Tardivat, *infiniment moins onéreuse pour l'Europe que tout ce qu'elle a mis en place jusqu'ici. La CEE importe 800 000 tonnes de cacao par an, cela coûterait 8 millions de dollars, soit 45 millions de francs. »*

Si, en septembre, les protagonistes n'ont pas trouvé une solution, la sanction ne se fera pas attendre : la totalité du stock régulateur – ces fameuses 250 000 tonnes – sera aussitôt déversée sur le marché, ce qui ne manquera pas de faire encore chuter les cours qui, en l'espace de deux semaines, ont déjà reculé de 11 %.

Un marché sens dessus dessous

Pourtant les tendances fondamentales du marché ne sont pas mauvaises. L'Organisation internationale du cacao (ICCO) a estimé à 102 000 tonnes le déficit de la production mondiale de cacao par rapport à la consommation. Pourtant, la production mondiale a encore augmenté (2,331 millions de tonnes pour la campagne 1992-1993 alors qu'elle était de 2,263 millions de tonnes lors *de la saison précédente). L'annonce* d'une production mondiale inférieure à la demande aurait eu un effet positif sur les cours de toute autre matière première. Mais, du fait de l'accord, le marché reste sourd. Même les efforts de la Côte-d'Ivoire pour contenir ses ventes – en ne commercialisant pas sa deuxième récolte – semblent dérisoires. Il faut dire que l'exemple n'est guère suivi. Si le premier exportateur mondial ne met plus sur le marché que 730 000 tonnes de fèves (soit 17 000 tonnes de moins que l'année dernière), l'Afrique dans son ensemble augmente de 45 100 tonnes sa récolte, l'Asie et l'Océanie de 31 100 tonnes.

La fève de cacao se porte mal alors que nous mangeons de plus en plus de chocolat, surtout en Occident. La demande mondiale a augmenté de 4,1 % par rapport à la saison précédente : des hausses de consommation sont attendues aux Etats-Unis (de 12 300 tonnes pour atteindre 315 000 tonnes), en Grande-Bretagne (de 7 700 tonnes, à 160 000 tonnes) et aux Pays-Bas (de 5 800 tonnes, à 300 000 tonnes) .

Mais ni notre gourmandise ni la diminution du stock – il devrait s'établir à 1,353 million de tonnes contre 1,455 million de tonnes au printemps 1992 – ne parviennent à stimuler ce marché désespérément baissier; et cela non seulement à cause de la mauvaise conjoncture actuelle, mais aussi en raison de l'absence de perspectives. Le cacao est menacé par deux dangers majeurs : les avancées *techniques* des pays consommateurs et l'émergence de nouveaux producteurs, quelle que soit la chute des prix.

Le cacao est une « culture contemplative » et paie son incroyable facilité d'entretien par l'apparition toujours renouvelée de jeunes producteurs. Ainsi l'Indonésie a mis deux ans à augmenter ses superficies – de 120 000 hectares les surfaces plantées en cacao sont passées à 300 000 hectares – quand la Malaisie *a eu besoin de dix ans pour le même* travail. Voilà qui augure pour quarante ans au moins – c'est la durée de vie d'un arbre de cacao – d'un marché très encombré... et de difficultés accrues pour les pays traditionnellement exportateurs.

MARIE DE VARNAY

PRODUITS	COURS DU 19-3
Cuivre h. g. (Londres) Trois mois	1 483 (– 63) Livres/tonne
Aluminium (Londres) Trois mois	1 172 (– 1) Dollars/tonne
Nickel (Londres) Trois mois	6 015 (– 15) Dollars/tonne
Sucre (Paris) Mai	294,5 (+ 14,5) Dollars/tonne
Café (Londres) Mars	918 (– 57) Dollars/tonne
Cacao (New-York) Mai	919 (+ 64) Dollars/tonne
Blé (Chicago) Mars	404 (+ 41) Cents/boisseau
Maïs (Chicago) Mars	221 (+ 8) Cents/boisseau
Soja (Chicago) Mars	182,40 (+ 5,5) Dollars/t. courte
Pétrole (Londres) Brent mai	18,78 (+ 0,08) Dollars/baril

Le chiffre entre parenthèses indique la variation d'une semaine sur l'autre.

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	Cours 12-3-93	Cours 19-3-93
Or fin (kilo en barre)	59 300	59 600
– (kilo en lingot)	59 500	59 750
Pièce française (20 fr.)	342	349
• Pièce française (10 fr.)	325	NC
Pièce suisse (20 fr.)	344	342
Pièce latine (20 fr.)	344	349
• Pièce tunisienne (20 fr.)	348	335
Souverain	435	437
• Souverain Elizabeth II	460	441
• Demi-souverain	290	250
Pièce de 20 dollars	2 115	2 240
– 10 dollars	1 200	1 105
• – 5 dollars	650	NC
– 50 pesos	2 225	2 225
• – 20 marks	481	431
– 10 florins	358	362
• – 5 roubles	295	300

• Ces pièces d'or ne sont cotées qu'à la séance hebdomadaire supplémentaire.

DEVISES ET OR

Faiblesse du franc

*La déception causée par la déci*sion de la Bundesbank, dans la mesure où elle n'entraîne pas une diminution réelle des taux d'intérêt allemand, a nettement affaibli le franc, de même que la proximité des élections législatives. Mardi, une petite attaque sur notre monnaie a poussé le cours du mark à Paris au voisinage de 3,41 francs, seuil franchi vendredi matin à 3,4150 francs, avant un repli à 3,4060 francs à la veille du week-end. Comme la Banque de France *n'est*, apparemment, pas intervenu, les milieux financiers internationaux, notamment à Londres, se demandent si l'Institut d'émission n'a pas changé de politique vis-à-vis du franc, laissant le cas échéant, à la Bundesbank le soin de défendre la parité franc-mark.

Plus prosaïquement, certains avancent que la Banque de France, s'attendant à une attaque en règle contre le franc, avait, d'abord, reculé ses limites d'intervention pour *constater, vendredi après-midi, que* l'attaque avait fait long feu. D'autres, enfin, assurent qu' *« on n'a encore rien vu »*, et que la spéculation attend son heure, c'est-à-dire le résultat des élections législatives : si le RPR l'emporte sur l'UDF, elle jouera à fond la carte de la sortie du franc du Système monétaire européen.

En effet, la base du parti de M. Chirac est, actuellement, très remontée contre la *« dictature »* de la Bundesbank et poussera fortement le nouveau gouvernement à permettre à *« la France de reprendre sa liberté »* pour déclencher une baisse salvatrice des taux d'intérêt à court terme. A cet égard, l'amorce de redémarrage de l'économie britannique, provoquée par une diminution de 4 points du loyer de l'argent, est montée en épingle de ce côté-ci de la Manche, sur le thème : *« Les mauvais élèves du Système monétaire européen sont récompensés et les bons sont punis ! »*.

Face à ce scénario « noir », les optimistes exposent un scénario « rose », suivant lequel les taux d'intérêt français fléchiraient après les élections, et le cours du mark redescendrait sensiblement au-dessous de 3,40 francs. Ce qui est certain, en tout cas, c'est que le nouveau gouvernement ira, aussitôt, s'expliquer sur le sujet avec les autorités allemandes : M. Valéry Giscard d'Estaing l'a clairement indiqué. Mais que pourra-t-il obtenir d'une Bundesbank anxieuse de ne pas désarmer trop tôt ? Et d'évoquer la possibilité d'un véritable chantage. le *maintien du franc dans le SME* en échange d'une baisse rapide des taux.

« Economie-fiction »

« Economie-fiction ! », s'exclame-t-on à droite, où l'on souligne les heureux effets d'une bonne entente franco-allemande. Mais la dégradation de la conjoncture en France permettra-t-elle aux hommes politiques des deux pays d'attendre, patiemment, que la Banque centrale allemande assouplisse sa politique en fonction de critères qui lui sont propres et ne s'appliquent nullement à la France ? C'est toute l'inconnue de l'après-élection.

Le dollar a nettement fléchi, les milieux financiers internationaux s'estimant déçus par la baisse nominale du taux d'escompte de la Bundesbank. Ses cours sont revenus de plus de *1,66* DM à *1,6350* DM, de 5,65 francs à 5,57 francs environ, son record de baisse ayant été battu, une fois de plus, à Tokyo à 115,55 yens, jeudi. La déception pourrait n'être que temporaire, selon les opérateurs, qui restent haussiers à moyen terme sur le billet vert : l'économie des Etats-Unis s'oriente vers une croissance *modérée, tandis* que celle de l'Allemagne risque de s'enfoncer cette année.

D'autre part, la diminution des *taux directeurs de la Bundesbank est* inscrite dans les astres, tôt ou tard. Simplement, les marchés ne sont guère patients, prompts à s'enflammer comme à se décourager. La livre sterling s'est nettement redressée, passant de 2,38 DM à 2,44 DM et de 8,10 francs à 8,32 francs, après l'annonce du projet de budget par le *chancelier de l'Echiquier, M. Nor*man Lamont, selon lequel toute nouvelle baisse des taux de la Banque d'Angleterre est exclue. Cette déclaration a immédiatement provoqué le rachat de livres sterling vendues à découvert (position « courtes »), d'autant que la publication des chiffres assez peu favorables pour l'inflation en Grande-Bretagne pourrait, elle aussi, exclure un recul supplémentaire des taux d'intérêt britanniques.

La Banque d'Espagne a dû soutenir la peseta, malgré un loyer de l'argent au jour le jour qui atteint 16 % à Madrid, et la Banque du *Portugal en a fait autant pour* l'escudo, encore surévalué, estiment les opérateurs, au vu des données fondamentales sur l'économie du pays.

F. R.

SYSTÈME MONÉTAIRE EUROPÉEN* : Ampleur des variations de chaque monnaie par rapport à la plus forte

19 mars 1993

PESETA ESPAGNOLE – LIVRE IRLANDAISE – FLORIN NÉERLANDAIS – FRANC BELGE – MARK ALLEMAND – ESCUDO – COURONNE DANOISE – FRANC FRANÇAIS

0 % – -1 – -2 – -3 – -4 – -5 – -6

Taux calculés par rapport aux cours estimatifs de la Banque de France

COURS MOYENS DE CLOTURE DU 15 AU 19 MARS 1993

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ E.U.	Franc français	Franc suisse	D.mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
Londres	–	1,4935	8,3263	2,2507	2,4411	50,2712	2,7428	2362,72
	–	1,4325	7,9589	2,1774	2,3822	49,0631	2,6788	2302,03
New-York	1,4935	–	17,9372	66,3570	61,1808	2,9789	54,4514	0,00632
	1,4325	–	17,9899	65,7895	60,1323	2,9197	53,4759	0,00622
Paris	8,3263	5,5750	–	369,9403	341,0829	16,5627	303,5666	3,5240
	8,0994	5,6540	–	371,9737	339,9880	16,5080	302,3529	3,5184
Zurich	2,2507	1,5070	27,0314	–	92,1994	4,4771	82,0583	0,9526
	2,1774	1,5200	27,3932	–	91,4011	4,4380	81,2834	0,9459
Francfort	2,4411	1,6345	29,3184	108,4605	–	4,8559	89,0008	1,0332
	2,3822	1,6630	29,5334	109,4079	–	4,8555	88,9305	1,0348
Bruxelles	50,2712	33,66	6,0377	22,3358	20,5935	–	18,3283	2,1277
	49,0631	34,25	6,0947	22,5329	20,5953	–	18,3155	2,1313
Amsterdam	2,7428	1,8365	329,41704	1,21865	112,3585	5,45603	–	1,1608723
	2,6788	1,8700	332,40798	1,23026	112,4473	5,45985	–	1,1636589
Milan	2362,72	1582	283,7668	1049,7678	967,8801	46,99941	861,4212	–
	2302,03	1607	275,9918	1057,2368	966,3259	46,91971	859,3583	–
Tokyo	173,02	115,85	20,78027	76,87459	70,87794	3,44177	63,08195	0,073238
	168,68	117,75	21,57249	77,46711	70,80577	3,43796	62,96791	0,073273

A Paris, 100 yens étaient cotés, le vendredi 19 mars 1993, 4,81225 F contre 4,80169 F le vendredi 12 mars 1993.

MARCHÉ MONÉTAIRE ET OBLIGATAIRE

Course contre la montre

« Sœur Anne, ne vois-tu rien venir ? Je ne vois que l'économie que l'on rudoie et que la Bundesbank qui lanternoit. » Tel était, exprimé en approximatif vieux français, le sentiment des marchés en cette fin de semaine, début de la longue veillée d'armes avant le probable changement de majorité. Le nouvel abaissement du taux d'escompte de la Banque fédérale d'Allemagne, ramené jeudi de 8 % à 7,50 %, n'a provoqué qu'un très bref feu de joie, suivi par un affaiblissement immédiat du cours du franc et de ceux du MATIF *qui, tout de même*, terminent à 117,10 contre 116,92 pour l'échéance juin, désormais la plus traitée, et à 114,78 contre 114,84 pour celle de mars presque du comptant à l'heure actuelle.

Petite tempête sur le barème

La décision allemande, pourtant, est tout à fait logique et fortement porteuse d'espoir. Le vendredi 5 mars, la Bundesbank avait ramené le taux de ses pensions de 8,49 % à 8,25 %, un quart de point seulement au-dessus de son taux d'escompte *abaissé de 8,25 % à 8 % le 4 février.* Une nouvelle diminution du taux de ses pensions l'aurait fait buter sur le taux d'escompte, instrument de refinancement privilégié à caractère de subvention, et, à ce titre, sévèrement rationné, avec un plafond d'une soixantaine de milliards de marks. La Bundesbank s'y oppose absolument car, en ce cas, *elle* perd le contrôle de la liquidité du marché. Toute nouvelle réduction du taux des pensions, le « REPO », passe par une *diminution préalable* du taux d'escompte, ce qui vient d'être fait, et autorise tous les espoirs, dans un délai de quelques semaines sans doute après les élections françaises.

Néanmoins, une attaque en règle contre le franc contraindrait, probablement, la banque centrale allemande à agir plus rapidement, comme *elle l'a fait à la mi-septem*bre dernier lors de la dévaluation de la livre. Sans doute, la signature du « pacte de solidarité » en Allemagne, il y a *huit jours*, laisse davantage de latitude à la Bundesbank. Mais l'un de ses directeurs, M. Otmar Issing, a bien précisé que la banque ne pouvait laisser sa politique dépendre de facteurs externes tels que le pacte en question, ni de pressions politiques. *« Pour nous, le critère déterminant est l'évolution de la masse monétaire. »* Celle-ci, après une période de gonflement rapide (8,7 % en décembre), s'est contractée de 2,4 % en janvier et de 0,1 % en février, *affichant* une progression nulle sur trois mois, de 5,5 % sur 6 mois (en ligne avec les objectifs fixés) et de 7,5 % sur un an, avec un ralentissement spectaculaire de délivrance des crédits. Mais l'inflation reste forte en RFA, à plus de 4 %, ce qui ne laisse pas de préoccuper la banque centrale.

En attendant, le rendement de l'OAT dix ans est revenu de 7,36 % à 7,30 %, l'écart avec celui du Bund allemand dix ans, en nette hausse, se réduisant à près de 0,6 point. A court terme, néanmoins, le loyer de l'argent au jour le jour se maintient à 11 % et celui du trois mois à 11 1/8-11 5/8 %.

L'événement de la semaine, sur un marché obligataire peu sollicité en raison de la consultation électorale, a été une véritable petite révolution dans la fixation du barème de répartition des parts lors du placement des emprunts par les banques. *Depuis 1991, ce barème attribuait* la plus grosse part, 20 %, à la Caisse des dépôts, suivie par les grandes banques, Crédit agricole, BNP, Cré*dit lyonnais et Société générale*, avec 9 % à 12 %, la banque Paribas (5 % à 6 %), Indosuez (4,5 %), le Crédit commercial de France (environ 4 % à 5 %), la Banque populaire et le *groupe du CIC (3 %) et enfin, une* série de petites banques. Ce barème, qui correspondait, en principe, à la capacité de placement des établissements, *en fonction de leurs réseaux*, était de plus en plus remis en question, considéré comme trop rigide et générateur d'évasion vers le marché *de l'eurofranc, plus souple. Certaines* banques, comme Paribas et le CCF, s'estimaient lésées.

Cette semaine, à l'occasion du lancement de l'emprunt de la Caisse de refinancement hypothécaire, plutôt mal accueilli au demeurant (1,35 milliard de francs à 7,40 %, avec un *écart* de *0,50 % au-dessus* de l'OAT), le Crédit lyonnais, chef de file, s'est adjugé 19,85 % du placement, la BNP obtenant 13,2 %, comme la *Caisse des dépôts, vive*ment rétrogradée, le Crédit agricole et la Société générale ayant 12,5 % chacun. Le groupe Paribas Crédit du Nord se *hissait* à 11,4 %, le CCF à 6,66 % et Indosuez à 5,18 %. Quant au groupe du CIC et à celui des Banques populaires, ils auraient renoncé à leur part, la trouvant misérable par rapport à leur capacité de placement.

Après ce coup de force, beaucoup s'interrogent sur la suite des événements, redoutant une mainmise des « gros » et une éviction des petits, tandis que la notion de *« capacité réelle de placement »* est remise en cause : sujet brûlant s'il en est ! Relevons, enfin, qu'à la fin de notre chronique de la semaine dernière, il était *fait état de retraits nets* de *« 2 milliards de dollars sur les sicav d'actions »*. C'est bien entendu de 2 milliards de francs qu'il s'agissait. Paris n'est pas New-York !

FRANÇOIS RENARD

Le Monde

Candidat écologiste aux législatives

M. Francis Terquem fait à nouveau condamner « Minute »

Neuf jours après avoir obtenu une condamnation de l'hebdomadaire *Minute pour diffamation (le Monde* du 13 mars), M. Francis Terquem, *avocat de SOS-Racisme* et candidat de Génération Écologie aux élections *législatives, dans* la Seine-Saint-Denis, a obtenu, vendredi 19 mars, en référé, que la publication d'extrême-droite soit à nouveau sanctionnée pour non-application du premier jugement.

Condamné à publier, avant le premier tour des élections, la décision le condamnant, avec annonce sur la première page, *Minute* n'avait pas obtempéré. M. Terquem a donc saisi la justice en référé pour obtenir une provision de 200 000 francs sur les dommages et intérêts, s'ajou*tant* aux 50 000 francs cinquante mille francs déjà obtenus en première *instance, et la publication*, dans cinq journaux, du jugement ignoré par *Minute*.

Après avoir soulevé l'incompétence du juge des référés, Mᵉ Eric *Delcroix a fait valoir, pour Minute*, des contraintes techniques ayant empêché la publication du jugement, tout en affirmant la volonté de l'hebdomadaire de le publier dans sa prochaine édition. Mᵉ Jean-Marc Fedida a plaidé, pour M. Terquem, la compétence du tribunal et s'est inscrit en faux contre les arguments techniques *de son confrère, en indiquant* qu'il s'agissait d'un *« procès haineux »* fait à M. Terquem. *Le premier* substitut, M. Jean-Claude Lautru, n'a pas décelé d'incompétence et a souligné que *« derrière la question technique, il y a une affaire déontologique »*.

Dans son ordonnance, Mᵐᵉ Francine Levon-Guérin, vice-président au tribunal de grande instance de Paris, a condamné *Minute* à 30 000 francs de dommages et intérêts à titre provisionnel et elle a autorisé M. Terquem à faire publier le jugement *initial du 10 mars dans deux journaux.*

Ce dispositif n'exonère pas l'hebdomadaire d'extrême droite d'une publication dans sa prochaine édition. Mᵉ Delcroix avait clairement laissé entendre, dans sa *plaidoirie*, que *Minute* ne publierait pas ce jugement s'il était condamné à des dommages et intérêts.

O. B.

Après les plaintes avec constitution de partie civile

Trois informations judiciaires contre X... sont ouvertes dans l'affaire des écoutes téléphoniques

Dans l'affaire des écoutes téléphoniques, trois informations judiciaires contre X... ont été ouvertes, vendredi 19 mars, par le parquet de Paris et confiées à *M. Jean-Paul Valat, juge d'instruction* au tribunal de Paris. Elles visent le délit d'atteinte de la vie *privée et les crimes d'attentat* à la liberté et de forfaiture.

Les deux premières informations, ouvertes pour *atteinte à l'intimité* de la vie privée, attentat à la liberté et à la Constitution, et forfaiture, font suite aux plaintes contre X..., avec constitution de partie civile déposées le 8 *mars par* Mᵐᵉ Christine Courrégé et Michel Laval pour *le Monde*, Edwy Plenel et sa compagne après la révélation par *Libération* des écoutes téléphoniques pratiquées fin 1985 et début 1986 au domicile de notre collaborateur (*le Monde* du 5 mars).

La troisième information, pour attentat à la liberté et forfaiture, fait suite à la plainte déposée par Mᵉ Antoine Comte, défenseur des Irlandais de Vincennes, après la révélation d'une note interne au cabinet du *président* de la République, datant de 1983 et évoquant la mise sur *écoutes téléphoniques de l'avocat* (*le Monde* du 20 novembre 1992).

Le parquet de Paris a donc accepté la constitution de partie civile du *Monde*, qui avait déposé *plainte* solidairement, Mᵉ Courrégé ayant notamment souligné dans le *libellé de la plainte : « La société éditrice d'un journal étant solidaire des écrits de ses journalistes, elle se trouve nécessairement atteinte directement et personnellement par les entraves apportées au libre exercice de l'activité professionnelle de ses journalistes que constitue le fait de les placer sous écoutes téléphoniques. »* Le délit et les deux crimes visés par la plainte avec constitution de partie civile ont été retenus sans restriction pour l'ouverture de l'information judiciaire.

La décision du parquet d'ouvrir en même temps et de confier au même juge d'instruction les informations concernant les écoutes dont a été victime Edwy Plenel et celles visant Mᵉ Antoine Comte indique implicitement la piste de la « cellule antiterroriste » de l'Elysée, animée de 1982 à 1988 par M. Christian Prouteau, conseiller technique du président de la République. En effet, la plainte de l'avocat parisien fait *suite à la révélation* récente d'une note manuscrite de M. Gilles *Ménage*, alors directeur *adjoint* du cabinet de M. François Mitterrand, demandant, le 28 mars 1983, à M. Prouteau que *« l'on s'occupe sérieusement de l'avocat Mᵉ Antoine Comte »*. En marge, M. Prouteau avait écrit : *« 46?!! »*, utilisant le nom de code des écoutes administratives. De plus, le domicile de l'avocat, dont la ligne téléphonique est au nom de sa compagne, figure dans un répertoire de demandes d'écoutes administratives dévoilé par *Libération* le 12 mars (*le Monde* du 13 mars).

Or, selon les informations de *Libération* et du *Monde*, les écoutes visant Edwy Plenel ont pour origine la « cellule » de l'Elysée, qui disposait jusqu'en 1986 d'un contingent de vingt écoutes administratives, l'un de ses membres, le capitaine Pierre-Yves Guézou, étant chargé d'assurer la liaison avec le Groupe*ment interministériel de contrôle* (GIC). Les bandes d'enregistrement *y était décryptées*, puis une synthèse des écoutes, agrémentée de renseignements complémentaires, *était* mise en mémoire sur le système informatique de la « cellule », établi au troisième étage d'un hôtel particulier dépendant de la présidence de la République, au 14, rue de l'Elysée.

Devant un tribunal de New-York

Woody Allen raconte la détérioration de ses relations avec Mia Farrow

Le cinéaste américain Woody Allen a raconté, vendredi 19 mars, devant une cour de New-York, la *détérioration de ses relations* avec son ex-compagne, l'actrice Mia Farrow, avant même *la naissance* de leur fils Satchel, âgé de cinq ans. Woody Allen avait affirmé jeudi qu'un rapport d'experts prouvait qu'il n'avait jamais commis d'abus sexuels sur sa fille adoptive Dylan, sept ans. Aussitôt, ses avocats ont *engagé une procédure pour permettre* au cinéaste de retrouver la garde de *Moses, quatorze ans*, et de *Dylan*, deux enfants adoptés, et de Satchel, cinq ans, le seul enfant biologique du couple.

Woody Allen s'exprimait pour la *première fois devant le tribunal dans* le cadre de la bataille engagée au mois d'août dernier par Mia Farrow, quand la comédienne avait accusé son compagnon d'avoir abusé sexuel*lement de la petite Dylan. Woody* Allen n'a pas pu voir Dylan pendant sept mois, a été autorisé à rendre visite de façon irrégulière à Satchel, et Moses a refusé de le voir.

Le cinéaste a raconté que sa relation avec Mia Farrow, qui a duré douze ans, avait commencé à se détériorer il y a environ six ans pendant la grossesse de sa compagne. Woody Allen, cinquante-sept ans, a reconnu qu'il avait commencé une relation amoureuse avec une fille adoptive de Mia Farrow, Soon-Yi Previn, âgée de vingt et un ans. Pendant qu'il parlait, Mia Farrow, qua*rante-sept ans, le regardait continuellement* et avec intensité. – *(AFP.)*

L'armée de terre pourra mobiliser des officiers linguistes de réserve

BESANÇON

de notre correspondant

A l'occasion de la réunion du conseil d'administration de leur association nationale (*ANOLIR*), à Besançon, au début de mars, les officiers de liaison et interprètes de réserve de l'armée de terre se sont déclarés, par la voix de leur président, M. Jacques Devèze, prêts à occuper des fonctions temporaires sur les différents théâtres *d'opérations où la France est ou pourrait se trouver engagée.* A son retour du Golfe, le général Michel Roquejoffre avait signalé le manque de linguistes dans son état-major de Ryad. Le concours de spécialistes rompus à la pratique des langues et à la terminologie militaire, capables de renforcer les liaisons avec les armées alliées, *aurait présenté un intérêt* certain. Les dispositions réglementaires ne permettaient pas, alors, de faire appel à des officiers de réserve même volontaires. La loi du 4 janvier 1993 est venue, dans la foulée du plan Armées 2000, *corriger ce que l'Union nationale des* officiers de réserve (à laquelle l'ANO*LIR* est affiliée) considérait comme une restriction regrettable.

L'ANOLIR, dont les quelque trois *cents membres sont* tous passés par l'Ecole interarmées du renseignement et des études linguistiques (*EIREL*) à Strasbourg, a répondu très rapidement à une demande concernant un interprète qui pourrait être envoyé en Somalie. En revanche, l'ancien vice-président de TF1, M. Bochko Givadinovitch, spécialiste du serbo-croate et *colonel de réserve, n'a pas été* admis à rejoindre les « casques bleus » dans l'ex-Yougoslavie *en raison* de son âge.

CLAUDE FABERT

L'annonce par M. Bérégovoy d'une « compensation exceptionnelle »

Les aides supplémentaires aux pêcheurs seront attribuées bateau par bateau

Les mesures de compensation de la *baisse de revenus des marins*-pêcheurs pour février et mars, à la suite de la baisse des cours du *poisson*, décidées, vendredi 19 mars, par le premier ministre, seront rendues publiques lundi 22 ou mardi 23 mars, a indiqué le secrétaire d'Etat à la mer, M Charles Josselin, lors d'une conférence de presse le 19 mars.

« L'effet des mesures décidées à Bruxelles par les ministres des Douze, sera vraisemblablement efficace mais il sera différé dans le temps. En attendant, le gouvernement a décidé d'apporter une compensation à la perte du revenu des pêcheurs. Elle sera décidée bateau par bateau et ne doit pas être confondue avec une aide sociale », a précisé M. Josselin.

M. Bérégovoy appuie la vente de sous-marins français au Pakistan

Le premier ministre et ministre de la défense, M. Pierre Bérégovoy, *indique, dans une lettre* adressée à M. Bernard Cauvin, député PS de la Manche, que la direction des constructions navales (DCN) sera *« munie de propositions financières très intéressantes »* pour le Pakistan sur la vente de trois sous-marins français, du type *Agosta*, à propulsion diesel/électrique, pour un coût de 3,5 milliards de francs.

Assurant le président de la communauté urbaine de Cherbourg, dont l'arsenal serait chargé de la construction des sous-marins, qu'il est *« tout aussi décidé »* que son prédécesseur à la défense, M. Pierre Joxe, *« à faire aboutir ce dossier »*, M. Bérégovoy écrit, sans plus de précisions, que *« le crédit consenti aidera considérablement le Pakistan dans cet achat »*. Ce contrat bute, en effet, sur le problème de la solvabilité du Pakistan. *« La DCN doit remettre sa dernière offre au tout début du mois d'avril »*, précise encore le premier ministre. La France est en concurrence avec la Suède.

SOMMAIRE

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Ce numéro comporte un cahier « L'Economie » folioté de 25 à 32 et un cahier « Radio-télévision »

Le numéro du « Monde » daté 20 mars 1993 a été tiré à 477 988 exemplaires.

Feu vert britannique à des accords croisés d'ICI avec Du Pont et BASF

Le gouvernement britannique a autorisé, vendredi 19 mars, les deux accords croisés effectués par ICI, l'un avec l'américain Du Pont de Nemours, l'autre avec l'allemand BASF. Le ministère du commerce et de l'industrie a décidé de ne pas référer ces opérations à la commis*sion des monopoles et fusions* (MMC). ICI a signé en 1992 un *accord avec Du Pont pour céder au* groupe américain ses intérêts dans le nylon en Europe en échange de la reprise des actifs de Du Pont dans l'acrylique aux Etats-Unis.

Un autre échange a été conclu en début d'année avec BASF, selon lequel ICI reprend le verre acrylique du chimiste allemand en Europe *occidentale en échange* de la cession de sa division polypropylène européenne (*le Monde* du 23 janvier). ICI attend toujours le feu vert de la Federal Trade Commission (FTC) américaine pour son accord avec Du Pont. La transaction avec BASF doit encore recevoir l'approbation des autorités allemandes et espagnoles.

Mort de Pierre Laffont, ancien directeur de « l'Echo d'Oran »

Pierre Laffont, ancien député d'Oran, ancien directeur de *l'Echo d'Oran*, est décédé le 17 mars à l'âge de quatre-vingts ans.

Né le 12 mars 1913 à Marseille (*Bouches-du-Rhône*), où son père était directeur de la Compagnie générale transatlantique, Pierre Laffont s'est lancé dans le journalisme en Algérie après avoir obtenu sa licence en droit. Fondateur de *l'Echo-Soir* et de *l'Echo-Dimanche*, il est directeur général de *l'Echo d'Oran* jusqu'à la nationalisation de celui-ci par les autorités de l'Algérie indépendante en septembre 1963. Commissaire général de la Foire d'Oran de 1953 à 1955, Pierre Laffont est élu *député* d'Oran en 1958 et adhère au groupe des élus d'Algérie et du Sahara, devenu *ensuite* le Groupe unité de la République (*GUR*), dont il devient le secrétaire général ajoint. En février 1960, il quitte le GUR pour siéger sur les bancs des non-inscrits jusqu'en mai 1961, date à laquelle il se démet de son mandat de député et met un terme à ses fonctions d'éditorialiste *pour protester contre le fait que « seuls les extrémistes des deux bords sont écoutés »*.

Durant toute la période des « événements », Pierre Laffont s'est montré un chaud partisan de l'intégration et un adversaire résolu de l'indépendance – *« l'indépendance de l'Algérie, c'est la flotte russe à Mers-el-Kébir »*, – position qui l'a conduit à se heurter au général de Gaulle, qui lui rétorquera le 27 avril 1959 par la célèbre phrase : *« L'Algérie de papa est morte, et si on ne le comprend pas on mourra avec elle. »* Mais dans le même temps Pierre Laffont dénonce la *torture* et les exactions de l'OAS *et* se classe ainsi dans le camp des « libéraux ».

Après l'indépendance, il devient, en 1964, à Paris le président-directeur général de la société éditrice Constellations et entre au conseil d'administration de la Société des éditions Robert Laffont (son frère). En février 1966, il devient secrétaire général des Editions Pierre-Charron (groupe Paris-Match). Au sein de la *communauté des* expatriés d'Algérie, il milite au Recours, *dont il est nommé coordonnateur.*

Pierre Laffont a publié en 1968 *l'Expiation* (Plon) et en 1980 une *Histoire de la France en Algérie* (Plon). Rendant compte de ce dernier ouvrage, notre collaborateur André Passeron a écrit : *« L'auteur ne montre aucune indulgence envers de Gaulle, dont il décrit avec précision la duplicité en matière de politique algérienne, mais il souligne aussi tout le mal que l'OAS a pu faire à la cause de l'Algérie française »* (*le Monde* du 4 mars 1980).

En Afrique du Sud

Coups de fouet

JOHANNESBURG

de notre correspondant

35 745 personnes ont été *condamnées au fouet* entre le mois de juillet 1991 et le mois de *juin* 1992, *vient* de reconnaître le ministre de la justice, en réponse à *la question* d'un parlementaire. M. Tony Leon, membre du Parti démocrate, désirait savoir si, malgré la récente *ratification par* l'Afrique du Sud de la convention interna*tionale contre* la torture, la peine du fouet était toujours *appliquée. M. Kobie Coetsee* a dû avouer que c'était bien le cas, tout en précisant que 5 408 condamnés avaient eu le choix entre le fouet, une peine de prison ou une amende.

Le fouet – de deux à six coups – fait partie de l'arsenal traditionnel de la justice, surtout dans les affaires de mineurs. D'après les juges, *en effet, cette peine offre* un meilleur *« rendement »* qu'un *séjour dans une prison* surpeuplée, où croupissent des criminels endurcis. Le fouet fait aussi partie du règlement disciplinaire des prisons, mais le ministre chargé de l'administration pénitentiaire, *M. Adrian Vlok*, *vient de* déposer un projet de loi des*tiné à le supprimer.*

G. M.

□ **Deux Blancs assassinés près de Johannesburg.** – Deux blancs ont été tués et trois autres blessés lors d'une attaque par des tireurs inconnus – des noirs, selon la police – alors qu'ils circulaient, vendredi 19 mars, sur une autoroute, *près* de Johannesburg. Cette attaque a été revendiquée, dans un appel téléphonique à l'agence de presse sud-africaine SAPA, par un correspondant, prétendant parler au nom de l'Armée de libération du peuple d'Azanie (APLA), *« branche armée »* du Congrès panafricain (PAC), mouvement noir radical. – *(AFP.)*

□ **Le gouvernement canadien va aider ses papetiers à renforcer leur lobbying à Bruxelles.** – Le gouvernement canadien a accordé, jeudi 19 mars, une aide financière de 1,5 million de dollars canadiens (4,5 millions de francs) à l'Association canadienne des pâtes et papiers pour renforcer l'action de son bureau de Bruxelles et contrecarrer les attaques de certains mouvements écologistes, notamment en Europe, sur la manière dont le Canada exploite ses forêts. L'industrie des pâtes et papiers est accusée par certains groupes écologistes de vouloir transformer le Canada en un *« Brésil du Nord »*, où les forêts seraient rasées sans reboisement.

Le Monde

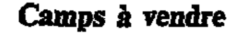
Les déboires de Socrate



Inspiré par l'exemple les compagnies aériennes, le nouveau système tarifaire mis en place par la SNCF, nommé Socrate, provoque un tollé parmi les guichetiers et les usagers qui dénoncent sa complexité et surtout son opacité.

page 27

Camps à vendre





La Californie est la première victime de la baisse des budgets militaires. Les bases ferment et les usines d'armement licencient à tour de bras. Pour la première fois depuis la « grande crise » de 29 le chômage menace.

page 29

Rigueur, réalisme ou relance ?



Quelle politique économique choisir ? A l'approche des élections, le clivage gauche/droite s'est effacé au profit de distinctions plus subtiles explique Philippe Chalmain, de la Société française d'assurance crédit.

page 30

A NOS LECTEURS

En raison du deuxième tour des élections législatives le prochain numéro du « Monde-l'Économie » paraîtra dans notre édition du samedi datée dimanche 28-lundi 29 mars au lieu du lundi (numéro daté mardi).

L'ÉCONOMIE

À-CÔTÉS

Mariages en solde

Les agences matrimoniales vivent des temps difficiles. Pour survivre, les « marieuses » s'adaptent et changent de formule

NOSTALGIQUE, Madeleine Ghertman se souvient de l'âge d'or du matrimonial. Dans les années 60, son agence, Ion International, partageait le gâteau des candidats au bonheur avec le cabinet de Mme Desachy. Près de trois cents clients défilaient chaque mois dans son établissement à la recherche d'une union stable ou d'un mariage. Mais depuis deux ans, la fréquence des visites est tombée à quatre-vingt-dix, puis à cinquante clients par mois, et, malgré un léger frémissement en fin d'année dernière, son chiffre d'affaires chutait de 25 %.

En trente ans, la clientèle potentielle des âmes seules – célibataires, veufs, divorcés – n'a pourtant cessé de croître. Ils sont environ six millions aujourd'hui, soit plus du double par rapport au recensement de 1962. Sur ce total, selon les professionnels, près de cent mille personnes, dont une majorité d'hommes entre trente-cinq et cinquante ans, frappent encore chaque année à la porte de leurs agences et dépensent entre 6 000 francs et 30 000 francs par an pour rencontrer l'âme sœur.

La concurrence sur ce secteur est apparue dans les années 70 avec la naissance de supermarchés du mariage comme Uni-Inter, Unicentre, Félicitas ou Unicis.

Thibault Romain

Lire la suite page 29

PURGE ÉCONOMIQUE ET SURSAUT MORAL

Italie : tourmente salutaire

Les enquêtes « mains propres » lancées par la justice révèlent chaque jour l'ampleur de la corruption. C'est tout un système de gestion politique mais aussi économique qui est aujourd'hui remis en cause. Il était temps. L'Italie pour prendre le train de l'Europe avait besoin d'une cure d'austérité générale. Les milieux économiques, malgré la tempête, croient à un sursaut du pays, dopé par la dévaluation, pour peu qu'il sache se libérer du clientélisme comme de l'inefficacité.

Lire page 28 les articles de Sophie Gherardi

OPINION

Contre le partage du travail

Au lieu de stimuler l'emploi, la France gère le chômage, et le partage du travail est la forme achevée de cette gestion, estime François Dalle, ancien président de L'Oréal et auteur, avec Jean Bounine, d'un *rapport sur l'emploi*. Pourtant les moyens existent de libérer le travail et de rompre avec la fatalité du chômage.

par JEAN BOUNINE et FRANÇOIS DALLE (*)

LE partage du travail nous est aujourd'hui présenté, avec insistance, comme la seule solution au problème de notre chômage. Or, celui-ci se maintient, depuis des années, à des taux très supérieurs à ceux des autres grands pays industriels. Devrons-nous continuer à nous en accommoder ? En outre, l'idée qu'une reprise ne pourrait pas permettre de développer l'emploi dans l'ensemble des pays industrialisés est contestable, car elle suppose la conservation du modèle dit « des trente glorieuses ». Or, ce modèle, qui était basé sur le quantitatif, pourrait bien connaître un renouveau dans un mode de croissance sur le qualitatif. Cela changerait radicalement les conditions de développement de l'emploi.

Notre chômage est d'abord un mal français. Il est, actuellement, de près de 12 %, contre environ 3 % au Japon et 5 % dans l'ancienne RFA. Il y a pire : le chômage réel des jeunes de 16 à 25 ans est aujourd'hui, chez nous, de près de 30 %, alors qu'il est à la moyenne nationale en Allemagne.

Ces différentiels de chômage ne datent pas d'aujourd'hui et n'ont fait que se creuser depuis des années. Ils ne doivent donc rien à la crise actuelle et ne disparaîtront pas avec la reprise. Nous avons bien réussi à annuler, puis à inverser, nos différentiels d'inflation avec les grands pays industriels. Pourquoi devrions-nous considérer nos différentiels de chômage comme l'expression d'une fatalité ?

Les causes profondes du mal

En réalité, nous ne travaillons pas assez. La proportion des personnes âgés de 16 à 65 ans qui travaillent dans l'industrie est, chez nous, inférieure de 30 % à ce qu'elle est en Allemagne et de 25 % à ce qu'elle est au Japon. Cela représente, par rapport à l'Allemagne, un différentiel d'emplois industriels de l'ordre de 1,5 million de personnes.

Le même calcul appliqué, cette fois, aux services marchands fait apparaître un différentiel d'emplois tertiaires de l'ordre de 4 millions par rapport au Japon ou aux Etats-Unis. Ce ne sont là, bien sûr, que des indications. Mais on admettra qu'elles corroborent de nombreuses observations concernant, par exemple, l'état de sous-développement chronique de nos services de soin et de santé ou les délocalisations continues de nos industries de main-d'œuvre.

Il est vrai que, pour faire cesser ces hémorragies et tirer parti des gisements d'emplois encore inexploités, il faut remonter aux causes profondes du mal. C'est ce que nous nous étions efforcés de faire, il y a six ans, pour le compte du ministre de l'emploi. Mais les politiques ne s'intéressent généralement qu'à des mesures à effet rapide.

Leurs mots d'ordre changent, en outre, au gré des changements de gouvernements et des remaniements ministériels. En quelques années, les « emplois de convivialité » sont devenus « emplois de proximité », « changer le travail » a été préféré à la « modernisation négociée des entreprises », le modèle allemand d'apprentissage a perdu sa valeur de référence et, avec la « désinflation compétitive », l'attention s'est portée sur la grande entreprise et a fait oublier certain « plan PME-PMI », ainsi que les propositions que nous avions nous-mêmes formulées six ans plus tôt. Que de temps perdu !

Lire la suite et les points de vue de Jean Brun et Michel Godet page 31

(*) Coauteurs de *Pour développer l'emploi*, rapport au ministre des affaires sociales et de l'emploi, 1987, et de *l'Education en entreprise, contre le chômage des jeunes*, Odile Jacob, 1993.

MODE D'EMPLOI

FINANCES

Vive les clubs d'investissement !

Providence des apprentis boursiers les 15 000 clubs d'investissement créés en France depuis 1968 comptent aujourd'hui 200 000 membres

La Bourse les intéresse, ils disposent d'un petit (ou pourquoi pas important) pécule, mais, malheureusement, ils ne sont pas de vrais familiers du palais Brongniart. De plus, ils ne veulent pas confier la gestion de leurs économies et préfèrent gérer directement ce qui pourrait devenir leur futur portefeuille. Ils ont bien essayé de se lancer dans la lecture d'ouvrages – souvent fort bien faits – sur la Bourse, sur les actions, sur la lecture de la cote, mais ils hésitent toujours à se lancer ! Enfin, ils ont conscience de n'être pas le (la) seul (e) dans cette situation. Il existe pour ces apprentis boursiers une solution on ne peut plus pédagogique, qui devrait fêter son quart de siècle à l'automne prochain : le club d'investissement.

Introduits en France en 1968, alors qu'ils «sévissaient» déjà aux Etats-Unis depuis les années 50, les clubs d'investissement sont aujourd'hui environ 15 000 et comptent aux alentours de 200 000 membres, avec des avoirs estimés à 1,5 milliard de francs. Au succès initial a succédé une stabilisation due en partie à la moins bonne tenue du marché boursier. Mais, malgré une conjoncture encore morose, il semble que la relative désaffection que ceux-ci ont connu dans les années 1990/1991 soit en train de s'estomper. Si certains clubs ont disparu, de nouvelles créations sont venues compenser les partants. Et, comme le relève Claude Vallon, président de la FNACI (Fédération nationale des clubs d'investissement), depuis l'origine, un million et demi d'épargnants ont participé à l'activité d'un club d'investissement, dont 80 % sont devenus détenteurs d'une épargne en actions.

RÈGLES • La FNACI, précisément, regroupe l'ensemble des institutions financières et associations qui assurent le développement et l'animation des clubs d'investissement, avec le soutien des plus gros émetteurs du marché. Sans être une autorité de tutelle, elle est toutefois très représentative des clubs. En ce sens, elle s'est récemment servie du nouveau pouvoir obtenu à la fin de l'année 1991 : ester en justice. Elle a, en effet, saisi le procureur de la République et s'est constituée partie civile contre la société Asystel pour délit d'initié, publications d'informations trompeuses sur les comptes et publication de faux bilans.

Pratiquement, la création d'un club d'investissement est soumise à certaines règles. Dans sa composition, d'abord : il faut, pour constituer un club, un minimum de 5 personnes et un maximum de 20, qu'elles soient majeures, actives ou retraitées. Une personne ne peut appartenir qu'à un seul club, mais, au sein d'un même foyer fiscal, l'on peut adhérer à des clubs différents. Les mineurs ne sont pas oubliés, puisqu'ils sont également autorisés à devenir membres d'un club, sous certaines conditions toutefois : les statuts devront être signés par l'un des parents de chaque mineur ; les revenus, c'est-à-dire les intérêts et les dividendes, devront être déclarés par les parents. Enfin, dernier point, et non des moindres au regard des conséquences : la présence d'un membre majeur est requise lors des réunions du club, celui-ci étant également responsable des opérations de Bourse vis-à-vis de l'intermédiaire financier.

La durée de vie des clubs, qui était initialement de cinq ans, a été portée à dix ans non reconductibles. Juridiquement, leur régime est celui de l'indivision volontaire. En conséquence, le départ de l'un des membres ne remet pas en cause leur existence et permet donc d'accueillir de nouveaux membres dans la limite du nombre autorisé. En ce qui concerne le fonctionnement, les statuts prévoient généralement l'élection d'un bureau, composé d'un président, d'un trésorier, qui suit les comptes mensuels, et d'un secrétaire, chargé d'envoyer les convocations et de rédiger des procès-verbaux de séance. Les réunions devant être tenues au cours de l'année sont en général au nombre de 10. Chaque membre devra verser au cours de ces réunions une mensualité de 50 francs, au minimum, et 2 000 francs, au maximum. Ce seuil de versement mensuel devrait d'ailleurs, sur décision du ministre de l'économie et des finances du 30 novembre 1992, être prochainement porté à 3 000 francs. Toutefois, lors de la constitution d'un club, chaque membre peut verser une somme de 3 000 francs.

Les fonds ainsi collectés peuvent indifféremment être investis en valeurs mobilières françaises ou étrangères. Les produits du portefeuille du club, c'est-à-dire les intérêts et les dividendes, sont obligatoirement distribués aux membres et réinvestis, toujours dans la limite des 2 000 francs mensuels autorisés.

FISCALITÉ • Point non négligeable : la fiscalité applicable aux clubs. Tous bénéficient de la transparence fiscale, c'est-à-dire que les membres sont placés dans une situation fiscale comparable à celle qui consisterait à gérer personnellement leur portefeuille. Ainsi ils déclareront leur quote-part de produits imposables perçus par le club. Mais les clubs bénéficient d'un avantage fiscal spécifique : les plus-values réalisées dans le cadre de leur gestion sont exonérées. Un aménagement fiscal de dernière heure obtenu par la FNACI après maintes démarches infructueuses : pouvoir opter pour la capitalisation ou la distribution des revenus, comme pour les OPCVM. Cet aménagement constitue pour les clubs – s'ils optent pour la capitalisation – une simplification de leur fonctionnement et de leurs formalités administratives de fin d'année.

Dernier conseil aux apprentis boursiers, s'ils se décident à sauter le pas : ne pas s'adresser à l'agence bancaire la plus proche en souhaitant être intégré à un club déjà existant. Mieux vaut bien connaître les membres, qu'ils vont, pour les dix prochaines années, rencontrer une fois par mois. D'autant qu'en intégrant une structure déjà existante, des «détails», comme le montant des mensualités, par exemple pourraient ne pas forcément correspondre à leurs disponibilités...

François Bostnavaron

JE CONSEILLE DE N'ACHETER QUE LES CHOCOLATS DE LA SOCIÉTÉ DANS LAQUELLE NOUS AVONS INVESTI !

HUMEUR • par Josée Doyère

Planques

BON. C'est vrai. Après avoir fréquenté pendant plusieurs années les allées du pouvoir, on cherche à se mettre à l'abri quand le vent tourne et que tout indique qu'on va perdre son job et qu'il va falloir regagner la cohorte des obscurs et des sans-grade. Si le patron auprès de qui on a vaillamment travaillé a ne serait-ce qu'un peu d'amitié pour vous, il vous installe à un poste d'où son successeur aura quelque mal à vous déloger.

Il y a tous ceux qui retournent dans leur corps d'origine, qui à l'inspection des finances, qui à l'université, qui dans un hôpital ou ailleurs. Il y a aussi ceux qui, dans ce corps d'origine – la Cour des comptes, par exemple – y prennent un galon que seule justifie leur position passée de ministre de la République. Et puis il y a ceux qu'il faut caser, ailleurs. On voit depuis un certain temps se multiplier les nominations à l'INSEE, au Conseil de la concurrence, à l'Institut de l'enfance et de la famille. On voit aussi bourgeonner des fonctions, comme au Centre français du commerce extérieur : le directeur général se trouve brusquement flanqué d'un «directeur général délégué» («qui le supplée en tant que de besoin», dit le Journal officiel), et même d'un secrétaire général... Ça offre plus de possibilités.

Parfois, certaines nominations provoquent de la grogne. Un administrateur du Musée de l'armée vient de flanquer sa démission parce qu'on venait de nommer à la présidence dudit musée... un civil.

Et puis, bien sûr, il y a l'actuelle opposition – en passe de devenir la nouvelle majorité – qui se scandalise et crie au charron. Normal. Même si ces pères la vertu ont un peu oublié qu'en arrivant au pouvoir en 1981, les socialistes ont trouvé en poste tout plein de gens récemment et hâtivement nommés...

Soyons lucides. Caser les membres d'un cabinet ministériel, dont la fonction est, par définition, précaire, dans la filiale d'une entreprise nationale, à la tête d'un organisme plus ou moins connu, ça s'est toujours pratiqué, à la veille d'un changement de gouvernement.

C'était déjà vrai, depuis les débuts de la V• République, lorsque le premier ministre, ses ministres, ses secrétaires d'Etat, laissaient la place à leurs successeurs. La première vraie alternance, c'était en 1981. Tout laisse prévoir qu'on va en connaître une deuxième... en attendant que, plus tard... qui sait ? on en connaisse une troisième. Le phénomène se reproduira, n'en doutons pas, chaque fois. Et c'est probablement sain, tout compte fait.

Aux Etats-Unis, quand Clinton remplace Bush, c'est l'administration démocrate qui remplace la républicaine. Et vous croyez vraiment que les «sortants» se retrouvent sur le pavé, sans savoir où aller, ni de quoi demain sera fait ? Chez nous, c'est plus larvé, moins officiel. Mais ça revient au même. Et ce n'est pas si mal. Car c'est l'alternance, preuve de démocratie, qui est l'occasion de ce jeu de chaises musicales.

Bien sûr, certains rêveraient de voir les puissants d'hier devenir RMIstes, des exclus de la société. Serait-ce digne, et normal, de punir ceux qui ont servi l'Etat ? ■

LOIS ET RÈGLEMENTS

Publicité mensongère

Un arrêté du ministère de la santé a interdit les publicités de certains médicaments qui comportent des affirmations ne pouvant pas être démontrées. Ces médicaments sont : le Lexomil, un anti-dépresseur (Laboratoires Roche), le gel Polysilane, un pansement de l'appareil digestif (Clin-Midy), et le Ditropan, traitement de l'énurésie (Debat).

Arrêté du 24 décembre 1992, **Journal officiel** du 25 février 1993, p. 2995.

Taxe d'habitation

Un arrêté fixe les limites des dégrèvements partiels pour la taxe d'habitation. Pour les personnes non imposables ou dont le montant des impôts sur le revenu est inférieur à 460 francs, la taxe d'habitation est plafonnée à 1633 francs. Pour celles dont l'impôt sur le revenu est compris entre 460 francs et 1694 francs, le dégrèvement équivaut à la moitié de la fraction de la taxe dépassant 1633 francs.

Pour les contribuables dont l'impôt sur le revenu 1992 est compris entre 1694 francs et 16390 francs et dont la taxe d'habitation est supérieure à 1633 francs, le dégrèvement est égal à la fraction de la taxe d'habitation qui excède 3,4 % de leur revenu imposable.

Arrêté du 22 février 1993, *Journal officiel du 27 février 1993*, p. 3166.

Experts agricoles

Un arrêté annuel publie la liste des experts agricoles et fonciers et des experts forestiers. Ces professions, réglementées par la loi du 5 juillet 1972, sont habilitées à évaluer les propriétés agricoles et forestières, et interviennent dans les études de baux ruraux, de successions, d'évaluation des dommages agricoles, et de mise en valeur des bois et forêts.

Arrêté du 22 janvier 1993, **Journal officiel** du 18 février 1993, pp. 2679 à 2683.

Entreprises d'intérim d'insertion

Un décret précise la nature des conventions passées entre l'Etat et les entreprises d'intérim d'insertion, qui prévoient des actions de suivi-accompagnement social et professionnel aux personnes en difficulté.

Ces conventions doivent indiquer les catégories de personnes en insertion embauchées par l'entreprise d'intérim, fixer les règles selon lesquelles elles sont rémunérées, définir les actions de suivi-accompagnement de ces personnes, préciser les modalités de collaboration avec d'autres organismes, également chargés de l'insertion professionnelle, et énumérer la nature des dépenses prises en compte pour le montant de l'aide financière apportée.

Ce texte précise les modalités de soutien de l'Etat aux entreprises d'insertion : l'aide porte sur le financement du suivi et de l'accompagnement social et professionnel des personnes en insertion. Elle est déterminée en fonction du nombre de salariés en insertion et du nombre de salariés assurant les actions d'encadrement. Le cumul des subventions publiques ne peut dépasser 300 000 francs.

Décret № 93-247 du 22 février 1993, **Journal officiel** du 26 février 1993, p. 3041.

■ **Erratum.** – Une erreur de transmission nous a fait écrire, dans l'article de Philippe Simonnot, «Laissons flotter le mark», paru dans nos éditions du 16 mars : «*Il est compréhensible qu'à deux mois des législatives le gouvernement Bérégovoy ne veuille pas céder sur la parité de notre devise.*» Il fallait lire bien entendu «*à deux semaines des législatives*»...

LA COTE DES MOTS

Bradage

Non enregistré par tous les dictionnaires, *bradage* est bien construit, à partir du verbe *brader*, et signifie donc très normalement «*action de brader*» (*le bradage d'invendus*). Nous avons relevé ce terme dans la presse belge, alors que, en deçà du Quiévrain – en France, pour être plus clair, – ce terme semble fort peu usité...

Le mot s'entrecroise avec *braderie* (n. fém.), autre dérivé – beaucoup plus connu – de *brader*. De nos jours, *braderie* désigne une vente de marchandises à bas prix, avec des rabais importants : on retrouve l'idée de *soldes* (n. masc. !). Que ce soit en public, dans les rues, ou bien au sein de grands magasins, on peut dire que la braderie est une «foire aux (bonnes ?) affaires»...

Le terme de *foire* permet de revenir deux siècles ou un siècle et demi en arrière, où *braderie* s'appliquait, en picard et en wallon, aux foires annuelles du nord de la France et des villes flamandes, manifestations marquées par la vente d'articles à des prix inférieurs aux prix habituels.

Bradage n'est donc pas un synonyme de *braderie*, puisque, pour résumer, «lors d'une braderie on effectue un bradage». Et par extension, en politique, c'est le premier de ces mots qui devrait être usité pour parler d'un «lâchage», d'un abandon, etc. : *le bradage de ces territoires*...

A l'origine, *brader* vient du moyen néerlandais *braden*, dont l'acception était... «rôtir», et c'est avec cette dernière signification que le verbe s'implanta en français de Flandre, en wallon et en picard. De «rôtir» on passa, semble-t-il, à «flamber», puis à «brûler excessivement», c'est-à-dire à «gâter par le feu», à «calciner» ! De ce sens restreint de «gâcher des aliments», l'acception se généralisa en «gaspiller, ne pas tirer d'une chose tout le parti possible».

Enfin, derniers avatars de sens : «vendre à vil prix, se débarrasser à n'importe quel prix...», d'où «solder, liquider, bazarder...». Mais une *braderie*, ce n'est pas forcément le «bazar» !

Jean-Pierre Colignon



BLOC-NOTES

D'une semaine... ... à l'autre

LITIGES COMMERCIAUX ENTRE LES ÉTATS-UNIS ET LA CEE. Les Etats-Unis ont décidé, le 12 mars, de rompre les négociations avec la CEE sur les marchés publics et annoncé des sanctions probables contre l'Europe à partir du 22 mars. Le 18 mars, Jacques Delors s'est entretenu à Washington avec le président Bill Clinton de l'ensemble des litiges commerciaux (*le Monde* daté 14-15, et des 17 et 18 mars).

BAISSE DES TAUX. Le gouvernement et l'opposition ont entériné, le 13 mars, le « pacte de solidarité » pour financer l'unification, l'accord prévoit d'instaurer à partir de 1995 l'impôt réclamé par les sociaux démocrates. La Bundesbank a abaissé d'un demi-point son taux d'escompte, suivie par les banques centrales de Belgique, des Pays-Bas, de Suisse et d'Autriche (*le Monde* des 16, 17, 19 et 20 mars).

HAUSSE DU DÉFICIT BUDGÉTAIRE EN GRANDE-BRETAGNE. Repoussant à 1994 et 1995 le «tour de vis» fiscal prévu, afin de ne pas casser la reprise qui s'amorce, le chancelier de l'Echiquier a annoncé le 16 mars que le déficit pour 1993-1994 atteindra 50 milliards de livres (8 % du PNB), soit 12 % de plus que l'an passé (*le Monde* du 18 mars).

PRIX A LA CONSOMMATION : + 0,4 % EN FÉVRIER. Selon l'indice provisoire de l'INSEE, le 15 mars, les prix à la consommation ont progressé de 0,4 % en février (*le Monde* du 16 mars).

CHOMAGE DES JEUNES EN PROGRESSION. En France, selon un document de l'INSEE, rendu public le 15 mars, (*INSEE Première*, nº 248), entre mars 1991 et mars 1992, le chômage des jeunes a progressé de 0,4 point, passant de 7,8 % à 8,2 % de la population des moins de vingt-cinq ans (*le Monde* du 16 mars).

JOURNÉE NATIONALE DE PROTESTATION DES PECHEURS. A l'appel des comités de survie constitués dans plusieurs ports, des manifestations ont donné lieu à des affrontements avec les forces de l'ordre, le 17 mars. Le secrétaire d'Etat à la mer n'a pas obtenu, le 18 mars, au conseil des ministres de la pêche réuni à Bruxelles, le relèvement souhaité de 30 % des prix minimaux (*le Monde* des 16, 17, 19 et 20 mars).

LUNDI 22 MARS. Paris. BTP. Signature d'un accord rapprochant les six caisses de retraite et de prévoyance du bâtiment et des travaux publics.
Bruxelles. Conseil «environnement» de la CEE (jusqu'au 23 mars).

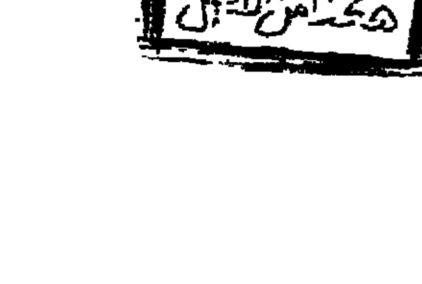
MARDI 23 MARS. Washington. Le président Bill Clinton présente son projet de budget pour 1993-1994.
Genève. Réunion du conseil exécutif du GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce) (jusqu'au 24 mars).
Conférence européenne sur la population (jusqu'au 26 mars).
Bruxelles. Session plénière du Conseil économique et social (CES) européen (jusqu'au 25 mars).
Première conférence annuelle sur le thème : «Europe de l'énergie, réglementation et enjeux pour les entreprises», organisée par Euroforum France et l'Association technique pour l'efficacité énergétique (ATEE) (Maison des centraliens, jusqu'au 24 mars).
Montpellier. Troisièmes rencontres «Qualité du logiciel», sur le thème de la qualification et la certification, en matière de logiciel, des produits et des entreprises, organisées par EC2 et le Mouvement français pour la qualité (jusqu'au 26 mars).

MERCREDI 24 MARS. Paris. Cinquième forum des comités d'entreprise et comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail, à l'initiative de la CFDT (Parc floral, jusqu'au 26 mars).
Colloque sur le thème «Immobilier, quelles solutions pour dynamiser le marché ?», organisé par l'AGEFI et MT Haute Finance (Hôtel Marriott Prince de Galles, jusqu'au 25 mars).

VENDREDI 26 MARS. Washington. Rencontre entre le président Bill Clinton et le chancelier Helmut Kohl.
Bonn. Marche des ouvriers sidérurgistes allemands à l'appel du syndicat IG Metall. Présence des métallurgistes français à l'appel de la fédération de la métallurgie CGT.

DIMANCHE 28 MARS. France. Second tour des élections législatives

LUNDI 29 MARS. Bruxelles. Réunion du conseil de l'Organisation du traité de l'Atlantique-Nord (OTAN).



NOUVEAU SYSTÈME TARIFAIRE A LA SNCF

Les déboires de Socrate

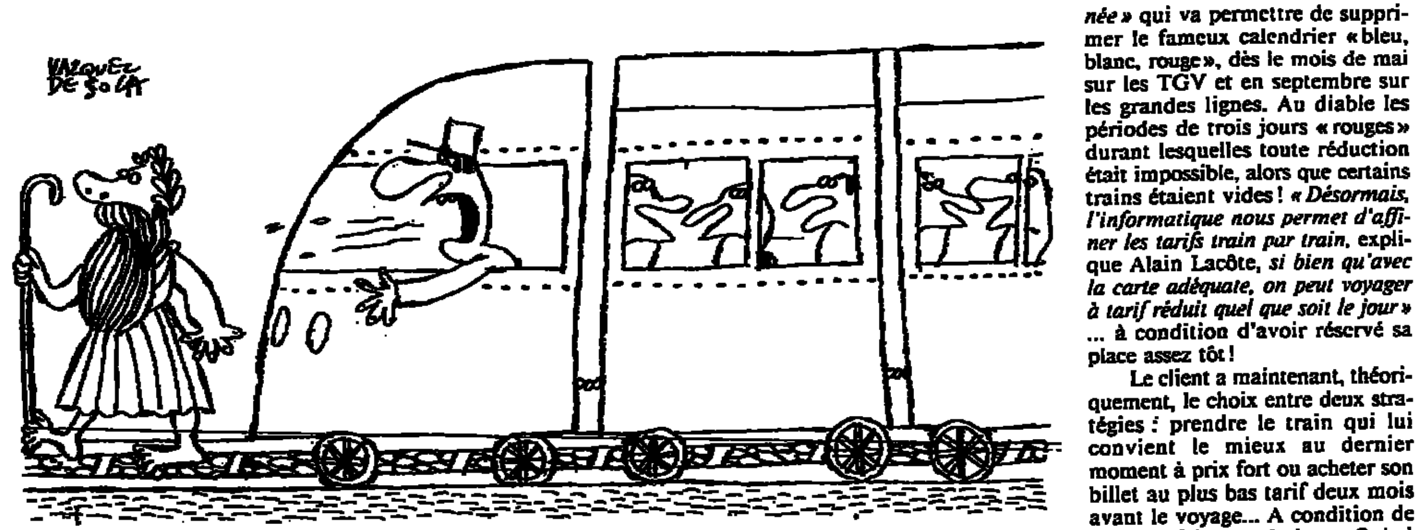
En imposant un système de tarifs ferroviaires, baptisé Socrate, directement inspiré de ceux des compagnies aériennes, la société nationale provoque un tollé chez les guichetiers et les usagers

DEUX personnes voyageant à tarifs différents (Carte vermeil et plein tarif par exemple) peuvent-elles réserver, sur Minitel ou par billetterie automatique, des places côte à côte dans le train de leur choix? *«A la SNCF, c'est possible»*, pensez-vous. Eh bien non! Foi de Socrate, si vous aviez prévu de partir en week-end avec grand-maman, il faudra vous résoudre à voyager chacun dans votre voiture... à moins de faire vos réservations au guichet suffisamment à l'avance et de ne pas vous décourager devant la longueur des files d'attente qui peuplent les gares actuellement!

Si la grève des réservations et des suppléments lancée par quatre fédérations de cheminots (CFDT, FO, CFTC, CGT) à la fin du mois dernier a fait long feu (les guichetiers délivraient des *«billets ouverts»* pour *«écluser les files d'attente»*), les usagers, eux, n'ont pas fini de faire les frais du nouveau système de billeterie ferroviaire astucieusement baptisé Socrate (comme Système Offrant à la Clientèle la Réservation d'Affaires et de Tourisme en Europe)... Réaction révélatrice de l'ampleur du malaise : la SNCF s'est même offert une pleine page de publicité dans les journaux pour annoncer que *«jusqu'au 31 mars, le voyageur qui montera dans un train sans réservation pourra, sans aucune pénalité, la régulariser auprès du contrôleur»*.

RÉVOLUTION • Calqué sur le logiciel de réservation d'American Airlines dont la SNCF a racheté la licence, Socrate (le père de la maïeutique doit se retourner dans sa tombe!), qui a coûté à la compagnie nationale la bagatelle de 1,3 milliard de francs, a d'abord été testé sur douze gares en novembre avant de gagner progressivement les agences de voyage, le Minitel, les billeteries automatiques... Aujourd'hui, 80 % des terminaux des gares sont connectés à Socrate et tous devraient l'être le mois prochain.

Fomentée pour destituer Resa, le système informatique qui régnait sur les réservations depuis le début des années 70 – aujourd'hui saturé avec cinquante millions de réservations par an, – la «révolution socratique» devrait permettre à la SNCF de faire face à l'explosion du volume des réservations. TGV nord-européen et tunnel sous la Manche obligent : 140 millions de réservations sont attendues pour 1995.



Las, pour l'heure, Socrate sème la confusion dans les gares. Les incohérences du système se mesurent à la longueur des files d'attente devant les Hygiaphone! A en croire les guichetiers, le temps de transaction moyen avec Socrate a été multiplié par trois ou quatre, les erreurs de programmation et autres anomalies informatiques étant à peu près constantes *(lire encadré ci-contre)*. Jean-Marie Metzler, directeur commercial «voyageurs» de la SNCF, invoque les problèmes de rodage de toute application informatique, en précisant que les échanges de réservations présentent les pires difficultés, *«surtout le vendredi après-midi, gare Montparnasse, où vous avez mille deux cents personnes qui changent d'avis quant à leur heure de départ!»* Comme en écho, un vendeur de la gare Saint-Lazare assène : *«La machine a été conçue pour la vente, pas pour l'après-vente!»*

FORMATION • Aux péchés de jeunesse du logiciel s'ajoutent les insuffisances de la formation. L'an dernier, les quatorze mille agents commerciaux n'ont reçu que six jours de formation, dont deux seulement passés face à la machine. *«Or,* ajoute Bruno Dalberto, secrétaire général de la Fédération des cheminots CFDT, *le budget 1993 de la SNCF prévoit une baisse de 18 % de la formation destinée aux agents commerciaux grandes lignes.»* Seule solution aux yeux des guichetiers : reporter les derniers basculements jusqu'à la mise au point définitive du logiciel, améliorer la formation et augmenter les effectifs. En attendant, des formateurs ont été envoyés au front, histoire de porter secours aux vendeurs des guichets...

Par-delà les difficultés du logiciel, présentées comme «transitoires» à la direction de la SNCF, c'est toute une politique tarifaire que Socrate remet en cause.

> **“On est en train de passer d'une logique de service public à une logique commerciale.”**

Depuis des lustres, tarification kilométrique et péréquation géographique assuraient l'égalité des usagers face au service public. En clair, le prix du billet dépendait avant tout de la distance parcourue : un kilomètre entre Paris et Lille comme entre Strasbourg et Besançon, quels que soient l'heure et le jour de la semaine, valait toujours 0,57 franc en seconde classe et 0,86 en première.

Certes, au fil du temps, quelques correctifs avaient été introduits : tarifs dégressifs selon la distance, réductions commerciales (Cartes vermeil, Kiwi, Carissimo...), calendrier «bleu, blanc,rouge». Surtout, l'arrivée du TGV au début des années 80 avait porté un nouveau coup de griffe aux bons vieux principes : pour financer ses lignes à grande vitesse, la SNCF avait mis en place un système complexe de suppléments et de réservations multiples, dont le coût pouvait passer du simple au triple selon le jour et l'heure de départ. Ainsi le prix de réservation d'une place sur le TGV Atlantique varie de 36 francs à 90 francs en seconde et de 45 à 135 en première.

Cette réservation était, de surcroît, devenue obligatoire, ce qui n'existait auparavant que pour quelques trains «à nombre de places limité». Mais, en dépit de ces «entorses», le prix kilométrique restait jusqu'ici la pierre angulaire de la tarification.

STRATÉGIES • Avec la «révolution socratique», la loi du marché fait une entrée fracassante dans la tarification : désormais, le prix du voyage est d'abord fonction du taux de remplissage des voitures. Concrètement, le tarif varie selon l'heure du train et la date de la réservation.

Des contingents de places dont les tarifs évoluent jusqu'au jour du départ (selon la demande) sont attribués à chaque train, deux mois avant la date de départ : plus le train est convoité, plus les tarifs commerciaux (Carte Kiwi, Carissimo, vermeil...) sont réduits à la portion congrue et plus il faut réserver pour en bénéficier.

Conséquence : à bord du même train, deux personnes faisant le même itinéraire ne paieront plus forcément le même prix... Sans connaître, d'ailleurs, le détail de la facture, puisque le nouveau système délivre un titre de transport unique (fini le trio billet-réservation-supplément!) qui ne mentionne qu'un tarif «tout compris». Cette «opacité tarifaire» est vivement critiquée par les associations de consommateurs, qui dénoncent la «forfaitisation» du coût du voyage.

Alain Lacôte, responsable commercial du projet Socrate, souligne en revanche les avantages d'une *«politique de prix très affinée»* qui va permettre de supprimer le fameux calendrier «bleu, blanc, rouge», dès le mois de mai sur les TGV et en septembre sur les grandes lignes. Au diable les périodes de trois jours «rouges» durant lesquelles toute réduction était impossible, alors que certains trains étaient vides! *«Désormais, l'informatique nous permet d'affiner les tarifs train par train,* explique Alain Lacôte, *si bien qu'avec la carte adéquate, on peut voyager à tarif réduit quel que soit le jour»* ... à condition d'avoir réservé sa place assez tôt!

Le client a maintenant, théoriquement, le choix entre deux stratégies : prendre le train qui lui convient le mieux au dernier moment à prix fort ou acheter son billet au plus bas tarif deux mois avant le voyage... A condition de pouvoir faire ce choix : *«Qui, à part les retraités, peut prévoir un déplacement aussi longtemps à l'avance?»*, interroge Jean Sivardière, président de la Fédération nationale des associations des usagers des transports.

LOGIQUE • La nouvelle politique tarifaire de la SNCF sanctionne ceux qui se déplacent pour leur travail et va à l'encontre de l'évolution des modes de vie. Jean Sivardière va plus loin : *«Sous couvert de mettre en place un nouveau système de réservation informatique, on est en train de passer d'une logique de service public à une logique commerciale»*, accuse-t-il prêtant à la SNCF l'intention de rendre bientôt obligatoires les réservations dans les trains classiques. Une allégation que Jean-Marie Metzler dément formellement en précisant toutefois que, *«d'ici quelques mois, certains trains sur trois ou quatre lignes comme Paris-Strasbourg, Paris-Cherbourg ou Paris-Clermont-Ferrand comporteront peut-être une réservation obligatoire»*.

Reste que si la SNCF avait voulu instaurer le tarif à deux vitesses, elle n'aurait sans doute pas fait autrement... Toute la question est de savoir si, par-delà ses obligations de rentabilité – la SNCF a enregistré un déficit de près de 3 milliards de francs l'an dernier, – la tarification nouvelle est compatible avec la notion de service public.

Et si la compagnie nationale, dont les dirigeants rejettent l'idée de concurrence entre différents transporteurs ferroviaires qu'on envisage à Bruxelles comme à Londres, n'est pas en train de scier la branche sur laquelle elle est assise : si les tarifs aériens sont aussi opaques que le système «socratique», du moins l'usager a-t-il le choix entre de multiples compagnies.

Philippe Baverel

Anomalies

«Quand j'ai vu arriver à la SNCF un logiciel aérien américain, je me suis dit qu'il fallait absolument lui trouver un nom ancré dans la culture européenne et qui symbolise notre politique commerciale», se souvient l'un des «pères» de Socrate. C'est pendant les vacances de l'hiver 1988, sur une terrasse ensoleillée des Alpes-Maritimes, que l'illumination lui est venue : parce que son enseignement tient en ce précepte *«Connais-toi toi-même»*, Socrate lui est apparu comme le patronyme idéal pour véhiculer l'idée que désormais *«l'usager de la SNCF pourra choisir ses horaires et ses tarifs»*.

Fier de son nom de baptême, Socrate a fait ses premiers pas en 1989, au fond du dix-septième arrondissement de Paris, à la direction informatique de la SNCF, un bâtiment en rez-de-jardin sans étage. A l'époque, quatre-vingts personnes se relayent autour du bébé pour lui apprendre le B.A.-Ba de la réservation, sous la direction de deux chefs de projet : un responsable informatique (Jean-Pierre Duthoit) et un responsable commercial (Alain Lacôte). Ils étaient six cents en septembre dernier; ils sont encore trois cents actuellement.

Toutes les vérifications avaient été faites... Et pourtant, à peine lancé, Socrate sème la pagaïe derrière les guichets. Au total, depuis la mise en route du nouveau système en janvier, les informaticiens de la SNCF ont diagnostiqué mille anomalies, dont près de quatre cents ont été corrigées à ce jour. *«Ce qui nous rassure,* précise Alain Lacôte, *c'est que maintenant, on corrige plus d'anomalies qu'on n'en signale»*. Des énigmes informatiques dont les clés échappent au profane mais qui chaque jour paralysent les guichets. Au point que les vendeurs sont parfois contraints de délivrer les billets... à la main!

UBUESQUE • Les plus gros problèmes ont trait aux tarifications spéciales que la machine n'a pas intégrées. Ainsi, pour les billets «congés annuels» à l'étranger, il a fallu introduire un nouveau code pour signifier à Socrate que, dans ce cas, la réduction ne se calcule que sur la partie française du trajet. Pour le Talgo (train de nuit rapide à destination de l'Espagne) qui exige un prix global (couchette et petit déjeuner inclus), les difficultés ne sont pas encore définitivement aplanies, sans parler de l'hypothétique billet Paris-Londres, rendu décidément trop compliqué par la traversée de la Manche par bateau. Vivement le tunnel!

Autre détail ubuesque à l'heure du grand marché européen : les Allemands arrivés en France avec une réservation de retour achetée chez eux ne pouvaient pas jusqu'à la semaine dernière changer ladite réservation à Paris! Plus drôle : les informaticiens se sont aperçus que, pour une réservation de «train auto-couchettes», la machine refuse obstinément un numéro d'immatriculation bien précis, alors que les autres «passent» sans problème. Curieuse énigme dont le spécialistes se demandent si la solution ne réside pas dans le chiffre six, chiffre-clé du système, par lequel commence justement le numéro de la voiture en question.

Certaines des «anomalies socratiques», enfin, relèvent davantage de Kafka que de la philosophie antique : c'est ainsi que plusieurs gares (Rouen par exemple) se sont mystérieusement évaporées de la mémoire de Socrate... Jusqu'à l'intervention des informaticiens, obtenir un billet pour ces «destinations fantômes» relevait du parcours du combattant!

Ph. Ba.

POINT DE VUE

La mort du service public?

par DENIS BROUSSOLLE (*)

LES brillants cerveaux de la SNCF nous refont le coup des polytechniciens des Télécoms qui, lors du lancement du Minitel, voulaient supprimer l'annuaire papier, *«caduc et ruineux»*. Exploiter les trains comme les avions est hyperrationnel, mais tout le monde n'a pas l'envie, ni la possibilité de prendre l'avion. Dans une France à deux vitesses qui tire une masse croissante d'exclus, de reclus et de perclus, ils ont choisi leur camp : rentabilité d'abord. Venant de l'entreprise publique d'un gouvernement socialiste, le paradoxe est plaisant. Obnubilée par la loi de l'offre et de la demande, la SNCF oublie la loi tout court. Aux termes de la loi d'orientation sur les transports intérieurs (LOTI) de 1982, elle doit exploiter son réseau *«selon les principes du service public»* (article 18). Si, dans le langage courant, le service public est un label noble, usé et flou, dans la jurisprudence du Conseil d'Etat, il y a deux niveaux de définition, dont l'un au moins est précis.

• C'est d'abord une finalité : l'intérêt général et non pas la recherche du profit. Il s'agit de satisfaire la demande et non pas de *«moduler les prix pour adapter la demande à l'offre de transport»*, comme l'avait déja déclaré en 1989 (*le Monde* du 20 septembre 1989) le promoteur de cette réforme, Jean-Marie Metzler, directeur commercial voyageurs. A quoi il répondra que le cahier des charges de la SNCF lui impose d'équilibrer ses comptes et que la satisfaction du plus grand nombre, au meilleur prix, passe par un minimum de discipline de tous et même par le sacrifice de quelques-uns. Peut-être, mais comment cerner l'intérêt général?

• Dans un deuxième temps, le Conseil d'Etat définit le service public par un ensemble de contraintes et de garanties qui se ramènent à deux, essentielles : la continuité et l'égalité. Selon le premier principe, les chemins de fer de jadis devaient accepter tous les voyageurs qui se présentaient, comme toutes les marchandises, quoi qu'il en coûtât. Aujourd'hui, plus nuancé, l'article 9 du cahier des charges de 1983 impose que les trains offrent *«des places en nombre suffisant pour répondre aux besoins normaux du trafic»* (pas les pointes imprévisibles) et permet *«toutefois»*, donc par exception, *«de limiter l'accès à certains trains»*. La généralisation de la réservation et l'exclusion des non réservataires aboutit à limiter l'accès à tous les trains. Comme dans les avions que s'échine à copier la SNCF.

Socrate bouscule aussi l'égalité des usagers devant le service. L'égalité n'est pas l'uniformité. Rien n'empêche, bien au contraire, de traiter différemment les usagers placés dans des situations différentes. Le téléphone et l'électricité sont moins chers la nuit. Rien n'empêche de récompenser ceux qui achètent leur billet à l'avance, permettant de planifier l'offre, et de pénaliser les imprévisibles qui s'y prennent au dernier moment.

Encore faut-il que les règles du service soient, elles aussi, définies à l'avance, qu'elles ne varient pas dans le temps pour chaque train en fonction de l'évolution de la demande. Encore faut-il que les différences de situation soient effectives et conséquentes. Or, selon que vous réservez quelques heures ou même quelques secondes plus tôt ou plus tard, le quota de réductions espéré sera ouvert ou épuisé et vous sauterez un seuil tarifaire. Le Conseil d'État fonde les catégories d'usagers et de tarifs sur des différences de situation objectives, pas sur une loterie. L'économie commande? Si Socrate n'est pas conforme au droit, reste à conformer le droit à ses besoins. Un travail de plus pour la future majorité parlementaire. Entre la mort de Socrate et la mort du service public, il faut choisir.

(*) Professeur à la faculté de droit de Dijon. (D'après une étude parue dans le Bulletin des transports et de la logistique).

PERSPECTIVES

PURGE ÉCONOMIQUE ET SURSAUT MORAL

Italie : tourmente salutaire

Malgré la cure d'austérité qu'ils subissent, les Italiens restent optimistes. Libérée de la corruption, dopée par la dévaluation, l'économie est prête à rebondir

ROME
de notre envoyée spéciale

UNE époque s'achève en Italie. Epoque hideuse dont on découvre jour après jour, au fil des enquêtes judiciaires connues sous le nom de *mani pulite* (mains propres), le degré inouï de corruption ; mais époque dorée aussi, qui a vu les Italiens s'enrichir et le pays accéder à la cinquième place des nations industrielles. Marco Fortis, économiste du groupe Ferruzzi, utilise une métaphore sportive : *« L'Italie était comme un athlète qui prend des anabolisants. Elle était dopée au déficit public. Et puis est arrivé le jury (l'Europe de Maastricht avec ses critères de convergence) : il est clair que le pays ne peut plus continuer à consommer en s'endettant. »*

De fait, la consommation des ménages italiens va diminuer en termes absolus cette année, pour la première fois depuis des décennies. Est-ce ce qui explique la rage avec laquelle le pays rejette aujourd'hui cette classe politique à laquelle il a consciencieusement donné ses suffrages jusqu'à l'an dernier ?

Tangentopoli (la « cité des pots-de-vin »), nom donné au système de corruption dont les juges démontent depuis un an les mécanismes, ce n'est pas seulement un feuilleton rythmé par les arrestations et les mises en cause d'hommes politiques et de dirigeants d'entreprise qu'on croyait intouchables – les plus emblématiques à ce jour étant Bettino Craxi, l'ex-chef charismatique du Parti socialiste, protégé par l'immunité parlementaire, Gabriele Cagliari, président du groupe pétrolier public ENI, et Francesco Paolo Mattioli, le numéro trois de Fiat, toujours en prison. C'est aussi l'occasion d'une amère réflexion des Italiens sur eux-mêmes.

Qu'il était quasi impossible d'obtenir un poste dans le secteur public sans piston politique, ça se savait. Que les non-salariés ne payaient pas leurs impôts, ça se savait. Que trois millions de personnes touchaient des pensions d'invalidité injustifiées, ça se savait. Et les marchés publics truqués, les fonds détournés, les connexions mafieuses, on les subodorait. *« Oui, mais nous en étions restés à la corruption paternaliste, façon Démocratie chrétienne de papa. Nous ne soupçonnions pas qu'on était passé à une corruption systématique, scientifique »*, dit Sergio de Nardis, économiste à la Confindustria. Marco Fortis, lui, dénonce l'hypocrisie ambiante : *« Les citoyens qui achètent chaque mois pour 80 000 milliards de lires (350 milliards de francs !) de bons du Trésor n'ont pas l'impression que les 15 % d'intérêts à peine imposés qu'ils touchent sont de l'argent sale. C'est pourtant en finançant sans limite l'Etat qu'ils permettent au système de se perpétuer. »*

INEFFICACITÉ • *« La corruption, ce n'est que la pointe de l'iceberg,* estime pour sa part Roberto Cenni, qui dirige la Gomatex, une entreprise textile de Prato. *Le pire, c'est l'inefficacité. L'électricité chère, le téléphone déficient, les postes désastreuses, les trains en retard, c'est tout ça qui nous fait perdre de la compétitivité. »* L'affaire de *Tangentopoli* le désole en tant que citoyen, mais ne le concerne pas comme industriel : *« Dans le textile-habillement, les marchés à l'exportation ne se gagnent pas à coups de pots-de-vin. »* Tout en jugeant qu'*« il faudra une génération pour changer les mentalités »*, il souhaite *« qu'on ne se laisse pas écraser par le scandale de la corruption »*.

> **“L'Italie, libérée de la corruption, est le pays de l'avenir.”**

Rebondir, repartir sur de nouvelles bases. Il y a bien quelques cyniques, comme cet économiste qui pense que *« le tarif du pot-de-vin va grimper, à cause du risque ! »*, ou cet artisan romain, armé du proverbe *ad hoc : « chi amministra ha minestra »* (administrateur, accapareur), qui maugrée qu'*« avant toutes leurs histoires d'Europe, on était bien tranquille »*. Mais d'autres sont enthousiastes : *« C'est notre révolution de velours. L'Italie, libérée de la corruption, est le pays de l'avenir. »* L'un des juges vedettes de *mani pulite*, Piercamillo Davigo, écrit dans un article à paraître dans la revue de l'université Bocconi : *« Si nous extirpons les comportements anticoncurrentiels, les entreprises seront obligées d'investir et d'innover. Jetées à l'eau, elles devront apprendre à nager. Si elles le font – et je suis sûr qu'elles le feront – elles deviendront compétitives et nous y gagnerons tous. »*

Les perspectives jusqu'en 1995

Croissance en %	1993	1994	1995
PIB	0,5	1,7	2,1
Exportations	7,0	5,2	4,9
Demande intérieure	– 1,5	1,4	2,3
Investissements	–3,8	1,1	3,2
Consommation	–0,8	1,5	2,0
Importations	– 1,7	4,1	5,4
Prix à la consommation	5,9	5,3	4,4
Emploi	–0,4	0,0	0,5
Déficit budgétaire (en milliards de lires)	166 880	196 938	207 925
Taux d'intérêt sur les bons du Trésor	11,4	10,3	9,4

Source : CER (Centro Europa Ricerche).

L'économie et la politique, à l'évidence, sont indissociables dans le changement en cours. Mais lequel précède l'autre ? Les deux systèmes étaient usés jusqu'à la corde. Sur le plan politique, le déclic est venu des élections d'avril 1992, révélant la désaffection à l'égard des partis. Sur le plan économique, la crise monétaire de l'automne a servi de détonateur. *« Nous sommes passés tout près de la cessation de paiement, au début du mois d'octobre dernier,* dit un économiste de la Banque centrale. *Quand la lire a dû se retirer du système monétaire européen, les gens ont pris peur. Les cours des bons du Trésor ont alors baissé de 10, voire 20 points, laissant craindre que l'Etat ne puisse plus se financer sur le marché. On a même vu des scènes de panique aux guichets bancaires du Parlement ! »*

C'est dans ce climat que le gouvernement Amato – *« peut-être le plus fort depuis la guerre, du simple fait qu'il n'y a pas d'alternative »*, selon Piercarlo Padoan, du CER *(Centro Europa Ricerche)* – a réussi à faire passer un plan d'austérité équivalent à 6 % du produit intérieur brut pour 1993 : blocage des salaires et des embauches dans la fonction publique, désindexation des retraites et allongement de la durée de cotisation, limitation drastique des prestations de santé, nouvelle taxe d'habitation basée sur la valeur foncière, impôt minimum sur les travailleurs indépendants et commerçants, programme de privatisations. La purge était accompagnée d'une importante mesure structurelle, l'abolition de l'échelle mobile des salaires.

Il fallait que le sentiment d'urgence soit bien grand pour que le pays – parlementaires, syndicats, lobbies – accepte sans trop de remous un plan qui touche, pour la première fois, aux avantages acquis et aux rentes de situation. La fonction publique, qui, en moyenne, ne brille ni par l'efficacité ni par l'intégrité, avait vu entre 1980 et 1990 ses effectifs augmenter de 13,5 % et leur rémunération évoluer nettement plus vite que celle des salariés du privé ! Le gouvernement a rompu – sauf pour certaines catégories de hauts fonctionnaires – avec une étrange pratique qui voulait que le Parlement vote les hausses de traitement des agents de l'Etat (ce qui donnait lieu à d'innombrables pressions clientélistes).

Y a-t-il un lien entre le tour de vis budgétaire de l'automne et le séisme politique auquel on assiste aujourd'hui en Italie ? *« Il y a eu rupture du consensus,* avance Carlo Tarsia in Curia, du groupe Ferruzzi. *La complicité sous-jacente a fonctionné tant qu'une partie du « magot » était redistribuée* via *les réseaux du clientélisme. Avec le plan de rigueur, les gens se sont sentis lâchés. Ils étaient mûrs pour la révolte. »* C'est peut-être ce qui explique la passion populaire qui entoure l'enquête *mani pulite*, la mobilisation spontanée dans toute l'Italie quand Giuliano Amato a cherché à faire passer un très contesté « décret-coup d'éponge », rejeté par le président de la République Oscar Luigi Scalfaro.

Paradoxalement, alors que la tension monte sur le plan politique au fur et à mesure qu'on s'approche du 18 avril, date du référendum qui pourrait donner le branle à un changement de système électoral, le diagnostic économique a plutôt tendance à s'éclaircir. *« La dévaluation de 25 % de la lire est un cadeau formidable pour les entreprises italiennes »*, constate Rony Hamaui, de la Banca Commerciale Italiana. *« Une véritable cas d'école,* renchérit Piercarlo Padoan, du CER : *une forte dévaluation accompagnée d'une réduction à la fois de la demande interne, du coût du travail et du déficit budgétaire. »* Comme, dans le même temps, les prix des matières premières importées sont orientés à la baisse, de même que les taux d'intérêt qui alourdissent la dette publique, l'Italie n'a pas jusqu'à présent subi le contrecoup inflationniste généralement associé à une dévaluation aussi forte. Bien que l'économie mondiale soit en stagnation, les exportations italiennes se sont redressées avant même la dévaluation, et beaucoup plus encore depuis. Ce qui devrait éviter la plongée du pays dans la récession.

> **Seule véritable inquiétude : l'emploi, qui préoccupe les économistes**

Seule véritable inquiétude : l'emploi, qui préoccupe les économistes comme les syndicats. Depuis l'été dernier, le taux de chômage s'est aggravé de 0,5 point, et le gouvernement a débloqué 10 000 milliards de lires pour la *cassa integrazione*, ce système qui permet aux entreprises de faire payer par l'Etat leur personnel en chômage technique. Le secteur du bâtiment et des travaux publics, qui emploie plus d'un million de personnes, est en grande partie paralysé du fait des enquêtes sur la corruption. Les entrepreneurs eux-mêmes, selon une enquête de l'hebdomadaire économique *Il Mondo*, reconnaissent que 95 % des travaux publics donnaient lieu à pots-de-vin. Les administrateurs du nord au sud de l'Italie sont tétanisés : plus un sou n'est débloqué pour les ouvrages en cours, plus un appel d'offre n'est lancé, plus un permis de construire signé. Les grands du BTP s'attendent à une baisse de 25 % de leur chiffre d'affaire et les syndicats craignent la perte de 100 000 emplois...

TRANSITION • Car la « transition » sera quand même douloureuse. Les entreprises publiques, citadelles du financement des partis, sources de pertes géantes, ont longtemps servi à procurer des emplois, notamment dans le Sud. Leur privatisation prévue entraînera des fermetures d'usines, des licenciements. Mais *« nous échapperons à un scénario de désindustrialisation comparable à celui de l'Angleterre qui nous menaçait sérieusement,* estime Rony Hamaui. Même pour le Mezzogiorno, un certain optimisme est de mise. *« A certaines conditions – la sécurité, la transparence des marché publics, une politique d'encouragement ciblée, – le Sud peut attirer les investissements étrangers comme l'a fait l'Espagne depuis vingt ans »*, dit Piercarlo Padoan. Le président de la Confindustria Luigi Abete pense que les divisions géographiques n'ont plus grand sens : *« Il faut partout une flexibilité qui permette aux salaires, à la productivité et au marché de se rencontrer. Le Sud a des atouts, avec aujourd'hui un très bon niveau de formation et de culture économique. »*

A quoi ressemblera demain l'économie italienne ? *« Toute une couche de dirigeants, pour la plupart vieillissants et mal préparés, va être balayée,* dit un analyste milanais. *S'il faut en perdre un de talent comme Mattioli au passage, tant pis. Mais les capitalistes, eux, resteront en place. »* Et un cadre dirigeant d'enfoncer le clou : *« Tous les grands groupes italiens vont mal. Comme le pays lui-même, ils vont devoir faire une cure d'amaigrissement... »*

Sophie Gherardi

Le président de la Confindustria : inquiet mais confiant

« L'Italie a besoin de deux choses : la réforme électorale et la privatisation. » Luigi Abete, le jeune président de la Confindustria, l'organisation patronale italienne, n'a pas les pudeurs du CNPF quand il s'agit de parler politique. *« En gardant le mode de scrutin proportionnel, nous n'avons pas poussé à l'efficacité : c'est un système où les mauvais ne sont jamais punis politiquement. »*

Quant à la privatisation, c'est le meilleur moyen de lutter contre la corruption. *« Plus il y a de public dans une économie, plus il y a d'occasions d'échanges illicites. C'est un simple calcul de probabilités ! »*

« Le virus de la corruption n'a fait que s'étendre depuis les années 70. Pourquoi ? Parce que face aux convulsions de la modernisation, nous avons donné la mauvaise réponse. Au lieu de chercher plus de compétition, nous avons misé sur le consensus et la division du pouvoir. »

La grande lessive qui envoie en prison à la fois des hommes politiques et des hommes d'entreprise n'a pas l'air de le chagriner outre mesure. *« Il faut éviter deux écueils : celui du « tous coupables » et celui du « tous victimes du système. » A la Confindustria, nous avons une ligne très claire : qui est reconnu coupable doit quitter l'organisation. Mais il faut, bien sûr, attendre les jugements. Actuellement, sur trois procès en corruption, les entrepreneurs concernés ont été acquittés. »*

Luigi Abete est plein de confiance en l'avenir : *« Si nous savons sortir de cette crise, l'Italie peut devenir un des pays les mieux armés d'Europe pour la compétition internationale. »* Il admet que la dévaluation de la lire est tombée à point nommé : *« Dans cette phase délicate de transition, c'est un ballon d'oxygène inespéré. »*

Evidemment, les entreprises du bâtiment et des travaux publics se plaignent de la paralysie qui frappe toutes les administrations.

« Non seulement tous les marchés publics sont bloqués, mais l'Etat paie de plus en plus tard. Nous demandons qu'une loi autorise les entreprises à payer leurs impôts au moyen des factures impayées de l'Etat. Ce serait une réforme à introduire dans tous les pays d'Europe », ajoute malicieusement Luigi Abete. La Confindustria souhaite aussi une nouvelle loi sur les marchés publics : *« Il faut séparer l'étude de la réalisation, ne pas admettre les dépassements de devis et exiger davantage de garanties bancaires de la part des entreprises contractantes. »* Tout cela pour éviter les travaux dévolus par favoritisme à des entreprises n'ayant pas les reins assez solides pour les effectuer.

En ce qui concerne les privatisations, Luigi Abete préconise de s'en remettre au marché, mais avec des inflexions selon la nature des unités à privatiser.

Pour les services publics, chercher un actionnariat aussi diffus que possible, en acceptant des participations étrangères minoritaires ; pour les banques, la vente sur le marché boursier « aux épargnants qui sont leur clientèle ». Et, enfin, pour les entreprises industrielles du secteur public, elles devraient être vendues avec le souci de renforcer les groupes moyens qui manquent en Italie.

S. Gh.

Le ministre du budget : nécessaire privatisation

Beniamino Andreatta, ministre du budget, ne laisse planer aucun doute : les privatisations se feront. Et les résistances, ouvertes ou voilées, qui se manifestent jusqu'au sein du gouvernement n'y pourront rien. *« L'importance du secteur public en Italie s'explique pour des raisons historiques. L'Etat a dû pallier l'insuffisance de capitaux, avec d'ailleurs de bons résultats. Mais on a ensuite pensé à utiliser les entreprises publiques pour développer l'Italie du Sud. On a si bien tiré sur les bilans que, dans les quinze dernières années, le secteur public a perdu 200 000 milliards de lires, ce qui représente 15 % de la dette publique ! Dans les années 80, ces sociétés de dirigeants politisés sans propriété ont fini par former un système odieux qui n'est pas sans rappeler celui des kolkhozes. Aujourd'hui, l'Etat ne peut plus financer, ne serait-ce que parce que la Communauté européenne considère les dotations aux entreprises publiques comme des aides. »*

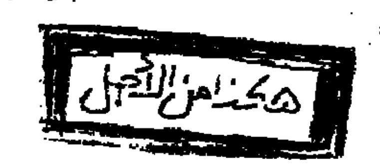
Au budget de 1993 sont inscrits 7 000 milliards de lires (environ 30 milliards de francs) de recettes de privatisations et 10 000 milliards par an sont prévus pour les années suivantes. Il faut distinguer les ventes effectuées directement par l'Etat de celles de filiales de groupes publics. L'Etat s'apprête à céder aux caisses d'épargne une banque, l'IMI (Istituto mobiliare italiano) et à placer sur le marché une première tranche des assurances INA, dont la valeur totale est estimée à 10 milliards de dollars (55 milliards de francs). *« Dans le même temps, les grands groupes publics n'étant plus soutenus par des dotations, devront vendre. C'est le cas de l'IRI avec la SME, une des meilleures sociétés de l'agro-alimentaire. Les investisseurs sont nombreux à être intéressés. »*

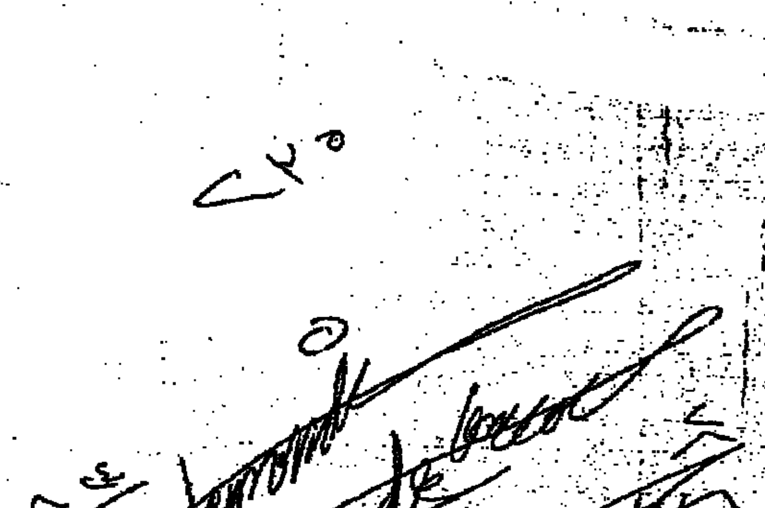
Pour les plus gros morceaux – la compagnie d'électricité ENEL et les filiales énergie de l'ENI (l'AGIP et la SNAM) – Beniamino Andreatta envisage une autre formule de vente : *« Emettre des titres d'Etat à warrants (obligations à bons de souscription d'actions) pour répandre la propriété des privatisées dans un public plus large que les 300 000 ménages qui possèdent actuellement des actions. Les Italiens sont habitués à investir en titres d'Etat, il les absorberont plus facilement. »*

En somme, il s'agit de faire de l'actionnariat populaire avec des titres à revenu fixe ! *« Ce sera la contribution italienne à la pratique des privatisations,* plaisante le ministre. *L'idée c'est de créer un pont entre les deux formes d'investissement afin que le public ait le temps de s'assurer de la bonne tenue du titre. »*

Ce qu'il espère, ce n'est pas seulement libérer l'Etat d'une charge et lui rapporter des recettes, mais aussi transformer le visage du capitalisme italien. *« Dans quelques années, la Bourse capitalisera une fois et demie les valeurs actuelles. Je m'attends à ce qu'il y ait au moins trois groupes capitalisant chacun plus que Fiat ou Generali. Cela donnera à l'économie italienne un cadre plus diversifié, moins dominé par les familles du grand capital et la politique, et plus par les intermédiaires financiers. »*

S. Gh.





CALIFORNIE

Camps à vendre

L'Etat de Californie est doublement frappé par la fin de la guerre froide avec la fermeture des usines d'armement et celle des bases militaires

LOS ANGELES
correspondance

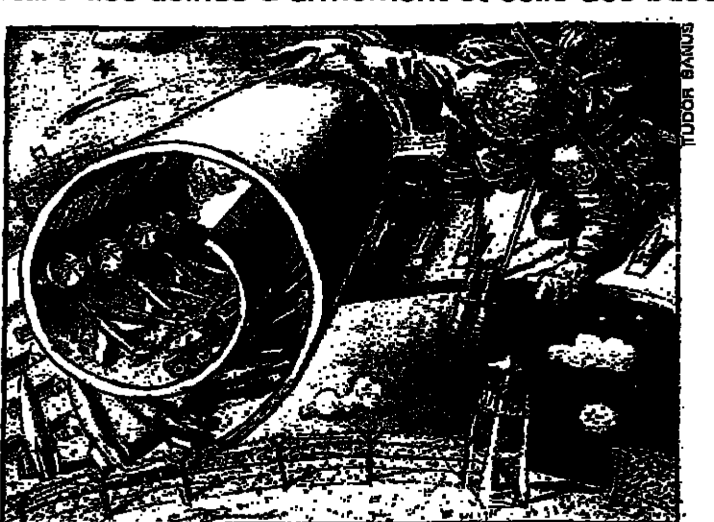
« *LA fermeture du camp militaire de Fort Ord n'est pas seulement la fin d'une époque, celle de la guerre froide. C'est d'abord la disparition d'une ville »*, explique Howard Stark, un militaire du corps du génie, chargé de rendre les clés, en septembre 1993, de l'une des principales bases de la côte ouest des Etats-Unis.

Située entre Los Angeles et San-Francisco, Fort Ord, siège de la 7e division d'infanterie légère, qui abritait jusqu'en 1991 15 000 soldats et 5 000 civils était sur la liste des 34 bases dont la fermeture a été décidée peu après la chute du mur de Berlin et l'effondrement de l'Union soviétique. Le secrétaire à la défense, Les Aspin, vient, le 12 mars, d'en ajouter 31, dont 8 en Californie.

Cet Etat, qui depuis la deuxième guerre mondiale, et surtout depuis la guerre du Vietnam, a tiré une bonne partie de ses richesses de l'industrie de l'armement, voit non sans angoisse tomber un par un des pans entiers du complexe militaro-industriel. L'industrie de l'armement, à elle seule, y a déjà supprimé 100 000 emplois ; 32 000 vont encore disparaître. Le 9 septembre 1992, Hughes Aircraft, société créée par Howard Hughes, qui fabrique des missiles et des radars, aujourd'hui filiale de General Motors, annonçait le licenciement de 4 500 personnes, dont nombre d'ingénieurs.

En juillet 1992, la firme avait déjà annoncé la suppression de 9 000 emplois et la fermeture de 92 sites. L'usine de San-Diego, à 150 kilomètres au sud de Los Angeles, où étaient fabriqués les missiles Tomahawk, va fermer à son tour : l'ensemble de la division « missile », qui fabrique entre autres les Stinger et les Phalanx, sera regroupé à Tucson dans l'Arizona voisin, où les taxes sont moins élevées qu'en Californie.

COLS BLANCS • Raytheon, Northrop, McDonnell Douglas ont déjà comprimé leurs effectifs ; chez Hughes, depuis 1986, le nombre de salariés est déjà tombé de 82 100 à 60 000. Cornie Bothwell, porte-parole du groupe, annonce que la part dévolue au militaire dans les activités de la société, revenue de 80 % en 1986 à 70 % en 1991, descendra encore à 50 % en l'an 2000. Alors que depuis les années 30 l'Etat le plus peuplé des Etats-Unis n'avait pas connu de réelle pénurie d'emplois, le chômage y atteint 9,8 %. De nouvelles catégories sociales ont été touchées par les restructurations. Les classes moyennes, voire la *upper middle class*. Des « cols blancs » de McDonnell Douglas ou General Dynamics, qui s'étaient endettés pour acheter maison et voiture, se retrouvent au chômage. S'ils n'ont pas de mal à obtenir un autre emploi dans des entreprises plus petites, leur salaire est réduit de moitié.


TUDOR BANUS

S'y ajoutent la fermeture des camps militaires et la réduction des effectifs de la garde nationale – cela touche 12 775 personnes, plus qu'en aucun autre Etat. Avec la réduction des effectifs militaires, les membres des minorités « ethniques », notamment, voient disparaître des possibilités de promotion sociale dans l'armée même, ou indirectement, parce que celle-ci offre souvent des moyens de payer ses études ; les Noirs, en particulier, forment 20,6 % des effectifs militaires. La suppression des bases atteint aussi les villes des environs : Monterey ou Seaside, par exemple, savent qu'un tiers environ de leurs revenus va disparaître avec la fermeture de Fort Ord.

PISCINE • Pourtant, la grande mutation n'est pas toujours ressentie comme un drame. Le colonel Nelson, chargé de fermer la base aérienne de Norton (celle de la 63e escadrille), près de San-Bernardino, invoque la fatalité tout en essayant de ne pas perdre son temps : *« Je suis en train de rédiger le premier manuel pour expliquer la meilleure manière de fermer une base aérienne. L'armée de l'air n'avait plus fermé de base de cette importance depuis 1974. »*

D'ores et déjà, des hangars vides d'avions porteurs C-141 ont été loués à Lockheed, qui réaménage des Boeing 747 afin de les revendre à des compagnies aériennes en Asie. A George Air Force, qui doit fermer à la fin de l'année, l'ancienne base des *« belettes sauvages »*, Phantoms F 14 G, la piste est déserte.

Un camion-citerne pompe la nappe phréatique polluée pendant des années par une réserve de kérosène qui fuyait. Dans un hangar, un homme du rang fait l'inventaire de dizaines de consoles et de machines à écrire qui seront bientôt vendues aux enchères. Les « baraques » des militaires pourraient être utilisées pour y loger des sans-abri de Los Angeles.

D'autres parties du camp sont plus convoitées : la piscine et le golf des officiers seraient, comme à Fort Ord, repris par des promoteurs immobiliers, qui ont déjà imaginé d'aménager de nouveaux lotissements à proximité d'un aéroport civil.

A Fort Ord, en outre, l'université de Santa-Cruz espère agrandir son campus en récupérant une partie des terrains militaires. Et pour la base de Presidio, installée sur un site historique, face au célèbre pont qui enjambe la baie de San-Francisco, les repreneurs sont légion.

Régis Navarre

Mariages en solde

Suite de la page 25

Ces franchiseurs, répartis dans toute la France, ont largement développé le volume d'affaires global du matrimonial estimé par l'INSEE en 1990 entre 300 et 400 millions de francs. A cette époque, sur le millier d'agences recensées, une quinzaine réalisait 65 % de ce chiffre d'affaires au côté de plusieurs centaines de petites enseignes.

N'importe qui peut ouvrir son agence, car les « vendeurs de mariages » sont de simples commerçants aux yeux de la loi. Le secteur est d'ailleurs particulièrement mouvant. La durée de vie des petits cabinets n'atteint parfois pas les deux mois. Malgré des tentatives pour s'adresser à une cible précise – aux personnes de même confession, de milieu social élevé ou encore aux homosexuels, – les places sont chères, et le marché des cœurs solitaires n'est pas tendre.

MALAISE • Depuis trois ans, les agences matrimoniales traversent une crise grave, Même si des réseaux comme Uni-Inter (38 millions de francs de chiffre d'affaires en 1991) ou Union-Conseil (9 millions de francs de chiffre d'affaires en 1991) résistent à cette période difficile, et si des agences comme Ion, International (3,8 millions de francs de chiffres d'affaires) ou le cabinet de Mme Desachy (3,5 millions de chiffre d'affaires) affichent, elles aussi, des résultats nets légèrement positifs, procédures judiciaires et déficits sont monnaie courante.

L'établissement principal de la chaîne Félicitas, par exemple, qui en 1989 obtenait avec ses soixante-dix franchisés un chiffre d'affaires de 55 millions de francs, est en cours de liquidation. Même scénario pour Unicis qui, avec quatre-vingts représentants, dégageait, en 1990, 60 millions de francs de chiffre d'affaires, et dont la mise en liquidation s'est soldée, en décembre dernier, par la vente de la centrale, c'est-à-dire la tête du réseau de franchisés. Unicentre, longtemps dans le peloton de tête, affichait pour sa part en 1991 un résultat net négatif de plus de 1 million de francs.

Cependant, les échecs semblent provenir davantage d'un problème de gestion et de relations entre franchiseur et franchisés que du produit matrimonial qui répond, lui, à un besoin. Selon Henry Masson, qui, pendant près de vingt ans, a présidé Unicis, les franchisés ont souffert du désengagement des établissements de crédit dans ce secteur. Avant 1989, les banques accordaient volontiers des crédits à la consommation aux clients à la recherche d'âmes sœurs. Mais lorsqu'un problème de solvabilité intervenait, les moyens de pression étaient quasiment inexistants. *« Une banque peut vous menacer de reprendre votre voiture mais pas la femme ou l'homme de votre vie »*, précise Henry Masson. Peu à peu les franchisés ont riposté par une baisse de leurs tarifs et par l'échelonnement des paiements.

Certaines agences ont même décidé de créer leurs services « après-vente » en assurant un suivi clientèle durant quelques années afin de garantir la stabilité des unions réalisées. Cela dit, d'autres facteurs d'échec ne doivent pas être minimisés : manque de formation des responsables d'agence, fragilité financière des petites enseignes qui vivent de quelques clients. Pourtant le secteur des agences matrimoniales, en trente ans, s'est considérablement modernisé. Hormis les dizaines de millions de francs investis chaque année en annonces et en publicité, la volonté de s'adapter à la demande est forte.

Fichiers informatisés, tests psychologiques réalisés par des professionnels, ou films vidéo de présentation, tous ces procédés démontrent que les prestations de ces professionnels évoluent. Ainsi, la télématique constitue une véritable révolution qui semble décimer peu à peu la formule traditionnelle du matrimonial.

Rapide, efficace, une photo reconstituée sur Minitel permet de connaître l'aspect physique du candidat ou de la candidate que l'on souhaite rencontrer. Ces serveurs de rencontres, moins onéreux que les prestations d'une agence, évitent en plus d'effectuer une démarche qui continue d'être considérée comme honteuse par de nombreux cœurs solitaires. Parallèlement à ces évolutions, les formules proposées pour se rencontrer changent elles aussi. Le législateur n'a mis sur pied que tardivement, par la loi du 23 juin 1989, un carcan protecteur destiné aux clients des agences qui proposaient de réaliser des unions durables.

Mais cette loi est aujourd'hui détournée par une partie de la profession qui, sous l'appellation de *« clubs de rencontres »*, a les mains libres pour proposer des services moins louables mais tout aussi rentables, comme les rendez-vous de 5 à 7 entre gens mariés *(voir encadré)*.

« Le développement de ce réseau de clubs de rencontres est rapide mais reste encore marginal », estime Philippe Guillermin, commissaire à la direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes, chargé entre autres des affaires matrimoniales.

Une pratique que condamnent également bon nombre de professionnels pour qui ces clubs s'assimilent souvent à des *« maisons closes déguisées »*. Cette volonté de faire le ménage au sein d'un secteur où la demande se situe sur le terrain sensible de la solitude pourrait permettre aux enseignes respectables de redorer leur blason.

Et peut-être de redonner aux cœurs solitaires l'envie d'utiliser leurs services avec moins de réticence.

Thibault Romain

Pour le meilleur et pour le pire

La diversité est de mise sur le secteur du matrimonial. Certains choisissent par exemple une clientèle résolument haut de gamme, comme l'agence Réciproque, de Neuilly, dirigée par Michèle Lasserre. Cette ancienne responsable des relations publiques d'UTA, pour laquelle *« le chagrin d'amour est ce qu'il y a de pire »*, réserve ses services de marieuse depuis six ans aux élites de la société.

Députés, réalisateurs de cinéma, cadres supérieurs : sa clientèle est triée sur le revenu. Aux côtés de ces agences positionnées sur le marché de la séduction sur mesure foisonnent quelques pratiques douteuses, comme les « marchands de Slaves ». Des catalogues de femmes russes ou polonaises proposés aux responsables d'agences par le biais notamment d'un intermédiaire rouennais circulent sur le marché.

Pour 15 000 à 20 000 F, la femme slave retenue par le client pourra venir en France avec, paraît-il, un billet de retour en poche si *« l'affaire »* ne se conclut pas. 25 % à 50 % du prix payé par le candidat au bonheur iront de toute façon dans la poche de ces commerçants peu scrupuleux. *« C'est une nouvelle forme d'esclavage »*, s'insurgent les quelques professionnels à ne pas utiliser cette formule. Autre dérive : dans des journaux gratuits diffusés à deux cent mille exemplaires, des sociétés comme Orientation et rapprochement (OR) n'hésitent pas à faire appel aux gens mariés afin qu'ils *« s'évadent en toute discrétion »* ; des rendez-vous sont organisés par des clubs de rencontre payants bien sûr, dont les droits d'entrée peuvent atteindre 5 000 à 6 000 F.

Même si ces activités restent pour le moment marginales, elles se développent en toute impunité.

T. R.

OPINIONS

La politique économique française

Rigueur, réalisme ou relance ?

Pour la première fois depuis la guerre, les clivages gauche/droite ont disparu du débat économique au profit de distinctions plus subtiles opposant les orthodoxes, proches de la politique actuelle, aux néokeynésiens, qui prônent un changement radical des priorités.

par PHILIPPE CHALMIN (*)

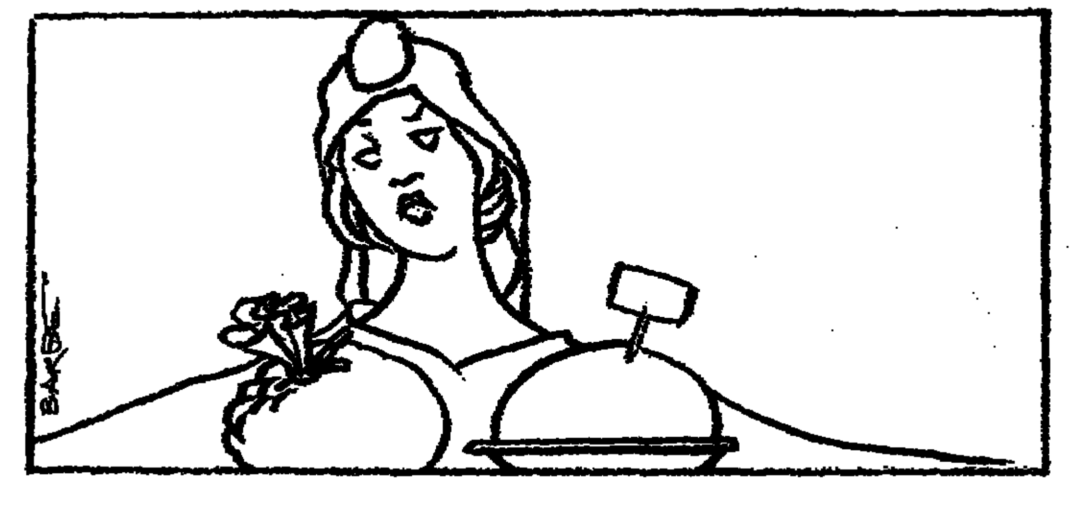
QUELLE politique économique pour la France ? A l'approche des échéances électorales et au lendemain des tempêtes qui ont dévasté le SME, le débat économique – mais aussi politique – s'est *déplacé* de *Maastricht* au choix français en matière de politique économique. *Pratiquement pour la première fois depuis* la guerre, le clivage traditionnel – droite plus ou *moins libérale/gauche parfois socialiste* – s'est estompé pour céder la place à deux pôles qu'aux extrêmes on pourrait définir comme le « populisme social » et le « monétarisme de marché » (le débat sur Maastricht avait déjà ouvert la voie à ce recentrage). Mais la persistance du marasme économique, la poursuite de la *montée* du chômage, la *stagnation de l'activité ont provoqué un élargissement* de la polémique du simple problème de la *construction européenne* à la définition même de l'essence de la politique économique française.

La question posée est au fond la suivante : dans un environnement de plus en plus ouvert et instable au sein duquel les principes de l'économie de marché ne sont pas remis en cause, quelle est la marge de manœuvre souhaitable pour des prises de décision nationales et comment doit être fait – par l'Etat ou le marché – l'arbitrage *entre strictes logiques de marché et besoins* sociaux ? Au-delà de la traditionnelle controverse *Etat/marché (totalement passée de mode sous sa* forme brute), il s'agit de savoir quels critères une politique économique doit considérer comme prioritaires : ceux de la monnaie, de l'équilibre budgétaire ou des prix, ou bien ceux de l'activité, de l'emploi ou de l'investissement. Est-il même légitime de les opposer ainsi et l'équilibre économique ultime n'est-il pas une subtile alchimie d'équilibres intermédiaires ?

La faiblesse de l'activité

La subtilité est, bien sûr, rarement de mise en période électorale. Pour l'instant, la « pensée officielle », celle du gouvernement tout comme celle des principaux leaders de l'opposition et des économistes « sérieux », demeure ancrée sur le concept de stabilité compétitive. Le franc fort en est le dogme, appuyé par une inflation parfaitement maîtrisée, dont les effets sont clairs en matière de compétitivité-prix, du moins lorsque des phénomènes comme les dévaluations au sein *du SME ne viennent pas temporairement rebattre* les cartes.

Cette *politique devrait se traduire* aussi dans le contrôle des dérapages budgétaires. C'est là où le bât blesse dans la logique actuelle, et le gouvernement – on le sait – est obligé depuis déjà plusieurs mois à recourir à l'emprunt pour financer le reliquat de ses besoins. On trouve, d'ailleurs, des tenants d'une politique beaucoup plus rigoriste



qui, à la stabilisation compétitive, voudraient rajouter l'équilibre budgétaire public, utiliser les *privatisations afin de désendetter* l'Etat *et permettre* enfin un reflux véritable des taux d'intérêt.

De ces politiques, l'actuelle et la rigoriste, on voit bien les avantages à moyen terme. C'est d'ailleurs parce qu'elles ont pu être menées presque sans interruption depuis 1983 qu'elles se sont traduites en termes d'avantages acquis en matière de productivité et de commerce extérieur. Mais on en sent aussi les limites dans la difficulté grandissante du bouclage des exercices budgétaires qui ne peuvent guère donner de place ni à la *relance de l'activité ni au traitement des problèmes* sociaux. Il est clair, en effet, que ces politiques butent sur la faiblesse de l'activité économique mondiale, d'une part, sur le maintien de taux d'intérêt élevés, d'autre part.

Cela explique quelques propositions que l'on peut interpréter comme des variantes autour de la politique actuelle. La plus répandue fait preuve d'un certain réalisme monétaire. Prenant acte de l'existence au sein du SME d'un groupe de monnaies fortes, elle propose l'accélération du rapprochement entre le franc et le mark, quitte même à en supprimer les marges de fluctuation et à créer *un comité de gestion commune de ce nouveau* couple. L'avantage serait de couper court à toute nouvelle spéculation et de récupérer le différentiel de taux qui, de ce fait, n'aurait plus de justification. On pourrait même imaginer une variante et proposer au même moment une réévaluation du deutschemark prenant acte des problèmes de septembre et, de manière plus réaliste, du coût de la réunification allemande. Ce serait là l'option de *la dévaluation raisonnable*, « la dernière, c'est promis... ».

Autre variante possible, celle du réalisme budgétaire. Puisqu'il est impossible de maintenir *l'équilibre, prenons notre parti d'un déficit* maintenu à un niveau soutenable (3 % à 4 % ?) et orienté vers une politique de soutien et de relance économique. Pas question d'augmenter les charges de l'Etat en matière d'emploi ; il s'agirait beaucoup plus d'incitations fiscales, de volontarisme en matière de recherche et de grands travaux. Certes, les taux longs demeureraient élevés mais, bien menée, cette politique pourrait n'être *que temporaire. Dans ce cas-là, l'argent des privatisations* serait en partie utilisé à désendetter l'Etat (et pourquoi pas, en période de baisse de taux, à consolider tout ou partie de la dette publique) et en partie à prendre au compte de l'Etat certaines charges pesant sur les entreprises, comme les cotisations pour les allocations familiales. Certains privilégient aussi une stratégie externe où les financements se tourneraient vers l'Est ou le Sud.

L'ensemble de ces approches demeure donc *fort orthodoxe. On ne remet pas en question les* grands équilibres, on joue seulement l'accélération de la baisse des taux, courts dans le sillage de l'Allemagne, longs grâce au désendettement. On espère que, de ce fait, les entreprises pourront, allégées de certaines de leurs charges, investir à nouveau, embaucher et assurer même une fonction accrue en matière de formation. Tout cela est plein de réalisme et de bon sens, fait appel à la confiance des consommateurs et des entrepreneurs. On fait d'ailleurs remarquer que la productivité française est, selon les études récentes de Mc Kinsey, au plus haut niveau mondial *et que ce n'est vraiment pas le moment de* retomber dans les errances d'antan.

Inflexions légères

Et pourtant, comment ne pas être inquiet devant la montée du chômage – en particulier des jeunes, – la chute de l'investissement et le moral général des Français ? C'est ce constat qui sous-tend *l'autre grand courant* partisan de ce que l'on pourrait appeler de manière globale la relance key*nésienne (quitte à mettre Keynes à toutes les* sauces...). Pour ses tenants, la situation économique, industrielle et surtout sociale est trop grave pour tolérer le « laisser faire le marché » actuel. L'Etat doit adopter une politique de relance en acceptant un large déficit budgétaire, en laissant filer la monnaie, quitte à accepter une reprise de l'inflation (dont certains doutent de toute manière, étant donné la situation déflationniste actuelle).

A partir de ce constat *général*, la politique de relance pourrait prendre plusieurs *directions* : grands travaux (type TGV) et promotion du logement, effort *social en faveur des plus défavorisés*, et en particulier vers les banlieues. C'est d'ailleurs *à cela que serait consacré l'essentiel de l'argent* des privatisations. On tournerait ainsi le dos à la *politique suivie* depuis 1983, et on reviendrait aux racines des politiques d'économie sociale et industrielle chères à plusieurs partis français. On retrouve dans ce courant de pensée, et dans ses nombreuses chapelles, plusieurs « déviants » célèbres *de la politique française contemporaine qui* s'habillent de couleur bleue, rose ou verte. Chez *les économistes eux-mêmes, la vague néolibérale* commence à refluer quelque peu au profit d'une *pensée « néokeynésienne »* encore assez floue que l'on retrouve à l'heure actuelle outre-Atlantique dans l'entourage de Bill Clinton.

Concrètement, les mois à venir seront marqués par deux ensembles de décisions qui devraient pouvoir mettre en évidence les orientations à venir de la politique économique française. Les premières concernent la poursuite *ou non de* la politique actuelle. Bien que ce soit sur ce point *que porte l'essentiel du débat actuel, il y a peu de* chances que l'on connaisse en 1993 des altérations substantielles. On doit plutôt s'attendre à des inflexions légères facilitées par le climat et l'ambiance pré- et post-électoraux.

Paradoxalement, la seule vraie marge de manœuvre portera sur un deuxième ensemble de décisions, mineures, quand on considère les montants concernés : les privatisations et l'utilisation qui sera faite des 20 à 40 milliards annuels que celles-ci pourront permettre de dégager. C'est là *que les différentes écoles de pensée pourront le* mieux exprimer leurs divergences entre le désendettement public et l'investissement industriel ou social. Mais on conviendra que c'est là, au fond, bien peu de chose par rapport au « mal français ».

Ce qui frappe l'observateur, c'est que personne ne sait vraiment – en l'absence de croissance économique mondiale digne de ce nom – comment provoquer le déclic nécessaire pour assurer le redémarrage de l'économie française. La situation est, en effet, loin d'être catastrophique et ne *nécessite certainement* pas de cure d'austérité à l'italienne ou de relance à tout va à la *britannique ou même à la japonaise. Il s'agit, en* fait, de redonner confiance aux consommateurs et aux entreprises et de le faire en traitant en priorité le problème de l'emploi et du chômage. Comment ? C'est là toute la subtilité des équilibres décrits plus haut.

La situation économique et financière actuelle privilégie le rentier, dont les liquidités n'ont jamais été autant rémunérées de manière non productive et, dans une moindre mesure, le non-actif (chômeur ou sans-emploi) au détriment de l'actif *créateur de richesses. D'une manière ou d'une* autre (baisse de taux, remise à plat du fonctionne*ment du chômage), toute nouvelle politique éco*nomique devra se rééquilibrer au profit de ces derniers, les seuls d'ailleurs à même de montrer en l'avenir quelque confiance.

(*) Conseiller économique de la Société française d'assurance crédit (SFAC).

LIVRES

La recherche créatrice

La technologie contribue à la croissance. Mais la recherche fondamentale et même les croyances jouent un rôle essentiel dans son développement

TECHNOLOGIE ET RICHESSE DES NATIONS
sous la direction de Dominique Foray et Christopher Freeman
Economica, 517 pages, 150 F.

Cet ouvrage rassemble une sélection de contributions présentées au colloque sur « Technologie et compétitivité, la dynamique des avantages construits » en juin 1990. Ce colloque *s'inscrivait dans le cadre du* programme « Technologie et économie » de l'OCDE. Comme dans tous les actes de conférences, les contributions sont de qualités assez inégales. Les idées évoquées sont toutefois essentielles pour une compréhension profonde du rôle économique des innovations et méritent *une large diffusion*.

L'apport de la recherche fondamentale dans le développement des technologies a été initialement analysé (1) en mettant en évidence le problème du *free rider* ou « passager clandestin » : chaque entreprise (ou chaque pays) cherche à bénéficier de la recherche collective sans la financer. *Ainsi était justifié le rôle de* l'Etat (ou des organisations internationales) dans *le financement* de la recherche fondamentale. Les recherches plus récentes se sont intéressées à l'interface entre la recherche appliquée réalisée par les entreprises et les institutions de recherche fondamentale. On a été amené à distinguer innovations radicales, pour lesquelles les liens entreprises-universités sont essentiels, et innovations « marginales », suscitées par les demandes des marchés, pour lesquelles ces liens comptent peu.

La première partie de l'ouvrage éclaire le rôle de la recherche fondamentale dans la compétitivité nationale et dans le développement général de la technologie. On en retiendra une nouvelle argumentation en faveur du financement public de la recherche fondamentale, en termes de formation et d'apprentissage. *C'est en pratiquant la* recherche fondamentale dans les universités que les jeunes scientifiques accumulent les connaissances et tissent les liens qui leur seront essentiels dans leurs emplois de chercheurs en entreprise. Etant donné ce rôle-clé des compétences accumulées et de l'apprentissage, la *protection apportée par les brevets* apparaît secondaire, sauf dans les cas où l'imitation est particulièrement facile.

MODÈLES • La deuxième partie est consacrée à un ensemble de modèles qui tentent de renouveler l'analyse théorique de la recherche *et développement* (R et D). Particulièrement stimulant est le chapitre de *Philippe Aghion et Peter Howitt*, qui construisent un modèle de croissance endogène proche des idées de « destruction créatrice » de Schumpeter : les acteurs engagés dans la recherche sont motivés par la perspective d'obtenir des rentes de monopole résultant d'innovations brevetées ; toutefois, ces rentes sont détruites par l'innovation suivante ; la croissance résulte uniquement du progrès technologique engendré par la concurrence entre les entreprises innovantes.

Ce modèle devrait être le point de départ de nouvelles analyses abordant de manière fructueuse des questions soulevées dans d'autres chapitres, comme les contraintes de financement des entreprises de recherche ou le statut de la R et D dans la spécialisation internationale.

CLAVIERS • *La troisième partie de* l'ouvrage analyse le rôle des interdépendances et des réseaux dans les processus de changement économique et technologique. On y trouve en particulier un texte méthodologique de l'historien Paul David, auteur d'un article célèbre sur les claviers des machines à écrire. Il y *montrait comment le clavier Qwerty* s'était imposé bien que sa disposition soit loin d'être optimale. En effet, si à un moment donné un clavier est largement utilisé et l'ensemble des secrétaires ont été formées dans ce système, le lancement d'un nouveau clavier plus performant peut ne pas être profitable.

Cet exemple montre comment, dans les systèmes « dynamiques », *qui ont de multiples équilibres*, les conditions initiales et donc l'histoire *ont une influence sur les trajectoires* limites. Les évolutions sont, dans ces cas-là, très dépendantes des croyances, et c'est l'histoire qui peut nous éclairer sur ces croyances, pour renforcer le pouvoir explicatif des modèles de changement technologique.

Enfin, la quatrième partie du livre rassemble diverses monographies concernant l'*influence* des institutions sur les évolutions technologiques. *On peut ainsi opposer* les entreprises japonaises, qui peuvent se concentrer sur les gains technologiques de qualité des produits grâce à une organisation du travail favorisant le travail d'équipe et la concertation, et les entreprises américaines, qui prévilégient les gains technologiques de réduction des *coûts par une spécialisation plus* poussée des responsabilités et des tâches de production (le taylorisme).

Clairement, en mettant le progrès technologique et les phénomènes d'apprentissage au centre des explications de la croissance, la théorie économique nous fait mieux comprendre les cycles vertueux ou vicieux de l'évolution économique et les possibles divergences de croissance entre les pays. Elle conduit donc à mettre l'accent sur la nécessaire coopération internationale pour un développement harmonieux de la planète et sur les politiques d'enseignement et de formation comme clés de voûte de l'innovation et de l'apprentissage technologiques.

Jean-Jacques Laffont

(1) Robert Nelson : « The simple economics of basic scientific research », dans le *Journal of Political Economy*, 20, 1959, et Kenneth Arrow, « Economic welfare and the allocation of resources for invention », dans *The Rate and Direction of Inventive Activity*, sous la direction de Richard Nelson, Princeton, 1962.

NOTE DE LECTURE

LE BILAN ÉCONOMIQUE DES ANNÉES MITTERRAND, 1981-1993
Sous la direction d'Alain Gélédan
Le Monde Editions,
225 pages, 79 F.

Le « peuple de gauche » lira avec amertume ce bilan. Le curieux de politique économique à la veille d'une élection y découvrira sur le *vif douze ans d'interrogations* et de faits économiques, par le biais d'une sélection d'articles du *Monde* et de déclarations d'hommes politiques. Quelques graphiques et encadrés (les lois Auroux, le franc fort...) ainsi qu'une judicieuse présentation chronologique l'entraîneront facilement au long d'un passionnant débat.

Six gouvernements firent de la *politique* et *parlèrent d'économie*, mais aussi surprenant – et tragique peut-être – que cela soit, aucun ne manqua de lucidité, notamment dans l'appréciation de la France par rapport à ses rivales.

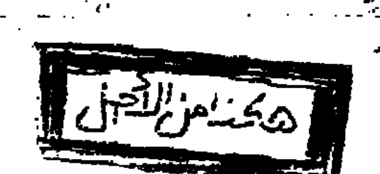
La lucidité de Mauroy : vouloir *substituer la notion de « filière »* à celle de *« créneau »*, comme en Allemagne ou au *Japon*, et *découvrir*, dès l'automne 1981, la contrainte extérieure. La lucidité de Fabius : substituer *« l'égalité des chances »* à la *« la réduction des inégalités »*. La lucidité de Chirac : reconnaître la qualité du service public. Enfin, après la lucidité de Rocard sur les risques de paupérisation *de ce secteur public* et celle de Cresson sur le dérapage des *systèmes de retraite*, celle de Bérégovoy sur la *« respiration »* du secteur public nationalisé.

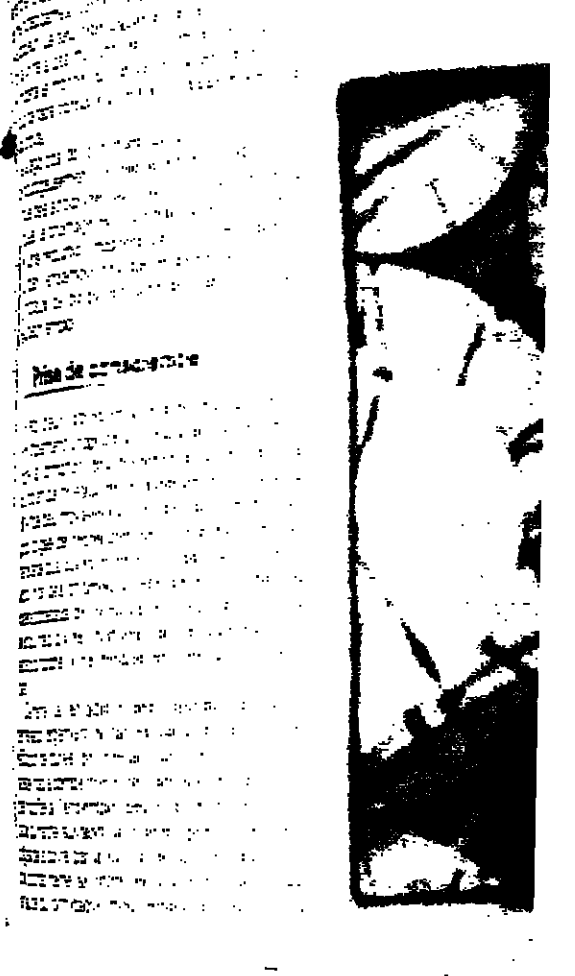
On observe au long de ce livre cette fameuse conversion des socialistes, avec ses retours, doutes, et ses angoisses qui ressurgissent de plus belle aujourd'hui. Mais que reste-t-il de « socialiste » de ces *douze ans si l'on exclut des nationalisations* très provisoires, le revenu minimum d'insertion (RMI) et la contribution sociale généralisée (CSG). Comment expliquer dès lors que n'ait été qu'effleurée la question de la justice fiscale ? Qu'on n'ait pas touché aux régimes sociaux de retraites ? Que l'on ait créé les TUC sans oser vraiment partager le travail ?

Cette incapacité récurrente du partage apparaît cruellement dans la rubrique, *récurrente aussi*, « François Mitterrand par lui-même », qui est, avec le recul, une sorte de badinage économique, une compilation d'aphorismes et de sous-entendus avec quelques réminiscences de principe çà et là *(« L'Europe sera socialiste ou ne sera pas ! »)*. Certes, les socialistes *ont fait entrer en force – et malgré* eux – l'économie dans la politique, mais le titre du dernier chapitre : « François Mitterrand, modernisateur du capitalisme » n'est-il pas très exagéré ?

L'ouvrage s'achève avec la réussite de la désinflation et l'échec du chômage. On regrettera l'ab*sence de quelques données*, sur l'inégalité des revenus notamment. Reste une véritable vie quotidienne de la politique économique, une ambiance mieux qu'un bilan, un débat d'idées plus qu'une comptabilité, une série d'interrogations et non une balance des succès et des échecs. Pas d'actif-passif, pas de nouvelles recettes non plus. *Une* histoire de mariage, contre nature diraient les revanchards, de déclin des passions, et finalement d'im*puissance. Et pourtant qui nierait*, après avoir lu ce livre, que la politique économique n'ait *passionné* ni ne passionne encore les Français ?

B. Ma.





Comment vaincre le chômage

Une utopie nécessaire

Dans un monde de compétition généralisée, la seule façon de prévenir les suppressions d'emplois est d'organiser une réduction massive de la durée du travail à l'échelle internationale.

par JEAN BRUN (*)

DANS un monde où la compétition fait rage d'un bout à l'autre de la planète, la survie d'une entreprise tient à sa productivité. Cette productivité entraîne des licenciements massifs à tous les niveaux et, dans une société mondialement interdépendante, dans l'ensemble des entreprises de la planète, agissant sur les mêmes marchés.

La France connaît actuellement un taux de chômage de 10 %. A moins qu'une découverte fondamentale, comme le fut en son temps le passage de la vapeur à l'électricité, n'entraîne un nouveau cycle de développement industriel, nul doute que, dans dix ou vingt ans, nous connaîtrons un taux de chômage de 20 % et plus. Les traitements sociaux, les petits emplois, le travail à temps partiel ne sont que des cataplasmes, certes nécessaires, pour calmer la douleur. Le seul filon capable de redonner une raison de vivre à des millions de citoyens est de les réinsérer dans le monde du travail, et la seule possibilité pour ce faire consiste à réduire massivement la durée du travail.

Il ne s'agit pas de la réduire aussi ridiculement, quoique courageusement, qu'elle le fut en 1981 lors de la venue des socialistes au pouvoir. L'économie est *mondiale, le chômage est mondial, la solution est* mondiale. Une réduction massive de 25 % du temps de travail par l'ensemble des partenaires économiques mondiaux de poids entraînerait *de facto* un retour au plein emploi.

Prise de conscience

On fera deux objections majeures à cette mesure, totalement utopiste à l'heure actuelle, je le confesse : la formation des hommes à la recherche d'un emploi et les niveaux de rémunération proposés à l'ensemble des travailleurs. En fait, si une entreprise est obligée de rechercher de nouvelles compétences, parce que celles-ci ne sont pas disponibles dans le vivier des chômeurs, elle sera obligée de créer des processus de formation et d'inclusion. Cela *a un coût, mais s'il est partagé par l'ensemble des* acteurs du marché, il ne modifie en rien la compétition.

De même, la rentabilité des capitaux à court terme serait largement entamée dans le cas d'une réduction de durée de travail sans réduction de salaire ; mais la compétitivité de l'entreprise ne serait *pas modifiée si l'ensemble des intervenants* mondiaux du marché suivaient la même ligne ou étaient obligés de la suivre par la loi. La rentabilité des capitaux pourrait même se retrouver à son niveau initial par suite du formidable mouvement économique ainsi créé. Nous assistons à une prise de conscience de la montée inexorable du chômage par l'ensemble des partenaires de la vie publique. Ce phénomène touche l'ensemble des pays industrialisés.

Partout, avec plus ou moins de bonheur, des politiques sont mises en place pour rendre supportable, sinon acceptable, ce fléau synonyme d'exclusion. Même les Etats-Unis, pays individualiste, viennent de porter au pouvoir un homme qui devrait amener son pays à se pencher sur le sort des exclus du libéralisme. Comme cette utopie ne peut être que *mondiale, il est grand temps que des leaders d'opi*nion de tous pays fassent leur cette bannière, pour que partout dans le monde des groupes de pression prennent naissance avec cette seule revendication : le droit à un emploi pour tous.

Nous avons survécu à la cinquième semaine de congés payés, comme à celles qui l'ont précédé. Au XIXe siècle, ceux qui auraient décrit notre actuelle organisation du travail auraient eux-mêmes été décrits comme étant de doux rêveurs. Faudra-t-il une révolution des laissés-pour-compte, pour s'engager vers d'autres voies ?

(*) Diplômé de l'INSEAD, directeur commercial.

Neuf propositions pour l'emploi

Pour lutter contre le chômage il faut avant tout s'attaquer aux rigidités qui paralysent le marché de l'emploi et ne pas craindre d'innover dans le domaine social.

par MICHEL GODET (*)

LE chômage s'explique moins par la croissance économique que par le contexte socio-organisationnel dans lequel elle s'inscrit. En France, le taux de *chômage global est deux fois plus élevé que dans l'ex-*Allemagne fédérale, celui des jeunes trois fois plus, et le taux d'activité des plus de 50 ans est un des plus faibles d'Europe (on met les travailleurs à la casse sociale). De toute façon, même faible, la croissance continue : depuis 1975 le PIB a augmenté de plus de 60 % en termes réels, alors que dans le même temps le chômage a triplé. C'est bien d'une mauvaise gestion de l'abondance et d'un consensus implicite sur le chômage qu'il s'agit en France.

L'État, le patronat et les syndicats, pour avoir la paix sociale, ont préféré donner un peu plus aux 90 % des actifs qui avaient déjà un emploi, c'est-à-dire à la majorité des électeurs. Les chômeurs, avec 10 % de la population active, constituent le maillon faible des rapports de forces. L'emploi est aussi affaire de mobilité : dans le jeu des quatre coins, être au milieu n'est pas un problème tant que les autres bougent. Pour *lutter contre le chômage il faut donc avant tout lutter* contre les rigidités, innover et expérimenter.

Les voies à suivre sont multiples. Il faudrait :

- briser le consensus implicite sur le chômage, notamment en remettant en cause les protections statutaires excessives et les monopoles des syndicats en place pour la représentativité. L'auto-*organisation des chômeurs est indispensable pour* assurer leur représentativité dans les instances qui les concernent ;
- assurer un meilleur partage du travail par une plus grande mobilité des emplois existants. Trop de sécurité pour les uns produit l'insécurité pour les autres. Il faut remettre en cause le partage de l'abon*dance. En 1993, le taux de chômage réel de la popu*lation active « exposée », c'est-à-dire non protégée, dans l'emploi salarié est en réalité de l'ordre de 20 % ;
- réduire les charges des entreprises qui développent le temps partiel et multiplier les formules d'exonération pour l'emploi des jeunes sans qualifications et des chômeurs de longue durée. Mais que *l'Etat-patron commence par donner l'exemple dans* l'administration et dans les entreprises publiques et n'interdise plus le travail à mi-temps dans l'administration et l'exercice d'une autre activité à temps partiel ailleurs ;
- étendre le bénéfice de la loi Gillibert (qui a imposé aux seules entreprises de réserver 6 % des *emplois aux handicapés ou de verser l'équivalent* auprès d'un fonds d'insertion) aux chômeurs de longue durée, jeunes et moins jeunes, victimes d'un système scolaire de sélection par l'échec et de l'exclusion sociale ;
- permettre aux particuliers, comme c'est déjà le cas pour les professions libérales, de déduire totalement les salaires qu'ils versent à leurs employés (ainsi que les charges) de leur revenu imposable, car ces sommes vont de toute façon être imposées. On améliorerait ainsi, en créant des emplois, les possibilités de garde d'enfant et d'aide aux personnes âgées ou handicapées. Des mesures récentes ont été prises en ce sens, mais il faut aller plus loin dans les incitations fiscales à l'emploi comme d'ailleurs à la mobilité, en dégrevant de droits de mutation les chômeurs qui vendent leur bien pour s'installer là où les perspectives *d'emploi sont meilleures* ;
- donner une formation à ceux qui ont un emploi et donner d'abord un emploi à ceux que l'on veut former. Car il ne sert à rien de donner à des chômeurs une formation qu'ils ne peuvent utiliser immédiatement ;
- développer l'apprentissage comme en Alle*magne, où le taux de chômage des jeunes est deux* fois moins important que dans la plupart des autres pays développés, car l'apprentissage y attire six fois plus de jeunes qu'en France. Placé sous la responsabilité des entreprises, il facilite l'insertion professionnelle des jeunes ;
- revaloriser l'image et le statut social et financier de *certains métiers dévalorisés, mal rémunérés,* où le recours à l'immigration est systématique. Ce qui a été fait pour les éboueurs de la Ville de Paris pourrait l'être pour le bâtiment, les services de restauration et d'hôtellerie, les services de nettoyage. C'est déjà fait dans les pays nordiques où le recours à la main-d'œuvre étrangère est beaucoup plus contrôlé, et cela ne nuit pas à la compétitivité internationale de ces pays.
- enfin, relancer la natalité, car la relance économique durable ne viendra pas d'une population vieillissante, largement équipée. Alfred Sauvy avait raison, il faudra bien lever le tabou démographique, ne serait-ce que pour absorber les vagues migratoires sans que la France soit submergée.

(*) Professeur au Conservatoire national des arts et métiers.



Contre le partage du travail

Suite de la page 25

Le mal français du chômage est devenu trop grave pour que l'on se permette ainsi, à son sujet, d'incessants changements de thérapeutique, pour aboutir finalement au pire des renoncements. A ce jeu, ce sont les bureaucraties qui sont gagnantes, *car elles n'ont que trop tendance à se considérer* comme les éléments stables du système de gouvernement du pays. Le résultat est que notre économie est suradministrée. L'esprit de gestion finit par l'emporter, dans tous les domaines, sur l'esprit d'entreprise. On gère le chômage – et le partage du travail est la forme achevée de cette gestion – au lieu de *stimuler l'emploi*.

Il y a six ans, nous avons présenté un ensemble de propositions destinées à remédier à cet étouffement des forces créatrices par la bureaucratie. Elles concernaient notre tissu de PME-PMI – essentiel à la création d'emplois –, l'ouverture du marché des emplois de convivialité, le développement de l'ap*prentissage en entreprise*, la rationalisation de la gestion de certaines assurances sociales, comme les assurances-maladie (où l'on ignore toujours l'informatique et les cartes à puce), ainsi que la fiscalisation de certaines dépenses de solidarité dans le but d'alléger le coût du travail ; elles concernaient aussi l'ingénierie d'un système de protection sociale *qui soit mieux adapté aux formes modernes de tra*vail, et notamment au travail à temps partiel. Toutes ces propositions gardent leur actualité.

La recherche de qualité

« Engager fortement le partage du travail », comme certains souhaiteraient le faire, ce serait renoncer, pour longtemps, à ces initiatives visant à résorber nos différentiels d'emplois ; ce serait aussi installer notre société tout entière dans le misérabilisme, l'apathie et la contrition. C'est bien cette mentalité qu'avaient les experts qui, au lendemain de la guerre, prédisaient pour les Etats-Unis une dépression comparable à celle des années 30, et considéraient que le parc automobile français compterait, au maximum, 2 millions de véhicules en 1970 (alors qu'il atteignait les 15 millions) ! La vie s'est chargée de leur donner tort, comme elle donnera probablement tort à nos cassandres contemporaines.

Peu de temps avant sa mort, survenue en 1983, Raymond Aron confiait à l'un de nous que les besoins matériels à satisfaire lui paraissaient encore immenses : « *Tant d'hommes et de femmes dans ce vaste monde et dans nos pays mêmes sont encore, à cet égard, démunis, faute d'un pouvoir d'achat suffisant.* » Et qu'aurait-il pu dire des besoins de qualité qui restent insatisfaits dans les industries et les services les plus divers ! Or la recherche de qualité est centrale pour l'emploi, car elle signifie un surcroît de valeur ajoutée, dans les produits industriels comme dans les services. Elle impose de *travailler globalement plus*, et certainement autrement. Elle permet d'obtenir la quantité par l'élimination des gaspillages, alors que, jusqu'ici, on pensait plutôt obtenir la qualité en recherchant la quantité, ce qui se révélait généralement coûteux, et souvent illusoire.

Cette inversion de nos paradigmes de développement s'amorce dans nos entreprises. Les tendances à la substitution du « travail mort » (machines) au « travail vivant » commencent à attein*dre leurs limites ; les progrès des « technologies du* petit » remettent en cause les notions habituelles de productivité dans des secteurs aussi divers que la sidérurgie, avec le développement des mini-aciéries, ou l'informatique, avec celui des micro-ordinateurs.

Le taylorisme condamné

Le cas des micro-ordinateurs est particulièrement significatif : ce sont des facteurs d'enrichissement des emplois, alors que l'usine informatique centralisée, conduisant au réductionnisme des opérations administratives, était destructrice d'emplois. Il est dès lors contestable de présenter la réduction du temps de travail individuel comme une conséquence inéluctable d'un processus continu de substitution de la machine à l'homme. Il faut être naïf pour s'imaginer qu'un arbrisseau puisse un jour *atteindre la lune, parce qu'on le voit grandir de plu*sieurs dizaines de centimètres chaque année afin de devenir un arbre.

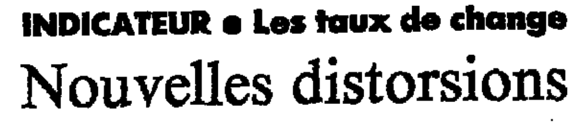
Le taylorisme et la dichotomie qu'il instaure entre les concepteurs et les « exécutants » sont condamnés. Pour survivre, les entreprises sont conduites à reconnaître l'importance primordiale de *ces derniers pour assurer, à la source, la qualité de* leurs produits ou de leurs services, car, contrairement aux techniciens, aux cadres et aux dirigeants, les exécutants sont en contact permanent avec leurs produits et leurs clients. Mais si l'on veut qu'il soit ainsi donné aux exécutants de devenir des créatifs, de pouvoir organiser leur propre travail et l'enri*chir de fonctionnalités diverses, d'apprendre à* entretenir les matériels qui sont mis à leur disposition, il faudra renoncer aux quantifications simplistes du travail humain. L'heure de travail d'un opérateur dans un atelier détaylorisé n'a plus le même contenu que l'heure de travail d'un OS d'autrefois. L'extrapolation des réductions d'horaires qui se sont effectivement produites dans le passé conduirait donc à des incohérences.

Rappelons-nous enfin les propos de Raymond Aron. Il y a, dans le partage du travail, cette idée que le gâteau des besoins à satisfaire ne pourrait plus s'accroître ou s'accroîtrait moins vite que la productivité du travail. Or, dès aujourd'hui, des besoins demeurent insatisfaits chez nous : il suffit, pour s'en convaincre, de constater nos différentiels d'activités avec les autres. En outre, des besoins d'amélioration de la qualité de nos produits, et surtout de nos services actuels, sont constamment latents. Enfin, de nouveaux besoins naîtront inéluctablement de l'imagination des chercheurs et de la créativité des entrepreneurs de tous horizons.

Jean Bounine
et François Dalle

CONJONCTURE

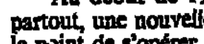
L'ANNÉE 1992 a été marquée par d'importantes perturbations sur le marché des changes. Année de reprise aux Etats-Unis, elle aurait pu être celle d'une appréciation soutenue du dollar, comme en provoquent fréquemment des décalages conjoncturels entre l'économie américaine et le reste du monde développé durant ces périodes de retournement. La politique monétaire restrictive menée en Allemagne jusqu'à l'été dernier et la persistance de taux d'intérêt élevés en Europe ont décalé ce mouvement jusqu'à la fin de 1992. Après s'être déprécié de 7 % entre mars et août, le dollar ne s'est repris qu'au quatrième trimestre, conforté par les perspectives de détente des taux allemands, et affichant une hausse de 4,5 % sur l'ensemble de l'année.



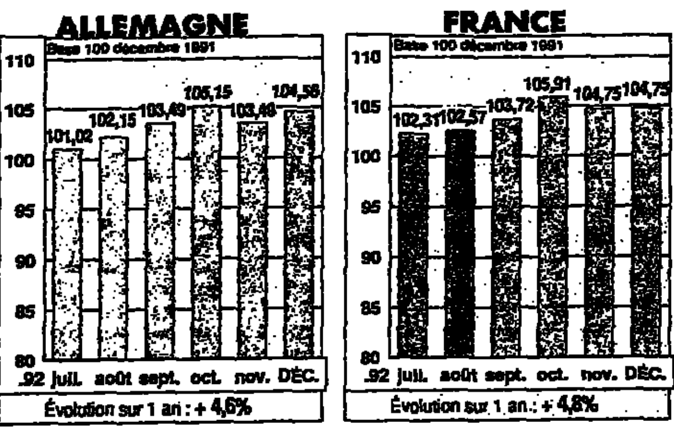
INDICATEUR • Les taux de change

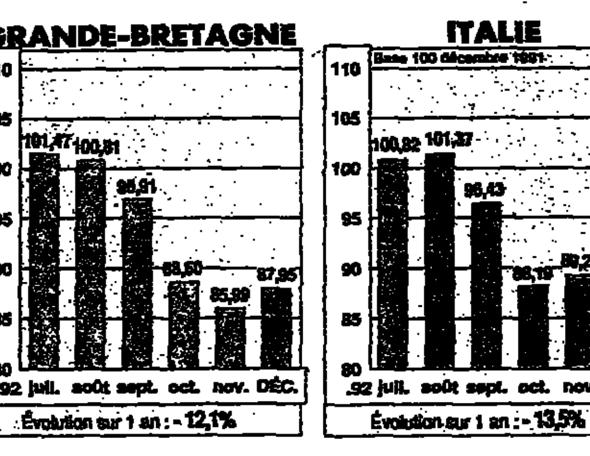
Nouvelles distorsions

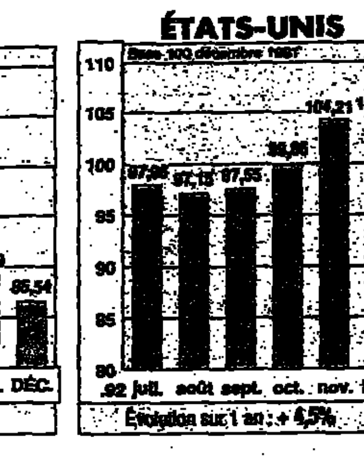
Le yen a aussi été fortement secoué. D'abord victime des inquiétudes sur la situation financière du Japon, il a commencé à rebondir au cours des derniers mois de l'année, parvenant aux plus hauts niveaux jamais enregistrés par rapport au dollar et aux devises européennes. Sur 1992, son cours effectif s'est apprécié de 7 % pour la deuxième année consécutive, atteignant un niveau supérieur de 55 % à celui de 1985. Mais c'est en Europe que les perturbations ont été les plus brutales, après la crise du système monétaire européen en septembre. En sortant du SME, la livre sterling et la lire italienne ont perdu de 12 % à 13,5 % de leur valeur vis-à-vis des devises des pays industrialisés. A l'inverse, les monnaies restées liées au mark se sont appréciées de manière significative, de sorte que les cours des monnaies du SME se sont sensiblement éloignés les uns des autres.

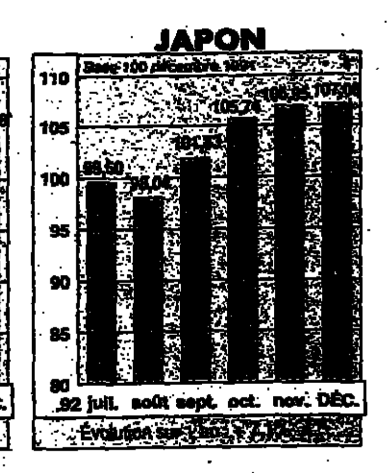


Au début de 1993, alors que ces tendances se sont maintenues partout, une nouvelle répartition des marchés internationaux paraît sur le point de s'opérer.









Taux de change effectifs par rapport à un «panier» de dix-huit monnaies représentant les principaux partenaires commerciaux du pays. Source : Bundesbank.

RÉGION • L'Europe de l'Est

Fragile reprise

UNE première étape de la transition s'achève en Europe de l'Est. La libéralisation économique est désormais quasiment achevée, la lutte contre l'inflation porte ses fruits, et la récession touche à sa fin ou est en vue. Dans les pays d'Europe centrale, la production industrielle, qui était en forte baisse depuis 1989 (chutant d'un quart au moins en trois ans), a donné des signes de rebond en Pologne dès le printemps 1992 et de stabilisation en Tchécoslovaquie et en Hongrie depuis l'automne.

Cependant la reprise de la croissance globale prévue pour 1993 ne sera vraisemblablement pas au rendez-vous dans l'ex-Tchécoslovaquie, en raison de la scission du pays que va accélérer l'existence de deux monnaies distinctes depuis le 8 février : l'économie tchèque comme l'économie slovaque seront toutes deux affectées. Si la baisse des échanges mutuels reste limitée (– 10 %), la récession sera réduite (– 2 % de PIB), mais si – hypothèse pessimiste, – les échanges s'effondrent (– 40 %), la baisse du PIB serait de l'ordre de 6 % en République tchèque et de 10 % en Slovaquie. En Bulgarie et en Roumanie, où la production industrielle a diminué de moitié depuis trois ans, la récession trouve ses propres limites en 1993 mais une reprise n'est guère probable avant l'année prochaine.

Sur le front de la stabilisation macro-économique, des progrès décisifs – quoique inégaux – ont été réalisés dans le ralentissement de l'inflation : en 1993 la hausse des prix de détail devrait tourner autour de 17 % dans l'ex-Tchécoslovaquie ; elle devrait tomber à moins de 20 % en Hongrie, à 30 % en Pologne, à 50 % en Bulgarie et à 100 % en Roumanie.

Sous l'effet conjugué de la récession économique, de la fraude fiscale, et de la montée du chômage qui alourdit les dépenses de prestations sociales, en 1992, le déficit budgétaire dépasse 7 % du PIB en Pologne et 8 % en Hongrie ; il fait ainsi échouer l'accord de la Hongrie avec le Fonds monétaire international, qui a suspendu en juillet 1992 un crédit stand-by (400 millions de dollars).

La poursuite du rétablissement dépend de la capacité des pays d'Europe de l'Est à maintenir le dynamisme de leurs exportations vers l'OCDE. Au cours des neuf premiers mois de 1992, ces exportations (sauf celles de la Roumanie) ont encore progressé à des rythmes rapides, qui vont de + 14 % en Pologne et en Hongrie à + 48 % en Tchécoslovaquie (+ 26 % en Bulgarie). Mais leur progression sera rendue plus difficile par le ralentissement de la croissance économique en Europe occidentale qui est de loin leur principal marché. La Roumanie a signé en février et la Bulgarie en mars 1993 un accord d'association avec la CEE, analogue à ceux de la Pologne, de la Hongrie et de la Tchécoslovaquie (signés en décembre 1991).

Deux autres facteurs contribuent de façon décisive à soutenir l'activité : le secteur privé et les investissements directs de l'étranger.

La plupart des grandes entreprises d'Etat n'ont pas jusqu'ici trouvé acquéreur (d'où les modalités de distribution gratuite du capital adoptées en Tchécoslovaquie et envisagées en Pologne et en Bulgarie), mais une sphère d'activités privées, dominée par les petites entreprises, s'est rapidement étendue : en Pologne, le secteur privé crée 45 % du PIB, couvre la quasi-totalité du commerce de détail, 70 % du bâtiment, et 39 % de la production industrielle ; en Hongrie, il contribue à plus du tiers du PIB ; en Bulgarie, en Tchécoslovaquie et en Roumanie, son poids est d'environ 25 %.

Les investissements étrangers directs ont rapidement progressé en Europe centrale. Leur montant cumulé dépasse 7 milliards de dollars fin 1992, parmi lesquels environ 4 milliards en Hongrie (dont 1,5 milliard en 1992), 1,4 milliard en Pologne, environ 1,9 milliard en Tchécoslovaquie. Les investisseurs étrangers sont attirés par les faibles coûts de la main-d'œuvre (en Europe centrale, le salaire horaire est pratiquement dix fois moins élevé qu'en Allemagne de l'Ouest pour une productivité qui est environ du tiers) et par les perspectives de développement des marchés locaux.

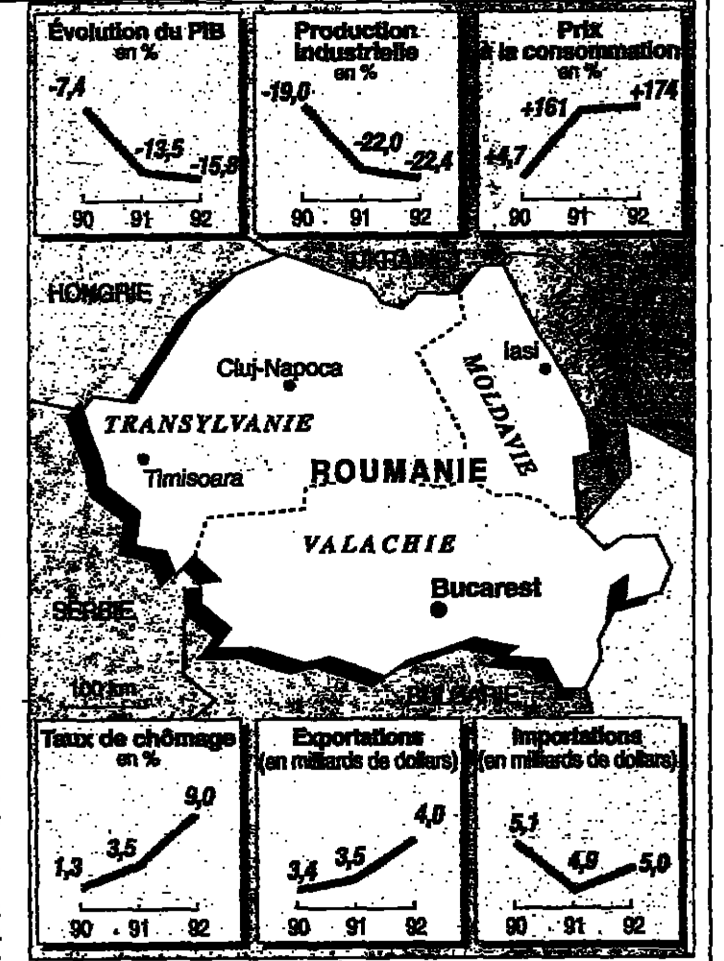
Pour l'ensemble de la région, les plus importants flux d'investissement viennent des Etats-Unis et ensuite de l'Allemagne (2 milliards de dollars). Les principaux secteurs concernés sont l'automobile, l'électroménager, les produits alimentaires, les biens intermédiaires (sidérurgie, ciment).

En Hongrie, les premiers investisseurs sont les firmes américaines (1 milliard de dollars), devant les firmes allemandes (550 millions de dollars) et autrichiennes (450 millions de dollars) ; et les capitaux étrangers comptent pour 42 % du capital des grandes entreprises privatisées.

Tout est cependant loin d'être joué pour la deuxième phase de la transition qui s'amorce. A court terme, la reprise de la croissance n'empêchera pas l'augmentation du chômage que provoqueront les inévitables restructurations d'entreprises, que celles-ci restent dans le secteur public ou qu'elles échoient à des actionnaires privés, petits porteurs ou fonds communs de placement.

Les prévisions font partout état d'une aggravation de la situation de l'emploi, avec, en 1993, un taux de chômage de l'ordre de 15 % en Bulgarie, Hongrie, Pologne et plus encore en Roumanie : des situations propres à renforcer l'instabilité politique et les tensions nationalistes.

Françoise Lemoine
CEPII



PAYS • La Roumanie

Instabilité monétaire

EN 1992, la Roumanie a enregistré une nouvelle chute de son produit intérieur brut, encore plus rude que celle de l'année précédente ; pour 1993, les prévisions occidentales penchent pour une nouvelle baisse, d'environ 5 %.

L'agriculture, notamment la production céréalière (12,3 millions de tonnes en 1992 contre 19,3 en 1991), outre une sécheresse exceptionnelle, souffre d'une profonde désorganisation due à la privatisation de 85 % des terres ; la production industrielle s'effondre, non seulement dans les secteurs non rentables de l'industrie lourde, mais aussi dans les quelques branches encore performantes à l'exportation, comme le textile, l'agroalimentaire, le papier, le bois. La part considérable d'importations jugées incompressibles (énergie, céréales et autres produits agricoles de base) prive en effet ces secteurs des achats d'équipements et de matières premières nécessaires.

Le redressement des exportations constaté en 1992 (+13,6 %), réduisant le déficit commercial à 938 millions de dollars contre 1,35 milliard en 1991, sera-t-il conforté en 1993 par les ouvertures de la Communauté européenne à l'issue de l'accord d'association signé en février dernier ?

Après trois ans d'atermoiements sur la restructuration des mastodontes industriels, le Fonds de propriété d'Etat est désormais chargé de gérer le devenir d'une centaine d'entreprises réputées parmi les plus endettées et concentrées dans la métallurgie, la pétrochimie et la construction mécanique. Cette restructuration s'annonce dramatique : les régions concernées sont déjà frappées par un chômage très élevé (14 % à 18 % en décembre 1992 pour une moyenne nationale de 8,35 %).

Le nouveau gouvernement mise sur la privatisation rapide de 2 500 établissements de moins de 500 salariés et au capital de moins de 800 000 dollars, notamment par rachat par les salariés, et sur l'essor du «petit» secteur privé, qui, selon les estimations officielles, représenterait déjà 25 % du PIB et 30 % des échanges !

L'un des principaux obstacles à une stabilisation macroéconomique, compromise à plusieurs reprises par les divergences au sein du pouvoir, reste le manque de devises. Le taux de change interbancaire fluctue aux alentours de 580 lei pour 1 dollar (contre 60 en décembre 1990), alors que le marché parallèle en offre environ 750. Les récents amendements à la loi sur les sociétés mixtes (possibilité d'achat de terrains, rapatriement intégral des bénéfices) suffiront-ils à vaincre les réticences des investisseurs étrangers devant cette instabilité monétaire et une inflation encore très élevée ? La Roumanie compte aujourd'hui environ 20 000 sociétés mixtes pour un montant investi de 570 millions de dollars, grâce notamment à l'engagement en 1992 de plusieurs grandes firmes pétrolières.

Edith Lhomel
CEDUCEE
la Documentation française

SECTEUR • La construction aéronautique

Contre-choc

L'ANNONCE par Boeing de la suppression de 28 000 emplois dans les dix-huit prochains mois illustre, de façon spectaculaire, la crise de l'industrie aéronautique mondiale. De tous les côtés, il n'est question que de compressions d'effectifs ; chez les avionneurs d'abord, comme McDonnell Douglas, qui parle de 5 000 emplois à supprimer ; chez British Aerospace, qui a fait partir 12 000 salariés et qui cherche 10 000 autres postes de travail à économiser ; chez le français Aerospatiale, où 1 145 départs sont programmés ; chez le néerlandais Fokker, qui hésite entre 1 000 et 3 000.

Situation identique chez les motoristes. Le numéro un mondial, General Electric, se séparera de 3 900 employés ; Pratt et Whitney de 1 600 en 1993 – plusieurs milliers d'autres devant s'ajouter au cours des années suivantes, – Rolls-Royce de 5 000 en deux ans et le français SNECMA de 800.

Cette hécatombe est due à la mauvaise santé des compagnies aériennes, prises à contrepied par la conjoncture : au moment où elles devaient prendre livraison des centaines d'appareils commandés dans les années fastes de 1988 à 1990 – et les payer, – elles ont dû faire face à la chute du trafic provoquée d'abord par la guerre du Golfe, puis par le marasme économique mondial. Les guerres tarifaires auxquelles elles se sont livrées pour conserver leurs parts de marché ont achevé de dégrader leur situation financière.

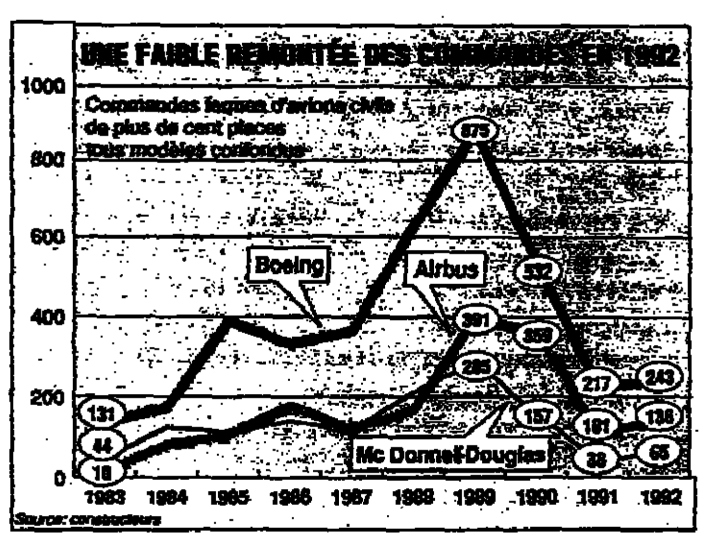
Elles ont été contraintes de reporter ou d'annuler massivement leurs commandes. American Airlines a ainsi amputé de 93 avions son programme, à titre provisoire ou définitif ; Delta de 100 ; Northwest de 134 ; United de 122 ; Lufthansa de 11, etc. On estime que plus de 800 avions commerciaux ont disparu ainsi des portefeuilles de commandes des avionneurs et des motoristes, soit une année de production environ. Une véritable catastrophe car ces annulations s'ajoutent au recul sévère, depuis l'effondrement de l'URSS, des budgets militaires, dont vivent aussi les industriels.

Si ceux-ci ont fait porter les économies essentiellement sur leurs effectifs, c'est qu'ils ont appliqué deux remèdes qui impliquent tous deux une diminution des emplois. Le premier est une réduction des cadences de fabrication pour les adapter à la chute de la demande. Par exemple, Boeing va réduire sa production mensuelle de 32,5 avions à 21 en un an et le Consortium franco-américain CFM, qui fabrique des réacteurs, produira cette année 550 moteurs au lieu de 770 en 1992. Le second remède est une recherche forcenée de la productivité : ainsi Boeing entend-il ramener de treize à six mois d'ici à l'an 2000 le cycle de fabrication de ses 737. On comprend pourquoi l'Association américaine des industriels de l'aéronautique et de l'espace s'attend à 47 000 disparitions d'emplois en 1993 aux Etats-Unis.

Il faut pourtant se garder de catastrophisme. British Aerospace affiche, certes, un déficit colossal de près de 10 milliards de francs, mais essentiellement en raison du coût de la restructuration en cours. Les pertes de Fokker, SNECMA ou Aérospatiale sont supportables. Boeing ou Rolls Royce demeurent bénéficiaires. Surtout, les prévisions de ventes demeurent bonnes à long terme. Boeing et Airbus estiment qu'avec la reprise du trafic aérien, ainsi qu'avec les demandes de sécurité et de protection de l'environnement les compagnies aériennes auront besoin d'environ 12 000 avions neufs d'ici à l'an 2010.

Et puis, les gouvernements ne sont pas près d'abandonner leurs avionneurs et leurs motoristes, secteur stratégique puisqu'il jouxte le militaire et qu'il est une source notable d'avance technologique. Il n'est que de voir avec quelle vigueur le président Clinton s'en est pris, dès son arrivée à la Maison Blanche, à la concurrence d'Airbus, qu'il dit déloyale, pour apprécier l'importance que les Etats accordent à l'aéronautique. Celle-ci souffre, mais a encore de beaux jours devant elle.

Alain Faujas





Les graphiques et cartes de ce supplément sont réalisés par le service infographique du *Monde* et l'agence de presse Idé.

